

CRONICQUES & YSTOIRES

DES BRETONS



Le tome III des *Croniques & Ystoires des Bretons* a été tiré à 155 exemplaires in-4°, sur papier vélin alfa de luxe, pour les membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*, et à 50 exemplaires in-4°, sur papier vélin ordinaire, pour la vente.

N° 145

EXEMPLAIRE

DE

M. l'Abbé BOUCHÉ



# Chroniques & Vstaires

DES BRETONS

PAR

Pierre le Baud

PUBLIÉES D'APRÈS LA PREMIÈRE RÉDACTION INÉDITE

AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENTS, DES OBSERVATIONS & DES NOTES

PAR

LE V<sup>te</sup> CHARLES DE LA LANDE DE CALAN

---

TOME III



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

MCMXI



# Extraits de la Seconde Rédaction

---

Le chapitre I de la deuxième rédaction, laquelle n'est pas divisée en livres, correspond au chapitre I du livre III de la première. Il traite le même sujet, mais, à part une seule phrase, de façon complètement différente. Le voici donc en entier :

**P**OUR doncques mieux entendre la matière du présent chapitre, est à sçavoir que selon Eutrope, au sixième livre de ses chroniques, Caius Jules César fait consul romain l'an après l'édification de la cité de Rome sept cent treize, avec dix légions passant les Alpes, entra en nostre Gaule, que les Romains appellent Transalpine, qui par le Sénat luy avoit esté décrétée & baillée. Et procédant contre les Gaulois, les vainquit par plusieurs batailles jusques à la mer britannique, que l'on appelle Ocean, ainsi que par luy est rapporté es huit premiers livres de ses Commentaires, & par Suétone & Plutarque, qui l'histoire de luy pleinement expliquèrent.

Et dit Nicolas de Germanie sur la Cosmographie de Claude Tholomée, à laquelle il adjousta les choses servant à la congnoissance des lieux,



des citez & des fleuves ; qu'il n'y avoit lors en Gaule nulle Bretagne, France, Gasconne, Bourgoigne, Basque, Flandres, Normandie, ny plusieurs autres noms de régions qui y sont à présent ; ainsi selon le dit Jules au 6<sup>e</sup> livre, estoient adonc les Gaulois divifez en deux parties, dont l'une se tenoit aux Héduyens qui estoient ceux d'Autun ; & l'autre aux Secanais, desquels la principale cité estoit Besançon. Et ainsi par la division d'eux, il les vainquit. Et comme dit celuy autheur Eutrope au septiesme livre, subjuga toute Gaule qui sied entre les Alpes & le fleuve du Rhin, les monts Pyrennées & l'Océan Britannique.

Mais comme les choses de ce monde soient de telle nature, qu'elles ne demeurent en un estat longuement, advint après que les forces des Romains affaiblies par leurs batailles civiles, les peuples estrangers, les uns pour la fertilité de ladite Gaule & que les pays de leur nativitez ne les pouvoient soustenir pour leurs multitudes, les autres pour acquérir gloire & renommée ou esquiver les batailles intestines, meuz de chercher nouvelles habitations, en prindrent, faifirent & arrachèrent chacun sa pièce.

Et premier les Bretons (ainsi qu'il sera dit cy-après) venant de l'Isle de Bretagne, à présent nommée Angleterre, en l'an de Notre Seigneur trois cent quatre vingt & six, sous leurs ducs Maxime & Conan, y occupèrent Armorique, qui de leur nom est nommée Bretagne.

Les Wandales venans d'une partie de la région septentrionale appelée Wandalle, du fleuve de Wandal qui l'arrouse, qui vaincus avec leur roy Vifimar, dès le temps du grand Constantin empereur, par Gerberich, roy des Goths, après qu'ils eurent habité soixante ans Pannonie, que celuy Constantin leur donna, le treiziesme an d'Archadius & d'Honorius empereurs, fils du premier Théodose qui estoit de l'Incarnation quatre cens dix, par l'instigation de Stilco Patrice Romain, se rebellant contre la chose publique, s'espandirent par la Gaule, joignans avec eux les Allains, les Quades, les Gépides, les Sarmates, les Bourgoignons, les Saxons & les Séves ; & après la mort de Stilco Corficus ou Gondericus, roy d'iceux Wandales, occupa tout ce qui est enclos, entre les Alpes & la mer Océane, les monts Pyrennées & le Rin.

Mais après les défusdits Goths qui les avoient chaffez de Wandalle,

lesquels aussy déboutez de leurs anciens sièges par Vélamur roy des Huns, autrement dits Avars ou Hongres, s'en estoient fuis avec leur roy Frédégerinus à l'empereur Valent, qui leur avoit donné Messie & Thrace pour habiter, le second an que l'empereur Honorius régna avec Théodose son neveu, fils de Arcadius son frère, qui estoit de l'Incarnation quatre cens & douze, assaillirent Italie; pour laquelle chose Honorius, selon Sigebert, faisant paix avec Allaric, roy d'iceux Goths, leur bailla à posséder les Gaules exposées à la fureur des gens, c'est à sçavoir des nations dessusdites nomées; par quoy Athanulphus qui régna après Allaric, prenant Aquitaine par alliance faite avec Honorius, mit le siège de son royaume en la cité de Thoulouse, l'an de Notre Seigneur 413. Et pour la crainte d'iceux, les dessusdits nommés Wandales, les Allains & les Sèves, délaissèrent Gaule & passèrent en Espagne.

Et combien que les dits Goths en fussent après chassés par les François & qu'ils allassent aussy habiter Espagne, toutefois la province de Narbonne, qui d'eux fut appelée Gothie, demeura en leur puissance, en laquelle régna Amallarich, qui fut par les François occis à Barcelonne; & d'iceux Goths est jusques à présent dénommée & habitée Gascogne, & les habitans appelez Gascons, desquels dit Strabo, au 4<sup>e</sup> livre de la Géographie, qu'ils diffèrent la nation gallique en langue & en habit, & qu'ils sont plus semblables aux Espagnols.

Les Bourgoignons, jusques à quatre vingt mille descendans sur le Rin, & comme dit Vincent de Beauvais au 2<sup>e</sup> chapitre, livre 20 du Miroir Historial, venans d'Italie, construisirent sur les rives d'iceluy fleuve du Rin logis épais, que nous appellons bourgs & de leur rupture fortirent & prindrent leur nom, en l'an de l'Incarnation quatre cens & vingt-deux.

Les Allains aussy, selon Sigebert, venans d'Allanie, qui est la première partie de Scithie, ausquels, si comme dit Prosper, Etius, Patrice Romain, pour appaiser leur crudéité, avoit baillé partie des terres de Gaule situées es fins de Gascogne, à départir avec les anciens habitans, en l'an 19 du jeune Théodose, fils d'Archadius, qui fut de l'Incarnation quatre cens quarante-trois, les en deboutèrent, & d'iceux Allains sont descendus les Basques.

Les François, selon Sigebert, ainsi appellés par l'empereur Valentinian pour leur férocité, ou si comme autres disent du nom de Francio leur prince, qui depuis l'événement de Troyes avoient habité Cycambre, une cité par eux édiflée es Paluds-Méothides, lesquels l'empereur Constans fils du grand Constantin, avoit soumis à l'Empire Romain, & qui, dès le septième an d'Honorius & d'Archadius empereurs, qui fut de l'Incarnation quatre cens vingt deux, délaisans leurs lieux pour l'importunité des Romains, avoient passé le Rin & pris Trèves, Mées, Marcoviense, Tulle & Vermandois, dont ils avoient esté répulsez par Nennius & Quintius, Ducs de Maxime, & par Etius, patrice romain, qui en celuy temps submit les Bourgoignons, en l'an quatre cent soixante & quinze retournerent es Gaules sous leur duc Hilderich, & après les Wandalles, les Allains, les Goths & les Huns les occupèrent, non pas pour les gaster, mais afin qu'elles leur fussent habitation perpétuelle, comme dit Sigebert.

Les Saxons, peuple de Saxonne qui est province de Germanie, par plusieurs fois par Charlemagne empereur soumis comme souventes fois ils luy suscitassent nouvelles batailles, en la parfin, selon Sigebert, contrains par luy passèrent deça le Rin avec leurs femmes & leurs enfans, l'an de Notre Seigneur huit cens trois, & habitèrent Flandre, dont ils furent nommez Flamans.

Les Danois aussi avec Rollo leur duc, yssus de la basse Scithie, & apportez par la mer Océane, après ce que par plusieurs fois en manière de pirates ils eurent tourmentées Gaule & Germanie, en la parfin yssirent en Gaule, régnaient sur les François Charles le Simple, où ils occupèrent Neustrie, qu'ils nommèrent Normandie; & eux Normans, qui en leur langue signifie hommes septentrionnels, selon Sigebert.

Mais pourtant que de ces nations & autres qui par divers temps sont venues en Gaule Transalpine ont les Historiens Galliques assez au long écrit, fors des Bretons, desquels ils n'ont que bien peu rapporté les faits ne les généalogies par adventure, par ce que plusieurs ont ignoré leur origine, qui n'est pas à esmerveiller, car jaoit ce que Plin au seizième chapitre du quatriesme livre de l'Histoire Naturelle [dit] de l'isle de Bretagne, dont vindrent lesdits Bretons, estre renommée par les escritures grecques & latines; toutefois la dient Virgile & Solin estre séparée du

monde, & Suétone dit que par longtemps le nom des Bretons fut incogneu, pour iceux faits & généalogies des Bretons manifester, en delaiissant les autres, & pour monstrier que non pas du tout, comme Bartholomé l'Anglois le dit au quinziesme livre de la Nature des choses, pour l'importunité des Germains ils délaissèrent l'isle, mais que par désir de nouvelle seigneurie, longtemps devant que les Germains y entraissent, ils passèrent en Gaule & y habitèrent, sera cy-aprés, selon le rapport de plusieurs auteurs qui ont escrit d'eux, assemblée la généalogie de leurs princes, & rapporté partie de leurs faits, recueillant de chacun ce qui servira à la matière selon le temps & l'ordre, afin que ceux qui les désirent cognoistre les trouvent dorenavant en un volume, sans prendre le labeur de les chercher par divers livres.

Mais premièrement sera descrite la région où ils habitent, laquelle fut jadis nommée Armorique & maintenant Bretagne de leur nom. En quoy faisant, seront divisez les peuples selon leurs citez, ainsi qu'aucuns anciens auteurs ont fait en leurs corographies, qui sont particulières distinctions, & seront dits les changemens des noms des dites citez & des peuples & en tant que estre pourra les causes de celles mutations depuis le temps de Jules César, afin que ceux qui auront veu ses Commentaires & ceux des dits anciens auteurs cognoissent plus clairement les dites mutations, si comme les Macloviens à présent estre es lieux de ceux que Jules appelloit Diablinthres, & ainsi des autres. Car combien, selon que dit Nicolas de Germanie, il soit plus à croire aux nouveaux historographes, pour cause de celles mutations qui en divers temps adviennent, toutefois sera & [lisez ce] faisant amené le tesmoignage des dits anciens auteurs.

Pourquoy est à sçavoir, que selon les dessus nommez Jules César, Pline, Strabo & les autres descrivans la situation de Gaule Transalpine, laquelle siet entre les Alpes, la mer Gallique, les Monts Pirennées, l'Océan & le Rin, elle est divisée en Belge, Aquitaine & Celte, & sépare le fleuve de Garonne Celte des Aquitains & Marne & Seine la divisent des Belges. Et dit Jules que en celle estoient les citez qu'il appelloit Armoricannes, ainsi nommées pour ce qu'elles estoient situées près la mer, dont la région fut aussi appelée Armorica, qui vaut autant comme *Ora Maris*, c'est-à-dire

orée de mer. Et le retiennent encore les Bretons, en leur langue appelans le pays prochain des rives l'Armor.

Et ceste Armorique descrit Pline second au dix-huictième chapitre du quatrième livre de l'histoire naturelle, où il dit d'elle, qu'en celle partie de Celtes, laquelle autrement il appelle Ludunenfe, est presque une isle très délectable à regarder, s'estendant en l'Occéan en la fin des Occismes, lesquels sont à présent nommez Leonenses, ainsi qu'il sera dit après, contenant six cens vingt cinq mille pas de circuit en longueur, & en largeur cent vingt cinq mil, & que en elle sont les Venelles, les Curiosolites, les Diablintres & les Rennois, qui tous sont peuples à présent appelez par autres noms, forts ceux de Rennes. Aussi dit Pomponius Mella que la mer qui est opposite aux Cantabrices, qui sont peuples d'Espagne, après ce qu'elle s'est courbée par grand circuit costoyant Aquitaine, elle se tourne au rivage Occidental, depuis les Pantonenses [*lisez* Santonenses] jusques aux Occismes, puis derechef par droict & long traict refléchist le front de ses rives vers les Septentrionnels; & ainsi des parties de Midy, d'Occident & de Septentrion, elle a la mer Occéane & a d'entre Orient les fleuves de Coisnon, de Scelune, de Maienne & de Loire qui la séparent, c'est à sçavoir Scelune & Coisnon près la mer, du côté d'Acquillon, des Neuftriens à présent nommez Normans, Maienne des Cénomaniens vulgallément dits Manceaux, que Pline appelloit Olorces, & de rechef le dit fleuve de Maienne & celuy de Loyre des Angevins, que Jules César nommoit Andes, & Tholomé Anditains, & des Aquitains. De quoy dit Strabo en son quatriesme comentaire, que celuy fleuve de Loyre divise les Poictevins qui sont en Aquitaine d'avecques les Nantois qu'il appelle Nanites, & Pline les nomme Nannetes. Car combien que les Bretons selon leurs histoires de leur advenement occupassent outre Loyré, les régions de Maulge, de Thiffaulge & Verbauge [*lisez* Herbage], & y estandissent leur seigneurie qui y est en partie demeurée, toutefois estoient-elles en Aquitaine, & non pas en Celte. Aussi estoient les termes d'Armorique jusques aux fleuves dessusditz; mais après plusieurs guerres & batailles faites entre les roys de France & les Bretons, & aussi les dépopulations que firent les péans Danois & Norvégiens es régions de Gaule, dont il sera parlé après,

les Manceaux & Angevins retindrent & appliquèrent à eux ce qu'il y en avoit sous les juridictions de leurs Evesques.

Et est en ceste Bretagne Armorique le promontoire par Tholomé appelé Gabeum, c'est à dire un mont ainsi nommé promontoire, pour ce qu'il est de loing éminent, lequel se continuë tout au long d'elle presque par le droit milieu en manière d'un dos, & de luy derivent plusieurs petits fleuves, fontaines & rivières qui arrousent les champs, & découvrent [*lisez* décourrent] les uns de la part du Midy, les autres devers Septentrion en l'Occéan.

Et [a] à présent Armorique, comme dit est maintenant nommée Bretagne, selon l'Histoire de neuf saints ses patrons, neuf nations particulières, desquelles chacune fait un diocèse, sous une eglise cathédrale, & si a chacune son patron, glorieux confesseur de Jésus-Christ, c'est à sçavoir les Maclovienfes, les Dolenfes, les Rennois, les Nantois, les Venetenfes, les Corisopitenfes, les Léonenfes, les Trecorenfes & les Briocenfes. Entre lesquelles touteffois y a merveilleuse distinction : car trois sont devers Orient, qui ont langue gaulle, trois devers Occident, qui en tout usage ont langue britannique, & les autres trois qui sont entre deux ont mixtement l'une & l'autre langue, & s'estendent distinctement à l'environ qui est appellé le circuit de Bretagne. Par lesquelles neuf eglises ainsi divisées en trois différences, nous est démontré par disposition que la noble Eglise de Bretagne a semblance & exprès caractère de Hierusalem, la celeste Eglise triomphante, laquelle a neuf ordres, trois fois ternées par hierarchies, l'une basse, l'autre moyenne, & l'autre haulte, avec diversité d'illuminations & de locutions, & est représentée par ceste, sa fille, par nombre novenaire party en trois coordinations.

Et sont leurs citez ordonnées en maniere de tentes & pavillons, qu'on dit en latin *castra*, & ainsi situées que à estre à la ville & chappelle de la Trinité, que aucuns dient estre le point & le centre de celle circonference, & laquelle donne grande décoration à nostre hiérarchie, la cité des Maclovienfes, que l'on nomme S. Maclou, donneroit le premier ray de lumière en l'aube du jour au temps de l'équinoxe, Dol le naiffement du soleil, Rennes l'heure commune de Prime, Nantes celle de Tierce, Vennes le vray Midy, & Kempercoréentin, c'est celle des Corisopitenfes

nommée Vespertine; & les autres trois cachent le soleil devers Acquillon; derechef font ainsi ordonnées que jouxte l'horloge d'Achas, la ligne Tégucherroit sur l'église de Chasteau-Paul en Leonense, celle de minuit sur Trecorense, & l'office matutinale & premier chant du coq sur celle des Briofences, qu'on nomme Saint Brieuc en Painthièvre.

Et retiennent seulement trois de ces peuples leurs noms du temps de Jules César : c'est à sçavoir les Rennois, les Nantois & les Venetenses, car au second, au tiers & au septiesme livres de ses Commentaires, il appelle les autres Unelles, Octifines, Curiofolites, Suffuniens, Eufébiens, Anlériciens, Lexoniens ou Lescobiens, Diablitres & Cadetes, lesquels ensemble lesdits Rennois, Nantois & Venetenses, il dit tous estre Armoricans, & avoir esté par Publius Craffus qu'il envoya contre eux soumis & contrains à bailler pleges & hostages de demeurer en l'obéissance du peuple romain, lesquels ont depuis mué leurs noms, comme il fera dit après; & non pas eux seulement : mais comme dit Nicolas de Germanie sur Tholomé par l'universel monde, les royaumes, les provinces, les isles, les montagnes, les fleuves, les fontaines, les mers, les citez & les lieux que remembrent Tholomé & Strabo les ont presque tous changez, parquoy n'est pas à estmerveiller si les situations de plusieurs peuples antiques sont ignorez, auxquels les volontez des hommes ou les advénements des choses ont attribué noms nouveaux.

Et pour déclarer d'une chacune des citez dessus nommées en ensuivant l'ordre d'icelles, selon l'auteur de ladite Histoire des neuf Saints, qui ainsi qu'il dit, sans préjudice de l'ordre & de la dignité des sièges, print telle ordonnance de les nommer, parce qu'il fuiroit la situation de la terre, est à sçavoir que les Maclovienses sont ceux qui à présent habitent les lieux que tenoient au temps de Jules César trois manières de peuples gaullois, dont font mention celuy Jules César, Pline second, & Claude Tholomé, desquels peuples les uns furent ceux que ledit Jules appelloit Diablitres, & Pline Diablandres, d'une cité qu'ils tenoient au rivage de la grande mer appellée Diablintrense, laquelle depuis par corruption d'iceluy mot a esté nommée Dialethense, puis encore après telle sillabe d'y ostée d'Alethente, & selon aucuns antiques provinciaux romains, Aliud ou Adalla, dont le lieu ou elle estoit située est jusques à present nommé Qui-

dalles. Les autres furent les Unelles, ainsi appellez par Jules Cesar; car Pline les nommoit Venelles, & Tholomé Binelles, qui dit que le fleuve de Arguenon les séparoit des Biducenses, qui sont à présent nommez Briocenses, lesquels Unelles, Venelles ou Binelles, par la volonté des imposeurs ou le vice des escrivains, l'U ou le B muez en D, furent depuis nommez Dinelles, & à present Dinannois, & leur ville Dinan. Et les tiers & derniers, ceux que Jules appelloit Anlerciens & Tholomé Anlerigiens Diabolites, qu'il dit estre plus Orientels en la méditerranee que les Venerenses, & que leur cité fut appellée Neoduum, laquelle cité selon qu'il la situë en sa tierce table de l'Europe, estoit en la partie où est à present la ville de Ploarmel, ainsi maintenant dénommée d'un noble homme Armel, qui venant de l'isle de Bretagne l'habita.

Et ont ces trois peuples ensemble, prins nom de Maclomenses, de leur cité neufve de Macloviense, ainsi dérivée de Saint Maclou leur patron, lequel avec Aaron son compaignon, en commença les premiers fondemens, pourtant que là est leur principal siège cathedraal : car es termes de Ploarmel y a un autre siège semblablement appellé S. Maclou, & furnommé de Brignon [*lisez* Baignon] à différence du dessusdit, lesquels deux sièges, combien qu'ils soient sous un mesme Eveſque, ne sont pas sujets l'un à la jurisdiction de l'autre, laquelle chose encore assez demonstre par la diversité desdits peuples. Et est la cité de Macloviense située en une petite isle qui est ceinte de toutes parts de circonfuence marine; fors ainsi qu'un tombeau d'arenne eslevée, par lequel apparroit la voye aux viateurs jusques à la grand terre, à laquelle isle est voisine aussi comme une autre isle, non toutefois si loing séparée des terres; mais elle est plus large en espace & plus haute de rives, où celle très-ancienne cité d'Alethenſe paravant comme dit est nommée Diablintrenſe fut située, qui a de la part de Midy le fleuve de Rance, lequel à l'endroit se plonge en l'Occéan, & devers Aquillon celle mer l'entrompt & sépare de celle de Macloviense; & sur [*lisez* fut] celle cité d'Alethenſe, anciennement moult fréquentée de peuples, de navires & de marchandises, selon l'histoire du dit Maclou; aussi y fut le siège épiscopaal jusques au temps de Jean éveſque, qui selon les Chronicques annaux environ l'an mil cent soixante & douze, le translata en Maclo-



vienfe, où il avoit lors une abbaye fondée en l'honneur de Saint Vincent martyr, & ordonna que deflors en avant elle fut ainfi nommée.

Ces Maclovintes par devers Orient confrontent avec les Dolenfes & les Rennois, du costé d'Occident aux Briocenfes, par devers le Midy aux Venetenfes, & de la partie Acquillonnaire & Septentrionale à la mer Britannique.

Et du bataillon qu'eurent les dessus nommez Diablintres, Unelles & Anlerigiens contre ledit Jules Cesar rapporte le dit Jules au tiers de ses Commentaires, & dit que comme il eut pacifié toute Gaule, & mis ses Légions hyverner és citez de Tours, de Chartres & d'Angers, Publius Crassus, qui avec la septiesme Légion estoit à Angers, qui est la prochaine de la mer, pourtant qu'il n'avoit pasabondance de vivres, avoit laissé plusieurs préfects & tribuns des chevalliers és citez voisines: c'est à sçavoir Trebius Terracidus és Eusebiens, qui lors habitoient la province dont la cité de Dol est à present chef, Marcus Trebius Gallus és Curiofolites, à present nommez Corisopitenfes, & Quintus Velanius avec Titurius Gillius és Venetenfes. De ces Venetenfes vint le commencement de retenir Gillius & Velanius, parcequ'ils pensèrent pour eux recouvrer les pleges qu'ils avoient baillez à Crassus, pour l'autorité desquels & à leur exemple les autres retindrent Trebius & Terracidus. Et incontinent leurs princes envoyèrent leurs légats & conjurèrent entre eux ne faire aucune chose, sinon en commun conseil, & tous ensemble attendre l'issuë de leur fortune, puis après sollicitèrent les autres citez qu'ils esleurent plustost demeurer en la liberté qu'ils avoient de leurs pères que souffrir la servitude des Romains. Et après que toute la région maritime ainfi subitement fut amenée à leur sentence, ils envoyèrent une commune légation à Publius Crassus qu'il leur renvoyast leurs hostages s'il vouloit recouvrer les siens; desquelles choses Cesar par Crassus certifié, il fist incontinent édifier navires longs au fleuve de Loire qui decourt en l'Océan, & ordonna faire rames, & comparer & assembler navigateurs & gouverneurs, & ces choses hastivement administrée, au premier temps de l'an qu'il peut assembla l'exercice.

Les Venetenfes & les autres accertainez de l'advènement Cesar, entendant bien quel crime ils avoient commis d'avoir retenu & mis en ceps &

liens les légats romains, lequel nom envers toutes nations avoit esté sainct & immolé, pour la grandeur du péril s'appareillèrent à bataille, & principalement pourveurent des choses qui appartenoyent à l'usage de naviger, par plus grande espérance que singulièrement ils se consistoyent en la nature du lieu & que leurs chemins estoient aspres & transchez, aussi qu'ils sçavoient la navigation estre empeschée aux Romains, pour la non-sçavance des lieux & de la paucité des ports, & se confioient que les exercites romains ne pouvoient longuement demeurer contre eux pour la necessité des vivres. Et combien que toutes choses leur fussent advenuës outre leur opinion, toutefois regardoyent ils qu'ils avoyent grande puissance de navires, & que les Romains n'en avoyent pas faculté, & ne cognoissoient les lieux, les guets, les ports, ne les isles ou la bataille se devait faire; mesmement que la navigation estoit autre en la mer estroicte, qu'en la grande mer. Ces conteils entr'eulx, ils garnirent leurs chasteaux où ils apportèrent leurs fromens des champs, & assemblèrent plusieurs nefs en Vennes, parce qu'ils estoient certains que Cesar y ferait la première bataille. Ils adjoignirent aussi à eux leurs compagnons, & entre autres les Occidentales & les Lexoviens, qui sont à present nommez Leonenses & Trecorenses, les Nantois, les dessus nommez Diablintres, & les autres Armoricains, & envoyèrent quérir aide en l'isle de Bretagne qui est contre celles régions.

Si estoient ces difficultez à Cesar de les combattre; mais plusieurs choses l'esmouvoient à ce. Premièrement l'injure des chevaliers romains retenus; la rébellion faite après la submissio jurée, la défaillance après avoir donné pleges & ostages, & la conjuration de tant de citez, & principalement que si la vengeance estoit différée en celle partie, les autres nations penseroient qu'il leur fust licite d'ainsi faire.

Comme doncques Cesar cogneust presque toutes les Gaules estudier à choses nouvelles & légèrement estre excitez à batailles & tous hommes par nature donner leur estude à liberté & hair la condition de servitude, il pensa devant que plus de citez conspirassent espergner à luy, & plus loing distribuer son exercite. Si envoya Titus Labienus Legat avec les gens de cheval à contenir ceux de Rheins & les autres Belges en obéissance & deffendre aux Germains le passage du Rin. Et commenda à

Publius Crassus aller en Aquitaine avec douze cohortes légionnaires & grand nombre de chevaliers pour empêcher que d'icelles parties fussent envoyées aides & tant de nations conjointes ensemble ; & aussi envoya Quintius Titurius Sabinus legat avec trois légions à Unelles, à Curiofités, & à Lexovienfes, qui comme dit a été font à présent nommez Dinannois, Corisopitenfes & Trecorenfes, à ce qu'il déteint ceste puissance. Et fist chet Decius Brutus du navire gallique qu'il avoit fait assembler des Poictevins, des Pantonenfes [*lisez* Santonenfes], & des autres régions : auquel il com-menda que le plustost qu'il pourroit, il allaft contre les Venetenfes, & luy-mefme se mit à y aller depuis avec fes exercites. En l'aide desquels Venetenfes allèrent les deffusdits Diablintres, & furent contre Cesar à la bataille de Vennes, dont il fera parlé cy après. Et dit aussi Jules Cesar que Titurius Sabinus avec les légions qu'il avoit prinfes de luy parvint à fins des Unelles, auquel prefidoit Viridonix qui tenoit le souverain empire sur toutes les citez qui avoient deffailly, dont il avoit rassemblé exercite & grandes multitudes, & que peu de jours avoit que les Anlerciens & les Lexovienfes avoient occis leur sénat, pour ce qu'ils ne vouloient estre autheurs de la bataille contre les Romains, & si avoient fermées les portes, & s'estoient joints à Viridonix. Aussi grand' multitude d'hommes perdus & robeurs estoient venus de plusieurs lieux de Gaule, lesquels l'ef-pérance de piller & l'estude de batailler révoquoit de la culture des champs & du labour quotidian. Et quand Sabinus fut à fins des Unelles, il s'en-cloy en fes tentes. Car Viridonix feoit près de luy l'espace de deux mil-liaires qui faisoit son effort de le combattre, & tant seulement Sabinus fut desprisé de ses adverfaires, mais aussi de ses chevaliers ; car il leur donna si grand opinion de crainte, que ses ennemis venoient jusques aux clostures, ce qu'il faisoit pour ce qu'il n'estimoit pas qu'il fust licite d'as-ssembler contre si grande multitude d'ennemis, sinon par quelque oppor-tunité. Mais après que cette crainte fut confirmée à cœurs de tous, Sabinus esleut un Gaulois, homme coult & idone, de ceux qu'il avoit en son aide, & luy persuada par grands loyers & promesses qu'il passast aux adverfaires, toutefois luy enseigna-il premierement ce qu'il vouloit qu'il fust, lequel profuge, quant il fut venu à eux, leur proposa la peur des Romains & les angoiffes dont Cesar estoit pressé par ceux de Vennes, &

leur dit que la prochaine nuit Sabinus ystroit secrettement des chasteaux, & mèneroit l'exercite à Vennes ayder à Cesar. Lesquelles choses ouyes par les Unelles, ils proposèrent aller assaillir les Romains. Car à ce faire les enhortoit la peur que Sabinus avoit monstrée, la confirmation du profuge, la nécessité des vivres où ils avoient pourveu négligemment, l'espérance de la bataille vénétique, & que volontiers presque tous hommes croient légèrement ce qu'ils voudroient ; toutefois ne laissèrent ils le conseil de Viridonix, ny de leurs ducs, lesquels leur donnèrent licence de ce faire, dont ils furent aussi joyeux, comme si ja ils eussent vittoire. Si cueillirent des fermens & des vergers pour emplir les fossez des Romains, & allèrent assaillir leurs chasteaux qui estoient en un lieu haut eslevé, & peu à peu enclinant en bas jusques environ mil pas ; là monterent les Unelles le grand cours, afin que les Romains n'eussent pas espace de s'assembler & armer, & ainsi chargez vindrent aux clostures. Mais adonc enhorta Sabinus & les siens, & leur donna signe d'assaillir leurs ennemis empeschez par leurs faix, ce qu'ils firent soudainement par deux portes. Et advint par l'opportunité du lieu, par la non sçavance & fatigation des Unelles, par la vertu des chevaliers romains, & l'exercitation de leurs batailles précédentes, que lesdits Unelles ne peurent soutenir leur assaut : mais tournerent le dos, lesquels par ce qu'ils estoient empeschez, les Romains ensuivirent & occirent grand nombre d'eux. Ceux de cheval chassèrent les autres, dont ils laissèrent petit nombre qui eschappèrent par fuite.

Et advint ceste déconfiture au temps de celle de Vennes, dont il sera parlé après, si que en un mesme temps furent faits certains, Sabinus de la bataille navalle de Vennes, & Cesar de la victoire de Sabinus. Et adonc se submirent toutes celles citez à Titurius, car ainsi que rapporte ledit Cesar, comme le courage des Gaulois estoit prompt & léger à entreprendre batailles, aussi estoit leur volonté molle & peu résistante à souffrir tourments & labeurs ; & dit aussi Cesar que par après il colloca ses légions à hyverner és Aulericiens, és Lexoviensés, & és autres citez qui avoient fait la bataille contre luy.

Les Dolensés sont aussi les peuples qui habitent les lieux que tenoient ceux que Cesar appelloit Eusebiens ou Lessuviens, ainsi que le démontre Claude Tholomé en sa tierce table d'Europe, ou il les nomme Euse-

biens ; car il les décrit là estre du costé d'Orient prochains des Binelles qui, comme dit a esté, sont à présent nommez Dinannois, & dit qu'en descendant de la partie du fleuve de Seine vers l'Occident par le rivage septentrionnel jusques au promontoire Gabeum, après les Leusebiens sont lesdits Binelles, puis après eux les Biducenses, maintenant dits Briocenses, & délaissant les Lexoviens qui leur atouchent dont il ne fait aucune mention, dit qu'au plus bas sont les Suffuniens jusques au dessusdit promontoire.

Et ainsi les Eusebiens ou Lessuniens, & les Suffuniens qu'aucuns corographes, mesmement Nicolas de Germanie n'estiment avoit esté qu'un peuple, estoient deux selon ledit Tholomé, qui appelle ailleurs en sadite table ceux qui atouchent aux Unelles jouxte l'Occéan Cruciatemens, qui semblent estre ceux de Cancalle, selon qu'il est situé.

Lesquels Eusebiens, Lessuniens ou Leusebiens, comme dit Cesar au tiers livre, retindrent Trebius & Terracidius, prefets romains, que Publius Crassus leur avoit laissez, cuidans recouvrer leurs pleges, ainsi qu'il a esté dit devant & s'accordèrent aux Venetenses à la bataille contre luy.

Et sur [*lisez fut*] leur cité selon Tholomé appelée Neomagus, laquelle longtemps après fut destruite par Corfoldus, roy des Frizons, qui avec sa gent gasta Domnosense, c'est à sçavoir la partie d'Armorique depuis le joug du promontoire Gabeum jusques à la mer par devers Acquillon, en manière qu'à present peut l'on cognoistre où celle cité fut assise. Toutefois selon les escrits de l'Eglise saint Sanfon de Dol, l'opinion & relation d'aucuns est qu'elle fut au lieu qui encore en langue britannique est appelé Kerfuenten, c'est-à-dire ville de fontaine, & qu'elle ne peut estre réédifiée pour la division des Bretons seigneurs du territoire, ainsi fut tenuë sous la juridiction d'Alethense jusques à la venuë dudit Sanfon, lequel la restaura & réédifia en cité, & y tint siège métropolle, non pas à Kerfuenten, mais au lieu où elle est de présent, lequel il nomma Dol, pour tant qu'il y trouva le prince d'icelle terre nommé Privatus en douleur de sa femme qui estoit lepreuse & sa fille démoniacle qu'il garit, selon l'histoire de luy.

Et ces choses de saint Sanfon & de l'imposition du nom de Dol rap-

porte auffi Vincent de Beauvais au cent quatorzième chapitre du fecond livre du Miroir Hiftorial.

Et ont ces Dolenfes de la partie du Midy les Rennois, devers Occident les Maclovienfes, à Septentrion la mer Occéane, & du cofté d'Orient les Abricenfes, qui font ceux d'Avranches.

Les Rennois font auffi nommez de Rennes leur cité du temps dudit Jules Cefar, lequel rapporte d'iceux au fecond de fes Commentaires qu'ils fe foubmirent à Publius Craffus, ainfi que les autres Armoriques; puis dit au feptiefme qu'ils envoyèrent leurs aides à Vercingentorix au fiége de Alexia, qui lors eftoit une cité entre les Allobrogues, maintenant dits Bourgoignons, dont eft dénommé le païs d'Aufflois, où toute la force des Gaules s'affembla contre luy.

Et les nomme auffi Pline Rennois, au 17<sup>e</sup> chapitre du grand livre de l'Hiftoire naturelle. Mais Tholomé les appelloit Arrubiens, lequel en fa tierce table d'Europe les constitue en la mediterraine, c'eft à dire qu'ils ne font pas fur la mer comme les autres, mais font fituez entre les terres; & dit qu'ils attouchent la partie d'Occident aux Aureligiens Diabolites, qui, comme dit a esté, font à présent ceux de Ploarmel. Et en la figure de fadite table, les confronte devers Orient aux Angevins & aux Manceaux; & dit auffi que leur cité fut appellée Vagoritum. Et aucuns l'appellèrent Arubea ou Rubea, de l'ancien nom des dits Arrubiens, ou que ce nom de Rubea luy fut attribué pour les rouges tuilles dont elle eftoit fermée. Et les Bretons la nommèrent en leur langue Rayfon; car à leur advènement en Armorique ils muèrent non feulement les loix, les couftumes & les mœurs du pays, mais auffi les noms des chofes, & corrompirent la langue gallique & latine dont les Romains ufoient.

Et ont auffi ces Rennois à Midy les Nantois, & à Septentrion les Dolenfes dernièrement defcrits & les Abricenfes, & d'eux & de leurs batailles fera plus à plain parlé après.

Les Nantois font auffi nommez du nom de leur cité de Nantes, ainfi appellée dès le temps de Jules Cefar, & eft ainfi dite Nantes, pource qu'elle tient les nefes, & qu'elle a le port convenable à les recevoir; car elle eft fituée fur le fleuve de Loyre, qui felon Nicolas de Germanie fourt és Celtes, non pas loin des fins des Augftunois qu'elle départ de ceux de

Bourges, & courant par les Chartrains en maints obliques tournoyemens, arroufant Aquitaine, decourt dedans l'Occéan, où il se plonge environ vingt mil pas au deffous de ladite cité. Desquels Nantois dit Jules Cesar qu'ils se joignirent aux Venetenes leurs compagnons, & furent contre luy à la bataille de Vennes, dont il fera traicté prochainement.

Et ont ces Nantois du costé d'Orient les Angevins & les Poictevins, de celuy d'Occident les Venetenes, devers le Septentrion les Rennois & les Maclovienfes, & de la partie du Midy la mer d'Aquitaine. Car aux anciens Nantois sont adjoints ceux que Cesar appelloit Aulericiens habitans entr'eux & la mer, & entre les fleuves de Loyre & de Villaigne, jadis ainfi appelez Aulericiens, du nom de leur cité, en latin nommée *Aullaquiriaca* qu'elle retint par moult longtems. Car selon la Chronique de l'Eglise de Nantes, Gislard que Nemenonis, roy de Bretagne Armoricanne, avoit ordonné évesque de Nantes, en débouttant Actard, qui paravant l'estoit, par après déchassé par le roy Herupogius fils de celuy Nemenonis, s'enfuit à celle cité de Aullequiriacque qu'il occupa environ l'an de Notre Seigneur huit cens cinquante six, auquel temps elle retenoit encores ce nom. Et y tint Gislard siège épiscopal en fortrayant le diocefe de Nantes, depuis Erde iusques à Villaignes, lequel il retint jusques à la fin de sa vie contre les ordonnances de Nicolas & de Benoist souverains évesques. Et de luy est le décret du pape Leon qui commence en latin *Non furem* en la septiesme cause, & en la première question.

Mais après la mort de Gislard, Foulcher qui succeda à Actard recouvra celuy diocefe que les Venetenes vouloient appliquer à eux, lequel depuis est demeuré avec celuy de Nantes. Et est maintenant leur ville appelée Guerande, & les peuples Guerrandois, pour cause, si comme aucuns dient, d'une guerre qu'ils firent par Loyre contre les Angevins, jadis selon Jules nommez Andois.

Aussi sont adjoints aufdits anciens Nantois les peuples nommez Radefians & leur pays Raix, du nom d'une cité antique, par Tholoméé appelée Ratiatum, qu'il dit estre l'une des deux que tenoient anciennement les Poictevins en Aquitaine vers la mer; & la situë le dit Tholoméé en sa tierce table d'Europe, assez près du fleuve de Loyre & de celle de Nantes.

Touttefois, selon l'Histoire sainct Felix évesque de ladite cité de Nantes, celle cité qui en son temps estoit constituée entre les Radesians, fut nommée Herbadilla, en gaulois Herbanges, de laquelle rapporte ladite Histoire, que comme les citoyens d'elle desprisassent la prédication de sainct Martin de Verton, diacre dudit Felix, elle fut par divine vengeance avec ses habitans és eaux issans dans l'abyfme, fors l'hoste dudit Martin, qui par son mérite eschappa, la femme duquel retournant sa face arriere contre le commandement de Martin, fut enroidie en manière d'une pierre dure, ainsi comme ja pieça avoit esté fait de la femme de Loth, racompte l'Escriture Saincte. Et y font encore les eouz en merueilleuse abondance, qu'on appelle le lac de Grandlieu.

Les Venetenes semblablement sont ainsi dits de Vennes, leur cité, qui comme dit a esté devant, dès le temps de la conquête de Cesar estoit ainsi nommée. Et selon les deffusdits antiques Provinciaux Romains, elle fut aussi jadis appellée Crantum. Et Claude Tholomé en sa Cosmographie la nomme Darioritum, & les Bretons Guennet, qui signifie blanche cité.

Et ont ces Venetenes de la partie d'Orient; le dessus nommé fleuve de Villaigne qui les sépare des Nantois, devers Occident les Corisopitenses, du costé du Midy la mer d'Aquitaine, & à Septentrion les Macloviens & les Briocenses.

Et de celle cité de Vennes, dit Jules au tiers livre, qu'elle fut jadis la plus ample & de plus grande autorité que nulle autre de toute celle région marine, que les Venetenes avoient plusieurs nefes par lesquelles de coustume ils passoient en l'Isle de Bretagne, & surmontoient tous autres en science, & en usage de naviger és grands & manifestes tourmens de l'Occéan. Et si avoient petit de ports entreposez qu'ils tenoient, par lesquels ils avoient tributaires presque tous ceux qui passoient par celle mer. Dequoy, dit Pline au dix-neuvième chapitre du quatriésme livre, que le Rin en l'Occéan septentrionnel, entre le Rin & Seine en la mer Britannique, & entre Seine & les monts Pirennées au sein d'Aquitaine, les Venetenes avoient plusieurs isles qui estoient appellées Veneticques.

Contre lesquels Venetenes Cesar mena ses exercites, par mer & par



terre, si comme il a esté dit, dont il rapporte en son tiers livre, que presque toutes les situations de leurs chasteaux estoient és derniers anglets des rochers, où il n'avoit nulle entrée à pied quand la mer estoit plaine, ce que y advint deux fois le jour. Et aussi quand elle s'en retournoit leurs nefes eussent été rompuës és guez; & ainsi par ces deux voyes estoit l'as-faut des chasteaux empesché. Et quand il advenoit d'aventure que les Romains par leur force avoient rebouté la mer avecques terres & autres choses molles, tant qu'ils estoient égaux aux murs des chasteaux, ceux de Vennès s'ils commençoient à se desespérer de leurs fortunes, ils appliquoient incontinent leurs navires dont ils avoient grand nombre & se recueilloient eux & leurs choses és autres prochains chasteaux, où de rechef ils se deffendoient par semblables opportunités de lieux. Et ainsi gasta Cesar contre eux la plupart de l'oste, car les nefes des Romains estoient empeschées par les tempestes, & leur estoit la difficulté de nager grande en la mer large & ouverte, pleine de grands ondes, & où il n'avoit aussi comme nuls ports.

Et de la manière & composition des nefes des Venetenes, parle bien à plein Strabo au quart de la Géographie. Aussi fait Jules au tiers de ses Commentaires, où il dit qu'elles avoient les ventres moult plus larges que celles des Romains; par quoy elles pouvoient plus facilement endurer les guez & le retour de la mer; les pores & les poupes estoient eslevées en haut à la grandeur des flots & des tempestes, & estoient toutes faites de chesnes, convenables à souffrir toutes violences: les tables à la mesure de deux pieds estoient affichées aux trefs avec cloux de fer de la grosseur d'un pouce, & leurs anchres en lieu de cordes reliées de chaines de fer. Et si avoient pour voiles peaux lavées & tenuement courées, pour la nécessité du lin, ou qu'ils ne sçavoient pas l'usage; ou qui est plus vraysemblable, qu'ils pensoient ne pouvoir assez profitablement endurer les tempestes de l'Occéan, & si merveilleuse impetuositéz de vents & gouvernaux o voiles telles & si grands constructions de navires.

Allencontre desquelles nefes estoit à assembler la flote du navire Romain, qui valloit mieux par legiereté & par traitt d'avirons: mais elle ne pouvoit nuire aux autres, tant estoient de grande fermeté, & lesquelles quant elles estoient delaissées de la mer, ne craignoient rien, les

pierres ny les rochers, dont le cas estoit à douter à celles des Romains.

Touttefois comme César eut pris plusieurs chasteaux, il cogneut que pour neant il prenoit ce labeur, car les Venetenses ne faisoient nul semblant de fuir, & ne les pouvoit réprimer ne leur nuire, il délibéra qu'il attendroit leur flotte, laquelle quand elle s'assembla & qu'elle fut premièrement veuë par l'exercite César; deux cents vingt nefes très-appareillées & garnies de toutes manières d'armures issirent du port & s'arrestèrent ensemble, aduerses & contraires à celles des Romains. Si que Brutus qui présidoit au navire Romain, les Tribuns des Chevaliers, ny les Centurions ausquels chacune des nefes estoient attribuées, ne sçavoient assez qu'ils devoient faire, ny par quelle manière de bataille ils résisteroient. Car quand leurs tours furent approchées, la hauteur des nefes des Venetenses les surmontoit tellement qu'ils ne pouvoient du bas lancer leurs darts, & ceux qui estoient jettez du haut cheoient grievement.

Mais adonc préparèrent les Romains à l'encontre une manière de faulx qu'ils inferèrent au long de leurs navires, lesquelles quant elles furent appliquées au joignant de celles des Venetenses, & que le navire Romain fut exité & tiré, ils tranchèrent les antennes, qui estoient les principales cordes qui levoient en haut les voiles desdits Venetenses; parquoy de necessité lesdits voiles tomberent; & ce firent-ils afin de leur oster leur espérance qui estoit toute en leurs armemens.

Si ne resta l'autre plus que en vertu, en quoy les Romains plus légèrement les surmonterent, principalement en ce lieu, parceque la bataille estoit faite devant le regard de César & de tout l'exercite, où nul peu fait ne pouvoit estre celé; car tous les tertres & les hauts lieux dont on pouvoit regarder en la mer estoient occupez par l'exercite.

Comme donc par la manière dessusdite, les voiles des Venetenses furent abbatus, & les nefes arrestées deux ou trois ensemble, les chevaliers Romains estrivèrent à l'environ à monter dedans. Et quand les Gaulois en furent advertis, & que plusieurs de leurs dites nefes furent ja prises, parce qu'ils ne trouvoient nul autre aide, ils pensèrent de quérir leur salut par fuite. Mais quand ils eurent destournées celles nefes la part que le vent les portoit, l'air devint soudainement si quoy & si tranquille, qu'ils ne se peurent mouvoir du lieu; laquelle chose fut moult convenable à

parfaire le négoce ; car les Romains qui les suivoient les assaillirent par telle vertu, que peu de si grand nombre pour la nuit qui survint, parvindrent à terre, comme il eust esté combattu depuis quatre heures jusques à l'accouchement du soleil.

Si fut en ceste desconfiture parfaite la bataille à venir de toute la région de la mer : car la juvente & tous ceux qui estoient de grave & de meur âge, estoient là convenus, & y avoient assemblé leurs navires de plusieurs lieux. Lesquels perdus les autres n'avoient où ils se pussent recueillir ne la manière de deffendre leurs chasteaux. Et ainsi se donnèrent eux & leurs choses à César, qui ordonna se venger d'eux plus grièvement, afin qu'au temps d'après le droit des légats fust gardé plus diligemment par les estrangers : car il occist tout leur sénat, & les autres vendit sous la couronne.

Et de ces Venetenses, dit Strabo au quart de ses Commentaires, qu'il les croist estre ceux desquels procéderent les Venitiens habitans le feing de la mer Adriaticque, & qu'il en est assez conjecture pour la similitude du nom. Aussi disent autres autheurs qu'aucuns pescheurs de Vennes par tempeste appliquez en celle mer Adriaticque, en commencèrent les premiers fondements, puis mandèrent leurs compagnons à Vennes, lesquels là venus, & l'œuvre accreuë, ils la nommèrent Venise en mémoire de Vennes leur cité. Combien que les Veniciens la disent avoir esté fondée par Enetus, ou Venetus Prince Troyen. Et Ricobaldus dit que ce fut par les peuples d'Italie fuyant la cruauté des Huns.

Les Corisopitenses, selon le dessus nommé Nicolas de Germanie sus Tholomé, sont ceux qui à présent possèdent la région que tenoient au temps de César les Curiosolites, lesquels retindrent Trebius Gallus prefect des chevaliers romains, qui fut la cause pourquoy il envoya Titurius afin qu'il contenist ceux Curiosolites, les Unelles & les Lexoviens, quand il alla à la bataille de Vennes. Et ont ces Corisopitenses par devers Orient lesdits Venetenses, du costé d'Occident les Occismes ou Leonenses, à Septentrion les Lescovienses à présent nommez Trecorenses, & à Midy la mer d'Acquaine.

Et est à présent la région en vulgal appellée Cornouaille : car combien que selon les provinciaux Romains elle soit en latin nommée Cori-

fopitum, toutefois l'appellent plusieurs Cornugallia, pource qu'elle fait la corne ou la corniere de Gaule. Dont il est à noter que es fins d'elle se fourche le promontoire Gabeum en deux monts, appelez l'un Menethum, & l'autre Menetnemet, qui s'abaissent en approchant de l'Océan, où ils s'avancent plus que les autres terres en manière de cornes ou de cornieres. Toutefois s'estend Menetnemet qui est de la part d'Orient, plus avant que l'autre, & à sa fin rehauffe & decouvre un rocher qu'on appelle Capsizun, puis soudainement ainsi que s'il estoit tranché, se plonge au parfont de la mer; mais après petit intervalle, il se reffourt des ondes, & derechef se monstre & manifeste, & fait une isle assez grande & spacieuse, laquelle finalement par devers Espagne se termine en rochers, qui se continuent grand espace de mer. Et ces rochers combien qu'ils ne soient pas tous, ne tousiours veus, parce qu'ils ne sont de hauteur esgalle, entrentrompent & séparent le seign d'Acquitaine de la mer de Bretagne, & empeschent aux navires l'opportunité de passer de l'une à l'autre, fors au joignant de Capsizun, où la mer combien qu'elle soit estroite y est très-parfonde & navigable. Et pour la cause qu'ils sont contraints approcher la rive est ce pas appellé le Ras.

Et fut anciennement selon la renommée, la cité des Curiosolites appellée Ys, qui estoit située entre les dits monts, sur la rive de la mer, qui retient encore ce nom de Ys. En laquelle cité qu'on dit avoir esté submergée par les flots de l'Océan au temps de Grallon second Roy Breton d'Armorique, estoit cognu l'usage de transnager le Ras, les forains y descendoient les marchandises, dont elle estoit plus fréquentée & habitée, & de si grand amplitude & autorité, que jaçoit ce que les Historiens Galliques ayent dit le nom de la cité de Paris avoir esté imposé en mémoire de Paris fils du Roy Priam de Troye, ou de la Déesse Isis qui anciennement y fut honorée, les Corisopitenses se vantent ledit nom de Paris luy avoir esté attribué, comme pareille à Ys.

Après la subversion de laquelle ledit Grallon donna à S. Corentin, qui fut en son temps évesque de Corisopitenses, son Palais appellé Kemper avec la terre adjacente, selon l'histoire de luy; auquel depuis a esté & est le siège épiscopal & la cité desdits Corisopitenses, qui des noms du Palais & de l'évesque est jusques icy appellée Kempercourtin.

Les Leonenses font aussi es lieux de ceux que Jules appelloit Occismes, de leur cité nommée Occismense ou Occismorensse, lesquels Occismes il dit avoir esté compagnons des Venetenses, & confrontent devers Orient aux Corisopitenses dernièrement descrits, & aux Trecorenses; & des parties de Midy, d'Occident & Septentrion, ils sont entourez de la mer Occéane. Car ainsi qu'il a esté dit devant, celle mer prent son ploy es Occismes à retourner vers les Septentrionels.

Et de la fondation d'icelle cité de Occisme, qui jadis selon que l'on trouve en aucunes anciennes Histoires, fut la principale entre les Armoricanes, & où les roys & princes de Bretagne Armorique plus souvent habitoient, & laquelle estoit située en la dernière partie d'Occident, au pays d'Aginense, au lieu où est de présent Brest, est contenu esdites Histoires, que Brutus avec ses Troyens après qu'il eut desconfit les douze roys des Gaules, au lieu qui maintenant est nommé Tours, de Turnus son neveu qui y fut occis & ensevely, en descendant par le fleuve de Loyre, & tirant par l'Occéan qui à présent est appelée la mer de Bretagne, au lieu qui par les dieux, si comme il disoit, luy avoit esté destiné, print terre en celles maritimes regions qui sont la fin & le terme de Gaule jouxte la mer. Auquel lieu Brutus & ses gens fichèrent leurs tentes, & là visitans lesdites régions aucuns jours pour cause d'ebat, trouvèrent une terre fertile, abondante de prez & de pasturages, arrosée de fleuves & de fontaines plains de poissons, fructueuse, plantureuse, & pour recreation très-delectable. Mais il n'y avoit nuls habitans : car les Gaulois n'estoient encore parvenus jusques-là, ains estoit toute la région, qui puis après fut ditte Gaule Armoricaine, pleine de bois, de forests, sans aucune habitation d'hommes, sinon par adventure d'aucuns géans. Si furent plusieurs barons Troyens qui las & travaillez de si longue voye s'efforcèrent persuader à Brutus qu'il vendicast & occupast celle région à la posséder perpétuellement luy & sa gent, & qu'il y esleust sa maison alléguant la beauté & la fertilité de la terre, & la convenable situation du lieu. Aufquels barons Brutus débonnairement respondit, que pour obéir aux Dieux il vouloit passer outre ; mais qu'il n'empescheroit pas si aucuns d'eux vouloient là habiter qu'ils n'y demeurassent si bon leur sembloit.

Brutus donc avec ses gens montant es nefes, plusieurs Troyens par sa

licence illecques demeurèrent, qui peu de jours après commencèrent à y édifier une cité, laquelle en langue troyenne ils appellèrent Occismor, qui signifie jouxte ou près de la mer hastive. Aussi dit l'auteur de l'histoire Saint Gobrian, que Brutus par avant qu'il passast en Albion conquist Armorique, & disent aucuns, qu'il la nomma Letavia, aussi comme joyeuse voye.

Et de la situation & imposition d'icelle cité d'Occismense, est dit en l'Histoire saint Goueznou, que en celles parties est un trespas de mer lequel l'on passe d'Aginense en Crauzon, qui est contraint & brief, appellé Mungulus, signifie gueulle de mer, pourtant que les terres s'approchent l'une de l'autre, & par petite intervalle y sont distantes : & ne cesse l'eau qui se depart de l'Occéan de courir par celle gueule par cours hastifs ; puis quant elle la passée, elle fait un pelage en manière d'un grand estang qui se départ par plusieurs ports & rivages. Et pour la velocity par laquelle celle mer court & recourt incessamment par celle gueule, est ce lieu appellé Occismus, car occis en grec signifie velocity, & Occifinus se peut dire, mouvement hastif, & non pas incongruément : ainsi furent les peuples adjacents dits Occismes, & ladite cité, la cité des Occismes, ou Occismarenses. En laquelle cité des Occismes après que toute celle région d'Armorique, par la prédication des neveux Joseph d'Arimathie qui prefchèrent la foy de Jésus-Christ par Auftrie, ladite Armorique & la grand Bretagne fut convertie au temps du Pape Eleuthère, fut institué siège Episcopal, qui retint par longtems ce nom de Occimorenses. Mais selon ladite légende de saint Goueznou pour ce que d'ancienne coustume souloient estre trouvez en celle cité six mille six cens soixante & six hommes batailleurs, lequel nombre selon les Romains fait une légion furent le païs & la cité par propre nom appelez Legionne : dont l'on trouve en aucuns volumes estre mention faite de la cité de Legionnense. Et furent aussi à icelle cause les peuples nommez Legionnenses, qui depuis par nom sinopé sont appelez Leonenses, & ledit païs Leonie, qu'il retient encores.

Et est leur cité maintenant située près l'autre rive de la mer par devers Septentrion, & nommée Chasteau Paul, du nom de saint Paul leur patron qui là appliqua venant de l'Isle de Bretagne, & y est leur siège épiscopal.

Car Legionenfes, felon aucuns autheurs, environ l'an de Notre Seigneur quatre cens cinquante trois que Marcian imperoit, fut ainfi que plusieurs autres citez de Gaule, destruite par les Huns, les Parthes & les Wandales. Mais Paulinus évesque de Leonense dit qu'elle fut subvertie par avant celuy temps par les Brisans, & autres peuples d'Italie, par avant celuy temps César empereur avecques nefes curfoires à punir la déloyauté des Legionenfes qui avoient occis Salomon leur Roy de Bretagne Armoricane, premier de ce nom son allié. Et est maintenant pour punition de ses pechez reduite à la semblance d'un petit chastel, & si est privée de nom & de chose. Car elle a du tout delaisié à estre cité, & est appellée Brest sur Chevrete, par lesquels noms elle est assez veüe déplorer sa misère : car l'argument du nom du fleuve sur lequel elle siet signifie impression de vilité, & a perdu le propre nom de sa dignité première, de laquelle il a esté touché briefvement. Et luy est à présent capitale Faulipensel, lequel nom Pensel est interpreté chef de péché, pourtant qu'en ce lieu les ennemis incidieusement trahirent ladite cité. Toutefois fait la commiçtion fluvieuse de Caprelle, & de la mer sallée, seure & agréable station aux navires au giron de celle ville. Car la terre du melieu d'elle par curvation naturelle, s'estend aussi comme un bec jusques près l'autre rive du fleuve. Et par celuy obstacle empesche la fureur de la mer, & donne repos au port, délaissant espace assez ample par lequel les nefes entrent ainfi que par un huis. Et quand ils y sont receuës, elles ne craignent point estre fatiguées par la rage des vents ny par le déboutement des ondes. Et a esté à Legionense attribué le dit nom de Brest, en mémoire de ce que là, comme dit a esté, anciennement fut la station & demeure maritime des roys de Bretagne, car Brest qui est dit latin *Bresta*, est interpreté par la dérivation de son nom au plus vray dire ethimologie, *Britannorum regum equorea statio*.

Et est Chasteaupaul à présent cité des Leonenfes, au lieu ou jadis fut le chastel & le port que Tholomée appelloit Salioncanus que tenoient le Suffuniens desquels parle Jules César en ses Commentaires, selon que celuy Tholomée situë ceux Suffuniens en sa tierce Table d'Europe, où il appelle leur cité Vorgonium, laquelle toutefois il escrit avoit esté en la Méditerranée. Car il dit là lesdits Suffuniens estre les derniers jouxtre le

promontoire Gabeum en la partie de Septentrion; c'est à sçavoir entre ledit promontoire & la mer. Aussi rapporte Strabo en son quatriesme livre, qu'ils habitoient le descendant du promontoire Occéan, & que Pithéas les appelloit Thuniens, laquelle cité de Vorgonium avec le chasteau Salioncanus furent destruits par les dessusdits Huns, Parthes & Wandalles, ou par Cortoldus roy des Frizons dégaſtant Donnonense. Mais après fut celuy chasteau donné au dessus nommé Paulus, par Induallus Candidus, prince royal de Donnonense, avec le territoire qui à présent est appellé de son nom, selon l'histoire de luy. Et ainſy les Occismes & les Suffuniens, qui au temps de Jules César estoient deux peuples, ne font à présent qu'un, c'est à sçavoir Leonenses.

Et pourroit l'on aussi conjecturer les Suffuniens avoit habité de l'autre part dudit promontoire devers Midy juxte la mer en un anget, faisant presque une isle laquelle on nomme Ruis, comme le dessusdit Tholomé die ailleurs les Venetenses tenir le rivage Occidental sous eux; aussi pour un ancien chasteau, qui est appellé Suffunio, lequel selon la langue britannique, gaulle & latine assez applaudit à leur nom.

Les Trecorenses semblablement font les peuples qui à présent occupent les lieux d'iceux que Jules appelloit Lexoviens ou Lexobiens, lesquels ainſi qu'il rapporte en son tiers livre, occirent leur ſenat comme les Aulericiens, & s'affocièrent à Viridonix prince des Unelles à la bataille de Dinan contre les Romains, pourquoy il fut meü de mettre ſes légions à hiverner entr'eux, ſi comme il a esté dit devant. Et d'eux font mention Pline ſecond, & Strabo en leurs œuvres, où ils les appellent aussi Lexoviens. Et les nomme Pline premièrement entre les peuples de Gaule Lugdunense & estiment aucuns meſmement Nicolas de Germanie, que ce fuſſent ceux de Lizieux qui est cité épiscopalle en la province de Roüen pour la ſimilitude du nom qui est dit en latin *Lexovium*. Mais ces Lexovienses estoient ainſi nommez du nom de leur cité Lexoviense, laquelle estoit ſituée ſur la rive de la grand mer, en la partie de Septentrion, en un lieu que les Trecorenses nomment en leur langue Cozqueondet, qui est interpreté vieille cité, où juſques à maintenant en apperent les veſtiges. Et là fut le ſiège cathedraal des Lexoviens juſques environ l'an de Noſtre Seigneur huit cens trente-six, que Haſtan duc des Danois perſécütant les



régions maritimes des Gaules la prit & desrompit. Auquel temps, selon l'histoire de la Translation saint Tugdual, qui jadis fut évêque de celle cité de Lexovienne, Goarnanus qui lors tenoit celuy siège l'enfuit à Chartres, portant les précieux joyaux de son église, & entr'autres les reliques de celuy saint évêque Tugdual, dont il demoura partie à Laval, en une église collégiale fondée en l'honneur de Nostre Dame, & à présent nommée de luy, & surplus porta audit lieu de Chartres, auquel lieu le chef est encore gardé & révéremment honoré.

Si fut le siège des Lexoviens vacant par vingt ans, après lequel temps Nemenonis roy de Bretagne Armorique, institua évêque aux Lexoviens, non pas à l'ancienne cité de Lexovienne, parce qu'elle estoit détruite : mais en un autre moustier distant environ douze mil pas d'elle, que celuy saint homme avoit edifié en la vallée Trécor, dont leur cité de présent est appelée Trecorente, & en vulgal Lantréguer, & les peuples y habitans Trecorenses. Et depuis la destruction de Lexovienne y a esté le siège épiscopal du Diocèse, ainsi comme il est rapporté en la dessus nommée histoire de la Translation S. Tugdual. Et ont les dessusdits Trecorenses du costé d'Orient les Briocenses, de la partie d'Occident des Léonenses, devers Midy les Corisopitenses, & à Septentrion la mer de Bretagne.

Les Briocenses sont aussi ceux qui de présent habitent les lieux où jadis furent les peuples que Tholomé en sa Cosmographie appelloit Biducenses, ainsi qu'assez plainement il le démontre en la dessusdite tierce Table d'Europe, où il les situë au costé d'Armorique qui a son regard vers Septentrion ; si comme ils sont jouxte l'Occéan Britannique, & après le promontoire Gabeum & le port Salioncanus, qui est toutefois à entendre qu'ils sont plus devers Orient, entre deux petits fleuves qu'il appelle l'un Titus, & l'autre Argenua : lesquels retiennent encore assez leurs noms jusques aujourd'huy, c'est à sçavoir Trieu & Arguenon. Et dit que celuy de Arguenon les divise des Binelles à présent nommez Dinannois, & Trieu les sépare des Trecorenses, desquels il ne fait nulle mention, parce que lors, à ce dit est, ils s'appelloient Lexoviens, & dient aucuns que en ladite région en la rive de la mer appellèrent les ruines de leur ancienne cité, que ceux d'environ encores appellent Biduce. Mais Jules César les nommoit Cadetes, lequel dit d'eux au septiesme livre, qu'ils envoyèrent

leurs aides à Vercingétorix contre luy à Alexia, ainſi que les Armoricans. Auffi les appelle Strabo en ſon premier livre Hyadetes, & dit que eux & les Lexoviens qui ſont les Trecorenſes derniers deſcrits, ſe déſèrent & abeſſent vers l'Occéan, & que d'eux juſques en l'Iſle de Bretagne y a par mer moins qu'un jour de cours. Et ſemble qu'ils fuſſent en celuy temps ainſi nommez Cadetes, pour cauſe qu'ils ſe déclinent & ſont en chéant du promontoire, auffi qu'ils ſont ſituez en pays montueux, plein de tertres, & de petites montagnes, ſemblablement de vallées précipitantes ; tellement que à les marcher en deſcendant, il ſemble que on doye cheoir & trefbucher dedans, dont au lieu ou eſt à préſent ſituée leur cité eſt juſques icy nommé les Vaux, laquelle cité maintenant a forty ſon nom de Saint Briec, qui jadis ainſi que les autres anciens Bretons venant de l'Iſle de Bretagne, habita le lieu & y fonda un Monaſtère auquel le roy Nemenonis de Bretagne, après la deſtruction & démolition de Biduce, qu'on croit avoir eſté faite par les Frizons, inſtitua évêſque & y miſt ſiège épiscopale au temps qu'il renouvela celuy de Lexoviens ; ainſi comme il eſt rapporté par l'auteur de la Chronique de l'Egliſe Cathédrale de Nantes. Et ont ces Briocenſes, comme dit a eſté, devers Orient le fleuve de Arguenon qui les depart de Macloviens & du coſté d'Occident ils joignent aux Trécorenſes, par devers Midy aux Venetentes & aux Coriſopitenſes, & de la partie de Septentrion à la mer de Bretagne.

Et ce quand à la deſcription & ſituation des pays & des peuples de Bretagne Armoricane, de laquelle eſt encores à noter que en la pluſpart des citez deſſus nommées, & meſmement en pluſieurs autres villes, chaſteaux & bourgs de la région, combien qu'ils ne ſoient pas ſituées en l'Armor ; c'eſt à dire, pres la rive de la mer de Bretagne. qui ſi comme dit l'hiſtoire ſainct Teneven, eſt telle de nature que deux fois le jour elle jette l'eau de foy en ſi grande quantité, ainſi que ſi elle vomifſoit à certaines heures qu'elle rempliſt les vallées & les rivages juſques aux lieux & termes de Dieu, que elle ne trefpaſſe point ; puis après petite intervalle reboit celle mer, & comme ſi ſon eſtomac avoit ſoiſ, la reprend & retire à foy. La cauſe de laquelle mobilité quelque choſe qu'en ayent ſongé Lucan, Pline, Solin, Pomponius, Strabo & les autres Poètes Ethniciens, c'eſt à dire Gentils, ſelon noſtre foy eſt cogneuë à Dieu ſeulement.

Et des mœurs & conditions de ladite gent Britannique est rapporté en la deffuidite Histoire des neuf Saincts, qu'elle est simple, ignorante de fraudes, humble, laborieuse, bien subiecte, patiente si elle n'est exaspérée & emeuë, faine de chair, joyeuse en face, preufe en force, loyale envers ses seigneurs, & ne cognoist les vices inhumains.

Et plusieurs autres louanges d'eux & de ladite région rapportent ladite Histoire des neuf saincts, & celle de saint Illuth, lequel premièrement fut chevalier, & milita sous le roy Artur, & depuis s'adonna à devotion & à instruire les jeunes hommes nobles, que je passe pour briefveté. Aussi que plusieurs autheurs en ont descrit au contraire. Car selon que Pline, Heroyme & Vincent ont rapporté, les Bretons au temps qu'ils tenoient les erreurs des infidelles, furent cruels, austères & inhumains; ce que je croy qu'ils entendirent parler de ceux de l'isle. Mais après qu'ils eurent receu la foy de Jésus-Christ ils devinrent très-débonnaires. De quoy Grégoire en ses Morales dit en cette manière : Voicy, dit-il, la langue de Bretagne, qui nulle autre chose n'avoit cogneu fors ronger le barbare, laquelle instruite es louanges divines commence à sonner paroles hebrées. Ses monumens estranges que les princes terriens n'avoient peu dompter par fer, les bouches des prestres les lient par leurs simples paroles pour la crainte divine. Et qui aussi estant infidelle, n'avoit pas craint les caterves & multitudes des fors combatants; maintenant fidèle craint les langues des humbles. Car les paroles célestes receuës par évidens miracles, la vertu de la divine cognoissance luy est infondée, & est refrenée par la terreur de celle divinité, tellement qu'elle craint faire choses mauvaises, & de tous ses désirs convoite parvenir à la grâce de Trinité.

Et ces paroles de saint Grégoire, desquelles l'on pourroit aussi dire qu'elles se doivent appliquer à ceux de l'isle, récite Vincent de Beauvais en l'onzième chapitre du 24<sup>e</sup> livre du Miroir historial.

Le chapitre II de la seconde rédaction correspond aux trente-deux chapitres du livre II de la première rédaction. C'est, comme ceux-ci, un résumé de Gaufrroi de Monmouth. Il n'en diffère qu'en ce qu'il est beaucoup plus succinct. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Le chapitre III de la seconde rédaction est consacré au règne de Conan Mériadec. Il correspond à la fin du chapitre XXXII du livre II et aux chapitres II et III du

livre III de la première rédaction. Mais il comprend différentes additions. Ainsi (page 34) Le Baud cite comme source du récit où il raconte les hésitations d'Octavius sur le choix de son successeur, non seulement Gaufrroi de Monmouth, mais encore « l'auteur du livre des faits d'Artur le Preux » : au milieu du récit de la guerre que Conanus fit à Maximus, il ajoute cette mention (page 35) : « Et de ce dient Prosper de Siegebert que « Maxime surmonta souventesfois les dits Pictes & Escots qui courroient l'isle ». Puis le récit de ces guerres terminé, il écrit :

Neantmoins rassembla Conan grands multitudes pour grever Maxime, contre lesquelles retourna ledit Maxime, & l'une fois les surmonta, l'autre fois il fut surmonté. Mais après qu'ils eurent en cette manière dommagé l'un l'autre, ils furent accordez par le moyen de leurs amis. Et ceste chose de Maxime rapporte aussi en brief Vincent de Beauvais au 17. chapitre du 17. livre historial : & dit que ce fut au premier an de l'empereur Gratian, qui fut après l'Incarnation de Nostre Seigneur, trois cens quatre-vingts un.

Et pource que dudit Maxime ont diversément parlé divers auteurs, combien que la narration de ses faits mieux appartienne aux histoires romaines que britanniques, toutefois, pourtant qu'il fut premier fondement du royaume de la Bretagne Armoricanne & qu'il y amena les Bretons, ainsi qu'il est contenu après en l'histoire, sont ici partie de seldits faits, ses victoires & sa mort plus au long raconter. Duquel Maxime, dit Vincent au 95. chapitre dudit 17. livre historial, qu'après qu'il fut fait roy de Bretagne, il commença à s'eslever contre les empereurs & à mener vie de tyran. Et dit aussi Siegebert, qu'il envahit l'Empire en Bretagne par tyrannie. Mais Prosper dit qu'il y fut constitué empereur par les chevaliers. Mesmement ledit Paulus en l'Addition qu'il fit à Eutrope. Toutefois, dit-il, que ce fut contre son vouloir, & qu'il y fut contraint. Et de luy dit Sulpice Sévère, qu'il estoit homme à bon droit loable s'il eust refusé le diadème imperial, qui luy fut non legitiment imposé par la chevalerie tumultuante, ou qu'il se fust abstiné des batailles civiles : mais qu'il ne peut sans peril refuser ce grand Empire, & si ne le peut tenir sans armes. Et Antoine de Florence au 7. chapitre du second livre de la Somme historiale, dit que ce Maxime eslevé par ses

victoires & par les chevaliers qui à ce le contraignirent, passa de Bretagne en Gaule, & par la faveur de tous y print le poulpre. Aussi, dit Geffroy de Monemitenfe, que cinq ans après qu'il eut esté fait roy de Bretagne, comme celuy royaume ne luy suffisoit pas, il desira submettre à luy le país de Gaule : pour laquelle chose faire il assembla grand navire & cuillit toute la chevalerie armée de l'isle, puis passa la mer, & appliqua premièrement en Armorique, qui maintenant est appelée Bretagne, ou il commença à guerroyer le peuple Gaulois qui y habitoit.

Et dit le dessusdit nommé autheur du livre des faits d'Artur le preux, que Conan qui estoit cousin de la roine de Bretagne, & associé à Maxime par nœud d'amour indissoluble, le suivit avec la juvante des Bretons, & qu'entre ces choses Maxime, aidé par le vent d'aquillon avec grande & superbe congregation de navire, s'adressa à l'entrée du país de Letavie, où il appliqua à un havre, nommé le port Chauveux, lequel estoit plausible, situé à l'acouchement du soleil : car après que le soleil a fait son cours journal, il semble qu'il se couche en ce lieu, combien qu'il passe outre bien loin. Puis dit après celuy autheur, que le duc d'Albion, c'est à dire Maxime, s'efforçant acquerir le royaume Armorican, & par son cruel glaive destrancher les rebelles, procédant outre print villes & chasteaux, que par flamme il ramena en cendre, & ne cessa de perdre le país en ravissant les richesses, & degastant la terre, jusques à ce que la gent gallicque par hardement mortel & merveilleux vint en champ resister contre les Bretons. Si fut là fait aigre conflit entr'eux, grand son de trompes & de cors, grand bruit aussi & froeffement d'armes : car l'air & la nuë estoient espais & obscurs de l'impetuosité des darts qu'ils s'entre-lançoient ; pourtant qu'ils combattirent d'une part & d'autre par si grand haine, que là fut faite dommageuse occision : car Bellona, c'est la déesse de la bataille, augmentoit de tous les costez la fureur, & y cheoit le peuple comme pluye. En la parfin les Bretons bataillans constamment dillacérèrent par vorage de fer quinze mil Gaulois qui cheurent là tous ensemble avec leur duc Imbaltus, & s'enfuirent les autres, delaisant leurs femmes & leurs enfants, qui pour leur trop grande jeunesse ne se pouvoient mouvoir ne departir.

Après avoir reproduit le discours que dans Gaufrroi de Monmouth Maximus tient à Conanus, Le Baud reprend en combinant différents auteurs (page 36) :

Adonc, selon ledit Geffroy & l'auteur du livre d'Artur, allèrent Maxime & Conan à Rennes, & submirent la cité aux Bretons; & dit Geffroy qu'ils la prindrent le propre tour de ladite bataille : car les citoyens oyans la cruauté desdits Bretons, & le cas de leurs compagnons occis, s'enfuirent à grand haste, délaissans leurs femmes, leurs enfans & leurs richesses. A l'exemple desquels firent les autres Gaulois Armoriciens par les citez & chasteaux de la region, si que les entrées estoient en plusieurs lieux faciles & patentes aux Bretons, qui prenoient par leur puissance ceux qui s'efforçoient leur résister, & occioient par tous les lieux où ils alloient ce qu'ils trouvoient de sexe masculin, espargnans aux femmes seulement. Et quand ils eurent vidées toutes les provinces d'Armorique de ses habitans, c'est à sçavoir qu'ils eurent conquis les citez & les peuples d'Armorique denommez au premier chapitre de ce livre, lesquels font mention Jules Cesar, Plin & Tholomé, ils garnirent lesdites citez, les chasteaux & les hauts promontoires & rochers situez en divers lieux, de leurs chevaliers Bretons.

Et dit aussi l'auteur de l'Histoire saint Goueznou, que ladite conquête d'Armorique fut faite par Conan, & que comme les Bretons sous Brutus & Corineus par leur vertu eussent subjugué Albion, qu'ils appellèrent Bretagne, & semblablement les isles circonadjacentes, croissant la multitude d'iceux, & le regne prospère, Conan Meriadoch, homme catholique & belliqueux, avecques infinie multitude d'eux, qui entant estoit accreüe, que une region ne les pouvoit comprendre, transnagea au sein de Gaule armoricane, & acquist par vertu louable à ses Bretons toute celle terre de l'une mer à l'autre, jusques à la cité des Angevins, avecques tous les territoires de Nantois & de Rennois. Et occirent lesdits Bretons tous les habitans qui estoient encore péans, dont ils estoient appellez Pengouët, qui signifie testes chauves; toutefois espargnoient-ils aux femmes, auxquelles neantmoins ils couppoient les langues, afin que par elles le langage breton ne fust changé. Et en ufoient les aucuns à leurs mariages, & à leurs autres services, ainsi que la nécessité du temps le requéroit.

Et dit le dessus nommé auteur du livre des faits du roy Artur, que après que Maxime, que en l'endroit qu'il appelle Leonides, pource qu'il estoit fils de Leonius, posséda la terre jusques au fleuve de Coyanon, qui naquit près Foulgères d'un costé & de l'autre part jusques au cours de Loire, & outre bien loing, les Gaulois se tindrent quoy, & donnèrent lieu aux glaives, craignant les tumultes des Bretons. Et ainsi demeura ledit Maxime seul seigneur de la terre d'Armorique.

Et quand vint le temps d'hiver qui est convenable à repos, que toute la terre glace par froidure, & que les mains gelées craignent à traicter les espées, & travaillent à les retenir, cessa la tempeste des armes. Mais pourtant que puissance ne languist pas en toutes choses par froidure, Maxime manda que d'Albyon lui fussent envoyez cent mil hommes de la gent plébeienne, & trante mille nobles qui deffendissent le païs à eux, & moyennant l'aide du fort peuple resistassent & contrariaissent par armes & batailles aux assauts des ennemis ; à quoy il fut obéy.

Et adonc le roy regardant celle terre opulente, pleine & fructifere, & presque toute ceinte & environnez de mer, il y ordonna églises, & y disposa barons, ausquels il donna les citez, & les rémunéra de plusieurs riches, amples & larges dons. Il donna aussi aux chevaliers terres, villes & chasteaux. Puis après résigna & délaissa le pays & le peuple armoricain à Conan Meriadoch, auquel il en laissa la seigneurie. Et ordonna par édit que celuy pays fust delors en avant appellé Bretagne. Aussi, dit l'auteur de l'Histoire sainct Goueznou, que les églises ainsi par l'aide de Dieu à sa loenge par lieux édifiées, & la région partie & distribuée par peuples & lignées, toute la terre fut appellée la moindre Bretagne. Et que de la en après les Bretons Armoricains & les Insulaires usans des mesmes loix, & se traictant par fraternelle dilection furent longuement régis & gouvernez, ainsi que le peuple d'un empire & d'une région.

En apres, selon Geffroy de Monemitenfes, passa Maxime en Gaule, & la submist par diverses batailles. Et selon l'Histoire d'Artur, il tendit à la cité de Rome accompagné de la juvente de Bretagne, & passa Meuse & le Rin jusques à Trèves, ou il colloqua le throsne de son empire, & subjuga les Allemans.

Si proceda tellement contre les empereurs Gracian & Valentinian,

qu'il tua l'un en Gaule, & l'autre chassa d'Italie. Lesquelles choses rapporte aussi le dessusdit nommé Geffroy, & les récite en brief Vincent de Beauvais au nonante septiesme chapitre du vingt septiesme livre historial : où il dit qu'au septiesme an de Gracian, Maxime passa en Gaule, & donna objection à une partie de Gaule qu'il submit à luy; laquelle depuis lors jusques à ce jour est appelée la petite Bretagne. Semblablement, dit Anthoine de Fleurence, que Maxime bailla la partie de Gaule nommée Armorique, laquelle joint à la mer Occéane vers Occident, à posséder aux Bretons; de l'aide desquels il usa en ses batailles contre les ducs de Gracian, & que celle partie d'Armorique en après par les Bretons y habitans jusques à présent est nommée la moindre Bretagne.

Et de la manière comme Maxime acquist le surplus de Gaule, dient Paulus & le dit Anthoine de Fleurence, que comme l'empereur Gracian fust illecq, & desprisa l'exercite des legions romaines en préférant aux anciens chevaliers petit nombre d'Albains qu'il avoit attrait à luy par ses dons. il esmeut les courages desdits anciens chevaliers contre luy. Laquelle chose Maxime cognoissant & considérant qu'il estoit temps qu'il vendicast à luy l'empire romain, usant de l'aide de plusieurs estrangers & des Romains, meut ses tentes vers Gracian; mais comme Gracian le cogneut soudainement espouventé de son advènement, mesmement comme tout son exercite fust allé à Maxime, il disposa passer en Italie où Valentinian son frère imperoit. Si fut circonvenu à Lyon, cité des Gaules, par la subtilité de Maxime, & y fut occis. Et dit Jean Boccace au treiziesme chapitre de l'huictiesme livre des cas des nobles que Maxime combattit, & desconfit Gracian près la cité de Paris, puis après le fit tuer par les ducs à Lyon, où il s'estoit fuy. Et selon ledit Anthoine de Fleurence, apres que Maxime eut ainsi occis Gracian il occupa facilement toutes les Gaules, lesquelles par luy saisies aspirant à l'empire de tout le monde avec incroyable appareil de bataille, disposa passer en Italie contre Valentinian. Mais son advènement cogneu par Valentinian, comme il se regardast estre nonpareil en nombre de chevaliers & de forces, délaissant volontairement Italie, s'enfuit en Orient à Theodose qui imperoit à Constantinople. Et ainsi Gracian occis & Valentinian chassé, Maxime



obtint l'empire occidental; car presque toute Italie, excepté la cité de Rome, suivit sa partie.

Et comme après Maxime se disposast avec grand exercite à aller occuper la cité de Rome & le résidu d'Italie, sainct Martin lors archevesque de Tours luy prédist qu'il seroit vainqueur au commencement, mais en après il seroit vaincu. Car ainsi que dit Sévère, Maxime résidant à Tours honora venerablement sainct Martin; lequel touteffois au commencement s'abstint d'aller au convoy d'iceluy Maxime, ainsi que faisoient les autres evesques, disant ne pouvoir estre participant de la table de celuy qui contre son serment avoit privé ses legitimes empereurs, l'un de la vie, & l'autre du royaume. Mais comme le dit Maxime respondit de son bon gré n'avoir pas prins l'empire, ainsi avoir deffendu par armes la necessité qui luy avoit esté imposée par les chevaliers, & n'estre pas veu que la volonté de Dieu fust contraire à luy, auquel la victoire estoit advenue par incredible aventure, sainct Martin vaincu par raison ou par prière y alla, & estoit tout le sermon Maxime avecques luy des choses presentes, des futures, & de la gloire de[s] beneurez. Et la royne oyant ces choses de la bouche sainct Martin, auquel femme jamais n'avoit touché, a l'exemple de l'Evangile, estoit assise a terre, & arrousoit ses pieds de ses larmes, puis les effuyoit de ses cheveux, ne il ne peut eschiver l'affiduité d'elle qu'elle ne luy préparast de ses propres mains un chaste appareil, elle mesme mist la table & luy administra l'eauë aux mains, puis luy apposa la viande qu'elle avoit fait cuire, & luy mesla & servit son boire. Et la cène finie elle print les demeurans, mettant devant elle pour viandes imperialles; la benoiste royne femme de si grand affection, de pitié, si comme dit Sévère, par bon droict à comparer à celle qui vint des fins de la terre oir la sapience de Salomon: car si foy est à conférer aux roynes pro quia, celle-là, c'est à sçavoir la royne de Saba, demanda oir le saige, c'este-cy non contente de l'oir, mérita de le servir.

Neantmoins Maxime procédant à sa conqueste, selon Yves de Chartres, laissa son fils Victor és Gaules: & selon Prosper, il le fist compaignon de son empire. Et Boccace dit qu'il le fist gouverneur des provinces de Gaule, & luy donna le nom, les atours & les armes imperiaux. Aussi dit Grégoire de Tours en son second livre, que Maxime commist à

Nennius & Quintinus, maîtres de la chevalerie, l'enfance de son fils Victor, & la deffence des païs, puis passa en Germanie, laquelle il print toute, & mit le siege de son empire à Treves, une cité qu'avoit fondée Theber le fils Ninus fuissant devant la face de sa marraître & la nomma de son nom.

Pendant ces choses, selon l'auteur du livre des faits d'Artur le Grand, les Gaulois irritoient Conan Meriadoch, & contrarioient la terre armoricane aux Bretons par batailles & occisions & ne se recordoient pas les misérables de la mort de leurs parens : mais sus marchans les charoignes de leurs frères qui n'estoient encore inhumez, convoitoient follement retourner à leurs fortunes & destinées. Contre lesquels alla Conan o son glaive accompagné de horrible puissance, qui résistant ausdits Gaulois par grand vertu refrena leurs assaux : car en deffendant les Bretons armoricains chassa lefdits Gaulois, & les perforça se contenter de labourer leurs terres, & des maisons qui leur estoient en paix demourées.

En après circuit Conan la région & disposa le pays d'Armorique, dont il divisa les champs & distribua les possessions à ses chevaliers selon leurs mérites. Si alla à la province jadis appelée Lenavie, qui après fut dite Leonie ; lequel nom elle tira de la cité des Légions, & edifia villes & chasteaux, lesquels il garnit de murs : mais tout premièrement construisit un noble chastel en la fin du peuple, que la langue britannique appelle Ploecom, jouxte le fleuve de Guillidon, lequel il entrerompt jusques à la moitié ; & est ce chastel encores de son nom appellé le chastel Meriadoch, auquel, si comme dit l'Histoire saint Goueznou, il fit sa première résidence. Puis après, selon ledit auteur du livre d'Artur, alla Conan à la forte & ancienne cité des Légions qui estoit environnée de mer, & avoit le port naturellement enclos dedans, lequel estoit de très belle station, & si estoit ladite cité peuplée de hommes belliqueux, de très noble & délectable circuit, & située jouxte terres fertiles. Laquelle cité des Légions fut en premier langage nommée Occismorensé, qui signifie hastive ; car pourtant que la mer illec fluctuë & court forment, l'appellent ceux du pays Mungul, qui sonne en Gaulois Gueule de mer. Et jette celle gueule en celle région par le sage conduit de nature trois bras, desquels l'un court à l'Anderneau, qui a le rivage montueux & dedans luy chet le fleuve

d'Illorne, environné de bois & de forest, habondant en saulmons, & là perd son nom : car l'eau douce dudit fleuve courant longuement par les champs tendant comme pèlerine à la grand mer afin d'estre inelée avec sa mère, se conjoint legièrement comme fille avec elle. Et après celle mixtion des eauës douces & amères elle n'est plus appellée Illorne. Et fut celle cité anciennement decorée d'une légion d'hommes armez, dont elle fut ainsi nommée Legionne; puis après elle fut appellée Brest sur Caprelle, & privée de l'honneur de son premier nom, & en partie aussi de son diocèse, qui encore est nommée Leonie.

De là en après encores, selon le dit auther du livre des faitcs d'Artur, retourna Conan à Rennes, & ce faisant s'arresta à voir le peuple de la région qu'on appelloit Abains; mais le pays estoit nommé Letavie. Si s'esmerveilla les eaües courants, les prez verdoyants, les champs fructifères, vergers courbez de pommes, les estangs par les vallées pleins de poissons, les claires fontaines, les bois & les forêts, & en brief tout ce qui se peut dire de beau, que possédoit celuy peuple des Albains, lequel seoit entre la ville Teudencle & le fleuve Doenna, au giron des terres delectables, & avoit leur ville garnie par les mains des artifices, peuplée d'habitans, resplandissante d'hommes, lesquels es jours dudit auther, si comme il dit, fleurissoient par si grande prudence & clarté, qu'on les pouvoit equipoller aux anciens philosophes & poëtes. Puis passa Conan outre, délaissant les bois d'Yone & alla à Montreleix en la terre de Lexiovense, à présent nommée Trecorense. Et quand il eut pacifié les discordes, visita Dinan, Nantes & Dol, reformant le pays sous aimable paix & par loy de peine fit cesser les tumultes contraires.

Et dit une briefve chronique des faits du dit Conan & des Bretons qui régnèrent après luy en Armorique, que après ce qu'il eut édifié le chastel Meriadoch, il fonda son principal palais en la cité de Nantes, vers le midy & la region australle & les parties fluviales & marines auquel lieu il fit sa demeure pour résister au[x] Gaulois, Celtes & Aquitains : lesquels oyants que Maxime estoit passé en Germanie, & dolents que les Bretons en langue & en mœurs estranges d'eux avoient occis leurs compagnons & occupoient leurs lieux, mesmement à la persuasion desdits Gaulois Armoricains expulsez qui s'en estoient fuis à eux, tourmentoient

Conan & les Bretons par cources & assauts. Aufquels il refifta vertueufement par fa puiffance felon Geffroy de Monemitenfe, qui dit auffi qu'après qu'il eut obtenu victoire, il voulut donner femmes à les chevaliers & à les populaires, afin que d'eux naquiffent héritiers qui poffédaffent celle terre perpétuellement. Et à ce qu'ils n'euffent aucune commixtion avec les Gaulois qui leur eftoient ennemis, il décréta que de l'ifle de Bretagne vinffent femmes qui a eux fuflent mariées. Et dit après que pour ce faire il adreffa fes meffages à Dionotus, le roy de Cornouaille, qui avoit fuccédé au royaume après Caradocus fon frère, afin qu'il preinf la cure d'icelle chofe.

Auffi dit ledit autheur du Livre des faits d'Arthur, que Conan après ce qu'il eut celles chofes difposées, il envoya par devers ledit Dionotus, auquel il efcrivit une épiftole en cefte manière : Conan Armorican, à toy Dionote pour présent par droit confervateur des Bretons, lefquels tu gouvernes & font en tes mains, je te mande falut, & te expose que la terre de la moindre Bretagne a air ferein, champs fructifères, grandes forests, eauës & poiffons, & eft pleine d'oileaux, de bestes sauvages & privées, & de très-agréables fuation, convenable aux laboureurs, aux veneurs, & aux volleurs; & fi [a] apte ftation a toutes manières de navire : car elle eft prefque toute ceinte & avironnée de la mer; ne n'y a deffaut maintenant fors de sexe feminin pour les nobles & pour les autres tourbes : pourquoi je te prie, très-cher Dionote, que tu me vueilles donner en alliance de sacré mariage ta chère fille Urfule, qui préfère en beauté les autres pucelles de Bretagne, a laquelle je defire eftre espoux & que tu pourvoyes d'autres femmes bretes décentes à noftre lignage : car nous refusons user des Gauloifes, pource qu'elles ignorent noftre couftume & noftre langage.

Celuy Dionotus, comme dit a esté, eftoit frère Corodocus, homme de grand noblefse, & avoit Maxime, quand il passa en Armorique, laiffé le royaume de Bretagne en fon gouvernement, lequel octroya à Conan fa demande, & affembla de plusieurs régions vierges prouvées de bonté, c'eft à fçavoir onze mille de noble lignage, & foixante mille autres de la basse gent du païs, qu'il commanda eftre mifes en plusieurs nefes : & premierement Urfule ornée de veftements d'or & de foye, & parée de

joyaux, de fermaux, de gemmes, & de saphirs, ainsi qu'il appartient à fille de roy, fut colloquée en une haute nef, au port de Trinovante a estre envoyée à Conan : car les artificiens Dionotus avoient assemblé le navire au fleuve de Thamise, lequel meslé avec les flux marins decourt par ladite cité. Et de ces pucelles, dit Geffroy de Monemitense, que comme en si grande multitude ce departement pleust à aucunes, il desplaisoit à plusieurs aussi, qui par plus grand affection aimoient leurs parents & le país de leur nativité. Et y en avoit moult qui préféreroient chasteté aux nopces, & qui mieux eussent aimé finir en quelque nation, que en celle manière exiger les richesses. Et certainement, ainsi qu'elles estoient diverses, elles eussent jugé diverses choses si elles eussent peu conduire leur désir à effet.

Après que toutes celles pucelles furent es nefs, si comme dit le dessus nommé autheur du Livre des faits d'Artur, les mariniers défanchrèrent les nefs & desployèrent les voiles aux vents. Si détindrent les vents les nefs legieres, & les mena Boreas qui est contraire à Auster, à Brest & à Legionense. Mais un merveilleux tourbillon d'autres vents contraires survint entre les autres nefs, tant que la mer murmuroit troublée, ne sçavant auquel elle obéist : car ils travailloient les élémens & dillacéroient voiles & cordes, empeschant de passer outre, & déviants le retourner. Adonc furent les vierges espouvantées du tumulte du ciel & de la mer, & s'escrièrent dépriants nostre Seigneur qu'il rompist les tempestes, prosternast le vent & donnast remède à leurs ruines ; mais il n'est nulle espérance en la mer, les masts n'apparoient point es ondes, ains touchoient les nefs à la terre, & monstroit l'Occéan ses arennes ; par lesquels orages furent plusieurs nefs froessées aux rochers, & les autres plongées en l'eauë. Toutefois fut Urfule la fille Dionatus avec sa noble compagnie par la violence du pluvieux Auster portée au fleuve du Rin.

Et dit la Légende de celles Vierges, qu'elles arrivèrent au port Tyella, & de la nagèrent à Colloigne, puis à Basle, où elles laissèrent leur navire, & allèrent par terre à Rome. Dit aussi ladite Légende, qu'elles trouvèrent à Basle plusieurs nobles hommes & femmes qui les conduirent à Rome, entre lesquels fut Panthulus, évesque de ladite cité de Basle, & Gerasine, reine de Sicile, sœur de l'évesque Macoisius, & de Darie mère de Urfule.

Car comme elle oïst la venue de sa cousine, elle délaissa le royaume en la main de son fils, & avec quatre filles qu'elle avoit nommées Babilie, Julianne, Victorie & Aurée, & un petit fils appellé Adrian, qui pour l'amour de ses sœurs se mist en ce veage, s'adjoignit aux vierges. A l'advènement desquelles, le pape Ciriaque fut grandement joyeux ; car il estoit Breton d'origine, & entre elles avoit plusieurs cousines, & les receut à souverain honneur ; puis après pour les suivre résigna le papat, pourquoy son nom fut effacé du cathalogue des évesques romains ; lequel Ciriaque avec celle multitude de vierges issant de la cité suivirent Vincent, prestre cardinal, & Jacques, qui longtemps avant s'estoit party de Bretagne dont il estoit né, & estoit allé en Antioche, où il avoit tenu l'archevesché sept ans ; lequel comme il eust visité le pape, & fut ja issu hors la cité, oyant l'advènement des vierges, retourna hastivement, & se fist compagnon de leur voye. Aussi firent Maurice, évesque de Leficanie, oncle de Babilie & de Julianne, Frotalius, évesque de Lucense, Sulpicius de Ravenne, Martullus un autre évesque de Grèce, sa niepce Constance, fille du roy Dorotheus, laquelle avoit voüé sa virginité perpétuellement à Notre seigneur. Toute laquelle compagnie cuidant retourner à Colloigne, la trouvèrent assiegée par les Huns, qui avec grand tumulte les assaillirent & occirent. Et comme ils venissent à Ursule, véant le prince de celle gent sa beauté, la voulut conforter de la mort de ses compagnes, offrant la prendre en mariage ; mais elle l'en refusa : pourquoy quand il se vit contemné d'elle il la tresperça d'un dart ; & ainsi consommèrent ces vierges leur véage.

Et dit Geffroy de Monemitense qu'elles furent ainsi occises par l'exercite de Ganinus roy des Huns, & de Melga roy des Pictes, que Valentinian avoit envoyez en Germanie afin de molester ceux qui favorisoient Maxime. Semblablement, dit l'autheur du livre des faits d'Artur, qu'elles furent occises par les dessusdits : & dit aussi ce qui ensuit ci-après d'elle[s], c'est à sçavoir que pource qu'elles ne vouloient se assentir à la volonté des tyrans qui les vouloient corrompre elles furent toutes mises à l'espee & deservirent les coronnes de palme. Car Notre Seigneur qui est amateur de virginité, délaissant leurs corps à Melge, embrassa leurs âmes qui régnent avec luy au ciel empirée. Ce sont les onze mille

Vierges, lesquelles celuy souverain espoux aima mieux conjoindre à luy seul, qu'elles fussent mariées à plusieurs, car virginité plaist à Dieu sur toutes choses; pource permist-il qu'elles fussent occises de glaives & plongées au vozaige des eaux.

Mais quelle cause le meut à ce faire, comme il eust prédit à nos premiers pères conjoint par alliance sociale : Croissez & multipliez, & remplissez la terre, ordonnant la société de mariage dès la première origine des choses, afin qu'au monde la génération durast jusques à ce qu'il y establîst fin, je croy qu'il fist ce statut convoitant réparer la ruine Angélique avant que la coulpe charnelle de la gent agarenne maculast le sexe féminin en ostant la fleur de virginité avec l'honneur de la resplendissante auréole. Toutefois y sont autres causes assignées, c'est que celuy Dieu tout puissant autheur de paix regardant les continuels tumultes des Bretons & des Gaulois, & souventes fois les ruines de chacune partie, leurs cruelles batailles sans repos, & périr les âmes de plusieurs par tencions & par haines, eut compassion d'eux, confirmant en après prudemment l'un & l'autre peuple par le lien d'agréables mariages, moyennant lequel fut fait paix & union entr'eux, & y fera amour & dilection à tousjours.

En ceste manière rapportent ces deux dessus nommés autheurs l'histoire de ces onze mille Vierges, néanmoins que leur légende contienne qu'elles partirent de Bretagne pour autre cause, si comme il est dit dedans; & aussi que ce fut par avant ce temps, c'est à sçavoir dès l'an de Notre Seigneur 237. De laquelle chose dit Jacques de Vorage en sa compilation de la Légende des Saints qu'on nomme l'Histoire Lombardique, que leur dite légende ne s'accorde point, & que la raison du temps ne le peut soutenir pour les causes qu'il y nomme : outre lesquelles y en a d'autres. C'est qu'il n'estoit encore nulle Angleterre, ainsi qu'il sera veu cy-après. Aussi dit Sigebert que leur passion fut au second an de l'Empereur Marcian, qui estoit de l'Incarnation 453, qui fut longtemps depuis. Et ainsi diffèrent les Autheurs touchant ses Vierges. Toutefois est-il mieux accroire qu'elles souffrirent au temps dudit Conan, & que celle multitude fut assemblée pour la raison desdits mariages, que pour nulle autre chose.

Par le cas desdites Vierges ainsi occises & submergées, fut Conan

empêché de peupler entièrement son royaume armoricain des femmes de Bretagne. Car combien qu'il en renvoyast quérir d'autres, il n'en peut avoir en si grand nombre, selon aucuns auteurs, qui dient aussi que les Bretons habitans près les rives de la mer Occéane en la partie d'Occident en demandèrent, & leur en fut renvoyé; parquoy leur langage naturel, que communément les mères apprennent à leurs enfans, a esté jusques icy entr'eux continué : donc vulgairement ils sont dits Bretonnans. Et des autres situez vers Orient, lesquels prindrent des femmes gauloises en leurs mariages, sont dits les Bretons Gaulois par raison de leur mère & de leur langue. Toutefois appert-il que le langage britannique a eu jadis cours par toute la région jusques à ses termes dessus divisez : car plusieurs des noms des choses, si comme bois, forests, fontaines, rivières, lieux, villes, villages & territoires, en sont jusques icy desnommez.

Et dit Geffroy de Monemitenfe, que ces deux tyrans Ganinus & Melga après l'occision des Vierges, pource qu'ils entendirent que Maxime & Conan avoient vidée l'isle de Bretagne de chevaliers, associèrent à eux ceux des isles collatérales, & par devers Albanie, l'affaillirent. Si occirent le peuple qui n'avoit recteur ni deffenseur : car Dionotus estoit mort qui les avoit gouvernez. A l'encontre desquels envoya Maxime l'un de ses Ducs appellé Gracian avec deux légions, qui les chassa jusques en Hibernie. Mais peu de temps après, c'est à sçavoir en l'an de Notre Seigneur 390, Maxime, selon Prosper & Sigebert, fut occis par Théodose en Aquillée, laquelle chose advint par la desloyauté de Valentinian qui l'allia audit Théodose contre les promesses qu'il avoit jurées à Maxime. Et selon Geffroy, les chevaliers bretons de son exercite qui peurent échapper vindrent à leurs compagnons en Armorique. Aussi le dit l'auteur du Livre des faits d'Artur, qu'ils y furent joyeusement receus, & y demeurèrent : & de là en après fut entr'eux une volonté & un amour fraternelle.

Et la manière de la mort de Maxime rapporte assez Vincent au premier chapitre du 17 livre. Et en dit Antoine de Fleurence, que Théodose fut meü de faire bataille civile contre Maxime pour les deux frères Augustes, afin qu'il procurast la vengeance de l'occis & la restitution du débouté, & qu'il estoit plus grand par foy seulement : car en tout appareil de bataille il estoit moindre que Maxime. Toutefois avec toutes les



forces d'Orient il vint à Rome : & Maxime estoit en Aquillée qui attendoit avoir victoire de luy. Mais comme le duc Andragasius, qui gouvernoit le fait de la bataille avec multitude de chevaliers, eut garnies les entrées des Alpes & des fleuves contre Théodose, il les défempara de son bon gré, cuidant le rencontrer sur mer. Et Théodose se hastia qui print le chemin par terre : si entra és Alpes qu'il trouva vuides, puis vint en Aquillée où estoit Maxime avec petite compagnie, qui par la seule terreur de son nom exigeoit les tributs des grands gens de Germanie, lequel il print & occist. Et adonc procéda ledit Théodose contre Victor le fils Maxime encores imperant és Gaules, & vainquit dès la première bataille ; & dit Vincent, que Victor fut tué par Arbogastus, duc de Valentinian. Toutes lesquelles choses cédèrent au detrimement des Bretons, tant Armoricaïns que Insulaires. Car ces deux empereurs morts, les Gaulois prochains dedit Bretons Armoricaïns prindrent espérance de les débouter & chasser, & par plusieurs fois les assaillirent. Contre lesquels le roy Conan deffendit son royaume, & par la vertu des chevaliers demourez des exercites Maxime & Victor, les vainquit & rebouta. Et en l'isle, Gracian que Maxime y avoit transmis, print le diadème, & se promeut luy mesme en roy. Mais il excita contre luy par sa tyrannie les populaires qui l'assaillirent & occirent. Et après sa mort, selon Paulus, les chevaliers qui estoient en l'exercite esleurent l'un d'eux appelé Constantin en son lieu, pour l'espérance de son nom seulement. Mais quand il fut passé en Gaule où il régna, les ennemis retournèrent d'Hibernie en l'isle accompagnez des Escors, des Norvègues & des Daces, & la gastèrent de l'une mer jusques à l'autre, selon Geffroy. Et dit Paulus, que les Bretons ne pouvans souffrir leurs assauts demandèrent aide aux Romains, ausquels l'empereur Honorius envoya une légion de chevaliers qui occirent grand multitude de barbares, & chassa les autres des fins de l'isle de Bretagne.

Le chapitre IV de la deuxième rédaction (règne de Grallon) correspond aux chapitres IV et V de la première rédaction, mais les deux versions diffèrent assez sensiblement comme style : voici donc le texte intégral de la seconde.

Après les choses contenues au dernier précédent chapitre ainsi advenues, mourut Conan Meriadoch premier roy de Bretagne Armoricaïne &

fut ensepulturé en la cité royale de Legionense auquel adonc succéda Grallons par avant duc de la province de Cornouaille, & fut roy en son lieu. Duquel rapporte l'histoire S. Ronan qui jadis passant la mer avecques le dessusdit Conan Meriadoch vint en Armorique & résida premièrement en Legionense, puis après en Cornouaille en la grande torêt de Memet. Et dit que celui Grallons qui au temps dudit Ronan tenoit la monarchie des Bretons, de son plein gré volontiers ouïoit ses prédications & qu'il parloit très ententivement avecques les religieux & dévots hommes : dit aussi qu'il aima persévéramment droicteure & vérité & qu'il estoit très débonnaire auditeur des pupilles & des veufves, support des oppressez, donnant aux indigens leurs nécessitez, indéfaillant opérateur de bonnes œuvres, colonne des Eglises, & sans doute très bon chrétien. Et comme l'adversaire de humaine nature cogneust par son astuce que celui roy Grallons tousjours profitoit pour la doctrine Ronan, il pensa estaindre sa renommée ja ventillée par les provinces : & les fist accuser par une femme appelée Keban, de lui avoir ravy sa fille. Mais la fraude Keban fut appertement cognue en la présence du roy, & la fille par saint Ronan ressuscitée de mort, laquelle par le péché de la mère estoit estainte.

Aussi eut Grallons familier le benoist Corentin, en la légende duquel il est contenu qu'un jour comme Grallons fust travaillé par le labeur de la chasse & par nécessité contraint se divertir & loger à Ploemodiern, un lieu ou Corentin se tenoit solitaire : ledit Corentin qui autre chose n'avoit à présenter au roy trancha une porcion d'un poisson qu'il nourrissoit en la fontaine, laquelle porcion cuite superabonda tellement que le roy & toute sa famille en furent refectionnez. Et quand le roy cogneust cest admirable fait, & vit le poisson sain & entier nageant par la fontaine, il honora plus chèrement saint Corentin, & luy donna son palais en sa salle royale nommée Kemper, avecques les bois & la terre d'environ, auquel lieu Corentin mit le siège épiscopal des Corisopitenses, car peu après il fut consacré leur évesque par saint Martin, & leur grande cité de Ys, située près la grand mer, si comme on dit, fut en celui temps pour les péchez des habitans submergée par les eaues issants de celle mer qui trespasèrent leurs termes; laquelle submersion le roy Grallons qui lors estoit en celle cité, eschappa miraculeusement c'est à scavoir par le mérite

de saint Guingalreus, duquel il est touché cy après. Et dit l'on que encores en appièrent ses vestiges sus la rive de celle mer qui de l'ancien nom de la cité est jusques à maintenant appellé Ys.

Et de celui saint homme Guingalreus qui sauva Grallons dudit péril est trouvé es Chronicques & Légendes d'une très ancienne abbaye appellée Landevenec située en Cornouaille, que un noble homme nommé Fracanus, cousin de Cathonus, l'un des roys de l'isle de Bretagne, homme selon le siècle très-renommé, vint en ceste Armoricque, ainsi que les autres Bretons de ladite isle avecques deux enfans gêmeaux appellez Guéthenoc & Jacques & leur mère qui estoit furnommée Blanche Trimamme, pour ce qu'elle avoit trois mammelles selon le nombre de ses enfans, car lesdits Guéthenoc & Jacques avoient une sœur germaine qui n'est pas mise au calcule ne au nombre desdits enfans, parce que plusieurs autheurs n'ont pas de coustume asseoir en leurs escripts le catalogue des femmes. Si appliqua celuy Fracanus avecques sa famille à un port appellé Brachet, & perlustrant & encherchant la terre armoricane, trouva un grand fonds & ample territoire, de toutes parts environné de buissons & de forests, lequel fut lors [par] ledit Fracanus son inventeur appellé Goetlo, par l'inondation d'un fleuve qui là decourt, lequel est proprement appellé Sang en gaulois & en breton Goet, & signifie Goetlo lieu de sang, lequel celui Fracanus habita, & là lui naquit le dessusdit nommé Guingalreus, & qui fut homme de très merueilleuse abstinence, & de très sainte & prouvée vie.

Et dit ladite histoire, que entre ces choses la renommée de luy volante par la région vint au roy Grallons; qui tenoit lors le sceptre de la partie occidentale de Gaulle, & luy estoit celuy grand royaume soumis, & si estoit modérateur des Corifopitenses : pourquoy il fut convoiteux de le voir, & vint craintif & enclin l'adorer, demandant quels dons il vouloit de luy, & qu'il avoit grand abondance de chasteaux; & puissance de choses; grand espace de terres, & abondance d'or & d'argent, de vestemens, & d'autres dons : lesquels quand il les luy auroit baillez luy demeureroient francs & quittes, car nul n'a pouvoir de noüer les dons du prince. Toutes lesquelles choses ledit saint homme Guingalreus refusa, & levant le roy par la dextre luy fist un sermon d'humilité, l'exhortant

fuir les richesses & les pompes du siècle variable. Par lequel sermon il fut de là en après plus débonnaire, & fist droict & justice en son royaume : jusques à tant qu'il contemna les lubricitez de ce monde fluctuant, & monta au ciel. Toutefois conferma Grallons à Guingalreus les terres que un noble homme de grand puissance appellé Riocus luy donna à fonder un hermitage, & depuis les amplia de grandes possessions. Et aussi en fonda un autre en Alethense, où Jacques frère dudit Guingalrus mena une vie solitaire, selon qu'il est trouvé es escrits de celle Eglise. Et depuis ont esté ces deux hermitages erigez en abbayes de l'Ordre de saint Benoit, dont celle qui est située en Cornouaille, comme dit a esté, est appellée Landevenec, & l'autre l'Alethense saint Jacut, du nom dudit Jacques qui premierement l'habita.

Ainsi vacca & fut entendant celuy roy à servir Dieu, & à honorer l'Eglise, & doter ses ministres, parce que en ses jours il eut paix avec les Gaulois. Et aussi en son temps s'entretindrent concordablement en union la grant Bretagne & la Bretagne armoricane, comme la mère & la fille. Mais neantmoins qu'il régna saintement, si fut-il preux & vaillant aux armes, & deffendit vertueusement son royaume contre ceux qui l'affailirent. De quoy rapporte ladite Chronique de Landevenec, qu'il s'enrichit des despouilles qu'il osta aux Normans : non pas à ceux de Neustrie, car ils n'estoient pas encore ainsi nommez : mais aux pirates de Norvègue, qui par mer vindrent descendre en Armorique. Car selon celle Chronique, il prosterna celle gent barbare, puissante, & ennemie, & occist & dérança cinq ducs de leur gent avecques leurs compagnies es rivages du fleuve de Loire.

Le chapitre V est consacré au règne du fabuleux roi de Bretagne Salomon I. Mais au lieu de quelques lignes que lui consacre le chapitre VI de la première rédaction, le règne de Salomon occupe ici plusieurs pages. C'est que le Baud s'est avisé cette fois de placer sous le règne de Salomon I la translation du corps de saint Mathieu en Bretagne, qu'il rapportait dans sa première rédaction au règne de Salomon III, lui consacrant les chapitres LXIV, LXV et LXX du Livre III. Le chapitre V de la seconde rédaction débute donc ainsi :

En la manière dessusdite rapportent les histoires de ces trois saints religieux & dévots hommes & les légendes de plusieurs autres saints

qui fleurirent en celuy temps les faits du roy Grallons de Bretagne armoricane, lequel après ce qu'il eût par long temps régy celuy royaume trespassa de ce siècle & fut ensevely à Landevenec qu'il fonda & dota selon les escrits de celle église, en laquelle encore apparest sa sépulture. Et adonc régna audit royaume armorican Salomon le premier de ce nom qui fut le tiers roy des Bretons d'Armoricque après Conan Mériadoch. Et fut aussi celuy roi Salomon de saincte & approuvée vie, selon la chronique des rois bretons armoricains. Duquel roy Salomon rapporte le vénérable Paulinus évesque de Legionense en l'histoire de la Translation du corps de Monseigneur sainct Mathieu, apostre & évangéliste qui en son temps fut rapporté du Caire en Bretagne, & dit que celuy Salomon eut à femme la fille de Flavus, patrice des Romains, dont il est à noter que celuy Flavus, selon Mathieu Palmier en sa Chronicque obtenoit la dignité de consulat, qui est la première après l'impériale, avec Varro son compagnon en l'an de N. S. 419, qui estoit le 19 an après que l'empereur Honorius, fils du premier Théodose, eut associé Théodose le jeune son neveu, fils d'Archadius son frère aussi empereur, à régner avecques luy. Et fit aussi, selon ledit Paulinus, ce roy Salomon de Bretagne alliance avecques l'empereur Valentinian César, qui fut semblablement neveu d'Honorius, fils de Placidie sa sœur & de Constancius consul romain, lequel Valentinian César fut créé empereur par le jeune Théodose trois ans après la mort d'Honorius leur oncle & envoyé impérer à Rome avecques Placidia sa mère, où ils régnèrent vingt-quatre ans.

Le Baud raconte ensuite la translation du corps de saint Mathieu en Bretagne, puis il parle du second envoi et du second retrait des garnisons romaines de l'île de Bretagne ; après quoi il écrit ceci :

Longuement régna le dessus nommé roy Salomon en Bretagne Armoricane ; mais après y survint une commotion populaire, & s'eslevèrent les Légionenses contre luy, qui le poursuivirent en l'église où ils l'occirent.

Le Baud raconte ensuite comment les Italiens vengèrent la mort de Salomon, et conclut ainsi :

Ainsi rapporte le dessus nommé Paulinus évesque la mort de ce roy

Salomon, que l'on croit avoir esté enſepulturé à Legionenſe où il fut occis, ainſi qu'il a esté dit deſſus, lequel Paulinus fut homme moult religieux, & après la deſtruction de ladite cité de Legionenſe fut le premier qui dévotement gouverna celuy ſiége, & dit auſſi en celle hiſtoire que le corps ſainct Mathieu fut emporté par les Lucains : dont dit le benoiſt Hero[n] yme és Chronicques qu'il fiſt des temps des apoſtres qu'il repoſe és monts des Parthois, qui par conſinité ſont prochains des Briſians & deſdits Lucans. Et à conſermer l'hiſtoire dudit Paulinus eveſque dient l'auteur du Livre des faits d'Artur & la Légende Sainct Goueznou que le corps dudit ſainct Mathieu, lequel ils creoient eſtre à Salerne, fut longuement gardé en la cité de Legionenſe ; mais que après elle le perdit pour ſes péchez & luy fut fortrai par manière ſiniſtre.

Le chapitre VI de la ſeconde rédaction, conſacré au règne d'Audroan, débute ainſi :

Après la mort de Salomon, tiers roy de Bretagne Armoricane, demeurèrent deux frères du lignage royal, leſquels touteſſois l'hiſtoire ne rapporte pas eſtre enfans dudit roy Salomon, mais auſſi ne dit-elle pas qu'ils ne le fuſſent. Deſquels Audroan l'aiſné, après ce que les tumultes des guerres & des batailles deſſusdites furent appaiſées & que la gent d'Italie eut vuïdé la région & ſ'en fuſt retournée, print le ſceptre royal d'Armorique & régît & gouverna le peuple qu'il deſſendit des aſſauts des Gaulois, car ſouventeſſois ils luy coururent fuſ, & il leur réſiſta par pluſieurs batailles.

Et au temps de ce roy Audroan furent derechef les Bretons de l'iſle moult travaillees ; car, comme il a eſté dit devant, incontinent que les Romains en départoient, les ennemis retournoient qui y faiſoient plus grand déſolation. Pourquoy, ſelon Geffroy de Monemitenſe, ils envoyèrent derechef à Rome à Agnicien, homme de la puissance romaine (lequel ſelon Hugues de Fleurigné & Vincent de Beauvais y fut après ordonné patrice) demander aide, mais ils en furent refuſez. Et dient Sigebert & le deſſusnommé Vincent que pourtant que les Romains ne pouvoient faire aide aux Bretons, les dits Bretons ſe ſouſtrairent de leur ſeigneurie. Et Strabo dit que les dits Romains véants qu'ils deſpendoient plus à les deſſendre qu'ils ne profitoient à les retenir, les abandonnèrent.

Le Baud raconte alors le voyage de Guethelin « en la moindre Bretagne, qui lors estoit appellée Armorique ou Letavie, combien que selon les légendes de saint Goueznou, saint Golvin & autres, Letavie estoit seulement la province de Leonie, » et son arrivée près du roi breton.

Et dit l'acteur du livre des faits d'Artur qu'Audroan estoit lors en un notable chastel situé en une vallée de la région de Trecorente que l'on nomme Herile, lequel chastel le vulgal appelle encore du nom d'iceluy roy Chastel Audroan. Et dit semblablement que en celle région y a un lieu aussi comme party en deux par les ondes de deux fleuves qui légèrement y décourrent du haut, c'est à sçavoir Leins & Trieu, car Leins qui le circuit d'une part estrive là à précéder le Trieu & entrer le premier en la mer, mais Trieu qui est le plus grand, venant de Guingamp haste son cours, & délaissant la ville que ceux du pais appellent Pont-trieu, passe impétueusement de l'autre part outre & se joint à Leins & illecques assemblement entrent en la mer qui les concorde & appaise, pour laquelle assemblée est le dit lieu dit *le nés de deux caues*, & en ce lieu, que les habitans en leur langue appellent Frinaudour, y a un autre chastel moult ancien.

Le reste du chapitre VI est consacré au récit des victoires de Constantin dans l'île de Bretagne (chap. VI-VII de la première rédaction).

Le chapitre VII de la deuxième rédaction correspond aux chapitres VIII-XVIII de la première et débute ainsi (p. 53) :

« Environ l'espace de neuf ans après que Constantin eut chassé & débouté les ennemis de l'île de Bretagne & qu'il en fut couronné roy, mourut Audroan son frère roy de Bretagne Armoricane, & luy succéda Budicius son fils, selon la teneur des chronicques des roys armoricains, lequel ensuivit en proesse ledit Audroan [son] père, car il deffendit vertueusement son pais & son peuple à l'encontre des assauts de ses ennemis. »

Le Baud raconte ensuite la mort de Constantin et de Constant :

« Aussi, dit l'acteur du livre des faits d'Artur, que comme ces deux nobles frères Aurélie & Uter fussent encores enfans & de âge non conve-

nable au régime du royaume & leurs amis déboutaffent les fortunes, ils furent amenez à Budicius au pais d'Armorique, qui les fist instruire és faits de batailles & jeux des armes & de courir chevaux és luttés des palestres & tout autre genre de exercitations. » A propos de Woltiger il cite Sigebert qui dit « que comme les Bretons fussent travaillez par les Pictes, par le conseil Woltiger ils invitèrent la gent anglefche des fins de Saxonie & les firent leurs deffenseurs contre leurs ennemis. »

A propos de la construction du château de la Courroie par Engiste, il cite non seulement Gaufroï de Monmouth, mais encore l'acteur du livre des faits d'Artur et Vincent de Beauvais (livre 20, chapitre 3). Il emprunte à ce dernier auteur (livre 20, chapitre 30), le passage où il dit, à propos des prophéties relatives à Artur et à saint Samson : « Que Merlin profecia cestes choses & moult d'autres qui à peine purent estre entendues jusques à ce qu'elles commencent à apparoir, car l'esprit de Dieu parle & dit ses mystères par qui il luy plaist, si comme par Sibile, Balaam & autres. » Le récit de la mort de Woltiger est emprunté à la fois à Gaufroï de Monmouth & au livre des faits d'Artur. Enfin le chapitre se termine par les lignes suivantes :

Et pendant que lesdites choses dessus touchées advindrent, mesmement longtemps après, tint Budicius son royaume armoricain en paix : c'est à sçavoir jusques vers la fin, que Actilla roy des Huns usant de l'aide Walameris roy des Ostrogothes, de Ardaricus roy des Gepidiens, & de maints autres peuples Acquilonaires, issit de Pannonie, & assaillit l'empire d'Occident avecques cinq cens mil hommes armez qui gastèrent les provinces, & entre autres Bretagne Armoricane. Car, comme dit Sigebert, ces peuples premièrement entrans par toutes les Gaules, nulle cité, nul chasteau, ne nulle ville, ne pût estre deffendue de leur fureur. Mais ainsi qu'ils assiégeoient la cité d'Orléans vint Etius patrice des Romains à l'aide des Gaulois, lequel appella en son aide Theodoric roy des Wisigothes, Meroneus roy des François, & multitude d'autres nations; entre lesquels, selon Paulus, furent les Armoricains & fist bataille contre Actilla es champs Cathalamite, laquelle dura jusques à la nuict, & y moururent cent quatre-vingt mil hommes, & entre autres Theodorich roy des Wisigothes. Et combien que en ceste bataille, qui fut en l'an de Notre Seigneur 453 Etius surmontast Actilla, si ne l'effaçait pas du tout : mais



le répara ledit Actilla en espérance de retourner quand il auroit refait son exercite.

Le chapitre VIII de la deuxième rédaction, correspondant aux chapitres XVIII-XXXI de la première, débute (p. 56) par un emprunt à l'acteur du livre des faits d'Artur, lequel dit que :

Budicius engendra Hoël le très noble roy des Armoricains de ladite Anne, fœur d'Artur, laquelle Uterpendragon son père roy de l'isle avoit conjointe par mariage audit Budicius, luy donnant par dot une duché que l'on appelle Richemont, située en ladite isle de Bretagne.

Et de ce Hoël qui succéda audit Budicius son père après sa mort dit la Chronique des roys de la Bretagne Armoricane qu'il fust preux & vaillant aux armes, pourveu en conseil, bénin & dévot vers Dieu & l'Eglise, large en ses dons, principalement aux chevaliers & autres preux hommes, grand distributeur de ses conquestes & es batailles moult approuvé.

Vincent de Beauvais (livre 21, chapitres 49 et 50) est cité à propos de la bataille de Verrolaine et de la fin du règne d'Uter. Le livre des faits d'Artur est cité concurremment avec Gaufroi à propos du récit des campagnes d'Artur dans l'île de Bretagne; puis, après avoir emprunté à Gaufroi le récit du siège et de la prise de Paris, le Baud ajoute :

Dont dit le Livre des faits d'Artur qu'après que fortune lui eust donné triomphes il transmist le fort Hoël son neveu combatre les ducs qui tenoient Aquitaine, lequel Hoël roy d'Armorique entra en la terre Guitard Comte de Poictevins, voisins du ravissant fleuve de Garonne, & amena soubz le joug des Bretons ceux de la Rochelle, de Blaye, les Gascons, c'est à entendre ceux qui possèdent les lieux que les Gascons habitent à present, jusques en Navarre, ceux aussi de Narbonne, & les Thouloufains, jusques à Montpellier, lesquels tous il contraignit vaincus à prendre l'alliance des Bretons. Et Artur subjugua les Belges habitans la partie borealle de Gaule, les Allobroques, les Lingonenses, & les Flamans.

Le Baud cite également le passage où Gaufrroi de Monmouth raconte l'expédition de Hoël en Aquitaine, puis il écrit :

Quand toute Gaule fut conquise, Artur confirma l'estat du pais & tint à Paris court plénière où furent tous les roys des isles qu'il avoit submises, les ducs de Bretagne, les barons de Flandres & de Bourgogne & les princes d'Aquitaine, & ordonna les comtez par citez sous les seigneuries des évêques, & après distribua de ses conquestes, & donna à Oldon Flandres, à Beduerus Neuftrie, à Kayus Anjou & Touraine, à Golfer Poictou & Berry, puis au printemps s'en retourna en l'isle.

Puis vient le récit de la guerre d'Artur contre les Romains. On se bat près de Langres. « Et là mourut le comte de Tréguer avec bien deux mil Armoricaïns. Mais Hoël, selon l'auteur du Livre d'Artur, portant tristement la désolation de ses compagnons perdus, se jetta entre les tourbes ; lequel les Leonenses, les Corisopitenses & les Venetenses ensuivirent par grand célérité. »

La révolte de Modred ayant rappelé Artur dans ses États, le Baud, d'après l'acteur du Livre des faits dudit Artur, dit « qu'il commist le pais à Hoël afin que s'il pouvoit il reformast les Gaules & qu'il les gardast sous le lien de paix amiable : luy remonstrant combien c'estoit tristement qu'il luy estoit expédient se repatrier ».

Enfin, après le récit de la mort d'Artur, il termine ainsi le chapitre :

Lesquelles choses d'Artur rapporte en brief Vincent au 75. Chapitre du 22. livre, où il dit que celui roy Artur, selon la divination Merlin, eut telle issue, que nul ne sçait certainement comme il mourut. Et dient les dessusdits historiographes, que ce fut en l'an de Nostre Seigneur 542. Ce qui ne se peut accorder avecques ce qu'eux mesmes rapportent, qui disent lesdites choses estre advenueës au temps de l'empereur Léon : car ledit Léon commença régner, selon Sigebert, dès l'an 458, & mourut l'an 473. Et ainsi ne régna que 16. ans. Et luy succédèrent Zenon qui régna 19. ans, Anastase qui régna 25 ans, Justin le vieil dix ans : & Justinian 38 ans. Et estoit celui an 542. qu'ils dient avoir esté la fin d'Artur le 15. an de l'Empire dudit Justinian. Parquoy sembleroit mieux la mort d'Artur avoir esté dès l'an 472. Mesmement que trois ans après celui temps, c'est à sçavoir l'an 475, les François vindrent es Gaules pour les habiter, selon ledit acteur Sigebert, qui dit après qu'en l'an 489 Clodoneus leur roy, fils Hilderic, transporta au droict des François tout ce qui estoit

es Gaules sous le droit des Romains. Et que l'an 514, le royaume des François par tous lesdits lieux de Gaule dilaté & légitimement pacifié & confirmé mourut ledit roy Clovis; & Lothaire son fils partit le royaume avecques ses frères Theodorich, Clodomire, & Childebart, & régna Lothaire cinquante ans. Aussi dit ledit Sigebert, que dès l'an quatre cens quatre-vingt & onze, les Bretons insulaires ne pouvans porter la vertu des Anglois se donnèrent comme vaincus en leur droit & en leur nom. Et est à croire que ce deffaut premièrement advint par le vice de celuy qui escrivit l'exemplaire du livre de Geffroy de Monemitenfe, lequel ceux qui ont escrit après, ont enluyv, sans avoir esgard & considération au temps.

Comme dit a esté selon ledit Geffroy, Artur, quand il retourna en l'isle, laissa Hoël son neveu roy des Bretons Armoriciens, afin d'entretenir les Gaules, & pacifier celles parties. Mais celuy roy Hoël combien que vertueusement il s'efforçast les tenir n'en jouït pas longuement : car les Gaulois qui entendirent l'infortune d'Artur commencèrent à machiner rebellions contre Hoël, & se retournèrent aux Romains. Et d'autre part, comme dit est, les François qui ja par deux fois en avoient esté reboutez, l'une par Etius patrice romain qui avoit submis les Bourgoignons, l'autre & la première par Nennius & Quintinus ducs de Maxime, & gouverneurs de Victor fils dudit Maxime, qui leur firent repasser le Rin, si comme dit Grégoire de Tours en son second livre, selon Sigebert, retournèrent en l'an quatre cens soixante & quinze; non pas si comme il dit, pour les gaster, mais afin qu'ils leur fussent habitation perpétuelle. Et ainsi qu'il a esté dit au premier chapitre, en occupèrent partie, & acquit Hildéric leur roy Paris, & tout le país à l'environ jusques à Orléans, qu'il print en l'an de Nostre Seigneur 477. Et les Goths ausquels l'Empereur Honnoré ja pieça avoit donné Aquitaine, dont ils s'estoient partis & entrez en Espagne contre les Senes que Theodorich leur roy avoit vaincus & avoit destruit leur royaume, & estendu le sien jusques là; & qui aussi sous Coricus qui régna après Theodorich avoient prins Arle, Marseille, retournèrent semblablement lors à Thoulouse, où ils avoient mis leur siège : & les Gouverneurs de Hoël roy des Bretons Armoriciens, deboutez d'Aquitaine reprindrent la terre; & selon Grégoire de Tours au second livre de ses Chronicques, chassèrent iceux Goths les Bretons du territoire de

Berry, & de la cité de Bourges qu'ils tenoient, & en fut occis grand multitude à la ville de Dol; non pas à Dol cité métropolle des Bretons : mais une autre ville semblablement appellée Dol située audit païs de Berry que l'on appelle à présent Chasteau-Roux de Dol. Semblablement survint par mer en celuy temps en Bretagne Armoricane grande multitude desdits Goths & de Saxons qui prindrent terre en Legionense, desquels Saxons estoit chef & conducteur un duc appellé Audoacrius, contre lequel le roy Hoël fist bataille, & par l'aide des chevaliers Bretons insulains demourez des exercites du roy Artur, lesquels deboutez des Gaules par les Romains, les François & les Goths s'estoient joints aux Armoricains, le chassa des rives de Legionenses. Si nagea Audoacrius costoyant Armorique, tant qu'il entra au fleuve de Loire, & voulut assiéger Nantes. Mais adonc se trait Hoël celle part avecques son exercite qui la deffendit. Et quand Audoacrius vit qu'il ne la peut prendre, il monta contre-mont ledit fleuve de Loire, tant qu'il entra en celuy de Mayenne, & assiégea Angers, & les autres citez d'entour. Et denote Sigebert, l'assiégement de ladite cité d'Angers avoit esté fait par ledit Audoacrius & ses Saxons en l'an de Nostre Seigneur 480. Et que en celuy an ils dégastèrent le territoire d'Anjou; & l'an ensuivant Audoacrius print Angers, & les autres citez d'entour, desquelles il print hostages. Puis après Hilderic roy des François vint à ladite cité d'Angers qu'il embrafa, & occist Paulus qui en estoit comte de par les Romains. Mais après firent luy & Audoacrius alliance ensemble & subjuguerent les Allemans.

Et ceste prinse d'Angers par Audoacrius roy des Saxons & par Hilderic roy des François, & l'alliance d'entr'eux, rapporte le dessus-nommé Grégoire de Tours au second livre de ses Chronicques. Si demoura par celle alliance à Audoacrius la cité & le territoire d'Angers, dont il fut comte; & y succéda après luy long-temps sa génération, laquelle depuis vint à régner sur les François, si comme es histoires d'eux est contenu.

Le chapitre IX, consacré aux règnes du fabuleux roi Hoël II & de Riwallus de Domnonée, correspond au début des chapitres XXXI et XXXII et aux chapitres XLI et XLII. Il commence ainsi (p. 63) :

Environ le temps dessusdit, c'est à sçavoir vers l'an 484, qui estoit le

douzième après la mort du preux roy Artur, à prendre sa mort audit an 472, laquelle chose, comme dit est, se peut mieux accorder avecques les autres histoires d'iceluy temps qu'autrement, mourut aussi Hoël le roy de Bretagne Armorique son neveu, lequel, selon les chroniques des rois d'Armorique, les Bretons pour sa magnificence ou pour différence des autres rois de ce nom qui furent après luy surnommèrent Grand. Et luy succéda son fils, semblablement appelé Hoël, au nom & au royaume, mais non pas à ses vertus ou à ses mœurs, car, comme rapporte ladite chronique d'Armorique, il ne valut pas son père pour plusieurs vices esquels il estoit enlacé. Et après qu'il eut régné aucun espace de temps, la gent de Frize, une province de la basse Germanie située sur le rivage de l'Océan, entendans la mort dudit Hoël le Grand & la foiblesse de l'autre Hoël son héritier, vindrent par navire en ladite Bretagne Armorique, où ils occupèrent Domnonense, & submirent à eux les habitans qu'ils oppressèrent parce qu'ils ne furent point deffendus. Si tindrent longuement les Frizons celle région, laquelle ils dégastèrent & destruirent car Hoël le roy d'Armorique ne leur résistoit aucunement : mais en après ils furent expulsez & deboutez. De quoy dit Ingomarus, prestre, au commencement de l'histoire saint Judichaël roy de Domnonense qui paravant que 509 ans fussent passez les Frisons habitoient Letavie, c'est à sçavoir Leonense qui jadis fut ainsi appelée Letavie, comme il a esté dit devant, combien qu'aucuns acteurs, mesmement Geffroy de Monemitense, prennent Letavie pour toute Armorique.

Après avoir raconté en quelques lignes l'histoire de Corsoldus, le Baud reprend (p. 64) :

Si demoura Letavie par long-temps déserte des Bretons, & y habitoient les Frizons qui y estoient demourez des exercites Corfoldus, car le roy Hoël dessus nommé ne s'esvertuant aucunement la recouvrer ne en chasser les ennemis, mais ces grands affaires mises arriere, vacquoit à oiseuse.

Suit un résumé, d'après Gaufrroi de Monmouth, de l'histoire de l'île de Bretagne depuis Constantinus jusqu'à Cerdicus, après quoi le Baud écrit :

Semblablement vindrent en celuy temps de l'isle en Bretagne Armo-

ricane plusieurs autres princes du royal lignage des Bretons avecques multitude de nobles & de populaires, en telle manière qu'ils couvrirent la terre & qu'il sembloit qu'un nouveau peuple la fust venue habiter. De quoy dit Aimonius historiographe en ses chronicques que comme l'isle de Bretagne eust été invadée par les Anglois & les Saxons, la plus grand part des habitans passans la mer occupa es dernières fins de Gaule les régions des Venetenses & des Curiosolites. Et de ce est ce que dit Bartholomeo au XV livre de la Nature des choses que Bretagne située en Gaule sur l'Océan est peuplée par les Bretons qui délaissèrent la Grand Bretagne pour l'importunité des Germains & que jusques aujourd'huy à ce moyen leur nom & leur lignage persévère.

Le Baud raconte ensuite l'histoire de Rivallus, « d'après le dessusdit acteur Ingo-  
« marus en une démonstration qu'il prenoit à ladite histoire du roy saint Judichael en son  
« epistolle à l'abbé Huguetenus » ; puis l'histoire de Jean Reith, d'après « l'histoire de  
saint Molaire », puis il ajoute :

Aussi selon l'histoire saint Armel, en celuy temps Caratinalen un autre homme très-puissant, cousin de saint Paul Aurelian, délaissant son païs & ses autres richesses, desquelles il avoit abondance, passa la mer avecques ledit saint homme Armel, & multitude d'autres qui appliquèrent esdites parties de Cornouailles, où ils demourèrent en une ville appellée en breton Pennohen, qui est interprété en gaulois Chef de Bœuf ; combien que en après ledit Armel habita en un désert ou territoire de Rennes, en un lieu à présent nommé de luy.

Et de celle venue des Bretons insulaires en ceste Bretagne Armoricanne, parlent aussi autres acteurs. Et en dit l'histoire saint Guingaloëus, que au temps que la gent barbare des Saxons aspres en armes, & indiscrète en mœurs, vint posséder la Grand Bretagne, les Bretons apportez par navire de ça la mer se vint enclorre au seing de ceste partie Bretagne Armoricanne, qui lors estoit sans guerres & sans batailles pour se reposer de ses labeurs.

Et rapporte celle de saint Goueznou, qu'après ce que le roy Artur qui tant avoit eu de victoires en Bretagne & es Gaule fut mort, la voye fut derechef ouverte aux Saxons qui retournèrent en l'isle, & firent tres-grand' oppression de peuple, & eversion d'églises. Et aussi fut faite persé-

cution & occision de plusieurs rois tant Saxons que Bretons, qui contendoient les uns contre les autres par batailles. Lesquels Saxons combien qu'ils imposassent dès lors à eux & à l'isle le nom de Anglia, une très-ancienne cité de Saxons, dont ladite isle a esté en vulgal communément depuis appelée Angleterre, & eux Anglois, touteffois font-ils jusques aujourd'huy par les Bretons nommez Saxons. Et dit après que plusieurs saincts hommes, afin qu'ils evadaissent la tyrannie d'eux, & qu'ils servissent plus devotement & secrettement à Nostre Seigneur cherchèrent lieux solitaires, Dont il est à noter qu'il en vint en celuy temps en si grand nombre en cette dite Bretagne Armoricanne qui s'espandirent par la région, & là habitèrent, que grand partie des citez, villes, bourgs & autres lieux d'elle, font encore appellez d'eux, & portent chacun le nom de quelqu'un des dits saincts; desquels en eschivant la multitude qui tourneroit à ennuy & à confusion, font icy dénotez aucuns des principaux : c'est à sçavoir sainct Sanfon, archevesque de Boracense, sainct Paul, sainct Tugdual, sainct Magloire, sainct Patern, sainct Maclou, sainct Briec, sainct Mëen, sainct Gildas, sainct Golvin, sainct Colombain, & autres. En quoy fut accompli ce que Merlin avoit prophecié, que le pasteur d'Eboracense, septiesme d'èvesques, passeroit de ladite isle en la Bretagne Armoricanne. Car plusieurs d'eux, c'est à sçavoir jusques audit nombre de sept, furent depuis eus & ordonnez pasteurs des provinces; mais non pas en un mesme temps. Aussi ne vindrent-ils pas ensemble, si comme il fera dit en traittant de chacun en son lieu.

Vient ensuite l'histoire des rapports du roi Carodocus et de saint Paterne, narrée au chapitre XLV de la première rédaction.

Le chapitre X, consacré aux règnes du fabuleux Alain I, de Chonober et de Judual de Domnonée, correspond aux chapitres XXXI (en partie), XXXVII-XL et XLIII-XLVII de la première rédaction. Il débute ainsi :

Au temps du dessusdit Hoël roy de Bretagne Armoricanne second de ce nom, fils de Hoël le Grand, advinrent doncques les choses contenuës au précédent chapitre : lequel Hoël second ainsi qu'il a esté dit devant, combien qu'il succédaist au nom & au lieu de son père n'ensuivit pas ses mœurs, ne ses vertus. Car il laissa par sa paresse gaster son royaume aux estrangers, & l'occuper par les survenants.

Et après sa mort régna le deffusdit Allain son fils qu'il avoit engendré de la fille Rimo fils de Malgo roy de l'isle, lequel Allain ne luy fut en rien difsemblable : car il s'adonna comme luy à oïseute [vie], & fut inutile au gouvernement comme luy ; en telle manière que pendant le règne de ces deux Hoël & Allain la gloire des autres rois leurs antécresseurs eslevée par leurs victoires, & les labours de leurs conquestes furent ravallées, & presques anéanties. Car outre les pestilences deffusdites faites par les Frizons, les princes deffus nommez qui nouvellement eurent passé la mer, & habité Armorique & les anciens princes particuliers du pais : c'est à sçavoir Conao comte de Vennes, Conobert le prince de Nantes & de Rennes, Comorus comte de Legionente & autres qui avoient obéy à Hoël second, en mémoire de Hoël le Grand son père, véants la lascheté d'Allain commencèrent à le despriser, & à l'aliéner de luy. Puis après prindrent un chacun d'eux licence d'user de volonté sans crainte par default de justice, dont grandes féditiions, occisiions & batailles intestines, civiles, socielles & serviles s'ensuivirent entre eux, environ l'an de Nostre Seigneur cinq cens soixante.

Ici se place l'histoire de Chonoo et de Macliavus, racontée au chapitre XXXVII de la première rédaction. Le Baud reprend ensuite :

Conobert le prince de Nantes deffus-nommé l'un des autres frères Conao tenoit aussi adonc sa partie de Bretagne Armorique puissamment, & resistoit aux autres. Lequel Conobert selon Grégoire de Tours, & la teneur des histoires françoises, avoit espousé une moult haute dame, nommée Caldec, fille de Guillotaire duc d'Acquitaine. Et rapportent les chronicqués Armoriques, qu'il l'espousa en sa cité de Nantes avecques grand joye & pompe royale, & qu'il débella par puissance vallable les Goths & les François occupans portion de son règne, lesquels il fist fuir hors de Bretagne, & de là en après la gouverna longuement en tranquillité.

Et en ce temps régnoit sur les François le deffus-nommé Clotaire, fils Clovis, le fils Chilpérich dont a esté aussi parlé devant, & tenoit la pluspart des Gaules qu'il avoit avecques Théodorich, Clodomire & Childebart ses frères. Car selon Sigebert, Clovis son pere avoit occis



Siagre duc des Romains, & transporté au droict des François tout ce qu'il y avoit des Gaules sous la puissance des Romains. Aussi avoit tué en bataille Allarich roy des Goths, qui tenoit son siège en Gascogne & avoit prins Thouloufe siège du royaume des Goths, & dilaté celuy des François jusques aux monts Pyrénées. Celuy roy Clotaire avoit un fils nommé Cramius, ou Cramires, qui plusieurs fois s'estoit eslevé contre luy, nonobstant qu'il luy eust baillé le gouvernement d'Acquitaine : lequel Cromius machinant encores nouvelles rebellions contre son père Clotaire, après ce qu'il eut perdu l'aide du roy Childebert son oncle qui estoit mort, & que Guillotarius le duc d'Acquitaine son fauteur fut bruslé au moustier de Sainct Martin de Tours où ledit roy Clotaire fist mettre le feu par vengeance, s'en affuit en Bretagne Armoricane au prince Conobert avecques sa femme & ses filles, selon Grégoire de Tours au quart livre de ses Chroniques, & là se tindrent delez ledit Conobert.

Et adonc le roy Clotaire griffant d'ire contre Cramius son fils, vint en Bretagne contre luy avec son exercite : mais Cramius ne craignit point combattre contre son père : ains comme l'un & l'autre exercites fussent assemblez en un champ, & Cramius avecques les Bretons eut instruit ses gens, ils estrivèrent tout le jour par bataille, & ne cessèrent jusques à ce que la nuit qui survint les depart. Et celle nuit appella Conobert le prince des Bretons Cramius, & luy dist : Je cognois qu'il est injuste que tu combates contre ton père, pour ce souffre que cette nuit je l'assaille, & je l'occiray avecques tout son exercite. Mais Cramius, si comme dit ledit Grégoire par la volonté de Dieu, ainsi que on croit ne le permist pas. Le lendemain au bien matin esmeut chacun ses exercites & se hastade retourner à la bataille. De quoy dit Aimonius au 39. chapitre du second livre de ses Chronicques, que Cramius avecques Conobert roy des Bretons, menant grant compagnie d'eux vindrent à l'encontre de Clotaire, qui à toute la plus grand puissance qu'il avoit peu assembler estoit entré en Bretagne, & que lorsqu'ils vindrent à l'estrif que chacun tempta les cœurs des siens. Cramius vit que les Bretons qu'il avoit conduits par fouldes ne luy deffailloient point de leur foy. Et Clotaire qui ne vouloit pardonner à son fils, d'autre part cognut que les siens estoient appareillez à combattre; pourquoy ils jugèrent que leur cause seroit terminée par

bataille. Mais lors Clotaire incertain de victoire qui se mettoit en la doute de fortune, selon ledit Aimonius, espendant larmes pria Notre Seigneur ainsi : Dieu Jiefus Christ, dist-il, qui seul cognois les cœurs des hommes, soys maintenant présent à mes prières, & exerce en cest endroit juste examen de Juge : je suis certain que tu cognois toutes choses : si te prie que tu vueilles entendre la félonnie de mon fils Cramius, comme il a mis en oubly la grace de pitié naturelle, & de courage adverse, f'est eslevé contre la vie de son père; & ce qu'il n'a peu faire par fraude & machination occulte, il s'efforce présentement accomplir par bataille, & n'a pas douté exposer à mort innumérables gens quérant hastier la mort d'un vieillard décrépité : & certes je lui avois donné grand espérance de régner, comme dès mon vivant je luy eusse baillé la sollicitude de gouverner Aquitaine, mais il n'a pas souffert ne attendu le règne l'il ne le prenoit par patricide. Regardes-moy doncques, Seigneur du ciel, & juge justement selon le jugement que jadis tu fis contre Abfalon infestant le roy David son père. Je ne suis pas David, je le confesse, mais aussi ne suis-je pas dégénéré de foy. Il creut que le Rédempteur du monde viendroit, & je croy qu'il est ja venu. Lesquelles prières de Clotaire exauça Notre Seigneur; car il surmonta les Bretons en celle bataille, & les chassa jusques à leurs nefes qu'ils avoient ordonnées fus le rivage pour refuge, afin que si ladite bataille leur estoit contraire, ils se peussent sauver dedans, & en fist grand occision. Et en celle chasse mourut Conobert & Cramius, comme il cuidast sauver sa femme & ses filles fut oppressé, & prins par l'exercite du père. Lequel le fist estendre & lier sur un banc, & encloure en la maison d'une pauvre femme, puis fist mettre le feu dedans, & le brûler. Et ainsi mourut Cramius avecques sa femme & ses filles par le jugement du père. Et ceste chose rapportée par les dessus-nommez Grégoire de Tours & Aimonius, récite en brief Sigebert, & dénote que ce fut en l'an 64. Et Vincent de Beauvais le récite aussi au 93. chapitre du 22. livre du Miroir historial.

Après cette bataille alla Clotaire à Nantes & la print : car les citoyens avoient esté occis avecques Conobert leur prince, parquoy il n'y avoit qui la deffendist. Et après qu'il l'eust saisie il la bailla en garde à l'évesque Felix, puis tira son exercite vers Rennes, où Duvachus que aucuns appellent Guindivaldus le fils de Conobert & de Caldec encores enfant

estoit gardé. Mais quand les gouverneurs Duvalchus sentirent Clotaire approcher, ils le portèrent à Vennes à Maclian son oncle, qui le nourrit, garda & deffendit comme son enfant Et quand Clotaire fut devant Rennes les citoyens la luy rendirent pour paix avoir, par le conseil de saint Melaine leur évesque. Si ordonna Clotaire un comte pour gouverner la cité, & emmena avecques luy saint Melaine, lequel par avant avoit esté conseiller du roy Clovis son père; & assambla celuy saint homme Melaine le Concile que ledit Clotaire fit célébrer à Orléans.

Ici se place l'histoire des rapports de Maclivus et de Bodicus, racontée dans la première rédaction au chapitre XXXVIII, avec cette différence que Bodic est ici comte de Cornouaille et qu'un renvoi est fait à propos de leurs rapports à Aimonius, livre III, chapitre XXVII. Puis le Baud continue :

En celuy temps aussi estoit prince royal de Donnonense Derochus le fils Ruivallus, duquel a esté dit devant, qu'il print cette province après le départ des Frizons, lequel Ruivallus fut aussi surnommé Murmazon : & dit celuy Ingomarus, qu'il engendra deux fils, c'est à sçavoir le dessusdit Derochus, & un autre appelé Caburius, desquels l'aîné, sçavoir Derochus, comme dit est, luy succéda. Au temps duquel saint Tugdual, si comme il est contenu en son histoire, qui estoit son cousin germain, fils de Pompeya, sœur de Ruivallus son père, passa de l'isle en Armorique avecques soixante & dix disciples, & trois nobles femmes religieuses, dont ladite Pompeya sa mère estoit l'une : lequel Tugdual par l'exigence de ses mérites fut depuis évesque de Lexovienne, & édifia un moustier en la vallée Trécor, où après que la cité de Lexovienne fut destruite, fut transféré le siège épiscopal de Lexovienne, qui maintenant du nom dudit moustier est nommé Trécorente : & selon ladite histoire, gouverna ledit Tugdual le siège apostolique deux ans, & fut appelé Léon de Bretagne, & l'honorèrent les Bretons par sainte mémoire, qui corrompans la dernière syllabe l'appellent barbarement en leur langue Pabut, voulant dire Pape.

Et en celuy temps aussi, c'est à sçavoir en l'an de l'Incarnation 566, selon Sigebert, saint Sanfon archevesque de Dol, cousin de saint Maclou, saint Columbain, & saint Magloire : lequel Magloire fut après successeur dudit saint Sanfon, qui de la Bretagne transmarine avoient passé en ceste

Bretagne cilmarine, si comme il a esté dit devant, fleurissoient en saincteté & doctrine. Laquelle chose récite Vincent au 106. chapitre du 22. livre Historial : & dit au 24. chapitre dudit livre, que Sanson fonda l'église metropolitaine de Dol, à laquelle il imposa ce nom, en mémoire de ce que là il trouva Priatus prince du lieu, en douleur de sa femme, qui estoit lépreuse, & sa fille démoniaque, lesquelles il garit ; & d'iceluy Sanson sera parlé après. Et dit Baldric, qui longtemps après fut archevesque de ladite église de Dol, que celuy sainct homme Sanson fut prélat en l'une & en l'autre Bretagne, & fut archevesque de toute la Bretagne citeriore, c'est à dire de deça de la mer.

Semblablement en celuy temps Vignier, fils de Clito roy d'Ibernie, debouté par son père avecques plusieurs nobles Iberniers, pourtant qu'ils honnoient sainct Patrice qui y preschoit la foy de Jesus Christ, vint en Bretagne Armoricanne : auquel Warocus prince de Venues cognoissant la cause de son exil, donna autant de terre comme il pourroit en un jour en chevauchant environner ; & les tint tous en grand honneur, principalement Vignier. Et aussi furent-ils amez & honorez par les Bretons, & comme nouveaux hostes commencèrent familièrement habiter le pais avecques eux : dont le lieu où fut leur manison est encore appellé Pleb-Vignier, en mémoire dudit Vignier leur duc. Lequel assez grand espace de temps après repassa en Ibernie qu'il trouva convertie à la foy de Jesus Christ. Et de là retournant en Armoricanne avec huit cens quarante hommes, & sept évesques, lesquels le dessus nommé Patrice, qui estoit Breton de lignage, fils de Conches sœur de sainct Martin de Tours, preschant par soixante ans en Hibernie avoit baptisez & ordonnez, vindrent appliquer en Cornoüaille à un port qui est appellé Heyl. Mais quand Theodorich le comte de Cornoüailles, qui néanmoins en cest endroit leur légende appelle roy, entendit que multitude d'Iberniers estoit arrivée en sa terre, il assembla ses chevaliers, & les mena courant au lieu où ils estoient, & sans enquérir cause ne raison, les assaillit au dos & les occist, & fist martyrs tous en un jour. Et cestes choses d'eux rapporte à plein leur histoire, qui dit aussi que deslors & depuis ont esté par eux faits plusieurs miracles au lieu où ils souffrirent, lequel est encore tenu en grande révérence par ceux du pais.

Et après la mort de celuy Theodorich comte de Cornoüaille deux autres fils de Bodic appellez Melanius & Rinodius : car dudit Theodorich ne demoura qu'un seul fils nommé Innocus, qui ne voulut tenir le règne, ains print l'estat de religion; & de luy sera traité après.

Ici se place l'histoire de saint Melaire, racontée au chapitre XLV de la première rédaction; puis le Baud reprend :

Pendant ces choses creut & enforcea Duvachlus le fils de Conobert, prince de Rennes & de Nantes qui avoit esté occis en bataille contre le roy Clotaire de France, lequel dolent de voir lescitez de Rennes & de Nantes qui luy devoient appartenir par le droit de son père occupées par les François, car comme il a esté dit devant, ledit Clotaire avoit prins celles citez après la mort dudit Conobert, & si avoit aussi faisi les territoires de Bretagne depuis les fleuves de Loire & de Mayenne jusques à celuy de Villaigne, que ses enfants retenoient, celuy Duvachlus par l'aide de Warocus prince de Venues son cousin, que les Bretons en leur vulgal appellent Guerech, & d'autres ses amis & alliez assembla exercite pour les recouper; & assaillirent Guerech & Duvachlus lescitez territoires à l'environ des citez, lesquels ils dégastèrent par proyes & par captivitez, pour cause que les Bretons habitans lescitez territoires nonobstant qu'ils sceussent estre à Duvachlus leur résistèrent craignans le roy Chilperic de France avecques Cheribert, Guntran & Sigebert ses frères, & luy estoient lescitez citez advenuës en fort : par quoy lescitez habitans estoient sous sa puissance. Mais de là en après, selon Grégoire de Tours au 5. livre, les Poitevins, les Bajocassins, que Aimonius en sa Chronique appelle Bagassains, & dit que depuis ils furent nommez Arbassains; les Manceaux, les Angevins, avecques plusieurs autres peuples, par le commandement Chilperic vindrent en Bretagne contre Guerech : mais Guerech assaillit par nuit les Saxons Bajocassins, & en occist grande multitude. Toutefois, dit ledit Grégoire de [Tours] que au tiers jour après il fist paix avecques les ducs dudit Chilperic, & promist qu'il payeroit tribut de la cité de Venues chacun an sans contrainte, moyennant qu'on le laissast en paix, & de ce donna son fils en plege, parquoy l'exercite s'en alla. Mais après Guerech n'en voulut rien tenir, ains voulant rompre ce qu'il avoit

fait, envoya Ennius évêque de Vennes au roy Chilperic, qui fut moult grandement meü d'ire contre luy, & après plusieurs reproches l'envoya en exil. Et cestes choses rapportées par ledit Gregoire récite Aimonius au 33. chapitre du tiers livre de ses Chronicques; puis dit ledit Aimonius au 25. chapitre ensuivant, après le dessus-nommé Gregoire de Tours, qui le rapporte originalement en son 5. livre, que les Bretons, c'est à scavoïr Guerech & Duvachlus gastèrent griefvement la région de Rennes par embrasemens, par proyes & par captivitez, & en destruisant toutes choses allèrent jusques à la ville de Craon. Ennius l'évêque de Vennes retournant d'exil, fut par Chilperic envoyé vivre du publicque à Angers, & ne luy fut point permis retourner à la cité de Vennes, & fut au quart an du roy Childebert de France, fils Sigebert tiers fils Clotaire, & de Brinchilde fille Athanagildus roy des Wifegoths, qui fut de l'Incarnation 581. Puis après qu'Ennius eut sejourné à Angers il alla à Paris. Et adonc, selon lesdits Grégoire & Aimonius envoya Childebert le duc Bepolenus avec exercite contre Guerech, Duvachlus & les Bretons, lequel oppressa aucuns lieux de Bretagne par fer & par feu : mais il esmeut plus grand forcenerie que devant. Car les Bretons en celuy an moult infestez furent vers lesdites citez de Rennes & de Nantes, lesquels ravissans innumérables proyes coururent les champs, vidèrent les vignes de leurs fruitcs, & emmenèrent les hommes captifs. Et combien que Félix évêque de Nantes envoyast devers eux ses legats & qu'ils luy promissent l'amender, ils n'en voulurent toutefois apres rien faire. Et en celuy temps, selon Sigebert, c'est à scavoïr en l'an 582, Innocus Breton, qu'aucuns dient avoit esté fils de Théodoric comte de Cornouaille, qui tua Maclian, estoit clerc, & renommé de saincteté en Italie. Duquel Innocus, dit Grégoire de Tours au 5. livre, qu'il alla en souveraine abstinence de Bretagne à Tours pour aller en Jérusalem, & ne portoit autre vestement que de peaux de bestes. Et afin que ledit Grégoire le peust mieue retenir, pourtant qu'il luy sembloit très religieux, il le fist prestre : mais après plusieurs abstinences que raconte ledit Grégoire en l'huictiesme livre, il mourut, ainsi qu'il dit, furieux & insensé. Et en celuy an, comme saint Sanfon archevesque de Dol envoyast Mevennus, que on dit à présent saint Méen, pour le prouffit de son Eglise par devers Guerech le prince de Vennes, il trouva au terri-

toire de Gaël un noble homme nommé Caduonum, qui luy donna une ville appellée Tréffossa, & 14 autres villes ens & hors le fleuve de Meuë, desquelles la division estoit devers acquillon outre le fleuve de Rance, où il fonda une abbaye maintenant nommée de son nom saint Méen.

Or estoit-il advenu pendant le temps & les choses dessus touchées, que régnans en Donnonense Iona prince royal, qui selon Ingomarus estoit fils de Riathan, lequel Riathan estoit fils de Deroch, & Deroch fils de Ruivallus, qui vint habiter ladite région de Donnonense en despourveu, & l'avoit occis, & s'en estoit suy Induallus fils Iona au palais du roy Childebert de France. Et si avoit ledit Comorus fait plusieurs autres inhumanitez : car par sa cruauté il avoit occis de sa propre main Triphine sa femme, fille de Guerech comte de Vennes, qui estoit grosse d'enfant, & Tremorus leur fils de l'âge de sept ans, si comme il est contenu en l'histoire de saint Gildas. Pour lesquels maléfices, ainsi que dit l'auteur de l'histoire de saint Hervé, ledit Comorus fut excommunié par les évesques & autres religieux hommes de Bretagne, qui s'assemblèrent pour ce faire. Mais néantmoins avoit Comorus saisi le royaume Iona, & s'estoit advoüé du roy Childebert de France, duquel il s'estoit fait prefect, afin d'estre aidé par luy.

Aussi avoient esté saint Sanfon, saint Tugdual, saint Paul, & les autres religieux hommes dessusnommez, qui comme il est dit devant, pour les inquiétations que leur faisoient les Anglois & les Saxons en la grand Bretagne, estoient passez en la moindre, & y fleurissoient, esleus évesques des provinces, c'est à sçavoir Sanfon de Dol, Paul de Legionense, Maclou de Alethense & Briuc de Briocense, une cité qui print nouveau nom de luy : combien que selon les Chronicques de l'Eglise de Nantes, le roy Nemenoius institua longtemps après premièrement évesque à ladite cité de Briocense. Toutes lesquelles citez estoient situées en Donne sous la puissance du prince Indual qui estoit fuitif en France. Et pour ce que les dessusdits évesques ne vouloient de Comorus qu'ils sçavoient iniquement régner, impétrer confirmation de leurs eslections, ne à cause de leurs sièges luy faire aucun devoir d'obéissance, mesmement que selon l'histoire de saint Tugdual, celuy Comorus prefect du roy Childebert, & Ruhutus un autre tiran son satellite, machinoient les surprendre, ils

allèrent devers leur dit prince Judual à la cour dudit roy Childebert requérir lefdites confirmations; lequel Childebert au préjudice Indual les faisoit en son nom, & donnoit privilèges & libertez ausdites citez, en faisant & acquérant amis des richesses d'iniquité, comme il est contenu en la Chronicque des rois d'Armorique au chapitre commençant en latin, *Non est filendum*: mais Indual fut delivré par le pourchas dudit sainct homme Sanson. Et la manière comment ce fut, rapporte Baldricus archevesque de Dol en son histoire, où il dit que celuy Sanson fut fils de Ammon de Demecie, & de Anne de Venecie, tous deux de royal lignage. Et avoit Ammon un frère appelé Umbrabel, & Anne une sœur nommée Affrella, desquels nasquit sainct Magloire, qui fut successeur de Sanson en l'archevesché. Et que celuy Sanson quand il fut arrivé en Bretagne Armoricane, commença à enquérir les qualitez de la région où il estoit, les puissances des principautez, & la génération des princes, toutes lesquelles choses estoient nécessaires aux estrangers venans en ladite région. Si fut entre les autres un homme moult puissant & noble, & de plus grand engin & raison que luy répondit: Seigneur, dit-il, cette terre est assez habille & fertile, mais elle est affligée de grande tristesse & d'énorme tribulation. Car cette région avoit un prince assez idoine nommé Iona, lequel estoit très-noble duc fils de Riathan, qui par droit héréditaire obtint la principauté de cette terre. A l'encontre duquel s'est eslevé un très-felon, cault & malicieux tiran nommé Comorus, qui par abominable prodicion a occis l'innocent, & par son téméraire hardement n'a point eu de honte d'usurper sa terre. Indual le fils Iona encor enfant, afin qu'il ne fust affligé de pareille fin s'enfuit clandestinement au roy de France, tant à ce qu'il fust nourry de la table du roy, qu'aussi il ne fust occis par le meurtrier de son père. Véez-cy, dit-il, donc Père Révérend, que nous sommes opprimez de seigneur abusif, & ceste terre niscite d'estrange gouverneur. Si ne voulut Sanson avoir sus soy prince vicieux; mais disposa son chemin en France, & alla au roy Childebert, auquel il compta toute la chose par ordre, luy requerant qu'il lui rendist Iona afin que Bretagne peust jouir de son prince naturel, & estre remise en son premier estat. A laquelle chose Childebert dissimula répondre, & singulièrement desplaisoit à la roine celle opinion. Toutefois enfin obtint Sanson la demande. Et quand il fut



oy en la région que Indual devoit estre substitué au lieu de son père, les multitudes des habitans de toute la province vindrent de toutes parts à leur naturel seigneur, & le restituèrent en son duché; car ils abhorroient Comorus comme celuy qui de ses mains sanglantes, après avoir occis le père Indualus avoit usurpé la seigneurie. Et dit encore ledit Baldricus archevesque, d'Indualus ce que f'ensuit : c'est à sçavoir que quand il fut en Bretagne, & qu'il se vit environné de chevaliers curiaux, il se hastâ d'aller à l'encontre de l'homicide Comorus, désirant de venger en luy la mort de son père, si Dieu le luy permettoit. Lequel Comorus en fut adverty, & après qu'il eust assemblé exercite procéda à l'encontre de Indual venant contre luy. Si combattirent ces deux ducs, & d'une part & d'autre assemblèrent les tourbes; mais ceux seulement plus robustement combattirent que justice aidoit & deffendoit. Comorus surmonté se départit du lieu : mais il reprint ses forces, & sans demeure retourna à la bataille, en laquelle Indualus qui premier avoit obtenu victoire, derechief accompagné de multitude de chevaliers le surmonta & le chassa : car le juste Juge jugeoit justement pour Indual. Aussi Sanfon avecques Moïse levoit les mains au ciel continuellement. Comorus pollu. d'homicide pensoit occire Indual, duquel il avoit occis le père; mais le modérateur égal c'est Dieu, en disposa autrement. En la parfin manifesta Notre Seigneur, que justement requéroit Sanfon; car au tiers conflit fut Comorus occis & vaincu, & Indual jouyssant de pleniére victoire receut la monarchie de toute Donnonense, laquelle peu après il submist par droict pontifical au benoist Sanfon, & à ses successeurs. Toutefois rapportent aucuns auteurs la mort de Comorus estre advenue autrement : c'est à sçavoir que celuy Comorus après ce qu'il eut par sa tyrannie par 14 ans après sa mort Iona usurpé & occupé Donnonense, iceluy moyennant les excommunications, sentences & malédictions par les évesques de Bretagne contre luy proferées, & principalement par la malédiction du benoist Hervé confesseur, sur la montagne de Rumbre, toutes ses entrailles par divine vengeance luy descendirent en terre par le fondement & ainsi mourut malheureusement.

En l'an de Nostre Seigneur 584, selon Grégoire de Tours, fut moult grand cours de peste, dont Felix l'évesque de Nantes fut très-fort malade,

lequel appella à luy les autres évesques prochains, & leur pria qu'ils confirmassent par leur signe le consentement qu'il avoit donné à Burgondio son neveu, qu'il fust évesque en son lieu, ce qu'ils firent. Et fut Burgondio qui estoit de l'age de 20 ans ou environ, envoyé audit Grégoire archevesque de Tours, afin qu'il le consacra; laquelle chose il consentit, parce qu'il cogneut qu'elle n'étoit pas contraire aux Canons. Mais pour ce que Burgondio ne pouvoit venir à la dignité d'évesque, que premièrement il ne fust régulièrement ordonné es degrez ecclesiastiques, il le conseilla s'en retourner, afin que celuy qui l'avoit envoyé le fist prestre. Et quant Burgondio fut retourné il print autre conseil, & dissimula de ce faire, pourtant que l'évesque Felix se trouva mieux de sa maladie; mais après que la fièvre fut départie les jambes luy enflèrent, dont il mourut le 30<sup>e</sup> an de son évesché & de son age 70. & luy succéda Nonichius son cousin. Et adonc le duc Bepolenus oyant sa mort reprit sa niepce que par avant il avoit espoufée; mais Felix dissimulant les nopces avec grand compagnie s'estoit transporté à l'oratoire, dont il avoit tiré la pucelle, puis s'en estoit allé à l'église Sainct Aulbin, & me d'ire avoit séparé de son mary la pucelle, qui par fraude avoit été deceuë, & si luy avoit mué son habit & l'avoit mise [au] moustier de Vasatenense. Mais elle envoya après sa mort messagers secrets à Bepolenus afin qu'il l'ostast de ce lieu & la reprinst; ce qu'il ne refusa pas faire, car il ravit ladite pucelle du moustier, & l'associa à luy par mariage; de laquelle chose faite il ne craignit rien les parents, parce qu'il estoit garny de mandemens royaux; celuy Felix évesque selon son histoire parvint de merveilleuse beauté l'église de Nantes, laquelle Emilius son prédécesseur avoit encommancée. Et fist aussy fouyr un parfont & large fossé transversal de l'ancien cours de Loire, qu'il fist courir jouxte les murs de la cité, afin d'eschiver le labour des citoyens qui alloient quérir les marchandises jusques au fleuve. Et de la noblesse de ladite église, de la préciosité de sa matière, & du cours du fleuve divisé, escrit tres-élégamment sainct Fortunat poëte, qui en celuy temps venant d'Italie fut fait évesque de Poictiers: & dit entre autres choses, que combien qu'Armorique soit la dernière au monde, toutefois sembloit-elle la première par le mérite Félix.

Et en celuy temps retourna Dunachus avec grand exercite de Bretons

devant Rennes & se retournèrent les Rennois à luy. Auquel temps aussi, selon ledit Grégoire en l'huitiefme livre, furent faits plusieurs maux : car Donnolle vefve de Burgolenus fille de Victorius évesque de Rennes, laquelle Nectarius avoit prise en mariage, avoit question pour certaines vignes & autres possessions avec le duc Bepolenus refferendaire de la roine Frédégonde qui femme avoit esté du roy Chilpéric de France, & estoit mère de Clotaire : lequel Bepolenus oyant que Donnolle estoit venuë en celles vignes, envoya ses messaiges, & luy manda qu'elle ne présumast entrer en celles possessions, lesquels mandemens elle desprisa disant que c'estoit l'héritage de son oncle, & y entra. Mais adonc Bepolenus esmouvant sédition sus elle l'assaillit avec hommes armez & l'occist, puis après vendangea les vignes, & les desrompit : & si aussi occist de glaive les hommes & les femmes qui estoient venus avec elle fors ceux qui peurent eschapper par fuite. Et advint qu'à celle cause ce duc Bepolenus fut depuis grandement tourmanté & ne luy fut pas fait l'honneur qui appartenoit à sa personne ; pourquoy se veant ainsi desprisé s'en alla au roy Gontran, duquel il print puissance de duc, & vint à grand ost sus les citez qu'il disoit appartenir à Clotaire fils du roy Chilpéric ; mais il ne fut pas receu par les Rennois, qui comme dit est, s'estoient retournez à Duvachlus. Si retourna à Angers où il fit plusieurs maux, puis revint sus lefdits Rennois voulant les submettre au roy Gontran, & laissa en ce lieu son fils avec exercite, lequel peu de temps après fut occis par lefdits Rennois qui lui coururent sus : & aussi furent occis avecques luy mains honorables hommes qui estoient audit exercite.

Antestius adonc fut envoyé par le roy Gontran à Angers, où il tourmenta de plusieurs peines ceux qui s'estoient miscuez en la mort Donnolle femme Nectarius ; & après qu'il eut confisqué les choses de Bepolenus, pource qu'il avoit esté chef de ce mal, vint à Nantes où il commença à reprendre Nonnichius l'évesque, disant que son fils s'estoit meslé de celle mort, parquoy raison requéroit qu'il en souffrist la peine : mais l'enfant que sa conscience accusoit, espouvanté s'enfuit à Clotaire fils Chilperic. Et Antestius print pleges de l'évesque, disant qu'il iroit en la présence du roy, puis s'en alla à Xaintes où bien peu après alla aussi Nonnichius qui donna plusieurs dons, & s'en retourna.

En ce temps rassemblèrent les dessus-nommez Guérech & Dunachus exercite pour recouvrer la cité de Nantes, qui encores estoit occupée par les François : dont dit Grégoire au 11. livre, que les Bretons venans à ladite cité de Nantes prinrent illecques proyes, coururent les villes, & emmenèrent les hommes liez ; & quand il fut nuncé au roy Gontran il commanda esmouvoir son exercite, & leur envoya un message, par lequel il leur manda, qu'ils réparassent ce qu'ils avoient meffait, ou fussent certains qu'ils seroient mis à l'espée. Et adonc selon ledit Grégoire, ils promirent tout amander. Et cestes choses oyés le roy Gontran envoya devers eux une notable ambassade, c'est à sçavoir Namacius évesque d'Orléans, & Bertran évesque du Mans avec comtes, & autres hommes magnifiques. Et y furent aussi du royaume Clotaire fils du roy Chilpéric, autres hommes honorables qui vindrent es termes de Nantes, & dirent à Guérech & à Dunachus tout ce que les rois leur avoient commandé ; & ils respondirent qu'ils sçavoient lescitez estre au roy Clotaire, & devoir estre ses sujets, & vouloient amender ce qu'ils avoient fait au contraire. Et après les pleges baillez & les cautions escrites promirent chacun donner en composition mille sols au roy Gontran & au roy Clotaire, promettans jamais n'entrer en iceux termes. Lesquelles choses ainsi faites s'en retournèrent les légats, & rapportèrent aux rois ce qu'ils avoient fait. Et Namacius l'évesque d'Orléans quand il eut recouvré les villes que ja pieça ses parents avoient perduës au territoire de Nantes, en l'en retournant mourut en Anjou ; si fut son corps porté en l'église Sainct Aignan, & Austorius fils de Pastor fut subrogé en son lieu. Mais après le depart des dessusdits recommencèrent Guerech & Dunachus la guerre ; dont dit Grégoire, que Guerech mist en arriere ce qu'il avoit promis ; car il osta aux Nantois leurs vignes, & en cuillit la vendange qu'il transporta à Vennes. Dont le roy Gontran fut moult courroucé, & commenda esmouvoir l'exercite pour venir celle part. Toutefois il différa, parce qu'une contention qui avoit esté entre les citoyens de Tours, recommença lors. Et dit encores Grégoire au 9. livre, que les Bretons en celuy an grievement submirent à proye le territoire de Nantes, & celuy de Rennes, dont ils vendangèrent les vignes, & gastèrent les labeurs : aussi qu'ils emmenèrent les peuples des villages prisonniers, & ne gardèrent rien des choses

deffufdites Et non feulement ne les gardoient pas, mais auffi injurioient & attaignoient les rois de France. Puis dit au 10. que comme ces choses ainfi fe fifsent, & les Bretons grandement exerçaffent leur cruauté vers lefdites citez, Gontran fist mouvoir fon exercite contre eux & y délégua Bepolenus & Ebracharius avec grand puiffance, mais que Ebracharius fufpect fi la victoire advenoit à Bepolenus qu'il acquift fon duché, print inimitié avecques luy, & pour toute celle voye s'entreactaynérent de reproches, de blasphemés & de malédictions. Si firent par ladite voye qu'ils allèrent, embrasemens, homicides, depopulations, & maints autres maux, & entre temps vindrent au fleuve de Villaigne, lequel ils trepassèrent, & arrivèrent à celui d'Aougft; & là demollirent les maifons prochaines, & firent pont dessus, par lesquels tout l'exercite passa.

Et en ce temps s'estoit conjoint à Belopenus un prestre, qui luy dist, que s'il le fuivoit, il le mèneroit jusques à Guerech, & luy montreroit les Bretons ensemble. Et dit auffi ledit Grégoire, que Fredegunde qui entendit que Bepolenus alloit en celle appréhension, pource qu'elle le hayoit par avant, envoya les Saxons Bajocassins tondus selon la coustume des Bretons, & ornez selon leur manière de vestement, en l'aide de Guerech. Et adonc Bepolenus venant contre Guerech avec ceux qui l'avoient fuivy fist bataille, & par deux jours tua plusieurs des Bretons & des Saxons devant dits. Mais Ebrachaire s'estoit departy de luy avec la plus grand puiffance, ny voulut retourner jusques à ce qu'il en oist la mort; & le tiers jour comme ja ceux qui estoient avec Bepolenus eussent esté occis, & luy mesme navré d'une lance, encores resistast Guerech, luy courut sus & l'occist: car il l'avoit enclos entre les estroites voyes & entre les paluds, esquels luy & les siens furent mis à mort, plus par fange que par glaive.

Ebracharius l'autre duc, vint jusques à Venues à l'encontre duquel l'évesque envoya la croix & ses clerks jusques à ladite cité. Et fut dit que Guerech cuidant fuir es isles avec nefes chargées d'or, d'argent & de ses autres choses, comme ils eussent prins la haute mer le vent s'esmeut, par la véhémence duquel les nefes plongèrent, & perdit ce qu'il y avoit dedans. Toutefois, selon ledit Grégoire, il vint à Ebracharius, auquel il demanda paix, & lui bailla pleges, & plusieurs dons, promettant que jamais il n'iroit contre le proffit du roy Gontran. Auquel Ebracharius quand il départit de

Vennes, l'évesque de la cité avecques ses clerks & les habitans, fist semblables sermens, & dirent qu'ils n'estoient en nulle coulpe contre les rois de France ne contre leur utilité, ne s'estoient eslevez, mais qu'ils estoient sous le joug & la seigneurie des Bretons. Et lors que la paix fut faite entre Guerech & Ebrachaire, dist Guerech : Departez-vous & dites au roy Gontran que tout ce qu'il voudra je l'accompliray de bon gré ; & afin que vous le doyez mieux croire, je vous bailleray mon neveu en plege, & ainsi fut fait. Et par celle manière fust cessée celle bataille, en laquelle si comme dit ledit Grégoire, grand tumulte des Bretons, ainsi que de l'exercite royal, fut occise. Et ainsi que le demourant de l'exercite François retournoit, les plus robustes passèrent le fleuve; mais les moindres & les pauvres qui estoient avec eux ne purent passer, comme ils residassent au rivage du fleuve de Villaigne, Guerech nonobstant le serment qu'il avoit fait, & les pleges qu'il avoit baillez envoya son fils Conao avec exercite, qui print & lia ceux qu'il trouva audit rivage, & occist ceux qui luy resistèrent; & plusieurs d'eux qui avec leurs chevaux voulurent trespasser le torrent furent par l'impetuosité d'iceluy jettez à la mer. Plusieurs touteffois de ceux qui ainsi furent prins & liez, furent après delivrez par la femme Guerech, & renvoyez avecques cierges & tables comme francs en leur pais. Et adonc le surplus de l'exercite qui premièrement avoit passé, craignant retourner par la voye qu'il estoit venu, afin qu'il ne comparast les maux qu'il avoit faits, s'adressa à la cité d'Angers tendant au pont de la rivière de Mayenne. Mais celle compagnie qui ainsi estoit passée, fut au pont dessusdit par ledit Conao despoüillée, occise, & ramener à tout deshonneur; & le demourant qui peut eschapper passant par Touraine spolia & pilla plusieurs des habitans qui furent surprins, car ils n'opinoient point leur venuë.

Plusieurs touteffois allèrent au roy Gontran, & luy dirent que le duc Ebracharius & Wiliacharius avoient prins argent de Guerech, & avoient fait périr l'exercite. Pour laquelle cause quand Ebracharius fut en la présence du roy, il luy dist plusieurs reproches, & luy commanda vuidier sa présence, & Wiliacharius s'entuit. Et dit Aimonius au chapitre 78 du tiers livre, auquel il rapporte aussi ladite bataille en la forme dessusdite, que le duc Ebracharius devint depuis en grand nécessité, pource qu'il fut contraint à rendre grand somme d'argent que la loy ordonne qu'on rende aux

parens des occis; & que ce fut au 30. an du roy Gontran, qui estoit de l'Incarnation 594.

Si advint après que Clotaire fils du roy Chilpéric fut malade, & comme Frédégunde sa mère vist qu'il n'y avoit point d'espérance de guérison, elle envoya des messaiges à Guerech afin que ceux de l'exercite Gontran, qui encores estoient retenus prisonniers en Bretagne, fussent delivrez pour sa fanté; laquelle chose Guerech fist: dont dit ledit Grégoire, qu'il fut par ce manifesté, que par le pourchas d'icelle femme Bepolenus fut occis, & l'exercite destruit. Et de ceste bataille rapporte l'histoite de la Translation saint Gildas, quand ces deux ducs Bepolenus & Ebracharius entrèrent en la province de Venues, Guerech leur fut allencontre, qui occit le duc Bepolenus avec son exercite & chassa l'autre duc Ebracharius, & qu'il deffendit vertueusement sa région de Venues, laquelle en mémoire de luy a depuis esté appelée Broguerech, c'est à dire le pais de Guerech. Et après celle victoire retournèrent Guerech & Dunachus à Nantes qu'ils assiégerent, & par leurs assauts oppressèrent les Nantois, lesquels au moyen de l'occision & dissipation de l'exercite Gontran douterent n'estre point secourus, & se rendirent à Dunachus, qui ainsi qu'une chacune chose retourne facilement à sa nature, leur fut très-debonnaire. Et dient les Annaux, que sept ans avant ceste bataille un grand estang abondant en poissons qui estoit en une isle prochaine de Venues se convertit en sang.

Le chapitre XI, relatif aux règnes du fabuleux Hoël III et de Judaël de Domnonée, correspond au chapitre XXXI (en partie), à la fin du chapitre XXXII, à la fin du chapitre XL et aux chapitres XLVIII-XLIX de la première rédaction. Il débute ainsi :

Environ celuy temps mourut Allain, roy universel de Bretagne Armoricanne, qui estoit fils de Hoel second, ainsi qu'il a esté dit dessus : lesquels Hoel second & Allain père & fils successivement avoient tenu le royaume Armorican depuis la mort de Hoel le grand, fils de Budicius & neveu du roy Artur. Mais par tout le cours de leurs règnes, qui durèrent longuement, n'est trouvé rapport de chose qu'ils fissent, ne és faits des particuliers princes dessus nommez, n'est faite aucune mention d'eux. Parquoy, à ce que Grégoire de Tours dit en son quart livre, que apres la

mort du roy Clovis les Bretons furent sous la puissance des rois de France, & qu'ils furent appellez comtes & non rois, si Geffroy Artur évesque de Monemitenſe, historien Anglois & auteur très-renommé en son histoire de Brutus & des Bretons de l'isle, rapportant aussi la généalogie des rois de la Bretagne Armoricane ne les nommast, il n'eusse trouvé d'eux assez digne tesmoin : mais il dit qu'ils régnèrent l'un après l'autre après la mort dudit Hoel le grand.

Aussi dit celle briefve Chronicque souvent alleguée, qui est des rois Bretons Armoricains, que ces deux rois Hoel & Allain furent inutiles, si comme il a esté dit devant ; parquoy il est à supposer qu'ils ne firent chose qui fust à commander en mémoire, & que à celle cause les historio-graphes s'en teurent. Mais Hoel roy de ladite Bretagne Armoricane, tiers de ce nom, fils de Allain, lequel, selon ledit Geffroy de Monemitenſe, succéda audit Allain son père, fut d'autre condition que les deux derniers précédents dessus-nommez. Car, comme dit la Chronicque d'Armoricque, il régna puissamment, & ensuivit entant qu'il peut les vertueux faits de Hoel le grand son bisayeul. Et selon Geffroy il donna grand crainte à ses voisins, car il deffendit vertueusement son royaume contre leurs assauts.

Parquoy il est à noter que durant le règne de celuy Hoel, sçavoir en l'an 597, selon Sigebert, mourut Gontran l'un des rois de France, qui avoit tenu son siège à Orléans, & escheut son royaume à son neveu Childebart, fils de Sigebert son frère. Lequel Childebart, dont il a esté souvent parlé dessus, voulant lors submettre à luy les Nantois & les Rennois, qui au temps dudit Gontran son oncle s'estoient departis de son obeissance, & retournez à Dunachlus leur prince, les assaillit par armes, & envoya très-grand exercite en Bretagne contre eux. Contre lequel Childebart, ledit Dunachlus, qui comme dit est, seigneurioit sus celles citez, requist en son aide le roy Hoel, Conao le comte de Vennes son cousin, qui avoit succédé à Guerech son père, Judual duc de Donnonenſe & les autres princes & comtes de Bretagne, lesquels avec leurs puissances s'assemblèrent & firent bataille contre les dessusdits François, en laquelle y eut merveilleuse occision d'une part & d'autre. De laquelle bataille rapporte Aimonius au 127. chapitre du tiers livre de ses Chronicques, & dit que l'exercite Childebart & celuy des Bretons s'efforçans par grand



vehémence s'entre-inférer la mort, prosternèrent & tuèrent l'un l'autre par mutuelle occision ; & que ce fut au second an après la mort Gontran, que ledit Childebert eut reçu le royaume de Bourgoigne : lequel an estoit de l'Incarnation 599.

Et dient aucuns, aussi le tesmoigne la renommée, que ce fut au territoire de Rennes, fus un petit fleuve, maintenant appelé Noireonde, qui lors estoit & est encores environné de bois & de forests, où l'exercite des Bretons se repositoit, & là le vint celuy des François affaillir : dont le lieu qui est au bas sur ledit fleuve est jusques aujourd'huy nommé l'Assaut ; mais ledit exercite François de prime face par celuy des Bretons recullé jusques au haut de la montagne, y résista par merveilleux hardement, & fut l'occision en ce lieu, lequel encores s'appelle le champ de la bataille ; auquel champ depuis a esté fondé un prieuré de l'ordre de saint Augustin, qu'on appelle Allyon ; pource que, si comme l'on dit les fuyants se r'allièrent.

Et encore pour autre tesmoignage de celle merveilleuse desconfiture, en foissant au dit lieu & à l'environ, jaçoit ce qu'il n'y ait apparence d'y avoir eu aucune habitation fors ladite prieuré, & l'on trouve en terre multitude de tombeaux de pierres de diverses couleurs, & diversément ordonnez, esquels les corps des occis furent inhumez.

Le règne de Judaël est raconté de même dans les deux rédactions, à quelques légères différences près. C'est ainsi que, dans la seconde rédaction, Le Baud emprunte à la *Chronicque des roys bretons armoricains* la phrase suivante : « Celuy Judual par le conseil dudit Sanlon gouverna loablement son royaume », à Ingomarus, « en l'histoire du roy saint Judicaël », les noms des fils de Judual, qu'il emprunte à ces deux documents ce qu'il dit de Judaël, fils aîné de Judual, « lequel, si comme il est escrit en ladite *Chronicque armoricane*, régit aussi la province sagement tant qu'il vesquit entre les humains ; & en dit Ingomarus qu'il tint fermement & loyaument la province de Domnonense » ; qu'il fait de Judganoc le troisième et non le quatrième fils de Judael, qu'il identifie Judon et saint Guennoc, au lieu d'en faire deux personnages différents, qu'il localise la maison du père de Pritella « es fins du pais de Legionnense en la lignée Lesie & en la commendation Ylli ».

Le chapitre XII comprenant les règnes du fabuleux Salomon II et de Judicaël de Domnonée, correspond par conséquent aux chapitres XXXIII, XXXIV, XXXV (en partie) et L-LIV de la première rédaction. Le récit du règne de Cadvallon dans l'île

de Bretagne est emprunté à Gaufrroi de Monmouth, avec quelques additions tirées de la Chronique de Sigebert. C'est ainsi que Le Baud rapporte, d'après ce chroniqueur, « que Edelfric, roy des Northumbrois, occis par Cadvallon, Eduinus print le royaume l'an 617 » ; ce qui ne concorde pas avec l'opinion de Gaufrroi. C'est ainsi qu'il place en 633 la défaitte et la mort d'Eduinus et en 635 le trépas des successeurs d'Eduinus qui « retournent a idolâtrie furent incontinent occis par le roy Cadvallon ». C'est ainsi que, sur la mort de Cadvallon, il cite les opinions contraires émises d'une part par Gaufrroi, et de l'autre par Bède « en l'histoire des Anglois », par Sigebert à l'année 636 et par Vincent de Beauvais, livre 24, chapitre 78, ces derniers auteurs faisant périr Cadvallon sous les coups d'Oswaldus. Il revient ensuite à l'histoire de l'Armorique et s'exprime ainsi :

Adonc regnoit le roy Judichael fils du premier Judhael, puiffamment en Donnonense, contre lequel Dagobert fils Lothaire qui aussi régnoit lors en France meut & fist guerre.. Et dit l'acteur de la Chronique Armorique, que l'occasion de celle guerre fut pour autant que Judichael ne vouloit laisser la dignité royale que ses prédecesseurs avoient acquise. Mais, selon ladite Chronique, Judichaël combattit plusieurs fois contre l'exercite Dagobert, & par deux fois le desconfit en bataille champestre. Et dit Ingomarus, qu'il embrasa plusieurs provinces ; toutefois n'exprime-il pas lesquelles ce furent. Aussi est-il trouvé en aucuns escrits Annaux, qu'en celuy temps que regnoient le dessusdit Dagobert roy des Gaulois, & Judichael roy des Bretons Armoricains, & qu'un chacun d'eux tenoit son royaume de tous temps divizez l'un de l'autre avecques tout honneur & liberté, s'esmeut dissension entre lesdits Dagobert & Judichaël pour les droicts, superioritez de leurs principautez & Majestez royales que Dagobert vouloit avoir & usurper en Donnonense, & Judichaël luy refusoit obéir. Pour lesquels différends ils assemblèrent chacun d'eux leurs exercites & s'entre deffierent & firent guerre cruelle l'un contre l'autre. Et adonc entra, selon lesdites Chronicques Annaux, Judichaël au territoire du Maine avec multitude de Bretons, & commença de toutes parts à le gaster & destruire. Et comme celle chose fut nunciée audit Dagobert, il luy alla à l'encontre accompagné de plusieurs milliers de François. Et pour subvenir aux siens envoya premièrement Guy comte de Chartres qui estoit accompagné de grand nombre de chevaliers contre les premiers Bretons de l'exercite Judichaël, lequel de prime face il contreignit reculer en les

occiant & chassant. Mais Gradlons le comte de Cornouaille qui conduisoit les Corisopitenses & les Leonenses s'avança pour les secourir : & par la force de luy & des siens qui moult vertueusement resistoient à leur venue, parforça les suivans s'arrester & y eut entr'eux & ses gens dure bataille. Mais enfin les François qui estoient las & grevez du premier affaut se desconfirent, & fut prins Guy comte de Chartres avecques multitude d'autres chevaliers du roy Dagobert qu'ils menèrent captifs au roy Judichael. Lequel Judichael après procéda outre jusques à Chartres, ardent & degastant le pais & puis s'en retourna en Donnonense avecques son exercite.

Et dient aussi lesdits Annaux qu'il y eut d'autres guerres & batailles entre lesdits rois Dagobert & Judichael à ladite cause, desquelles Judichael préserva & garda par le moyen des glaives son pais & ses subjects sans dommage.

Et de celles batailles ne rapportent les historiographes françois aucune chose : mais combien qu'ils s'en taisent, si semble-il toutefois que Judichael dommageast leurs provinces : car Aimonius rapporte au 38. chapitre du quart livre de ses Chronicques que Dagobert adressa une ambassade devers ledit Judichael roy de Bretagne, afin que les Bretons amendassent ce qu'ils avoient mespris contre les François, ou autrement il les menaçoit qu'il envoyeroit en leurs contrées toutes les multitudes de gens armez qui n'avoit gueres luy estoient retournées d'une guerre qu'il avoit faite en Gascoigne. Et que pour celle légation parfaire fut esleu Eligius eveque de Noyon, pource qu'il fut regardé qu'il estoit homme féal : lequel Eligius, qui puis fut ennumbré au catalogue des saincts, & est appellé sainct Eloy, selon ledit Aimonius, parla à Judichael plusieurs choses touchant la paix d'entre luy & Dagobert ; & tellement persuada, que non pas seulement Judichael obtempéra au roy de France, mais aussi le mena ledit Eligius jusques à Clippigny où lors demouroit ledit roy Dagobert : auquel il offrit, si comme rapporte ledit historiographe, la correction des choses mal faites, & la subjection de son peuple breton, & fist paix perpétuelle avecques luy. Et dit aussi celui Aimonius que comme Dagobert eust fait servir le roy Judichael en son palais de viandes royales, il issi dudit palais, & s'en alla à la maison de Dadon, refféren-

daire dudit roy Dagobert, autrement dit Andrenus qui puis fust archevesque de Rouen, pource que ledit Dadon avoit tesmoignage par renommée de vie religieuse, & là disna avec luy : car Judichael estoit homme dévot, & avoit entendu que celuy Dadon donnoit son estude à bonne & sainte conversation Le lendemain print Judichael congé du roy Dagobert, & plusieurs présens royaux par luy donnez & receus s'en retourna en son royaume. Et de ce dit Vincent au 84. chapitre du 24. livre du Miroir historial, que Judichael roy des Bretons rédima à foy la grâce Dagobert. Et ainsi le dit Sigebert, qui dénote que ce fut en l'an de Nostre Seigneur 643.

Celuy Judichael roy de Donnonense, selon la légende de saint Maclou & la Chronicque des rois bretons armoricains, bailla & assigna à son frère Haelon une portion d'Alethense vers la partie d'acquillon, & s'en appella duc : & dit celle légende que Haelon rompit un moustier que ledit saint homme Maclou avoit encommencé, & qu'il brisa l'abbayé de saint Méen, & en tira un captif qui y estoit allé à refuge, & mourut au tiers jour après. Mais Vincent, au 101 chapitre du 20. livre dit que chacun honnora ledit Maclou tant qu'il vesquit Et au 84. chapitre dudit livre parle assez à plein ledit Vincent dudit saint Maclou, si comme il a esté dit devant après Baldric, & dit qu'il fut fils de la sœur Ammon père saint Sanson & de Vindrafel père saint Magloire : avec lequel saint homme Maclou avoit le roy Judichael grand familiarité & très-volontiers ouoit ses sermons : car selon Ingomarus, il estoit continuellement tendant à la vie spirituelle, & à honorer les hommes ecclésiastiques, très-ententif consoleur des desolez, récepteur des pauvres, hoste des pèlerins, deffenseur des vefves, père des peuples, releveur des misérables, & fracteur des orgueilleux. Et dit aussy celuy acteur Ingomarus que Judichael fist édifier plusieurs monastères, & ceux qui estoient brisez par ancienneté fist réparer au mieux, & qu'il s'abstint par sept ans de boire vin, sans qu'aucun en eust cognoissance fors son bouteiller, duquel il avoit la foy qu'il le tiendroit secret.

Vient ensuite le récit du miracle du lépreux rencontré « sus le fleuve de Meue ».

Après que celuy Judichaël eut longuement régné, il rasa ses cheveux

& sa barbe, & voulut entrer en l'ordre monachalle : mais premièrement voulut pourvoir au gouvernement de son royaume, & le bailler à Judoch son frère, lequel ne le voulut accepter. Et de ces deux Judichaël & Judoch rapporte la légende d'iceluy Judoch en ceste manière : Judoch fut fils de Judhaël roy des Bretons, & eut un frère premier nay, c'est à sçavoir le benoist Judichaël qui succéda à son père au royaume : lesquels deux frères deux gemmes celestes furent contemporanels de Dagobert roy de France, avec lequel après griefves inimitiez qu'ils eurent ensemble fut Judichaël roy des Bretons pacifié & fut par luy honoré de grands dons. Puis après que Judichaël fut retourné en Bretagne il pensa délaïsser le royaume terrien pour le royaume célestial & mener vie monastique. Et afin qu'il peust accomplir son propos & user de la cohabitation des moines, il fit convenir devant luy Judochus son frère jouveigneur, à prendre le gouvernement dudit royaume : mais Judoch qui n'estoit pas moins fervent de l'amour de Dieu, luy demanda induces de huit jours a délibérer, lesquelles induces à grand peine il peut impetrer de son frère. Et entre ces choses Judoch commença à penser jour & nuict comme il peust fuir le royaume & le país, & décliner & eschiver l'entreprise de fondit frère envers luy : car il avoit apprins les lettres en un moustier où il vacquoit à oraison. Si advint que unze pèlerins vindrent à luy, qui pour cause de devotion désiroient visiter les eglises de Sainct Pierre & de Sainct Paul de Rome, ausquels il s'associa secrettement, & alla à Paris avec eux. Et comme il doubtaist s'il procederoit outre, il fut conseillé du Sainct Esprit qui en toutes choses l'adresseoit & se détourna du chemin de ses compagnons, & alla en Ponthieu qui estoit lors plein de bois & habitacle de bestes cruelles & sauvages. Et de luy dit aussi Vincent de Beauvais au cent cinquiesme chapitre du vingt quatriesme livre historial, & au chapitre ensuivant en ceste manière : Judoch, dit-il, fut nay de la royalle lignée des Bretons, c'est à sçavoir de Judhael. Et après que son frère Judichaël, auquel le père après sa mort avoit laissé le royaume, fut tonsuré & cleric; comme du décret dudit Judichaël Judoch deust tenir celuy royaume, il n'y voulut acquiescer, mais demanda induces de huit jours, disposant entre ces choses d'eslire autre voye ; & cependant Judoch se fist pèlerin, lequel après avoir voyagé par plusieurs terres parvint au

pays de Ponthieu, où le duc Haimon le receut honorablement, & le fist ordonner prestre. Si usa de celuy office sept ans, & baptisa le fils dudit Haimon, puis devint Hermite, & résida en un lieu nommé Brahic. Finalement il alla à Rome, dont il rapporta de moult précieuses reliques, & après sa mort Winoch & Arnoch ses neveux vindrent au lieu & lavèrent souvent le corps de luy, qui demoura longuement sans corruption. Semblablement dit Sigebert de Judoch ainsi : Judoch fils du roy des Bretons desprisant le royaume & le monde, pelerin & hermite se reposa en Jesus-Christ au pais de Ponthieu en l'an de Nostre-Seigneur huit cens cinquante trois.

Le roy Judichael doncque néantmoins le refus de Judoch son frère, entendant, selon que dit Ingomarus, par la predication de saint Maclou & de saint Melmon son confesseur evesques d'Alethense, la sentence de l'Evangile, disant que ceux qui abandonnent le monde pour Nostre Seigneur, le reprennent à cent doubles & possèdent la vie pardurable ; combien, que selon la teneur de la Chronicque de l'église Saint Meen, il ne fut roy à comparer à luy en perfection de science & industrie, & de puissance séculière ; la douceur de seigneurie, ne l'amour de lignage, ne le peurent empescher que ses cheveux & sa barbe tondus, desprisant l'orgueil de ce siècle variable, il n'entraist en l'ordre des moines, ou monastère de Saint Meen de Gaël.

Le récit de la mort de Judicaël est identique à celui de la première rédaction.

Le chapitre XIII de la seconde rédaction correspond à la fin du chapitre XXXV et aux chapitres XXXVI, LV et LVI de la première rédaction ; il débute par le récit de la guerre de Peanda de Mercie contre Osvinus de Northumbrie : « Et denote Sigebert que ce fut en l'an 657 & dit que Osvinus convertit à Jésus-Christ la gent des Merciens & submit les Pictes au règne des Anglois, & Vincent le récite au 107. chapitre du 24. livre Et Geffroy que 47 ans accomplis Cadvallon roy des Bretons de l'isle mourut. » Le Baud emprunte en effet à Gaufrroi de Monmouth le récit de la mort et de la sépulture du roi breton, en ajoutant que Vincent rapporte la même chose au 68<sup>e</sup> chapitre de son 24<sup>e</sup> livre, « avecques le rapport de Bède qui dit qu'il mourut autrement ». Après quoi il raconte la fuite de Cadvaladrus fils de Cadvallon chez le roi Alain d'Armorique et la mort de Cadvaladrus.

Et ainsi fina du tout celuy très-ancien royaume des Bretons qui dura

plus longuement que tous les autres royaumes, c'est à scavoir depuis le temps de Hely prestre jusques à ce temps, qui monte près de 1800 ans, selon que rapporte Martin en sa Chronicque.

Aussi fina la generation dudit Conan Meriadoch premier roy breton d'Armorique au deffusdit roy Allain neveu Salomon; lequel Allain fut furnommé le long & mourut environ l'an deffusdit 690. Laquelle generation par l'espace de 387 ans avoit régné audit royaume Armoricain, selon Geffroy de Monemitenfe, qui jusques à celuy temps rapporte leur genealogie, & à l'endroit met fin à son histoire des Bretons tant Insulaires qu'Armoricains, c'est à scavoir depuis l'an 386 que ledit roy Conan commença regner jusques au temps deffusdit, que Allain le long dessus nommé le dernier roy de celle lignée fina ses jours, & par le temps de onze rois regnans & succedans l'un à l'autre, c'est à scavoir dudit Conan Meriadoch, de Grallon, Salomon, Audroan, Budicius, Hoel le Grand, & premier de ce nom, Hoël second, Allain, Hoël tiers, Salomon second, & Allain le long neveu dudit Salomon second; tous lesquels roys denomme Geffroy en ladite histoire. Car il ne se trouve point que nul du lignage desdits rois succédast audit royaume après Allain le long, ne pareillement du roy saint Judichael, dont il a esté parlé dessus, combien qu'Ingomarus escrivant de luy die qu'il eut de sa femme plusieurs fils & filles, desquels longtemps après sa mort resplendissoit toute la nation des Bretons tellement qu'il n'y avoit pais ne province en toute ladite nation qui ne fust gouvernée des neveux, perneveux & trineveux de Judichael & de ses deux fils.

Ici se place l'histoire de Daniel Dremruz, racontée comme dans la première rédaction, « suivant la Chronicque des rois bretons armoricains ».

Puis dit encores ladite Chronicque que selon aucunes histoires Budicius & Maxentius, deux frères que l'on trouve ennombrez au catalogue des comtes de Cornouaille, après la mort Daniel Dremruz qui fut environ l'an 720, régnèrent l'un après l'autre en Bretagne. Desquels deux frères, selon qu'il est contenu audit catalogue, le premier, c'est à scavoir Budicius, retournant d'Allemagne occist le comte Marcel & recouvra le pays dont il avoit esté exilé selon aucuns, car les autres dient qu'il recouvra le

consulat paternel, c'est-à-dire ledit comté qui luy appartenoit par cause de son père. Et après eux y régnèrent successivement Jean Reitte & Daniel Buva environ l'espace de 49 ans, c'est à sçavoir jusques à l'an 749, auquel an Charlemagne roy de France commença à régner, lequel assaillit les Bretons pour les submettre l'an 18 de son règne, qui estoit de l'Incarnation 786, comme il sera dit cy après. Et combien que ladite Chronicque rapporte qu'il n'est pas trouvé que les dessusdits Budicius & Maxentius, Jean Reitte & Daniel Buva régnaissent en Bretagne comme princes sinon en certaine portion, par quoy ils ne doivent estre comptez entre les rois de Bretagne, & que selon les histoires armoricanes, après la mort du roy Daniel Dremruz Bretagne Armoricane fut submise à sept comtes, qui par leur orgueil & division s'exhibèrent les uns contre les autres le plus tort qu'ils peurent, & s'appelloit chacun d'eux roy & prince de Bretagne, jaçoit qu'ils n'en occupassent que partie, toutefois, selon le dessusdit catalogue des comtes de Cornouaille qui commence à Conan Meriadoch premier roy breton de ladite Bretagne Armoricane, les dessus nommez Budicius, Maxentius, Jean Reitte & Daniel Buva sont ennombrez entre les rois & princes de ladite Bretagne. Aussi dit la dessusdite histoire que es chronicques de plusieurs églises ils sont ainsi nommez. Mais bien est vray que lesdits comtes & les barons du pais n'obéirent pas aux rois dessusdits, ains eurent plusieurs divisions entr'eux, & contendans surmonter les uns les autres par leurs forces, s'entre affligèrent par maintes batailles, mesmement souvent combattoient contre leurs rois, par quoy les faits desdits rois ne peurent estre de grand effet, ou s'ils firent quelques choses notables, elles sont escrites es livres incognus, & par oblivion effacez de mémoire.

Et à celles divisions & tirannies exercer les aidoit bien la convenableté du temps, c'est qu'ils avoient liberté de faire ce qu'ils vouloient, parce que ils n'estoient inquiétez par les estrangers. Car comme dit Sigebert, après la mort Clodoüée, roy des François qui mourut dès l'an 662 & de Lothaire son fils qui régna quatre ans, les rois de France furent dégénérez de leurs forces & sciences accoutumées, & estoit la puissance du royaume disposée par les maires de l'hostel & régnoient lesdits rois



par nom seulement, qui avoient de coustume feigneurie par lignage. Et celle chose récite Vincent au 118 chapitre du 24 livre.

Mais les François véants leurs rois estre inutiles s'advitèrent d'en changer l'ordre, & tonfurèrent, selon que dit Sigebert, Hilderic le derrain de la lignée Clovis en moine; puis fut le prince Pépin par l'autorité apostolique & l'effection desdits François oingt & consacré roy de France par saint Boniface evesque de Magunce dès l'an de Nostre-Seigneur sept cens cinquante. Lesquelles choses Vincent aussi rapporte au cent cinquante-quatriesme chapitre dudit livre.

Si fut celuy roy Pepin d'autre vertu que les précédens. Toutefois fut-il tout son temps occupé aux guerres des Saxons, de Haïsculphe roy des Lombards, & de Vaiferus duc d'Aquitaine. Et engendra Pepin, Charlemagne, qui après luy fut roy de France, & depuis empereur de Rome; & commença régner au royaume de France l'an 769 comme il a esté dit devant, selon les histoires escrites de luy. Lequel Charles vainquit maints peuples, & les submist à sa puissance. Toutefois fut-il 17 ans, ainsi que Pépin son père, empêché par les batailles qu'il fist pendant celuy temps, contre les Aquitains, les Lombards, & les Espagnols. Mais après comme il entendit que les princes des Bretons ainsi vacilloient par leurs divisions, il proposa les assaillir. De quoy dit Aimonius, que ledit Charles ordonna envoyer son exercite en la Bretagne cismarine. Car comme l'isle de Bretagne eust esté invadée par les Anglois & les Saxons, la plus grande part des habitans passans la mer occupa les régions des Venetes & des Curiosolites. Puis dit après que ce peuple autrefois subjugué par les rois de France & fait tributaire souloit payer le tribut qui luy estoit impoté, combien que ce fust par contrainte: et que comme en celuy temps il n'en payast rien, ledit Charles envoya Ausculphus préfect de sa table royalle contre eux, lequel reprima l'acoustumance d'icelle gent, & mena audit Charles à Marmacie les pleges qu'il avoit receu d'eux, & plusieurs des plus grands. Aussi dit Sigebert, que ledit Asculphus seneschal du roy Charlemagne, lequel il envoya contre les Bretons, print moult de leurs chasteaux & de leurs princes & dénote que ce fut en l'an 786.

Et ainsi selon lesdits acteurs, furent les Bretons oppressez par les ducs Charlemagne: car pour leurs dissentions civiles, comme ils fussent

affaillis l'un après l'autre, ils ne s'entrefecouraient point. Mais après le retour des François ils commencèrent à entendre la sentence de l'Evangile, disant que tout royaume en soi-même divisé sera désolé. Si proposèrent se rallier ensemble, & ne faire aucune obéissance audit roy Charles, mais se deffendre par bataille contre luy & ses ducs s'ils retournoient; & ne luy firent aucun tribut l'espace de 14 ans qu'il employa contre Herigius duc de Benevent, Thafille duc de Bavière & contre les Avarres, les Lombards & les Saxons qui tous s'eslevèrent contre luy: mesmement allencontre des Romains, qui avoient déjetté le pape Léon, & luy avoient arraché les yeux & la langue dont Nostre Seigneur luy restitua l'usage, & ledit Charlemagne le remist en son siège. Mais après, selon Enardus qui escrivit les faits dudit Charlemagne, il envoya contre les Bretons un duc nommé Guidon avec grand exercite, contre lequel ils appareillèrent leurs armes; mais par faute de combattre, & par la débilitation qu'ils avoient faite d'eux mesmes par leurs batailles preterites, esquelles ils s'entr' estoient occis, ils furent derechef desconfits. Dont dit Sigebert, que l'an 799 les Bretons furent vaincus par Guidon duc de Charlemagne & receus en subjection. Et ce dit ledit acteur du Livre des faits du dit Charlemagne, que le comte Guidon garde des marches de Bretagne qui avoit cherché les contrées des Bretons, accompagné d'autres comtes qui avecques luy furent en celle expedition, alla à Aix-la-Chapelle audit Charlemagne, & luy porta le nom & les armes par escrit des ducs, des princes & des comtes de Bretagne qui à luy s'estoient rendus, & luy sembloit bien que toute la terre fust acquise à luy; aussi l'estoit-elle, si comme rapporte ledit acteur, si les Bretons ne se fussent retournez.

Pourquoy il est à scavoir qu'incontinent après le département Guidon ils firent nouvelle alliance ensemble contre ledit Charlemagne, & ne luy voulurent obéir. Si couronnèrent un prince du lignage de leurs anciens rois nommé Arrastanus, esperans sous sa conduite avoir meilleure fortune à resister aux affauts des François. Et pour ce, selon l'acteur des Chroniques de Charlemagne au 134. chapitre du quart livre de ses faits, ledit Charlemagne qui adonc avecques le royaume de France tenoit l'empire romain, renvoya contre eux son exercite & eut victoire. Et le récite Sigebert, qui dénote que ce fut en l'an 810. Toutefois fist le roy

Arrastanus paix avecques l'empereur. Car comme dit Turpin archevesque de Reims en sa chronicque, quand l'empereur Charlemagne alla combattre Angolland & les Peans qui estoient entrez en Gascogne, il mena ledit Arrastanus roy de Bretagne avec huit mille Bretons & Hoël le comte de Nantes avec deux mille.

Et y avoit en celuy temps en Bretagne, felon ledit Turpin, un autre roy au temps de Arrastanus, duquel il ne fait a plein mention. Mais la Chronicque de l'Eglise de Landevenec dit qu'il y en avoit un nommé Grallon, lequel Charlemagne resquit en son aide. Dont rapporte celle Chronique en cette manière : Grallon roy des Bretons estoit en la maison de Warhenus son bouteillier quand les messaiges de Charles le grand roy de France vindrent a luy, & estoient les noms de ses messaiges Fleurent, Medard & Philibert, trois saincts hommes religieux nommez & préefleus, afin qu'ils priaissent Grallon en l'honneur de la Trinité, de chrestianté & de baptesme, qu'il allast hastivement aider à venger l'opprobre des François, leur misère & captivité : car la vertu luy estoit donnée d'effacer le genre des peans par son glaive. Et luy promirent, & vouerent ces messaiges pour ce faire 14 citez en la terre des François qu'ils luy jurèrent bailler par le commandement du roy Charles le Grand. Lequel Grallon leur promist y aller pour le serment qu'ils luy firent desdites citez en éternel héritage & à sa semence, c'est à scavoir à sa génération après luy.

Et s'accorde ceste chose à ce qui a esté dit dessus, que les princes de Cornouaille en celuy temps s'appelloient rois de Bretagne : car ledit Grallon qui fut aussi furnommé Flam, est ennombré en leur catalogue entre les dits princes de Cornouaille. Lequel catalogue rapporte qu'après Budic & Maxence frères & après Jean Reith & Daniel Buua, qui tous regnèrent en Cornouaille successivement après la mort Daniel Dremruz y regna aussi celuy Grallon Flam après ledit Daniel Buua.

Après avoir raconté, d'après Turpin, la légendaire guerre d'Espagne comme dans la première rédaction, le Baud reprend :

Affez tost après, c'est à scavoir l'an 813 mourut le dessusdit Charlemagne empereur & roy de France, felon Sigebert, qui dit aussi que pour la magnitude de ses faits il fut furnommé le Grand. Et luy succeda Loys

son fils surnommé le débonnaire, tant en l'empire qu'au royaume de France. Contre lequel Loys rebellèrent les Bretons, & ne luy voudrent obéir; ains quand ils eurent entendu la mort du roy Araftanus & celle de l'empereur Charlemagne, ils esleverent un autre du lignage royal des Bretons appellé Morvannus à régner sur eux; lequel ils coronnèrent & firent leur roy, & appareillèrent leurs armes à se deffendre sous sa conduite contre l'empereur Loys s'il les affailloit. Si estoit celuy Morvannus par avant vicomte de Leon, extraict & descendu de la generation de Conan premier roy breton de la Bretagne Armoricanne, dont l'auteur du Livre des faits d'Artur le Preux appelle les vicomtes de Leon Conanigenes, c'est à dire qu'ils sont du lignage Conan. Contre lequel roy Morvannus l'empereur Loys, après ce qu'il eut meurement disposé des affaires de l'empire & du royaume de France, assembla grand exercite & vint en Bretagne. Dont dit l'auteur du Livre des faits dudit Loys en l'unziesme chap. que nouvelles allèrent à l'empereur Loys que les Bretons ne luy vouloient plus obeir, ne estre de sa seigneurie: mais appareilloient armes contre luy & avoient ja fait un roy qui avoit nom Morvannus: mais que l'empereur ne mist pas celle besoigne en delay, ains appareilla hastivement son ost pour entrer en leur terre. Aussi dit l'histoire saint Convoyon que quand les Bretons eurent eslevé Morvannus en roy contre l'empereur il mist en arriere tous ses autres négoces & avec inséparable compagnie de gens armez se hâta de venir en Bretagne, & qu'après qu'il eut chassé les Bretons & occis leur roy il submist le pais à ses loix, puis célébra un conseil & un Parlement général de princes & d'evesques en la cité de Vennes, auquel il ordonna les causes & les négoces du royaume. Et dit la Chronique de l'abbaye de Landevenec que l'an cinquiesme de l'empereur Loys, lequel an celle chronicque dit estre de l'Incarnation 819, il ficha ses tentes en ladite province de la moindre Bretagne sur le fleuve Elé jouxte la forest de Brisfiac: auquel lieu Morvannus luy alla au devant avec sa puissance, espérant faire bataille contre luy. Et de la manière de la mort Morvannus dient aucuns Annaux que comme il explorait une nuit par quelle manière il pourrait surprendre l'exercite de l'empereur, il fut aperceu par les gardes dudit exercite qui l'occirent. Et dit ledit auteur du Livre des faits de l'empereur Loys qu'il fut occis par Charles

qui estoit chef de l'ost dudit empereur Loys. Et quant sa mort fut cognüe par les Bretons ils se départirent & s'en allèrent chacun en son lieu. Dit aussi le dit acteur au 140 chapitre de ladite Histoire que puis après il passa plus avant & prit les forts des rebelles & ramena tout en sa puissance. Car après que Morvannus, qui selon la manière accoustumée des Bretons avoit vendiqué la puissance royale, fut occis par l'exercite de l'empereur, il ne trouva nulle résistance que tout n'obéit à ses commandemens & qui refusast à donner pleges. Et quand celle expédition fut parfaite, l'empereur laissa son exercite en Bretagne & s'en retourna à Angers où il avoit laissé la roine Ermengarde sa femme malade, laquelle mourut bien tost après. Et dit aussi Sigebert qu'en celui an 819, l'empereur Loys soumit les Bretons à luy & que leur duc Morvannus qui avoit usurpé nom de roy fut occis : toutefois dit-il que ce fut par eux-mesmes.

Et dit notamment la dessusdite Histoire de saint Convoyon que l'empereur Loys estant en Bretagne ordonna plusieurs choses touchant l'estat de l'Eglise. Au propos de laquelle rapportent les Chronicques de l'abbaye de Landevenec dessus alleguées, qu'ainsi que le dit Loys residoit en ses tentes sur le fleuve de Ele jouxte Briziac la forest, il interrogea Matmonocus abbé de celle abbaye de Landevenec touchant la conversation des moines de celles parties : & cognoissant par le rapport dudit abbé qu'ils avoient prins leur coustume & leur religion des anciens Bretons de l'isle, & des Escots, tant en leur dite conversation, qu'en la tonsion de leurs testes ; il ordonna qu'ils vesquissent selon la regle de saint Benoist, laquelle est possible & digne de louenge. Et pourtant en celui an fut commencée ladite regle en celui moustier, & es autres de la region. Laquelle regle néanmoins que ses autres ordonnances fussent depuis cassées, & rejeitées par les Bretons, y est jusques à cy demourée. Aussi dit la souvent nommée Histoire de saint Convoyon, lequel fut premier abbé de Redon fils de Conon un très noble homme de Combleffac, de la puissance de saint Melaine, une abbaye située près la cité de Rennes, que l'empereur Loys après ce qu'il eut ainsi disposé tous les négoes dessusdits, comme il eust proposé s'en retourner es Gaules, alla à Redon, & considérant la devote conversation dudit abbé & des moines, il les embrassa par benin desir, & leur conferma la donaison que Ratuils,

un tiran qui occupait Brogueret d'où dependoit celuy territoire, leur avoit faite du lieu où à présent est ladite abbaye; lequel, selon ladite Histoire, par sa naturelle composition est si noble, qu'il est veu estre preferé par sa délectabilité aux autres lieux de la Bretagne Gallicane: car il est environné de montagnes qui semblent estre voisines du ciel par leur hauteur en manière de murailles, & que celle gracieuse terre a grace de porter toutes délices. Et celle confirmation tindrent aussi Nemenoius & les autres rois qui après régnèrent en Bretagne, combien qu'ils rejettassent & abolissent toutes les autres choses faites par ledit empereur.





# Liure Troiesme

DE LA PREMIÈRE RÉDACTION (Suite)

---

## Chapitre Cinquante-septiesme

**C**omme Neomenon s'esleva en armes & par puissance fist à luy obeir les autres princes de Bretaigne. Des guerres qui lors estoient entre les roys de France & de Lambert, ung chevalier nantays.



QUANT ainsi eut le royaume de Bretaigne par aucun temps esté oppressé soubz la puissance de deux si haulx & si glorieux empereurs que les dessusditz Charles le Grant & Loys son filz & par le grant orgueil des Bretons qui, comme dit est, estoient en division, s'esleva ung juvenceau breton appellé Neomenon, filz d'un des comtes qui en partie avoit le royaume de Bretaigne occuppé, lequel Neomenon bouta hors & chassa par sa vaillance touz les estrangers du royaume & touz les tirans dessusdiz le occupans indeument fist à lui obeir par puissance d'armes & aucuns d'eulx avecques leurs sectes occist en bataille. En celui temps sourdirent & s'esmeurent grans maulx & divisions ou royaume de France; pour l'achefon desqueulx cognoestre plus plainement est afaire que l'empereur Loys, filz de Charles le

Grant, engendra quatre fils, savoir : Clotaire, Pepin, Loys & Charles le Chauve, desquelx il institua les trois ainsnez roys en sa vie & leur distribua tout son royaume, fors la contrée de Neustrie seulement, laquelle il retint à lui. Mais la royne, sa femme, qui mieux amoit Charle le Chauve que les autres, tres dollente de ce qu'il ne lui avoit ordonné une porcion du regne ainsi que à ses freres, pria le roy son mari par requestes ententives que anczois qu'il mourust, il eslevast Charle, leur moindre filz, en majesté royale : lequel Loys l'empereur mieu par les ammonestemens de sa femme, conceda audit Charle le Chauve le royaume de Neustrie outre le gré de ses freres & outre plus lui adjousta toute Aquittainne, combien que Pepin l'eust desjà occupée. Peu apres finit le roy Loys sa vie, apres la mort duquel Clotaire, Loys & Pepin ensemble alliez, s'esleverent contre leur frere Charles, voullans le depposer & le chacer hors du royaume ; mais les Neustriens prindrent leurs armes & come les meilleurs chevalliers de toute France estriverent par grant force de batailles deffendre Charle leur seigneur & la porcion lui concedée ; en l'aide desquelx de l'une & de l'autre part allerent mains chevaliers de plusieurs regions entre lesquels ung chevalier breton appellé Lambert, né du territoire de Nantes, home chault en armes, & Reinaldus de Poitou, nobles chevalier & de grant puissance, allerent en l'aide du roy Charles le Chauve luy requerans honneurs & loyers s'il povait vaincre les batailles lui embatues par ses freres. Par ces contencions furent degastées France, Neustrie & Aquittainne & aussi les moustiers demourerent desers & la terre occupée d'espines & de buiffons ; & en cest temps les Normans & les Danoys premierement nageans par la mer oceanne ainsi comme anciens pirates commencerent à destruire les contrées des Francois & des Neustriens par devers les rivages de la mer. Et aussi Neomenius, le prince de Bretagne, commença lors à envair & degaster le territoire de Nantes & celuy de Rennes que Charles le Grant & son filz Loys empereurs avoient par puissance tollu & usurpé aux Bretons avecques leurs autres provinces, ainsi que dit est, & lesquels territoires depuis celui temps avoient esté tenuz soubz la puissance des roys de France ; & ne deigna Neomenius faire aide à nul d'iceulx roys en leurs guerres, ains s'efforczoit reduire le royaume de Bretagne en sa premiere franchise &



à recouvrer par puissance d'armes ce que autrefois les devantditz empereurs avoient usurpé par force. Mais come ces roys de France forcennez, degastans la terre & embrasans villes & chasteaux, se fussent portez cruellement par III ans & demi & de leur contencion se feussent cruellement maintenuz par diverses adventures, ne encores ne fussent parvenuz à nulle fin de victoire, ilz assemblerent l'un & l'autre innumbrable exercite de gens d'armes à Fontenay, une ville du territoire de Poitou, l'an de Nostre Seigneur VIII<sup>me</sup> XLI. Entre lesquelx eut dure bataille & espererent les troys combatans à l'encontre de Charles le vaincre par la puissance de leur gent. Mais ledit Charles ayeant avecques lui main vallable, car combien que elle feust petite, toutefoiz leur resista il aigrement & les enchacza par vertueusement combatre & lui demouré vainqueur distribua à ses aidans plusieurs riches dons entre lesqueulx fut Lambert, lequel desirant en son corage possider le comté de Nantes, lui demanda que pour remuneracion de ses services il la luy ottrist possider par tel tiltre que il y povait avoir de ses prediceurs qui l'avoient conquise à force. Mais ledit Charles le Chauve creignant que ledit Lambert lui fust de leal pour la voisineté des Bretons, ses adversaires, qui, comme dit est, soubz Neomenon, leur prince, s'efforczoient recouvrer ladite comté jadis par puissance fortraite de leur seigneurie & qu'il ne s'accompaignast avecques eulx du tout en tout la lui denia & la donna à Reinaldus avecques toutes celles de Poitou. Pour laquelle cause fut Lambert grandement iré & ne deigna prendre nulz autres dons du roy Charles le Chauve, ains se departit de lui par maltalant & vint à Neomenon, le prince de Bretagne. Et premierement icelui Lambert vituperant ledit roy Charles le Chauve & lui adjoustant plusieurs obprobres & ledenges, esmeut le prince Neomenon & les Bretons plus fort en ire envers ledit Charles & envers la cité & le territoire de Nantes, affin qu'ilz ostassent icelle cité audit Charles par puissance vallable & envaïssent & dissipassent touz les habitans. d'elle.





## Chapitre Cinquante-huitiesme

**C**omme Reinaldus descomfist à Meczac partie de l'exercite des Bretons & comme Lambert, conestable Neomenon, le suivit jucques à Bleign, où il le occist avec ses Poitevins & Nantays.

**D**E celles choses eurent les Nantais cognoessance, & comme le prince Neomenon faisoit grant assemblée des autres Bretons ses subgietz pour leur venir courir seure pour quoy ils manderent à Rainaldus leur nouveau comte qu'il les deffendeist à l'encontre de ses assaulx, lequel Rainaldus sans demeure assembla toute la chevallerie de Nantes & de Poitou tant qu'il en eut grant multitude, & atout son ost parvint jucques à Meczac, ung village du territoire de Nantes, & illecques combatit contre l'une moitié de l'exercite des Bretons, qui avoient contre lui passé le fleuve de Villaigne, lesqueulx ne peurent soustenir la deurté du hastiff assault dudit Rainaldus, ains tournerent touz en fuitte. Et adoncques iceulx Bretons vaincuz par telle aventure, f'en retourna Reinaldus avecques briefve loenge de vittoire jucques à Bleign & illecques du tout en tout asseur & peu craintiff des menaces des Bretons avecques tout son exercite se reposa es herbes des prez verdoieans sur la rive du fleuve de Ysar. En la premiere assemblée de ladicte bataille ne peut estre le duc Lambert, ains attendoit les Bretons de Alettance; mais quant il en sceut l'aventure, il chevaucha hastivement la contrée de

Rennoys & ensuivit Rainaldus jucques à Bleign & illecques envaỹ luy & touz les siens & les occist & detranſcha ſans pitié ne miſericorde. Et adonc le comte Raynaldus ainſi occis & toute la nobleſſe des Nantays & des Poitevins, icelui Lambert glorieux de tel triumphe avecques grant loenge de victoire ſ'en retourna au prince Neomenon; & en la bataille deſſufdite eſtoit Eriſpogius, pere dudit Neomenon, lequel y fut detenu en grant langueur. Et le duc Lambert n'eſtant encores reſſaſié de ſi grant occiſion, pire & plus grieff mal procura excercer en la cité de Nantes, car les Normans & Dannoys dont a eſté parlé deſſus qui ſouventeſſois degaſtoient les fins des Francoiſ & des Neuftriens induiſit celéement ainſi, comme il eſtoit bien emparlé & inventeur de mauſx, afin que iceulx Normans & Danoys nageans par la mer occeanne allaſſent decza & delà par le comté de Nantes & que par le chanel du fleuve de Laire, ilz parveſſent ſeuement à prendre la cité; car ceulx eſtoient mors deſquelx elle avoit de couſtume eſtre garnie de deſſence; & afin que iceulx Normans & Dannois coveteux de prendre & ravir les deſpouilles & l'or & l'argent creuſſent plus volentiers aux parolles Lambert, il leur ſeuradjouſta pluſieurs menſonges & propoſa que le temple de la cité eſtoit couvert d'or & d'argent. Et lors iceulx, ceſtes parolles ouyes, eſmeuz en ceſte maniere par grant deſir & affection, aſſemblerent grant habundance de neſs de maintes regions & les emplirent de tourbes de tres cruelles gens, puis prindrent leur chemin avec grant habundance de navire, ainſi come leur avoit demonſtré celui Lambert, lequel touſjours leur eſtoit premier, ainſi qu'ilz nageoient par les angletz de Bretagne jucques en bas une iſle du territoire de Nantes.





## Chapitre Cinquante-neuuesme

**C**omme les Normans à l'enortement de Lambert vindrent par le fleuve de Layre à la cité de Nantes, laquelle ilz destruisirent, & comme ilz occistrent l'evesque Gunhardus & persecuterent le peuple de ladite cité.

**T**RANTE jours apres la bataille dessusdite faite par Lambert, Erispogius pere Neomenon & leurs gens bretons contre Rainaldus & les Poitevins & Nantais, en celui mesme an qui fut l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouyt cens XLIII, icelle cruelle nascion de Normans faillans subitement des fins de la region de Dannemarche & menans vie piraticque apres ce qu'ilz eurent destruittz les lieux contiguz & prouchains de la mer de Bretagne, par le conseil & aide du tres mauvais duc Lambert entrerent ou fleuve de Loire & soufflant Zepirus iceluy vent, vindrent aborder leur navire jouxte les murs de la cité de Nantes, laquelle ilz avironnerent d'un costé & d'autre apres ce qu'ilz furent issuz de leur dit navire; & les ungs rampant contre mont les murs par eschielles, les autres deffroissans & penetrans les clostures, nul ne leur denyant l'entrée, entrerent en despourveu en laditte cité le sollempnel jour de la Nativité saint Jehan Baptiste. De celle cité de Nantes estoit lors evesque Gohardus, homme simple, debonnaire & creignant Nostre Seigneur, auquel tout le clergié estoit affuy avecques les moines d'un moustier appellé La Fosse, voisin de la cité, lequel est de toutes pars

avironné de l'eau du fleuve de Laire ; & avoient iceulx moiennes avecques eulx porté le threfor de leur eglise. Mefmement y avoit en la cité autre grant multitude de peuple, non pas des regions voisines feulement, mais auffi des loingtaines citez, qui se y estoient enclos les ungs pour la peur de leurs ennemis, les autres pour la folennité de la feste ; lesqueulx touz regardans leurs ennemis entre les murailles coururent ensemble estrivement au temple des apoftres saint Pierre & saint Poul, lequel estoit en la cité tres bel & tres noble & les huys & portes d'icelui barrerent contre l'impetuofité des perfecutans, demandans le divin aide de leur delivrance, quelle chose ilz ne pouvaient par eulx faire humainement.

Mais comme les peans furent arrivez jucques davant celui temple, ilz enfroiffèrent les huys & arracherent les fenestres en le debrifant cruellement, tant que à force entrerent dedans & celle multitude de peuple que ilz y trouverent ferirent de leurs glaives fans espargner à aſge ne à sexe ; par ſi grant cruaulté ſe forcennoient contre eulx que le deſſusdit Gohardus preſbtre & evesque celebrant la ſollempnité de la meſſe & diſant « Surſum corda », occirent cruellement ; & aucuns des moignes deſſusdittz hors l'église, les autres dedans & pluſieurs ſur les auteilz avecques grant multitudes de preſbtres, de clerks & de laiz occirent par fer & leur tranſcherent les entrailles ſi que nul ne pourroit exprimer par parolles la calamité & peſtillence d'icelui jour doloieux, ne en l'exprimant de lermes ſe abſtenir, car les enfens des meres mortes pendoient à leurs mammelles, ſucczans leur ſang en lieu de lait ; les pavemens du temple rougiſſoient du ſang des ſains homes eſpandu par l'épée hoſtille, & les ſaints aultiers estoient ſouillez & decouroient du ſang des innocens. Et apres ces choſes degaſterent les peans toute la cité & la deſgarnirent de toutes ſes richesses, puis ambraſerent le temple & avecques grant multitude de chietiffs de l'un & de l'autre ſexes & de ordres différentes, lesquelx ilz avoient eſpagné à occire pour en avoir loier, remonterent en leurs neſſs. Et ne ſe oblians pas de leur cruauté, le jour de la feste ſaint Pierre & ſaint Poul enſuivante allerent par petit navire au mouſtier des illes, de quoy a eſté parlé deſſus, lequel ilz aſſegerent & prindrent à force ; & apres ce qu'ilz eurent ravi touz les biens d'icelui, ilz ſ'en retournerent au rivages de la mer, lieux convenables à excercer leurs raviffemens & pil-

lagés. Si ne peurent souffrir ne porter les voisins habitans l'inhumanité d'iceulx cruelx peans, ains se transporterent aux regions loingtains & diverses & delaisserent leurs propres habitacions.

Comme ainsi eurent ces tres cruelx Normans destruite la cité de Nantes & le territoire d'icelle, les villes & chasteaux de la region Methalie, de Tuffauges & de Herbauges & qu'ilz eurent leurs neffs chargées de tres grant multitude de chietiffs & grant assemblée d'or et d'argent, ilz nagierent contreval le chanel de Laire jucques en l'isle de Herio, laquelle ilz prindrent & occuperent, & là proposerent & leur pleut diviser l'assemblée de leurs rapines; mes quant elles furent rapportées à la rive en la presence des maires & des moindres & qu'ilz virent la innumbrableté de leur peccune, ilz oblierent toute la peur de leurs princes & ainsi comme chiens à devorer la char commencerent de rechieff à icelles choses fortraire violement, dont grant fedicion. s'esmeut entr'eulx par laquelle plusieurs perirent celui jour. Et lors les chietiffs veans celle commotion & que celle gent furieuse ne tendoit fors à s'entrecourir seure, ilz s'enfuirent touz par les lieux secretz de l'isle & se esvanouyrent de leurs faces; toutefois entr'elx en fut ung hardi & de grant invasion qui print en son coul l'armaire où estoit gardée la Bible & les autres livres, laquelle jucques au jour de huy est gardée en l'église de Nantes & s'en suit affin qu'il se muczaît entre les autres miserables chietiffs. En la parfin iceulx homes dyabolicques paciffiez de si grant discorde remonterent en leurs neffs avecques pleur & douleur ne oncques n'oserent enfuir les chietiffs qui d'illecques estoient fuiz & par la vertu de Dieu delivrez de leurs mains, car grant crainte les avoit espoventez: & de illecques en apres ceulx Dannoys & Normans voullans nager vers leur region se mirent en mer; mais le vent de acqillée les pourforca & par la violence de ses fiffleis les mena jucques en Gallice; contre lesqueulx les Galliciens assemblerent leurs forces & en soy deffendant d'eulx par grant vertu les occirent touz, excepté XXX neffs; lesquelx d'illec enchacez retournerent à Bordeaux & degasterent la province, puis nagerent jucques à Seinttes & d'illecques prinfes grandes rapines, retournerent à leur pays longuement desiré assez chargez de richesses & de despouilles & les davantdittz chietiffs quant la mer fut retraitte issirent de l'isle Herio & de toutes leurs

riches choses qu'ilz avoient perdues, comme vesseaux d'or & d'argent, coronnes d'or à ournemens, precieux livres & royaux testamens, avecques eulx tant seulement apporterent la librairie deffusditte & ainsi comme se refucitans de mort avecques joye & lieffe vindrent en la cité de Nantes desolée, degastée & ramenée à neant & qui n'avoit nul gouverneur; puis allerent à la Maison-Dieu violée, soullée & privée de toute sa beauté acoustumée; & là s'assemblerent les demourans qui de la pestillance estoient demourez qui le saint temple corrompu par les païens & infait par le sang des fains nettoierent en pleurs & en lermes & manderent à Sufan, evesque de Vennes, que par dilection fraternelle il veneist à eulx pour icelui temple reconcilier; lequel Sufan tres volentiers se octria à leur requeste & fut ceste reconciliacion faite le jour devant les kalendes d'otobre en celui jour que la premiere consecracion d'icelui temple avoit esté faite.





## Chapitre Soixantiesme

**C**omme Neomenon bailla la cité de Nantes en garde à Lambert & comme Gouffroy, neveu dudit Lambert, occist Begon, duc d'Acquitaine, & ses Acquitains & aussi comme ledit Lambert pour les menaces Neomenon s'enfuit à Croan.



**A**PRES le departement des Normans & Dannoys recouvra le prince Neomenon la cité de Nantes, & toutes les autres parties du royaume de Bretagne lui appartenantes par droit heritage dempuix les murs de la cité d'Angers jucques à la mer oceanne par force d'armes reduisit entierement à son premier estat. Laquelle recouvrance faite par Neomenon il establit & fist gouverneur de la cité de Nantes le duc Lambert qui toutes les choses dessusdittes avoit à ladicte cité procurées, pour remuneracion des services qu'il lui avoit faitz; lequel Lambert, comme il eust faisi le regime de Nantes, il fut orgueilleux & enflé & comme parjure en allant contre le serment qu'il avoit promis audit Neomenon, en son prejudice vout à lui laditte cité retenir usurpativement & le territoire nantais delà le fleuve de Laire distribua à ses chevalliers, c'est à savor à Gouffroy, son neveu, la region d'Erbauges, à Ramarius Metellie & à Gerard Tuffauges, & toutes ces choses leur conceda par droit hereditaire. A l'encontre desquelx Bego qui apres l'enterrement de Raynaldus, qui comme dit est, avoit esté à Bleign occis par les Bretons, c'estoit fait duc d'Acquitaine & lequel sur le fleuve de Laire



non pas loign de la cité de Nantes avoit nouvellement construit ung chasteau & lui avoit imposé son propre nom, s'esleva en armes & voulut celx Gomfroy, Ramarius & Gerard par puiffance d'armes du tout jeter loign de celles regions ; si assembla grant host & premierement vint en Erbauges avecques grant multitude de chevaliers, cuidant s'uspendre despourvement Gomfroy, lequel s'estoit abscenté car il avoit eu cognoissance de sa venue. Si se mist Begon au retour & Gomfroy qui en son aide avoit appellé ses compaignons Ramarius & Gerardus chevaucha ignellement apres & le suyvit celléement tant que il l'aconsuivi come il passoit les guetz de Blefon. Et comme desja eussent la moitié de ses chevaliers iceulx guez transversez, Gomfroy courut seure par grant impetuosité sus la derreniere compaignie dont il occist plusieurs en celui estriff & touz les autres enchacza ; entre lesquels fuiffans Bego, duc des Acquitains, fut occis ; & fut son corps enseveli à Duremun, une ville de Tuffauges. Apres laquelle desconfiture se transporta Gonffroy au chasteau Begon, lequel il print à force & y habita jucques à ce que les Normans de rechieff retournerent par le fleuve de Laire, qui fut assez tost apres, lesquels destruisirent les citez voisines d'icelui fleuve & par longue demeure prindrent violementement ledit chastel de Begon & le brullerent. Et ces choses ainsi parfaites, le meschant peuple de Nantes, orphelin de pasteur & du tout en tout delaissé en desolacion, envioea des clerks qui de l'occision estoient demorez à Amauri, archievesque du siege de Tours, affin qu'il leur donnast conseil comme la miserable eglise de Nantes peust recouvrer son gouverneur ; lequel Amauri archevesque esleut entre les clerks de son eglise ung noble juvenceau appellé Attardus, sage & aourné de toutes bonnes meurs, & le consacra evesque de la cité de Nantes à laquelle il le envioea pour la consoller par le consentement du roy Charles le Chauff de France ; à l'advenement duquel tout le peuple nantais receut grant fiance de seurté, combien que plusieurs encore espoventez par la rage des Normans se fussent loign fuiz. Entre ces choses le duc Lambert grandement hay des Nantais voulut sa maison ediffier en la souverainne haulteffe de la cité & par ce seigneurir à l'evesque & aux citoïens d'icelle & y avoir principaulté ; laquelle chose l'evesque & touz les autres lui contredirent & en toutes manieres lui deffendirent celle

chole faire. Pourquoi Lambert à l'encontre d'elx fut ambrasé de ire & commença à leur faire plusieurs outrages; & pour ce Attardus pensant comme il pourroit estaindre sa malice continuelle s'en alla au roy Charles de France & lui demonstra combien de maux ledit Lambert avoit fait à lui & aux citoyens de Nantes; dont le roy prenant conseil manda par ledit Attardus evesque à Neomenius, prince des Bretons, par la fiance & aide duquel Lambert avoit envayé la cité de Nantes, que si celui Lambert meптоit hors d'avecques lui, il luy pardonneroit les offences qu'il luy avoit faittes; & à cestes choses adjousta l'evesque Attardus de sa part que si le prince Neomenius n'obeissoit au roy de France, Lambert feroit concorde avecques lui & en après du tout lui seroit contraire. Quelles choses rapportées à Neomenius par l'evesque Attardus, il donna peu de la crainte du roy de France; mais toutefois fut il reprins des gens de son conseil de ce qu'il soustenoit ledit Lambert à l'encontre des droitz de l'Eglise; pourquoy il lui manda que s'il ne les delaissoit avecques toute la comté de Nantes, que il lui courroit fus à puissance d'armes. Pour lesquels mandemens, Lambert grandement espoenté delaisa laditte comté & s'enfuit jucques à Craon qui lors estoit du territoire de Nantes, lui appartenant par le droit de saint Clemens, monastere de la cité auquel la feur dudit Lambert appelée Doda abasse presidoit; & d'illec en après donna Lambert maints maux & maintes oppressions aux regions voisines; à l'encontre duquel s'esleverent plusieurs à le combatre & chacer qui s'en retournerent vaincuz; entre lesquels Guion, comte de Chartres, esperant le vaincre par puissance avecques grant multitude de chevaliers lui vint courir seure, qui apres longue bataille fut tourné en fuitte. Et ainsi vaincuz ces resistans, composa Lambert ung chasteau sus le fleuve d'Udon & print en sa feigneurie le territoire d'Anjo ainsi comme Maine descent en Laire, lequel il tint par violance jucques à la fin de sa vie. Mais comme après ce que Lambert eut esté trop volontaire de parole & d'œuvre & aussi de son glayve jamais n'eust cessé d'espandre sang humain & eust fait innumbrables maux en terre, en la parfin il fut occuppé de mort subite & finit sa vie temporelle; si fut enseveli *apud Saponarias*, une ville de la comté d'Angeou.

---



## Chapitre Soixante & uniesme

**C**omme Neomenon enuoia Conoveus, abbé de Redon, pardeuers pape Leon demander licence de rennouueller la dignité royale de Bretaigne & la depposicion des euesques, quelles choses le pape luy refusa & neantmoins desposa il lesdits euesques.

**L**e duc Lambert ainsi mort, recouura le prince Neomenius la possession des territoires de Craon & d'Angeou iucques à la cité de Angers & les reduisit à foy & à ses successeurs. Et comme celui Neomenon tres puissant prince des Bretons par sa grant vaillance & la multitude & audace de ses subgiz eust recouuré toutes ses seigneuries & choses heritelles par les roys de France autrefois occupées indeuement, en meptant en son obeissance touz les territoires desusdittz d'Angeou & du Maine iucques au fleuve de Mainne en prenant & acquerant la possession paisible & les retenans comme ses predecesseurs auoient de coustume auoir & possider és anciens temps, il fut le plus puissant & le plus doubté de touz les autres princes ses voisins & pensa en son corage qu'il se feroit roy & qu'il renouueroit le royaume de Bretaigne autrefois y establiz par la puissance des roys de France ou prejudice de lui & de ses suserainnetéz & autres nouveaux euesques subroger en leurs lieux. Et comme il eut ceste chose pencée, il appella Conoveus, abbé du monastere de Redon, homme simple & innocent & lui expoia

de l'antiquité de son royaume de Bretagne & comme les roys de France le envaiſſans injustement l'avoient destruit; si le vouloit renouveller si conseil luy en estoit donné & que les evesques d'icelle sa region ordonnez par peccune & diffammez d'autres crimes indignement traittans l'office episcopalle estoient à desposer & autres en leurs sieges ordonner justement qui regulierement fussent evesques. Quelles choses oyant Conoveus, home juste, il promist aide à ce faire à Neomenon, duquel il receut grans dons d'or & d'argent & s'en alla à Rome devers pape Léon, auquel il offrit de la partie de Neomenon, prince des Bretons, ung riche vesseau d'or fait merueilleusement & lui demonstra deligemment toutes ces parolles, c'est assavoir (de renouveller le royaume de Bretagne & de la depposicion des evesques. Mais le pape requis par les espitres du roy de France qu'il ne ottrist au prince Neomenon sa demande ne lui vult conceder porter coronne. Et quant de la depposicion des evesques, respondi le pape à Conoveus que si Neomenon les vouloit degetter de leurs sieges & autres constituer en leurs lieux, qu'il appellast premiere-ment certain nombre de evesques & fussent ceulx qui estoient à depposer accusez par vroiz tesmoigns, & puis apres s'ilz estoient repprouvez de celle chose par le jugement des deffuidittz fussent autres nouveaux evesques instituez en leurs sieges, ne aultrement ne feust fait. Lesquelles choses ainsi disposées par pape Léon, le venerable Conoveus abbé lui requist humblement qu'il lui donnast des relicques; auquel le pape Léon donna le chieff de saint Marcelin, pape. Et dient aucuns que à plusieurs avoit esté celui chieff ottrié qui oncques ne l'avoient peu lever du lieu où il repposoit & que encore penczoit Léon, pape, que ainsi en advenist à Conoveus; mais sifost que le saint home y adressa ses mains, il le mania tout à son bon plaisir & le saisit o grant joye; puis print congié du pape qui conceda à Neomenon qu'il se feist duc sus le peuple de Bretagne & qu'il portast le cercle d'or ainsi que les autres ducs. En Bretagne retourna Conoveus & rapporta à Neomenon la responce de ses mandemens ainsi que le pape Léon la lui avoit faitte & lui monstra la teste de saint Marcelin qu'il avoit apportée, dont il fut moult joyeux; & fut en l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur VIII<sup>cc</sup>XLVIII & en cel an estoit mort pape Sergius auquel ledit pape Léon avoit succédé. Bien eut le prince

Neomenon cognoeffance comme Charles le Chauve, roy de France, avoit par fes espittres destourné le pape Léon qu'il ne lui ottriaft ses demandes ; & neantmoins propofa faire la deppoficion des evesques de fa region pour deux raifons : l'une & la premiere pour recouvrer fes droiz, & la II<sup>e</sup> pour une herefie que l'on appelle fimonie qui lors par toute Bretagne feftoit eslevée & prefque toute l'avoit corrumpee en telle maniere que du moindre jucques au très grant touz les prelaz de Bretagne & autres gens ecclesiastiques enfuyvoient avarice. Et de ceste mauditte herefie & fimonie l'auteur & inventeur principal fut Sufan, lors evesque de Vennes, car nul presbtre ou diacre povait avoir impoficion des mains des evesques ne avoir ordinacion chacun en fon ordre fans prix & bailler argent. Et ne penfoient point alors celx prelas comme en la primitive Eglise laditte fimonie avoit esté expulsée par monfeigneur saint Pierre ; car il est leu és Actes des Appoftres que les justes recevoient le don du Saint Esprit par l'impoficion des mains des appoftres en telle maniere qu'ilz parloient nouveaux langages ; & ce voieant Simon le magician vint és appoftres & les pria qu'ilz prenfeiffent de lui moult de peccune, mais qu'ilz luy donnaffent grace de faire miracle ainfi qu'ilz donnoient és autres ; auquel respondi saint Pierre : « Ta peccune foit avec toy en perdicion ; tu n'auras point part en tel sermon, c'est affavoir en ce que tu demandes » ; & adonc se deppartit celui Simon des appoftres, confus pour ce qu'il ne povait impetrer ce qu'il demandoit iniquement. Et Nostre Seigneur dit en son Evvangille : « Ce que vous avez receu de liberalle volonté, donnez le de bon gré ». Auffi est il leu en l'Evvangille que lorsque Nostre Seigneur entra ou temple Salomon où il trouva les vendeurs des beufs, ouailles & coulloms & les changeurs feans à leurs tables, il les jetta hors du temple o ung flagel & leurs tables evertit. Et ainfi cestui Neomenon enfuiveur de Jhesu Xprift degetta & mist hors de son royaume de Bretagne les evesques simoniaux ; car il affembla les evesques de pluseurs provinces & leur racompta les vices de ses evesques, leur signifiant qu'il les vouloit destituer de leurs sieges & aultres nouveaux evesques establir en leurs lieux. Lesquelx evesques invittez ou monastere de Redon fut la cene affemblée en l'église Saint Sauveur & furent par tesmoigns notables les evesques de Bretagne accusez de divers crimes, c'est affavoir Sufan de

Vennes, Sallacon de Allettence, Felix de Cornouaille & Liberal de Ocifme, evesques en ceulx seges constituez par la puissance des roys de France & empereurs de Romme; lesquels ainsi accusez en la presence de touz les evesques appelez à celle cene furent grandement espoentez & n'oserent nullement respondre aus choses qui leur estoient imposees, combien qu'ilz fussent assez requis des evesques qui estoient presens qu'ilz respondeissent si les accuseurs disoient verité; ains confesserent, oyans tout le couvent, qu'ilz estoient coupables &, mis jus leurs verges & leurs anneaux, s'enfuirent au roy Charles le Chauve de France; & Neomenon ordonna seix autres evesques en leurs sieges & selon la teneur des Chroniques de Nantes diminua leurs parroesses & crea troys evesques nouveaux, savoir ou monastere de Dol, lequel lors estoit du diocese de Allettance, & ou monastere de Saint Brieuc & de Saint Tugal. Et dient les Cronicques nantaises dessusdittes, celui que il ordonna à Dol il le fist plus grant & metropole des autres evesques en rescindant la province de Tours; mais selon les legendes des sains Sanfon, Magloire & Budoc, successivement archevesques de Dol, & de saint Tugal, evesque de Léon, & aussi selon aucunes legendes de plusieurs sains de Bretagne & les Cronicques anciennes & autentiques de Dol & de ailleurs, le contraire est trouvé; car saint Sanfon en son temps, selon sa legende, par Judual, roy de Bretagne, & les evesques qui lors es sieges episcopaux du royaume presidoient, fut eslevé métropolle de toute la province & fut par eulx révééré comme leur patron. Apres lequel Sanfon succeda en celui lieu & ordre Magloire, homme digne de tout honneur & loange, qui du dessusnommé Sanfon, le glorieux confesseur, en meurs & en lignage estoit prouchain; lequel Magloire couvetant servir au roy souverain sans empeschement s'en alla habiter en l'isle Cerch qui est prouchainne de la grant mer & establit en son siege saint Budoc, le filz du roy de Goëlo & de Azenor, la fille du roy de Brest, duquel a esté parlé cy dessus plus plainement. De quelle saintteté fut celui Budoc témoignent assez les precieuses relicques que il apporta de la saintte cité de Jherusalem, c'est assavoir l'esuelle & le couteau dont Nostre Seigneur fut servi en la derroine cene que il fist avecques ses disciples, lesquelles choses avecques maintes autres precieuses relicques pour la peur des dissipans les eglises par la forcennerie des

guerres furent de la cité de Dol tranflatées à celle d'Orleans où elles font gardées honnorablement avecques le corps saint Sanfon. Apres Budoc fut ordonné en archevesque de Dol saint Geneveus; la vie duquel pour memoire de ses vertueufes euvres est encore gardée entre les escriptures sainttes de laditte eglise. Auquel Geneveus succeda Restoaldus, homme noble que Severinus, pape, consacra & lui conceda l'usage du palle sacré. Lequel Restoaldus trespassé, saint Armahelus possida icellè mesme chaere en pareill honneur que les devantdez & non pas defegal en vie ne en meurs, car combien il fut resplendissant en vertu à bien peu est cogneu à touz les habitans d'Occident. A cestui saint Armahelus succeda saint Jumahelus qui le palle receut du pape Adrian. Apres lequel print saint Turianus le gouvernement de la dessusditte eglise, qui par voix & par bouche prescha Nostre Seigneur jucques à ce qu'il trespassa au regne celeste. Touz lesqueulx sains prelas dessusnommez & plusieurs autres venerables peres, archevesques l'un apres l'autre succedans en l'eglise de Dol, metropolle de toute Bretagne, en servant à Nostre Seigneur salutairement gouvernerent son peuple par l'espace de cent faixante ans & plus jucques au temps de Nicollas, pape; lequel differa jucques à certain temps à bailler l'ufement du palle sacré à Festinien, lors archevesque de Dol, pour ce que le roy lors regnant en Bretagne ignorentement avoit proposé son nom au nom du pape au commencement de unes lettres qu'il lui transmift, & qu'il les lui avoit envoïées sans les enseignes de sa majesté royalle & sans aucune impressïon de seel, par ung messagier non ydone; & pour ce ceulx qui dient que alors & au temps de cestui Neomenon n'y avoit que seix sieges eppiscopaux en Bretagne, veue la teneur des legendes dessusdittes, dient erreur.





## Chapitre Soixante-deuxiesme.

**C**omme Neomenon se fist à Dol coronner roy de Bretagne & comme il desposa Attardus, evesque de Nantes, pour ce qu'il ne vult aller à la feste de son coronnement ; & de la complainte que celuy Attardus & son oncle Amauri, archevesque de Tours, firent au roy de France dudit Neomenon.



**Q**UANT ainsi eut Neomenon degetté les evesques de Bretagne simoniaux en anichillant le droit que les roys de France clamoient en son royaume qui ceulx evesques en usurpant le droit des princes de Bretagne y avoient instituez, il assembla touz ses evesques qu'il avoit ordonnez nouvellement en l'eglise saint Sanson avecques les autres prelaz, comtes, barons & seigneurs du pays & illec par leur conscentement imposa à son chieff une noble coronne & se fist eslever à roy de Bretagne. Si feigneurit haultement sus Bretons en corrigeant les rebelles & retribuand les bons & loyaux de leurs grans loyers. Et pour ce qu'il avoit mandé à Attardus, l'evesque de Nantes, qu'il se transportast à Dol ainsi comme les autres evesques de Bretagne à la feste de son coronnement, ce que ledit Attardus avoit reffusé faire en toutes manieres, le roy Neomenon pour celle cause le degetta de son siege ; & s'enfuit Attardus à Amauri, l'archevesque de Tours, son oncle, & lui rapporta ce que le roy Neomenon avoit fait ; lequel Amauri fut



triste grandement quant il ouit la rumeur de celle chose & s'en alla à la court du roy Charles le Chauve de France, lui requerant vengeance de celui fait; & pour mieulx l'esmouvoir à ire à l'encontre du roy Neomenon & des Bretons lui remonstra comme ledit Neomenon avait envayé le royaume de France presumptrueusement & aussi qu'il osoit porter couronne royale. Mais toutes ces choses du roy Neomenon par l'archevesque Amauri au roy Charles de France signifiées, il n'en peut impetrer aucune aide, car le roy Charles oppressé par les batailles de son frere Lotaire prolongna la vengeance de ces choses au temps à venir. Toutefois est il trouvé es annuelz des roys unes breves cronicques es quelles n'est le racomptement des choses au long recordé, mais seulement les temps & les ans que elles sont advenues, que en l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouytt cens XLIX combati le roy Neomenon contre le roy Charle Chauve de France en une ville qui est ditte Bellon en laquelle il y eut grant occision des gens de chacune partie. Comme ainsi fut Attardus avecques les autres evesques de Bretagne degetez de son siege, le roy Neomenon esleut Gillart, né de la cité de Nantes, & l'establi evesque en icelle. Et quant le roy Neomenon eut tenu le royaume de Bretagne tant de temps que nature le laissa vivre, il trespassa de ceste vie mortelle l'an de Nostre Seigneur ouytt cens cinquante & ung.





## Chapitre Soixante-troisiesme

**C** Du roy Erispogius, filz Neomenon, qui combati les Normans & les chacza de Nantes & se exenta du roy Charles le Chauve; & comme le comte Even descomsist en Léon une autre assemblée de Normans.



**A**PRES la mort du roy Neomenon succeda au royaume de Bretagne Erispogius son filz qu'il avoit engendré de la royne Marmoeth, sa femme; lequel Erispogius print la couronne royalle & ne fut pas inegal en vertu à Neomenon, son pere, car il estoit home tres debonnaire & des eglises vallable restaureur. En l'an VIII<sup>es</sup>LI qui fut l'an de son coronnement & de la mort Neomenon, son pere, comme dit est, Conoveus, premier abbé du couvent de Saint Sauveur de Redon, s'en alla pardevers lui au monastere de Guel & illec en la presence de plusieurs evesques conferma les privileges de son convent. Au temps dudit Erispogius une autre assemblée de pirates infullaires dannois & normans, encore adonnez à la faulce loy des ydolles, tourmentans maintes provinces des xpristiens & grandement le royaume de Bretagne, de rechieff vindrent par le fleuve de Laire & prindrent la cité de Nantes la secunde foiz, puis degasterent toutes les contrées à l'environ & presque toute la region dommagerent en attribuant icelles provinces à eulx comme leur propre droit. L'inhumanité desquelz cruelz païens ne peuvent

plus souffrir ne porter les habitans des provinces dessusdites qui ensemble s'estoient retraiz; ains envoient leurs messages pardevers le roy Erispogius, lui suppliant qu'il assemblast son exercite afin que, ses forces jointes & unies avecques eulx, les dessusditz païens chaczassent hors de la cité. A la supplicacion desquelx assembla le roy grant multitude de chevaliers; lesquelx jointz avecques les dessusdits assemblément assegerent la cité de Nantes; & les païens qui dedans estoient issirent contre eulx pour les combatre. Si fut griefve bataille entr'elx & les Bretons demenée jucques à la nuyt obscure & en cil estrif fut navré Cideric, duc de laditte assemblée de païens. Mais la nuyt ensuivante il firent paix avecques le roy Erispogius; & au bien matin entrèrent ceulx Normans & Dannoys en mer pour s'en retourner; lesquelx apres avoir nagié par pluseurs jours pillerent & gasterent les souverainnes parties du royaume de France; mes finablement par le roy Charles le Chauve & par ses aides ilz furent tous effacez & chacez. Et non pas seulement combattoit le roy Erispogius à l'encontre des Normans, mais auxi contre ledit Charle le Chauve, roy de France, car il se exempta du tout en tout de sa seigneurie. Et lors les evesques de Bretagne obeissoient à l'archevesque de Dol & s'estoient departiz de la subjection de l'archevesque de Tours. Mais apres firent ces deux roys de France & de Bretagne paix entr'eulx; & laissa le roy Erispogius Attardus possider le siege episcopal de Nantes dont il avoit esté degetté par le roy Neomenon, pere dudit Erispogius, qui toutefois retint touz jours en sa puissance la marche & toute la comté de Nantes; & s'enfuit Gillart qui par Neomenon y avoit esté ordonné evesque & le logea à la Salle Quirique qui orendroit est appelée Guerrande par les Bretons qui y habitent & illecques fist son siege & soubstrayt usurpativement toute la province de Nantes dempuix le fleuve de Herde jucques à celui de Villaigne & icelle tint violement jucques en la fin de sa vie. Les autres evesques qui par Neomenon avoient esté degettez ne peurent recouvrer leurs sieges, combien que le roy Charles de France leur eust promis par puissance les y restituer, ce qu'il ne povait lors acomplir, combien que volentiers l'eust emprins s'il eust pencé en venir à chieff; mais il doubtoit la puissance des Bretons qui estoient uniz & ensemble concors; & comme il

est dit devant, il estoit encore grandement oppressé par les batailles de son frere Lotaire, par quoy il lui convint celles choses souffrir & que Erispogius portast couronne royalle. Et l'évesque Attardus oyeant la benigueté & devocion du roy Erispogius se transporta à sa court & lui fist complainte de la misere de son eglise en lui remonstrant comme par la confusion des Normans elle avoit esté despouillée de ses choses & du tout ramenée à neant. Pourquoy Erispogius, entendues les parolles de sa complainte, restitua à l'église de Nantes la moitié du tribut des marchandies de la mer prinſes envers le rivage & de toutes choses dont celui devoir est deu appossider par droit perpetuel en l'honneur de Dieu & des sains apostres saint Pierre & saint Poul, & pour le remede de son âme, de l'âme de Neomenon, son pere, de Marmoech, sa femme, & de son tres amé compere Charles, roy des Franczois; à laquelle restitution furent presens Marmoech, la royne, mere dudit Herispogius, Sallomon, son cousin, qui à ce dona son consentement, Conan, Paschuetam, le comte Nam, Bodoan, Gurguethan & plusieurs autres comtes, barons & seigneurs de son royaume. Au temps du regne de cestuy roy Erispogius, environ l'an ouytt cens cinquante & cinq, les pirates normans & dannoys, de leurs regions par navire apportez, entrerent à grant puissance en une des contrées de Bretagne appellée Letavie, qui maintenant est ditte Leonie, & de diverses provinces amenerent habundance de proyes & de chietiffs. Mais quant le comte Even, surnommé le Grant, duquel le siege estoit ou chasteau lequel de son nom est jucques ou jour de huy en langage breton appellé Lefeneven, qui vault autant à dire comme la salle ou la court Even, entendit la desolacion que ceulx païens faisoient ou païs, il assembla grant nombre de chevalliers & de gens de pié pour les combatre. Si se mist avoye pour aller la part qu'ilz estoient, & adressa son chemin par l'oratoire saint Golvin qui quatre milliaires estoit loing de Lefeneven, & le trouva où il faisoit oraisons à Nostre Seigneur jouxte une croix laquelle est encore appellée la Stacion Golvin, & lui dist que en celui jour il assembleroit avecques les pirates; & Golvin lui respondi qu'il allast feurement. Pourquoy adonc le comte Even aieant en soy esperance de obtenir victoire alla la voye qu'il avoit comencée & avecques puissance d'armes assaillit vigoreusement ses ennemis, lesquelx il desconfist en bataille en

les divisant & à la fuitte en occist plusieurs & leur rescoult toutes les proyes que ilz avoient ravies. Les autres se tapirent esparfement par les rivaiges, lesquels s'en retournerent par où ilz estoient venuz, ne jamais n'oserent aucun domage faire en la province. Et Even le comte & les siens s'en retournerent apres leur vittoire à Leseneven.





## Chapitre Soixante-quatriesme

**C** Du duc Sallomon qui meut guerre contre le roy Herispogius, lequel il descomfilst en bataille & l'occist, puis se fist roy de Bretaigne & comme en son temps le corps saint Mathe fut apporté en Bretaigne.



**L**E roy Herispogius regnant, l'an de grâce VIII<sup>es</sup>LVII, quel an estoit le VI<sup>e</sup> de son regne, ung juvenceau son cousin germain, neveu du roy Neomenon son pere, filz du comte Rivallon frere ainsné dudit Neomenon, & lequel jouvenceau estoit appelé Salomon, cognoesant le gouvernement du royaume de Bretaigne lui appartenir par le droit de ses prediceurs qui longtemps paravant en avoient la seigneurie obtenue & qui pour les discensions dessusdites des comtes du pays avoient cessé à icelle obtenir, s'esleva à l'encontre dudit roy Erispogius, son cousin, & de toutes pars appellans ses amis, consanguins & alliez, en son aide contre ledit Erispogius mortel guerre encommança; & le roy Herispogius d'autre part ses forces assemblées pour lui resister, mirent des deux pars leurs querelles en les habandonnant à l'aventure des batailles, car par autre voye ne povait le debat d'entr'eulx estre terminé. Et adonc comme d'une chacune partie ilz feussent assemblez pour combatre & que l'estour eut entr'elx duré longuement, à la parfin furent les gens de la partie du roy Herispogius suppeditez & lui mesmes par puissance d'armes contraint à fuir. Lequel Sallomon son adversaire

pourfuivi si dilligemment que il le aconfuivit en ung monastere où il estoit entré à reffuge, dont il le tira hors à force & l'occist par fureur de bataille. Et adonc la vittoire demourée à Sallomon, le noble juvenceau, il imposa à son chieff le diadefme du royaume de Bretagne par la volonté du peuple. Au temps duquel Sallomon eut telle tranquillité de biens en tout le royaume que és habitans en icelui ne deffailit nulle chose neceffaire, ains de touz biens avoient excessife habundance; car scelon la saintte ordonnance des anciens, gouverna loablement la cure qui par la grâce de Dieu lui estoit commise & en icelle uoit attrempéement de juste religion & de droite raison, tant que il fut réputé pere & conforteur des bons & benign retribueur de leurs bienffaiz, & des mauvais juste juge & des cruelz pugniffeur.

En son temps fut apporté de Ethioppe en Bretagne le corps de saint Mathe, apofstre & evngeliste, ainfi que escript le benoist Paulinus qui au temps de lors estoit evesque de Leon; lequel Paulinus tres respplendifant par vertu entre les autres faittz loables qu'en son temps il ditta, honnora en ses euvres par loenge les saintts apofstres. Si est affavoir que le benoist apofstre & evngeliste Mathe prescha aux Hebrieux, aux Macedonnois & aux Myrmidonois l'evngile escripte scelon leurs langages, puix amonesté par revelacion divine s'en alla en Ethioppe où il convertit par l'office de son sermon innumbrable peuple adonné aux erreurs païennes & le lava de l'eau salutaire du baptesme. Et apres ce qu'il eut celui peuple amené à la voye lumiere qui est Jhesu Xprist, afflitt cruellement par les tourmens de Irtagus, roy d'icelle province, il trespassa au royaume celeste; & fut en Ethioppe en la grant cité qui est appelée le Caire, en laquelle il fut enfepulturé, Galba imperant aux Romains. Mais apres long espace de temps comme celle gent delaisfast à ensuire les mandemens de Nostre Seigneur Jhesu Xprist és quelx elle avoit esté instruite par ledit apofstre Mathe & du tout se adonnaft aux concupiscences charnelles, elle esmeut envers elle les diverses nascions de la terre, favoir les Sarmathes, les Numidiens, les Arabes, les Trochodites, les Egipcien & les Mauritains, lesquelx comme ils entraffent en celle region en la degastant par batailles, par rapines, par omicides & par ambrasemens la submirent à leur seigneurie & les couvens des xpristiens

du tout en tout exterminèrent tant que des innombrables eglises des sains n'en demoura que peu qui ne feussent subverties. Et comme ces choses ainsi se portassent en celles parties, se transporterent envers la cité du Caire aucuns hommes bretons mariniers pour cause de marchandie ainsi qu'ilz avoient de coustume; ausquelx le saint evvangeliste Mathe se apparut visiblement & les enquist disant en breton : « Dont estes vous, mes freres, & pour quelle cause vous estes vous icy transportez ? » Lesquelx dirent : « Nous sommes Bretons & la cause de marchandie nous a icy compellez à venir. » Et il leur dist : « J'ey ung secreit que je vieux demonstrier à vostre fraternité, lequel si mes dis voulez observer ne vous donnera pas peu de prouffit. » Si lui promirent par fermens acomplir toutes les choses qu'il leur amonnesteroit; & il leur dist : « Ne ignorez vous pas que l'evvangeliste Mathe ait prins Ethioppe en fort de predicacion & en quel lieu il print le palme de martire & trespassa au royaume celeste ? » Auquel ilz respondirent : « Nous avons congneu pour certain la gent d'Ethiope avoir esté concedée en predicacion à icelui saint appostre; mais il n'est point venu à nostre cognoissance en quel lieu il ait souffert martire ne en quel lieu il fut ensepulturé. » Ausquelx il dist de rechieff : « Il m'a à vous adressé affin que j'encerchassé l'intencion de vostre pencee envers lui. Mais pour ce que par fermens vous estes moult obligez & par pure devocion lui avez promis donner obeissance, suyvez moy & je vous maineroy à son sepulcre; & en celui lieu appelez Jhesu Xprist vostre plege que s'il permet estre en vostre pays par vous porté, que vous lui offrez grant reverence & le tendrez honnorablement » Et en disant ces choses les amonnesta qu'ilz le suivissent & les mena au siege metropolle de la cité; auquel lieu, comme ilz y feussent entrez, ilz furent par lui menez derriere le chanceaux orientelz & o la main leur demonstra le lieu où le corps saint Mathe reposoit, puis incontinent s'esvanouyt de leurs yeux. Et adoncques iceulx espoventez de tres grant crainte pour ce que celle personne de home resplandissant avec laquelle ilz avoient naguere parlé s'estoit ainsi esvanouye, creans que c'estoit chose divine, se jetterent à la terre & se mirent en oraisons & d'illec en apres presenterent le saint appostre de riches dons; puis ainsi qu'ilz avoient esté instruitz meptans Jhesu Xprist en plege, jetterent hardiement leurs mains au



sepulcre affin qu'ilz accomplissent par euvre ce qu'ilz avoient conceu en pencee. Lors apparut illec vertus merveillable car la pierre de marbre de laquelle estoit couverte la tombe appostolicque est ditte avoir esté de si grant poys que à painne peust elle estre meue en aucune partie par quarante robustes hommes ; mais où ilz jetterent les mains elle fut de telle legiereté que icelle pierre non pas pour forcée mais de son bon gré sembloit fuivre ceulx qui la tiroient ; & ainsi trouverent le saint corps si entier & sans fougure qu'il n'estoit en nulle maniere desgarny de poil de teste ne de barbe, ne nulle partie d'icelui saint corps n'estoit taché de nulle corrupcion si que l'on eust cuidé qu'il ne fust pas mort, mais seulement pasmé en ung legier dormir ; & son vermoill vestement avecques feaux d'or duquel ja piecza celui saint corps avoit esté couvert par les xpristiens trouverent sans bleceure & sans nulle pourreture ne difformité, ne ne l'avoient peu le cours de tant de ans perir ne dommager. Adonc leverent icelui saint corps avecques souverainne diligence & incontinent parvindrent à leur nef en laquelle ilz le poserent o grant reverence ; & sans demeure, les vens prosperes sifflans & le temps serain & sans orage, estandirent leurs voilles & fillèrent par mer tellement que dedans petite intervalle de temps apperceurent les ports de Bretagne ; dont ilz furent moult esmerveillez & disoient : « Quoy est cecy qui nous est advenu à notre retour, car quant nous tendion vers Ethiope à paine y arrivames nous en troys moys & maintenant en peu de jours sommes retournez ; mais ce n'est pas merveille si ceste chose nous est donnée par l'appostre Mathe dont nous indignes avons soustrait le corps d'Ethiope. » Et ainsi qu'ilz disoient telles & semblables parolles en approuchant les rivages fut entr'elx ung juvenceau qui ainsi commença à dire de l'appostre : « Je croy que ces gens cy songent maintenant ce qu'ilz ont en veillant desiré, car certes nul home mortel ne me sauroit faire entendre que le corps saint Mathe soit en noz neffs. » Mais à paine eut il acomplies cestes parolles que sa miserable langue se adhera au pallast tellement qu'il ne povait parler à ses compaignons ne leur prier qu'ilz suppliaissent pour lui aide au saint appostre ; mais en eslevant les mains à son povair monstroit par conjectures la coulpe de sa conscience ; pourquoy ses compaignons ensemble dollens de sa misere pour la restauracion de sa langue requirrent

le saint apôstre qui ne différa pas longuement leurs prières, ains incontinant la langue de celui qui la parolle avoit perdue retourna à son premier office. Et certainement mains autres miracles parfist saint Mathe au rivage de la grant mer que je passe de reciter pour leur prolixité, dequelx toutefois est expediant de rapporter l'un : c'est assavoir que comme par la maniere acoustumée entre les mariniers les neffs reliées aux ancrs demourassent deux ou troys jours au rivage de l'occeanne, les deables des corps tourmentez discourans par les rues & deboutez par les champs fesoient par entre le peuple la renomée de l'apôstre, disans : « O vous Bretons, accourez au rivage de la grant mer & vous hastez ignellement, car le corps saint Mathe apôstre a esté d'Ethioppe par noz mariniers apporté & demeure oudit rivage » ; & ce disant, ainsi comme à demonstrier la voye alloient devant le peuple qui couroit à ce spectacle regarder ; mais maintenant que de leurs yeulx ilz choaisirent la neff en laquelle le saint corps avoit esté apporté, ilz furent nettoiez des espriz immundes desquelx paravant ilz avoient esté tenuz & tourmentez.





## Chapitre Soixante-cinquesme

**C**omme le roy Sallomon alla au rivage de la mer recepvoyr le corps saint Mathe, & de la mauvaise coustume qu'il osta en Bretagne; & comme ledit Sallomon emmena celuy glorieux corps à sa cité royalle, en l'onneur duquel il fist une eglise ediffier.



OMME la renommée de celle chose veneist aux oreilles de Sallomon, tres debonnaire roy des Bretons, il alla à l'encontre jucques au rivage de la mer & avec luy mena touz les barons de sa region de Bretagne, car il convetoit celui corps apostolicque apporter à sa cité royalle. Mais comme ains feust que le roy & seditts barons gettassent leurs mains au navire affin que ilz le tirassent à la terre, ilz ne peurent par art ne autre quelconque subtilité ne engin celle chose parfaire; & ainsi que chacun en pensoit la maniere, fut present Rivallus home tres debonnaire & duc de la province de Cornouaille qui regardant ceste chose merveilleuse dist au roy prouchinement: « Ainsi qu'il me semble, sire roy, non pas que je le cognoesse par voix mais par certains jugemens, à cestui saint evngeliste Mathe desplait la maudicte coustume qui entre les nostres est acoustumée estre faite à ce port; car ainsi est, & je ne doute point que tu le mefcognoesses, que de chacune maison deux ou troys enfens ou plus, en la maniere que baille l'ancienne coustume, par deffault de fournir aux demandes du prince sont par force prins, mis ès neffs & venduz aux estranges regions, affin que l'or, l'argent

ou aultre quelconque chose qui pour le pris d'iceulx serffs est conquis soit reduit au bien du prince. Et pour ce mais qu'il ne desplaise à ta haultesse soit ceste felonnie coustume loign jettée affin que ceulx qui pour accroistre le royal thesor estoient tirez hors de ton royaume soient redigez ou service du benoist appostre en perpetuel & que ton privilege le lui concède. » Lesquelles choses par le roy Sallomon entendues, il leva promptement son ceptre & mist la main sus la sepulture en laquelle reposoit le corps du benoist appostre, disant : « Glorieux apostre de Dieu, Mathe, je te donne par concession de mon privilege que ceste tres mauvaise coustume laquelle j'ey toujours exercée en mon royaume soit ostée du tout en tout pour la reverence de toy, sans ce que dorenavant ne moy ne aucuns de mes succeffeurs la osons enfreindre ne violer, & ce privilege confesse te estre fait & conferme par l'impression de mon anneau ; c'est assavoir que iceulx hommes qui pour le thesor du prince estoient venduz soient subgitz à vostre seigneurie ou de celx qui seront servans ou mistere de l'église où vostre corps sera reposant. » A painne eut le roy Sallomon ces parolles acomplies que la nef qui portoit les relicques du saint appostre sans aucun humain aide faillit à la terre seiche. Et adonc le roy & les barons saisirent celui saint corps precieux & avecques grant assemblée de chantans o cierges & o lampes l'apporterent à la cité royalle qui estoit appellée Legionance, de laquelle l'église où estoit le siege episcopal avoit esté construite en l'honneur de benoist Paul, appostre ; mais la trop grant ancienneté avoit desja ses apparoz minez par ruine & iceulx subvertiz dempuix les fondemens jucques au superfice ; si la fist le roy Sallomon refformer de arcs, vouldz d'apparoz & de collompnes dorées & en icelle fist meptre le saint corps de l'appostre ou nom duquel il la fist dedier. Et en ce lieu furent faittz signes merveilleux à la loenge d'icelui meisme appostre ; car comme tesmoigne le dessusdit Paulinus evesque, en celle eglise que ledit roy Sallomon avoit fait faire & dedier en l'honneur dudit appostre furent gariz doze meseaux ; & maints autres miracles y furent faittz qui pour leur prolicité font teuz en cest endroit.

---



## Chapitre Soixante-sixiesme

**C** Coment les evesques de France & ceulx de Bretaigne qui de leurs sieges avoient esté degittez par Neomenon firent grant complainte des Bretons au pape; de l'embassade que le roy Sallomon envoya à Rome & du pardon que le pape donna en son royaume, & comme il charça les Normans de ses contrées.



**P**EU de temps après le coronnement du roy Sallomon Attardus, l'evesque de Nantes, & les autres evesques de Bretaigne qui par le roy Neomenon avoient esté degittez de leurs sieges en la compagnie de Herard, archevesque de Tours qui ou siege avoit succédé apres Maurice, s'en allerent à la court du roy Charles de France & misericordieusement deprierent sa bienvueillance que par son commandement & licence premierement pour l'invasion de son royaume, pour la rescision de la province de Tours & auxi pour la diminucion de l'evesché de Nantes rescindée par Allart, desquelles choses les Bretons tousjours provoquez à justice avoient jucques alors tout le jugement differé, fust un convent assemblé à Soyssons de touz les evesques de France; à la requeste desqueulx ledit roy Charles volentiers ottria celle chose & les soustint à ce faire & envioea ses epistolles à touz les archevesques & evesques de France; lesquelx assemblez à Soissons decreterent assemblement envoyer une eppistolle par la main de Attardus à pape Nicolas par laquelle ilz lui signiffioient toutes les choses dessusdittes qui

avoient esté faittes par les Bretons, lesqueulx ainsi qu'ilz affermoient ne gardoient discipline ne religion entr'eulx, ains estoient enflez d'esfrange cruaulté & n'obeissoient ne se submettoient à nulz des commandemens des saints, aussi qu'ilz avoient cruellement destruittes les eglises de Neustrie & touz leurs voisins desnuez de leurs choses & que par ces injures, charges & services ilz opprimoient les hommes de l'un & l'autre ordre, condicion & sexe, avecques plusieurs autres obprobres & ledenges, lesquelles à la persuasion dudit roy Charles de France ilz mirent en leurditte epistolle, en requerant sur ce l'aide dudit pape Nicollas. Mais oncques pour leurs complaints souvent recordées ne pour les menaces de vengeance du roy Charle le Chauve de France ne peurent lefdittz evesques leurs sieges recouver, ne l'archevesque de Tours faire obeir les Bretons à son siege; ains garda & maintint le roy Sallomon ses droittz royaux si que en tout son temps n'y eut diminucion. En l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouyt cens LXIX ledit roy Sallomon appareilla son erre voullant aller à Rome pour cause d'oraïson & de pelerinage; mais il fut de ce faire impefché par aucunes discencions & tourmens de guerre qui en celui an seurvindrent en son royaume; & pour ce envioea il par ses legaz au pape Adrien une statue d'or de sa grandeur tant en leise come en haulteur garnie de pierres de diverses especes & une riche coronne d'or avironnée de pierres precieuses, avec trante fins draps de diverses couleurs & autres plusieurs riches dons qui touz furent presentez à pape Adrian par les desfudittz legatz; par lesquels le roy Sallomon lui supplioit que la dignité à ses prediceffeurs par les ancesseurs dudit pape Adrien concedée voulist par autorité apostoique confermer à lui & à ses succeffeurs. Lequel Adrian pape receut les dons du roy Sallomon tres debonnairement des mains de ses legatz & en lui respondant par ses eppistoles lui envioea le bras de saint Leon pape qui par l'envie des Romains avoit esté privé de langue & de veue, puis par la grâce de Dieu le tout puissant ouvrant miraculeusement restauré à son premier estat afin que sept fois plus cler il regardast de ceulx mesmes yeulx & que par celle mesme langue il preschast autentiquement la parole Nostre Seigneur. Et ottria ledit Adrian au roy Sallomon la confirmacion de toutes les choses qu'il demandoit & que touz les habitans dempui le fleuve de Laire jucques à la region

d'Occident lesqueulx asge, sexe ou autre quelconque chose impeschoit qui par troys foiz en ung an visiteroient lesdittes relicques seroient quittes du veu qu'ilz auroient fait d'aller à Rome. Et en oultre donna ledit Adrian es evesques de Dol à la priere dudit roy Sallomon l'ufement du palle sacré avecques touz autres previlleges d'archevesque, quelles choses avoient esté differées par pappe Nicollas ainfi comme il est dit dessus. La cause de la demeure que fist le roy Sallomon d'aller à Romme si fut que une tourbe de Normans venuz de Norvegue & de Danemarche, gens aventureux & pirates comme ceux desqueulx a esté parlé dessus qui prindrent la cité de Nantes en despourveu par la traïson du duc Lambert, estoient sus le fleuve de Laire qui les Tourengaulx, les Angevins & les Manceaux oppressoient grandement & mesmes dedans les marches du royaume de Bretagne leurs proyes cuilloient. Pourquoy le roy Sallomon affembla ses chevaliers & à l'encontre d'eulx commença guerre mortelle & par armes tellement les contreigny qu'ilz vuiderent les dessusdittes contrées & firent paix avecques lui; si s'en allerent jucques à Paris gastant & exillant les contrées de France & entre aultres plusieurs eglises roberent & ambraferent par feu le monastere de Saint Germain des Prez. Et apres leur departement le roy Sallomon fist cuillir à ses Bretons tout le vin de la province d'Angeou & le fist apporter en Bretagne. En ce temps mourut Hermetout, royne de France, femme du roy Charle le Chauve, qui fut ensepulturée ou monastere de Saint Denis pres Paris; apres la mort de laquelle il manda à la royne Ottemberge qui femme avoit esté du roy Herispogius de Bretagne que elle luy envoieast une fille que elle avoit appellée Richeult, car il la vouloit prendre en mariage. Si la lui envoiea laditte Ottemberge par Boson, son frere, filz du comte Riou, & ledit roy Charle l'espousa en la cité de Noeon, en laquelle cité il fist paix avecques ung duc de Normans appellé Raoul.





## Chapitre Soixante-septiesme

**C**omme le roy Sallomon assegea les Normans en la cité d'Angiers, en l'aide duquel vint le roy Charles le Chauve de France, & comme apres ce qu'ilz eurent mis hors lesditz Normans, ces III roys firent paiz & alliance ensemble.



**L'**AN de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouytt cens LXIII apres ce que les Normans eurent occis Robert, comte d'Angiers, & Raoul, comte de Poitiers, avecques mains autres hommes de noble ligniée qui les termes desdictz pays par armes deffendoient, Nostre Seigneur aduersant aux habitans de la terre, come nul homme ne feust trouvé qui resistast à la violence d'icelx Normans acoustumez à degaster les regions & citez & à l'enrichir des proyes de icelles, ilz occuperent toutes les contrées prouchaines des rives du fleuve de Laire; & pour ce qu'ilz regarderent que les habitans de la cité de Angiers estoient en fuite dispars & qu'elle estoit vuide de deffense ilz y entrerent sans resistance & apres ce qu'ilz l'eurent occupée degasterent le pays à l'environ; & souventesfois entroient en Bretagne à puissance par ledit fleuve de Laire & aux Bretons tolloient leurs choses à force, puis à grant multitude de proyes & de chietiffs rentroient en la davant ditte cité d'Angers qui leur estoit reffuge. Mais quant le roy Sallomon de Bretagne les vit ainsi excercer leurs rappines en son royaume, il assembla en armes la juvente



d'icelui pour leur resister; & comme à l'une foiz lefdittz Normans par leur maniere acoustumée fussent entrez en Bretagne, il leur alla à l'encontre atout son excercite & leur livra si greuve bataille qu'ilz tournerent à desconfiture; dont les pluseurs furent occis sus le champ & les autres fuyans entrèrent en la cité de Angiers. Lesquelx Sallomon poursuivit diligeaument & pour ce qu'il ne peut soubdainement entrer en laditte cité d'Angers, il la assegea pour leur en denier l'issue. Et assez tost apres vint d'autre part en son aide Charle le Chauve, roy de France, qui pour ce faire avoit grant ost assemblé, car il desiroit moult se venger desdittz Normans qui maintes citez, chasteaux fors & eglises avoient destruit en son royaume. Si furent ces deux roys à ce siege logez, le roy Charle de France du costé de la cité vers les plains, & le roy Sallomon au costé devers le fleuve de Mainne. Et cependant qu'ilz firent illecques demeure, envioea le roy Sallomon de Bretagne au roy Charle de France son filz Albigeon acompagné de pluseurs haultx barons de Bretagne par lequel il se recommanda à luy; & fut le temps du siege durant paix & amour jurée & confermée entre les deux roys en la presence de touz leurs barons. Pendant ce sege qui longuement dura furent les Normans qui dedans la cité de Angiers estoient enclos travaillez par durs assaulx & greveux, car le roy de France d'une part les oppressoit griefvement, & le roy Sallomon d'autre fist tant o ses Bretons que le fleuve de Maine qui lui estoit nuisible fist par euvre de main desvoyer de son propre chanel & par autre voye l'eau en fist courir affin qu'il peust mieulx de sa part la cité approucher, laquelle chose tourna aux Normans en tres grant crainte; lesquelx voians que à pié sec pouvaient les Bretons jucques à la cité aller à laquelle en celui endroit avoit petite ou nulle deffence, ilz vindrent aux roys à mercy; & parce qu'ilz leur donnerent grant somme d'or & d'argent & leur baillerent pleges & ostages suffisans & aussi qu'ilz firent grans fermens sur les choses qui furent parlées entr'eulx, ilz trouverent paix avecques elx & eschapperent de leurs mains touteffoiz par telle condicion qu'ilz vuideroient les royaumes de France & de Bretagne dedans le mois de fevrier prouchain ensuivant fors ceulx qui xpristiens voudroient estre, car bien plaisoit aux roys que icelx feissent leurs mansions en leurs royaumes; mes jucques à celui temps devoient demourer en une isle de

Laire & leur devoient vivres estre administrez. Et apres ce que lefditz Normans furent de la cité issuz, y entrerent les deux roys de France & de Bretagne; & auxi firent les prelas & le peuple qui en grant reverence & devocion remirent en leurs sieges moult honorablement les relicques des deux corps saint Aubin & Lutin qui pour la peur desditz Normans avoient esté mucez en terre. Et ces choses faittes, le devant nommé Charle le Chauve, roy de France, à Sallomon, roy de Bretagne, pour ce que entre les roys de France, predecesseurs dudit Charles, & les Bretons f'estoient par moult de foiz trouvez des differences & que les Francois au temps Charle le Grant & Loys, son filz, empereurs, avoient destruit & submis aucunes parties de Bretagne en contreignant les particuliers seigneurs d'icelle, non pas les princes droitturiers, car nul n'y en avoit au temps de lors, ainsi comme cy devant est escript plus plainement, quitta toutes les choses que à cause desdites contraintes il lui povait demander, lui permettant porter couronne royale, le pourpre & avoir siege archiepiscopal, monnoye d'or & toutes autres choses appartenantes à roy & non pas à lui seullement, mais aussi à ses successeurs les roys de Bretagne, de son plain gré sans requeste lui en estre faite de par le roy Sallomon; car dès lors come il est dit cy devant ledit Sallomon portoit couronne & pourpre & avoit monnoye d'or & siege episcopal à Dol par la concession du pape Adrien.





## Chapitre Soixante-huitiesme

**C**omme le roy Sallomon fonda & fist ediffier plusieurs monasteres & comme il se desmist de presque toute la charge de son royaume affin que il peust vacquer à oraison ; & de la conspiracion que les Bretons ses subgitz firent contre luy.



**C**OMME le roy Sallomon par accroissement de vertus enforcaft en mieulx son corage apres ce qu'il eut chacez les Normans de son royaume & de la cité de Angiers & faite paix avecques le roy Charles le Chauve & aussi qu'il s'en fut retourné en son pays, il fist de son propre droit construire ung monastere ouquel il establit ung couvent de moynnes pour prier Dieu pour le remide de son âme, & pour Dieu & ses saints plus devotement & o plus grant reverence servir & honorer. Et affin que au temps à venir celle chose qu'il avoit decretée ne fust par necessité pourforsante les familiers du tout en tout cassée & anulée, ou la devocion des serviteurs feust faite moindre, il leur distribua par droit perpetuel rentes & possessions tant que ilz leur devoient suffire pour leurs vies & autres choses necessaires soustenir & porter. Et fist en son temps ediffier le moustier du couvent Saint Sauveur de Redon, auquel il conferma ses privileges, possessions & revenues, & de son autorité royalle plusieurs y en adjousta nouvellement. Apres la perfection de ces choses, commanda le roy Sallomon à lui convenir les

haulx homes de son royaume de l'un & de l'autre ordre, c'est assavoir reguliers & seculiers, affin que le secret de son corage declairast à leur notice ; ausquelx quant par son royal commandement furent assemblez, il leur sermonna par parlens debonnaires en la maniere qui ensuyt : « Affin que par la raison me donnée de Dieu je usege veritablement de discrecion, il me semble que en me adherant aux choses temporeles je delaisse à ensuivre les celestielles & pour ce, à ce que je puisse plus liberallement vacquer aux euvres divines, le corage exempté de la charge de terrestre disposicion, je vous constitue procureurs en ma seigneurie ; si plaist à vostre discrecion que je la relaisse au comun conseil de touz vous, car j'ay disposé dorenavant vacquer & me tenir solitairement es lieux que je ay establi à oraison. » Et lorsque le roy Sallomon eût ainsi proferée sa sentence, lui promirent & jurerent les seigneurs qui là estoient presens qu'ilz feroient son plaisir & prendrent la charge & le gouvernement du royaume. Pourquoy il se retira des cures du monde pour vacquer à oraisons sans empeschement. Et les barons, prelas & autres seigneurs commencerent à traiter vertueusement le peuple breton ; mais ilz ne concludoient nulles haultes choses sans l'avis & consentement du roy Sallomon ; car neantmoins que il entendeist à oraisons, ne s'estoit il pas du tout desmis de son royaume. Ainsi fut Bretagne notablement gouvernée par aucun temps, & obeissoient lesditz seigneurs aux commandemens du roy Sallomon sans les enfreindre. Mais d'autre part aucuns Bretons de noble lignage appellez Urbanus, Ruffelinus, Tanuys, Pastinus & mains autres qu'il avoit pugni des grieffs qu'ilz faisoient & lesquelx avoient tenue la partie du roy Erispogius contre Sallomon en la guerre d'entre eulx & dempui celui temps avoient tousjours fait & dissimulé leurs corages pour ce qu'ilz n'avoient pas puissance de leurs mauvaises voluntesz mettre à effect, entre lesqueulx aussi estoit ung neveu du roy Neomenon & cousin dudit Erispogius, lesquelx voyeans que ledit Sallomon s'estoit destitué de la plus grant part de sa famille royalle pincerent que lors plus legierement lui pourroient nuire & firent conspiracion de l'occire s'istoit qu'ilz trouveroient opportunité & moyen de ce faire. Et entre ces choses le roy Sallomon cheut en grant angoesse & destresse de maladie que il lui convint souffrir & porter par long temps & se affeblissoit son corps de jour en autre. Et

envie la mauvaïse qui jour & nuyt demenoit les cueurs & les pencées des devantdiz conspirateurs les esmouvoit à ce qu'ilz cerchassent lieu & temps ès quelx ilz acomplissent les choses qu'ilz avoient emprinses. Et pour ce qu'ilz cognoessoient celui roy Sallomon destitué de confort de fanté & estre tres fort grevé d'enfermetté corporelle, pensant que par ce moïen ilz acompliroient plus legierement les choses qu'ilz desiroient, avecques une mauvaïse & cruelle compaignie faite par celle multitude de conspirateurs allerent environner le lieu ouquel la persone du roy estoit detenue par pesanteur de malladie de corps ; mais par la divine justice repugnante aux combatans injustement & par les merites & suffrages de saint Jehan Baptiste duquel celle nuit estoit celebrée la sollempnité s'en retournerent sans riens faire.





## Chapitre Soixante-neuviesme

**C**omme le roy Sallomon fut cruellement murdri par les mains de ses conspirateurs qui luy arrachierent les yeulx & tellement le tourmenterent que il vendit son esprit.



**E**t adonc que l'aube du jour premierement commença à espandre les raiz de sa lumiere, le roy Sallomon se fist porter à ung monastere non pas loign de ce lieu, ouquel monastere la grace divine deffendit sa personne à laquelle deffailloit puissance d'armes; car comme celle chose feust venue à la cognoessance de ses adversaires dessus nommez, iceulx ne se desistans pas de leur mauvais conseil & obstiné propos conduisirent une compaignee de satellites à l'eglise en laquelle s'estoit le roy retrait à privée mesgnie & se disposerent de icelle avironner: dont ce peu de gens qui estoient presens avecques le roy Sallomon furent moult paoureux & grandement l'esbahissoient par quelle vertu ilz pourroient resister à si grant nombre d'affaillans; mais le roy les ennortoit par douces parolles, disant que il ne advient à nul homme estre deceu ne sourmonté qui fermement a son esperance en Nostre Seigneur & qu'ilz n'eussent point peur d'eulx combatre pour la foy, pourtant qu'ilz veissent grant quantité de adversaires, ains se ordonnassent aux portes pour deffendre la maison Dieu ainsi come loyaux combatteurs.

Laquelle chose faite en ceste maniere par l'ordonnance & commandement du roy, advint que unes portes demourerent aufquelles nul home n'estoit deffenseur; mais Sallomon se rapportant du tout à l'aide de Nostre Seigneur comme il allaft illecques en son nom deffendre sa maison à l'encontre des assaillans ja à bien peu penetrans l'entrée, occupa les portes avecques ostacles par grant hastiveté, affin que les entrans pourforcaft retourner erriere; & adonc par divin mistere nulle des entrées ne fut apparante aux assaillans. Lors ceulx qui griefvement se embatoient cognoessans certainement celle chose furent par ce miracle grandement espoventez & disposerent acomplir par autre maniere ce qu'ilz avoient encommencé & feignans faire paix avecques le roy Sallomon proposerent envoïer devers lui leurs legas lui nuncer concorde & qu'ilz vouloient avecques lui communiquer pour icelle conclure; & imposerent ceste chose à faire à ung evesque; lequel, apres ce qu'il eut prinse sa legacion des mauvais proditeurs, s'en alla ignellement au roy & la lui nuncza par parolles ordonnées, aufquelles comme vroiz-semblables le roy ne doubta point acroire mais adjousta foy aux fraudes & simillacions dudit legat qu'il regardoit porter ymage de presbtre; toutefois avant qu'il communiquast au convenant & au conseil des desleaux conjurateurs, il requist audit evesque qu'il lui baillast le sacrement de nostre redempcion. Et lors ainsi prins le garnissement de vroy salut, cuidant trouver paix avecques les siens, sans peur se presentoit à ses ennemis qui occultement avoient sa mort conspirée; lesquels se hastans de descouvrir les choses qu'ilz avoient par long temps en leurs cueurs secretement portées par leur malice avoient entr'elx jugié anzois que le roy parlast à eulx qu'ilz lui creveroient les yeulx; de laquelle excucion print l'office celui proprement que ledit Sallomon avoit des sains fons levé & tenu cher comme son filleul, affin que il fattiseist au veu de ses ennemis de la chose qu'ilz avoient emprinse. Et le roy Sallomon qui seulement estoit armé du vroy bouclier du signe de la croix courut à l'encontre de ceulx qui le vouloient & venoient persecuter; aufqueulx il ne contraria aucunement, mais ainsi come home sans armes esperant paix par les dessusdittz conspirateurs souffrit telles & si griefves injures lui estre inferées, comme estre privé de la lumiere des yeulx; & enfin à ce que plus longuement il ne feust afflicte

par leurs tourmens, il rendit son âme au ciel le vingt cinquiesme jour de juign l'an de Nostre Seigneur huit cens faixante & quatorze, & par ce noble genre de martire deffervit la coronne aureolle; & fut son royal corps par les religieux hommes noblement ensepulturé en l'eglise qu'il avoit fondée en son temps.







## Chapitre Soixante-dixiesme

**C** Des pestillences qui seurvindrent en Bretaigne pour pugnicion de la mort du roy Sallomon; & comme le corps saint Mathe en fut fort[r]ait & la cité de Legionance destruite, selon Paulinus, evesque de Leon.

**L**E benoist Paulinus, evesque de Leon, dit en ceste maniere : « Quant ainsi eut la gent tres cruelle de Bretaigne fait conspiracion contre Sallomon, son roy & seigneur, laquelle chose dire est orreur, & comme il feust allé à oraison occis cruellement en l'estre de l'eglise, vint celle chose aux oreilles de Flavus, patrice des Romains, duquel ledit roy Sallomon avoit prins la fille en mariage, combien qu'il soit trouvé ailleurs qu'il espousa la fille du roy Erispogius; mais l'un & l'autre se peut bien accorder; lequel patrice cognoessant que son gendre eust ainsi esté meurtri cruellement, il fut meü de tres grant douleur & proposa venger la mort d'icelui. Si adressa ses eppistres à Valencian Cesar, lui signiffiant par icelles la mort de son tres chier gendre; lequel Cesar meü pour la honte & injure de son patrice & pour la tres cruelle mort d'icelui roy Sallomon qui ja piecza avec lui avoit fermée alliance, à toutes les citez marines, c'est assavoir de Puille, de Callabre, de Brisie, de Lucanie & de Tuffie, adressa ses mandemens qu'ilz envoieassent neffs cursaires avec grans tourbes d'ennemis à exiller celui royaume & sa gent. Lesquelx ainsi entrans en Bretaigne, les excercites des homes fors premie-

rement occis, differpans par omicides maintes despoules & derompans les citez & chasteaux, tout le royaume au long & au large degasterent. Et comme ces choses ainsi se portassent, les neffs des Brisians parfus les undes apportées ignellement arriverent à la cité de Legionance en laquelle le corps saint Mathe, appostre & evngeliste, estoit ensepulturé. Mais pour ce que ainsi comme tesmoigne l'Escriture, il n'est conseil, il n'est prudence, il n'est force qui puisse resister à la volonté divine, combien que seix mil seix cens saixante & seix homes robustes & esprouvez és faitz de bataille assemblez dedans les murs de la cité ississent contre les Brisians en bataille, seix mil d'eulx furent par les Brisians occis; les seix cens prindrent la fuitte & les seix furent prins ainsi comme homes sans armes; lesquels ainsi detenez par leurs ennemis, les mains liées derriere le dos, fut entre eulx ung cleric appellé Amelius qui comme les autres estoit prins & lié; lequel en envoiant sa voix au ciel commença en plorant à requerir du cueur l'aide du benoist appostre Mathe, disant en ceste maniere : « Saint Mathe resplandissant par double don de Nostre Seigneur, je te suppli, enten à mes prieres & me oste de la main de cest[e]s tourbes, affin que tu defferves de moy ententiff estre essaulcé par dignes loenges. Et comme l'un des Brisians qui estoit maistre du navire entendit la voix de Amelius, il lui demanda incontinent quelle maniere d'oraïson c'estoit que de sa bouche il avoit ouy profferer & qui estoit celui Mathe que ainsi il deprioit à voix lerneuse. Si ne vout Amelius au demandant ce conseil reveller jucques à ce qu'il lui eust promis par serment lui & les autres qui liez estoient assouldre du lien de servitude. Et quant Amelius fut sceur que lui & les siens seroient ostez des mains de leurs ennemis, il declaira par ordre tout ce qu'il avoit peu savoir du corps du benoist Mathe & ce fait, monstra aux Brisians le lieu où reppoïtoit celui saint corps appostollicque; lequel ilz faisirent & adonc celui saint corps fortrait par les peuples de Itallie & les autres choses de la cité de Legionance qui bonnes leur semblerent, s'en retournerent ceulx peuples vittorieux en leurs contrées.

---



## Chapitre Soixante et uniesme

**C**omme les corps saints & autres reliques en furent portez de Bretagne pour la crainte des dessusdits & des Norvegiens & ung raisonnement contre la cité de Legionence autrement nommée Occisine.



**A**PRES aussi que le religieux roy Sallomon, comme il est dit, fut meurtri par les mains cruelles de ses conspirateurs, le royaume de Bretagne, ainsi que dit Vincent de Beauvoir en son livre du Mirouer ystorial, par les Bretons discordans entr'eulx mesmes & commetans batailles intestines & des estrangers danoys pirates icelle Bretagne de long & du large degastans uniuersellement fut destruite & exillée, car celle gent de Dannemarche en celui temps forment l'oppressoit & aussi degastoit les marines parties de France, tellement que le roy Charle le Chauve pour ce qu'ilz estoient entrez en Senne leur donna cinq cens livres d'argent affin qu'ilz voidassent sa contrée. Ainsi Bretagne en celui temps tant des siens, come dit est, que des estrangers par cruelle maniere estoit degastée; les citez, les chasteaux, eglises, maisons, monasteres estoient par feu bruyes iucques à tant que en sollitude, en gast & en desert fut toute la region par le jugement de Dieu reduitte. Et qui pis est, les corps sains de toute Bretagne furent dispars & espanduz par les diuerses regions & terres estranges, car ainsi que tesmoignent les croniques des eglises anciennes furent adonc ceulx saintts corps portez hors

de Bretagne par les saints & religieux homes, c'est affavoir : saint Melainne & saint Cler à Bourges, saint Pater & saint Corentin à Tours, ou Maire moustier, saint Paoul à Saint Florens fus Loire, saint Tugdual à Chartres en l'eglise de la benoiste Vierge, saint Briec à Saint Cierge de Angiers, saint Malon vers la cité de Sainttes, saint Sanfon à Orleans, saint Magloire à Paris en ung moustier dedié en l'onneur de son nom, & plusieurs autres desquelx les noms ne sont icy escripz ausquelx plusieurs eglises honorables sont construittes par le royaume de France de long temps pour les clers miracles que firent celx venerables corps quant ainsi que desja il a esté dit ilz y furent de Bretagne translatez & lesquelx soubz couleur de devocion ont esté és dittz lieux contre droit retenuz, mais combien qu'ilz soient absens de corps, touteffoiz prouvent ilz estre presens en esprit par miracles, car iceulx lieux és quelx ilz furent corporellement ne cessent par chacun jour d'enluminer plus fort que ceux és queulx ils sont à present, laquelle choses ilz sont affin qu'ilz monstrent amer iceulx lieux, & que la foy mieulx fermegent en noz cueurs, c'est affavoir que quant nous les voieons frequenter par miracle és lieux és quelx ilz ne sont pas que nous ne doubton de leur puissance ainsi come s'ilz ne la peussent exercer fors és lieux où sont leurs corps; ô à ma volenté cogneussent & entendeissent les miserables Bretons quantes miserables, quantes infelicités leur sont seurvenues d'avoir perdu ceulx venerables patrons par leurs propres coulpe, lesquelx ainsi perduz corporellement est permise licence aux ennemis visibles & invisibles par lesquelx ilz sont ainsi travaillez dedans & dehors par tourmens & par servitudes que ilz sont faittz ferffs des hommes pour ce qu'ilz ne se rappellent point du jou des ennemis & du service des pechiez. Car ainsi perduz ces sains patrons par la violence des homes laiz contre l'Eglise se forcenne tellement que non pas seulement maintenant les villes & possessions des roys, princes & autres hommes devotz aux eglises & à leurs ministres données par le regard de charit[é]. ne presument pas à eulx retenir, mes auxi les dismes & les sainttes oblacions convertissent à leurs propres usages & les lieux dediez à Nostre Seigneur par droit heritage ne doubtent point usurper. Mais, hélas! entre les autres precieuses relicques qui pour pugnacion de l'enorme meurtre fait par les Bretons en la personne de leur

roy Sallomon furent de Bretagne fustraittes, est à plaindre & gemir la inestimable perte du glorieux apollre & evngeliste Mathe qui à present repose au Mont des Partoys, lesquels font pres par conffinité des Brifiens qui de la cité de Legionence l'emporterent, lequel Mathe par son joieux advenement en Bretagne delivra les peuples de la servitude en quoy ilz estoient detenez, c'est assavoir d'estre venduz en servage aux trespaffans la mer de Bretagne à ung port qui encore est en memoire de celle chose appellé le Port Queynran qui autant vault à dire comme lamentacion ; car là fefoient les meres pleurs & cris miserables de leurs enffans qui y estoient venduz. Et certainement bien doit la cité de Legionance plaindre & dolloir celle perte qui fouloit estre cité principale de tout le royaume de Bretagne & en laquelle les roys & princes sur toutes autres habitoient, car elle estoit sife en lieu d'avantage & fut ceste cité premierement appellée Ocisme pour ce que en celles parties y a ung brieff trespas de mer lequel est appellé Mongul, qui signifie gueulle de mer, pour ce que les terres par petite intervalle distantes l'une de l'autre pourforcent la mer qui se depart de l'occeanne & par icelle gueulle avecques cours ignel ne cesse de passer ; & icelle tranfchée trespaffée se aplane celle mer en maniere d'un grant estang & se depart par maints ports & rivages ; & pour la velocité par laquelle la mer court & recourt incessamment par icelle gueulle, est ce lieu dit Ocismus, quar occis en grec signifie velocité ; & pour ce cest nom Ocismus peut estre dit signifie mouvement & les peuples voisins font diz Ocismes & laditte cité estoit appellée la cité des Ocismes, dont en plusieurs lieux est trouvé cy davant l'evesque d'Ocisme. Mais pour ce que en l'ancienne coustume fouloient estre trouvez en celle cité feix mil feix cens faixante & feix hommes batailleurs, lequel nombre scelon les Romains fait une legion, fut par propre nom tant la cité que la region ditz Legionne ; pour quoy en plusieurs lieux est trouvé escript la cité de Legione ; mais d'illec en apres celui pays par sincoppe de son nom fut appellé Leonie & icelle mesme cité, ses pechés le requérans, est maintenant reduitte à la semblance d'un petit chasteau & est privée de nom & de chose, car elle a du tout delaissé à estre & est appellée Brest sus Chevrette par lesquels noms elle est assez veue deplorer sa misere, car le nom du fleuve sur quoy elle siet signifie impression de vilté & a perdu

le nom propre de sa dignité; toutefois la commiffion dudit fleuve & de la mer fallée fait dedans le giron d'elle aux navires demeure feure & agreable, car la terre du milieu de la ville par ploy naturel s'estend à bien peu jucques à l'autre rive du fleuve & enclot le port reposable & par cil ostacle estaint la fureur de la mer en delaiissant assez grant espace par laquelle aussi comme par ung huys entrent les neffs ou havre & icelles receues ou dedans elles ne creignent estre brifées par la force des vens ou par le deboutement des ondes. Et encore appert il assez que ce a esté la proppre demeure des roys de Bretagne par la dirvacion de ce nom Brest, car il est interpreté « Britannorum regum ethorea stacio », c'est à dire « stacion ou demeure marine des roys bretons ».





## Chapitre Soixante-douzième

**C**omme par divin amonestement plusieurs eglises furent construites en l'honneur du roy Sallomon es quelles il fist plusieurs miracles par lesqueulz il apert estre o les autres martyrs en gloire.



**E**N ce mesme lieu ouquel le roy Sallomon souffrit la mort, fut par les hommes de saintte vie veue une telle & si haulte clarté de feu resplendissant que il sembloit dempuix le bas transcender les choses souverainnes. Et pour ce ung home loyal embrasé par faveur de divine amour par la faculté de ses despens construisit une tres digne eglise à la gloire de Dieu & à honorer la memoire du saint martyr Sallomon; en laquelle eglise par le cours des temps succedans il fist tant de miracles moiennant la divine aide que à touz ceulx qui estoient detenuz de douleur de malladie qui illec venoient estoit la santé restituée. Et comme par les secrez incognuz aux hommes prouffitegent les divins jugemens, advint une nuyt tempestueuse par la volonté de Dieu que cestui glorieux martyr Sallomon se apparut à ung homme de devocion & le admonnesta qu'il se levast ignellement & que en son heritage il ediffiaist une eglise en son nom; lequel home ne se voulut accorder au premier amonestement; pourquoy il fut la seconde foiz de ce faire requis. Si l'en conseilla à ton prelat qui en le consollant luy donna telle responce que si le requerant estoit de par Dieu il continueroit la tierce foiz sa demande. Et la nuit

ensuyvante lui apparut plus certainement la revelacion du saint martir Sallomon, car il le appella par son nom & lui dist en ceste maniere : « Pourquoy, dist-il, t'efforces tu par tant de foiz contrarier à mes amonestemens ; affin que plus clerement tu puisses comprendre que mes commendemens sont de verité, ceste chose te sera manifestée par certificacion de certain experiment que ou lieu où tu commenceras à ouvrer pour mon eglise faire, siftoft que tu y auras fiché ton rasteau en ung peu de terre, de là decourra une tres clere fontaine de eaue vive. » Et en apres ceste chose esprouvée par l'ome devot & l'eglise en ce lieu construite recouvrerent pluseurs fanté de toutes manieres d'enfermetez par la grâce de Dieu & des merites du saint martir Sallomon. Et ainsi par cestes vertus & autres pluseurs fut declairé le glorieux roy saint Salomon estre exaulcé en la compagnée des autres martirs à la loenge duquel gloire, grâces & loenges soient refferées à Dieu le Père tout puissant, au Filz & au Saint Esprit auquel est honeur & puissance *in secula seculorum*.







## Chapitre Soixante-treiziesme

**C** Du duc Allain surnommé le Grant & de Pascevetenus, son frere, neveu du roy Sallomon & comme ledit Allain en son temps deffendi son pais des Normans & rendi à l'eglise de Nantes son droit & de sa mort.



**E**N celui temps que en la maniere que dessus est ditte. estoit Bretagne cruellement affitte tant des siens que des estrangiers apres la mort Sallomon, son roy debonnaire, Allain le Grant & Pascevetenus, son frere, neveu dudit Sallomon & qui paravant sa mort gouvernoient la province de Venues, laquelle est autrement appellée Brogoerech, du nom de Guerech qui en fut prince pour ce que le duc Belpolenus occis & l'exercite de ses gens chacé & aussi Hebra-carius, ung autre duc françois, icelle province deffendi vertueusement, prindrent le gouvernement de toute la region de Bretagne, quar Albigeon, filz Sallomon, avoit esté occis avecques son pere; pourquoy il n'y avoit lors en tout le royaume nul plus prochain à tenir celle succession qu'ilz estoient. Mais Pascevetenus fut prins par les Danoys & rachaté par Allain le Grant, son frere, puis apres par iceulx Danoys fut occis par aguet & en traïson. Pourquoy ledit Allain demoura seul à gouverner le regne & fut fait duc sus Bretons, combien que en plusieurs lieux il soit trouvé par ses lettres qu'il se nommoit roy des Bretons; mais je ne trouve pas que dempux la mort du roy Sallomon aucun portast en Bretagne coronne

royalle; ains en ont esté les princes dempuix celui temps ducs & non pas roys appelez, non pas que leurs droitz royaux en fussent diminuez mais feulement perdirent le nom de celle dignité & par leurs propres coupes, c'est assavoir pour la mort de leur roy Sallomon qu'ilz murdriront, par les destruccions des batailles intestines que ilz firent entr'eulx, comme dit est, apres la mort du roy Sallomon. Et d'autre part les Normans ouyeans sa mort commencerent à retourner par le fleuve de Laire toutes choses degastans jucques à la cité de Nantes, de laquelle estoit lors Landrannus evesque qui pour la crainte d'eulx s'enfuit en France. Si est assavoir que l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur ouytt cens faixante & saize qui fut deux ans apres la mort dudit Sallomon, Rollo, duc des Dannois, commença à gaster les royaumes de France & de Bretagne, lesquels luy & ses gens oppresserent tellement par force de guerre espicialment celui de France que ilz le firent tributaire; car pour ce qu'ilz gastoient le pais par le fleuve de Laire, le roy Charles de France qui pour lors regnoit compôsa avecques eulx & les renvoyea en leurs contrées parce qu'il leur promist poier doze besans d'or par chacun des ans à venir. Et atant rentrerent les Dannois en mer. Mais apres la mort dudit roy Charles, ilz retournerent au temps de Loys Fenenient, son filz, & grans douleurs & persecutions firent ou royaume de France & en celui de Bretagne, tant que les gens de religion pour crainte d'eulx s'enfuirent aux lieux où ilz cuiderent mieulx estre asseur. Mais apres que le devantdit Allain le Grant fut fait duc de la region et du peuple de Bretagne, il assembla grant exercite & fist aux Dannois son royaume vuidier par batailles greueuses; ne oncques puis ilz n'oserent entrer en Laire tant comme il vesqui. L'an de Nostre Seigneur ouytt cens III<sup>es</sup> et IX se transporta Landrannus evesque de Nantes à la court dudit Alain le Grant & lui fist complainte comme les Normans avoient degastées les choses de son eglise & par humble priere lui supplia qu'il lui feist aucune restitution des choses de icelle eglise qui par ses predecesseurs lui avoient esté ostées; lequel Allain tres debonnaire & misericors lui rendit la ville de Canabiac située ou pays de Constantin pour l'absolucion de sa conscience & de Droguen, sa femme, & aussi pour le pardon & indulgence de son frere Pascevetenus qui, comme dit est, avoit esté occis en traïson par les Normans, pour Judicael, Colledoch & autres ses prou-

chains. Dempoix vesqui Landrannus VIII ans en dignité episcopalle, puix mourut. Er lui succeda Fulcherius qui au duc Allain demanda sa misericorde que il lui feist aide selon sa puiffance, affin qu'il amendaist son eglise & qu'il peust ses clercs nourrir & substenter; lequel Alain rempli de grant pitié conceda à lui & à ses clercs une petite abbaye appartenant à l'eglise de Saint-André qui est construite hors le mur de la cité de Nantes entre Saint Donacien & les murs d'icelle cité sus le fleuve de Herde en perpetuelle aumolne & pour l'eternelle remuneracion de son âme. Et apres ce que le venerable Fulcherius eut recouvré les chartres de ce don, il s'estudia à reffaire son eglise & composer ung chasteau de murs envers icelle ouquel les clercs & les laiz s'enfuissent à refuge, si neccessoie leur venoit, & se peussent deffendre des Normans, car la cité de Nantes estoit grande & moult souvent prinse de ses anciens assaillieurs, desquels elle estoit par parties derompue ainsi comme au jour de huy il est cogneu; & les citoyens par tant de foiz prins & detranschez par les Normans & par ceste chose grandement diminuez aucunement ne la pouvaient deffendre. Cestui Fulcherius evesque fut grandement familier du duc Allain qui devant les autres evesques de toute Bretaigne l'eut en plus grant amour & fut le premier qui recouvra celle porcion de l'evesché de Nantes qui avoit esté ostée à ses predecesseurs jucques à Villaigne & y dedia les eglises combien que les evesques de Vennes apres la mort de Gillart l'eussent occupée. Il estoit toujours present à la court du duc Allain & jugeoit toutes choses qui en sa presence estoient debatues, & en faisant telles & semblables euvres, parvint à la fin de ses jours. Auquel succeda Yfayas qui gueres ne vesquit. Et apres sa mort ordonna le duc Allain Adalardus pour gouverner le siege de Nantes. Puix trespassa ledit Allain, duc royal des Bretons, seurnommé le Grant, l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur .. (1).

(1) Le scribe a oublié d'indiquer l'année.





## Chapitre Soixante-quatorziesme

**C**omme les Normans gasterent Neustrie, Bretagne, Anjou, Touraine, & plusieurs autres contrées & prindrent la cité de Nantes, & comme les Bretons s'enfuirent en estranges terres.

**E**n iceulx jours commença s'eschauffer la rage des Normans plus grant que jamais elle n'avoit esté. Car ainsi trespasé le tres debonnaire duc & grant deffenseur Allain qui ces Normans souventes fois avoit combatuz par forte main & de sa region du tout en tout deboutez & chacez si que jamais ilz n'oserent en ses jours approucher les fins de son royaume, iceulx ouaens sa mort s'esmeurent de rechef & trembla la terre devant leur face. A l'encontre desqueulx ne s'esleva nul roy, nul duc ne nul deffenseur qui les combateist, car les roys de France du tout en tout estoient anullez, si que nulle force, nulle vigueur de deffence n'estoit en eulx trouvée. Et aussi les fils de Allain le Grant, duc de Bretagne, Judicael & Coledoch en nulle maniere n'ensuyvoient les faittz de leur pere, ains estoient lasches, failliz & pesceux & peu valloient à la deffence du país. Adonc iceulx Normans hommes diabolicques à tres grant puissance partirent de Dannemarche & à grant navire premierement entrerent en France & toute la province de Roan retindrent en leur seigneurie & la osterent à Charle le Simple. Aussi conquirent ceulx Normans à force Amiens, Corbie, Arras, Therouenne,

Cambray & en destruisirent les eglises ; puis apres passerent Meuse & ardirent le pais du Liege, Thoring (?), Couloigne, Aes, Treves & allerent jucques à Mes où ilz firent bataille contre les François qu'ilz descomfirent & occistrent l'evesque du lieu. Comme ainsi eurent ces peans iceulx pais & provinces destruit & gasté, il se retournerent à leurs nefes & nageans par la grant mer costoyant Neustrie & Bretaigne vindrent en territoire de Vennes & se applicquerent à Guerrande, une ville située pres le rivaige de la grant oceanne, laquelle estoit lors grandement peuplée & pour la grant habondance du sel qui là est fait, estoit très riche. Pour la venue desquelx les habitans d'icelle terre impourvez & veants la grant multitude de nefes armées apportans iceulx pirathes ung genre de cruelz hommes effrenez desquelx le souverain desir estoit esprendre sang humain, capturer les hommes & se enrichir de leurs despouilles ravies, ilz furent tellement espoventez qu'ilz ne favoient quelle part tourner, quar il n'avoient force ne puissance de resister ne de fuyr nulles, sinon qu'ilz habandonnassent & laissassent leurs petiz enfans, leurs femmes & touz leurs biens ; & ja s'espandoient leurs annemis par la terre ; touteffoiz au sons de leurs trompes ilz s'entreappellerent & se aünèrent ensemble & lors tous fuyrent à l'eglise du glorieux confesseur saint Aulbin, lequel grandement ilz honnorent en celles parties, ainsi que appreuve la magnificence de l'eglise par leur estude en l'onneur de lui construite. Là offrirent ilz veux & prieres à saint Aulbin en le depriant estre leur advocat, leur duc & conducteur & qu'il preneist la cure de delivrer son peuple du glayve de ses annemis ; laquelle priere fut incontinent exaulcée, quar eulx ne ayans aucuns chiefs, ducs, princes ou gouverneurs en terre qui pugnaist pour leur tuicion & deffense pour ce que, comme dit est, estoient les fils Allain le Grant, Judichael & Colledoch, lasches & paresceux & peu valloient à la deffense du pais, Nostre Seigneur qui jamais n'abandonnen ceulx qui en lui ont ferme esperance, ne voullant laisser perir ceulx qui le deprioient si affiduellement, comme ilz fussent en celle paour & crainte desesperez de humain aide, il leur envoya ung chief ; ce fut ung chevalier à armes resplendissantes qui par nul d'eulx n'estoit congneu, lequel clerement s'aparut à la face de tous & blasmant leur tardité & paresce leur dist : « O meschants gens & de petite foy, pourquoy doubttez vous faire estrif

avecques gent qui n'a point Dieu en son aide, comme il soit possible Nostre Seigneur tri[um]pher en plusieurs ou en peu mesmement comme le benoist Aulbin soit ja pieça present, attendant & appareillé vous donnez aide. Remembrez-vous, je vous prie, de David jeune enfant sans armes qui Goliath, le jeant à tous redoubté, occist d'une pierre. » Laquelle chose ditte, eulx tous embrasés en corage assemblerent avecques leurs annemis non douteux qui estoient présens appareillez de assailir affin qu'ilz derompeissent, occissent ou embrassassent chascunes choses. Mais la petite assemblée de ceulx qui ou moustier Saint Aulbin estoient assemblez, faisants impetuosité contre leurs annemis, jascit ce qu'ilz fussent petit nombre contre plusieurs, desarmez contre les armez, non savants contre les acoustumez à batailler, ne usans pas de leurs forces leurs annemis forment prosternerent. Et sans demeure les pirathes sentans Dieu les oppugner & non pas les hommes tournerent en fuyes & delaisans ou rivaige plusieurs charoignes des leurs plus ignellement que ilz n'estoient venuz rentrerent en leurs neffs ne depuis ne osèrent assailir icelles terres. Et adonc leurs annemis vaincuz & chacez comme ilz se emquerissent du nombre des leurs en si grant assemblée, ne trouverent pas seulement que aucun d'eulx fust peri, mes aussi n'en trouverent aucun qui fust playé; mes ilz apperceurent que celui seul chevalier non cogneu que peu paravant eulx fremissans ilz avoient eu bon conforteur deffaillir de leur nombre; par lequel avenement ilz furent moult dolents & faiz tristes, quar ilz suspeczonnoient qu'il fust occis pour ce que il avoit devant tous failli sur les compagnies des annemis; & pour ce encercherent diligemment tous les corps des morts affin que son corps fut honoré par sepulture. Mais icellui non trouvé, ne fut nulle doute que la vertu angelique par le merite du saint evesque Aulbin fut envoyée de Nostre Seigneur en aide à son devot peuple. Et adonc ces choses ainsi beneurément faictes & appareillées, tous avecques grant joye & liesce ensemble coururent à l'eglise du saint confesseur lui poyer & rendre leurs veulx avecques sacrifices de louenges. Apres dix ans passez que ceste chose fut ainsi advenue, lesdits pirathes de Norvechgue qui apres les persecucions dessusdittes par eulx perpetrées s'en estoient retraitz en leurs lieux chargez des despoilles qu'ilz avoient ravies de rechief retournerent en France que ilz se effor-

cerent du tout acquerir & submettre & assistrent la cité de Paris; mes ilz furent honteusement chacez par les François qui à elx se combattirent. Et adonc iceulx Normans leur siege delaissé allerent en Bourgoigne & ardirent Troyes, Toul, Verdun, & les païs exillerent &, ce fait, l'en retournerent vers le rivaige de la mer sur laquelle ilz chargerent toutes les proyes qu'ilz avoient ravies és pays & contrées dessusdictes. Pui d'illecques en apres avecques innumbrable assemblée de neffs nageans par la mer oceanne degasterent toute Bretagne, ne nul n'y avoit qui resister leur peust, quar lors par la division des seigneurs & occision du peuple estoient les forces des Bretons trop grandement affeblies & tellement que par peu qu'ilz avoient perdue toute esperance de ressource. Et pour fuir aux crudelitez & inhumanitez de iceulx crueulx Normans, les comtes, vicomtes, barons & autres nobles & le clergié espoventez pour la peur de iceulx s'espandirent touz par France, par Bourgongne & par Aquitaine. Entre lesqueulx nobles qui fuirent pour la peur des Dannoys monta sus mer Mathuedons, le comte de Pohel, avecques innumbrable multitude de Bretons & s'en alla au roy d'Angleterre à Auscence; & avec lui mena son fils, nommé Allain, qui dempui fut seurnommé Barbetorte, lequel il avoit engendré de la fille du duc Allain le Grant & de Droguen, sa femme, & lequel icelui roy ja paravant avoit levé à Auscence du saint fons de baptesme, & pour ceste amittié & familiarité de ceste regeneracion avoit grant foy en lui. Mais les pouvres Bretons cultivans la terre demourerent soubz la puissance des Normans. D'illec en apres ceulx homes forcenez montans par le fleuve de Laire, avecques grant flote de neffs prindrent la cité de Nantes, Angiers & Tours, jucques à Orleans, degastans & ambrasans eglises, moustiers, villes & chasteaux. Et premierement avant toutes autres choses envaïrent la cité de Nantes qui au temps de lors n'avoit nul bon deffenseur, sinon les petiz homes encores demourans des premieres pestillences; si la prindrent toute, fors le chasteau à l'environ de l'eglise qui avoit esté fait pour la crainte d'eulx; & en icelui s'en estoient fuiz tous les citoyens grandement espoventez, fors ceulx que ilz avoient desja prins chietifs & ceulx qu'ilz avoient detruncé par glayve, affin que d'eulx mieulx & plus fort se deffendeissent; mais ilz leur peurent petitement resister & toutefois en se deffendant celui jour

par grant force se sauverent touz jucques à la nuit & les Normans grandement lassez quant le souleill fut couché s'en retournerent à leur navire affin que ilz preneissent leur viande & se recreassent, esperans le landemain prendre le chasteau avecques touz ceulx qui le deffendoient. Et les Nantays espoventez pour la grant multitude de ceulx cruelz Normans prindrent à menuyt les ournemens de l'eglise & toutes les choses qu'ilz porent porter & s'enfuirent tous es lieux où ilz porent estre afeur; & s'enfuit Adalardus l'evesque avecques touz ses clercs jucques en Bourgongne. Et les Normans au bien matin descendirent de leurs neffs & parvindrent au chasteau où ilz ne troverent nulz de touz les cytoyens; si entrerent en l'eglise ja moult de foiz par eulx destruite & tout ce qui estoit illecques demouré des despoules & des aournemens porterent à leurs neffs, puis misdrent le feu à la couverture de l'eglise, laquelle ilz embraserent du tout & les murs du chasteau derompirent. Ces choses ainsi faites, nagierent les Normans contre mont Laire & entrerent ou fleuve de Mainne; pourquoy les Angevins qui ceste chose ouïrent s'enfuirent & delaisserent leur cité à laquelle allerent ces hommes diabolicques & fortrairent les despoules qu'ilz y trouverent & embraserent les eglises & toute la cité; puis d'illecques en apres monterent es neffs & nagierent jucques à la cité de Tours, laquelle ilz destruisirent en semblable maniere qu'ilz avoient fait Angers; & d'illecques se departans & nageant monterent jucques à Orleans; à l'encontre desquelx les Aurelienoyz s'esleverent & appareillerent leurs armes pour soy deffendre & toutefois grandement espoventez de veoir celle innumbrable multitude de Normans, leur donnerent grans sommes de peccunes & par ceste voye delivrerent eulx & leur cité de leurs mains, lesquelles richesses prinse & saisies, descendirent par le chanel de Laire chargez de grans despoules jucques à l'isle de Biece située pres les murs de Nantes; & ainsi qu'ilz demouroient illec seurvindrent grant habundance d'autres neffs chargées de Normans qui leur requirent que ilz leur distribuassent la moitié de toute la rapine qu'ilz avoient prinse, ou autrement ilz feroient bataille avecques eulx; laquelle chose ouye, les premiers Normans grandement atristés respondirent qu'ilz ne leur donneroient nulle partie de leurs choses, mais se deffendroient d'eulx vigoreusement; & adonc les derroins Normans prindrent leurs armes & comba-



tirent contre les premiers qui tout le jour aigrement leur resisterent ; & touteffoiz comme le soulleill se coufchoit, s'enfuirent les premiers, delaiſſans toutes leurs proyes & navires ; & perirent tant des premiers que des derroins les deux pars ; mais les derroins qui estoient demourez vitteurs ſubſtrairent toutes leurs neſſs, peccunes & deſpoules, & par le fleuve de Laire retournerent plus avant en Bretagne ; & la cité de Nantes demoura vuide & par long temps deſerte ſans aucuns habitans, car ces Normans & les autres eſperans la tenir en leur puissance de leur bon gré la faſoient deſerte affin que les cultivateurs pour la peur d'eulx jamais ne retournerent à la poſſider.





## Chapitre Soixante«quinziesme.

**C** Encore des grans persecucions que le Dannoyz firent en France & en Bretaigne, & comme le roy Charles le Simple donna Gille, sa fille, en mariage à Rollo, leur prince, qui se fist baptiser & leur quitta Neustrie qu'ilz nommerent Normandie.



INSI demoura la cité de Nantes delaissée en gast par plusieurs ans & plaine de ronces, d'espines & de grans buissons, jucques à ce que Allain, seurnommé Barbe-torte, neveu du duc Allain le Grant, noble & puissant juvenceau, s'esleva qui ces Normans chacza de toute sa region de Bretaigne & les debouta & jetta du fleuve de Laire qui leur estoit grant nourrissement. Certainement cest Allain fut nourri des son enfance à Austences avecques le roy d'Angleterre, son parrain, auquel Mathuedons, le comte de Pohel son pere, s'en estoit fuy & le y avoit porté petit enfant, ainsi comme il a esté dit cy devant. Et cependant tellement oppresserent les Normans le royaume de France que l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur neuf cens & XII, Charles le Simple qui le regne tenoit, pour cesser les pestillences que ilz faoient en iceluy son royaume leur octria Neustrie pour habitacion, laquelle ilz avoient paravant faisie à force. Et donna celui roy Charles le Simple de France Gille, sa fille, en mariage à Rolo, leur prince, qui se fist baptiser & nommer Robert. Lequel Robert appella Neustrie Normandie pour ce

que de nort estoient lui & sa gent venuz & que mand en leur langue signiffie home ; & en fut le premier duc de la ligniée des Danoyz, car en autres croniques est trouvé paravant y avoir eu ung autre duc appellé Richart, dont iffit Robert feurnommé le Deable. Ledit Robert dannois regna feix ans & en son temps oppressa grandement les Bretons qui n'avoient lors point de chieff, fors aucuns comtes & feigneurs particuliers qui ne les savoient ne pouvaient gouverner. Et apres sa mort regna son filz Guillaume feurnomé Longue Espée, qui commença regner l'an de Nostre Seigneur IX<sup>cc</sup>XVII. Cestui duc Guillaume vout contraindre les Bretons estre ses subgitz & pour ce faire l'an IX<sup>cc</sup>XIX qui estoit l'an II<sup>e</sup> de son regne, atout grant ost entra en Bretagne ; & comme il y trouva peu ou nulle resistance, il la gasta par armes & y fist destrucion merveilleuse, car il la vuida presque toute de ses habitans, desqueulx il destruisit les ungs par occisions & les autres chacza hors de toute la region. Si en furent adoncques portez par les religieux de Saint Méen les corps de saint Judicael, jadis roy de Bretagne & de saint Méen, abbé, savoir : saint Judicael à Saint Jouin en Poitou & saint Méen à Saint Florens ; & fut le monastere dudit lieu de Saint Méen qui pour lors estoit tres bel & honorable par lesditz Normans du tout en tout demoli avec plusieurs autres eglises & monasteres de Bretagne.





## Chapitre Soixante-seiziesme

**C**omme les Bretons reprindrent leurs forces & occistrent touz les Normans qu'ilz trouverent en Bretagne, & comme Alain Barbetorte retourna d'Angleterre, & comme il occist lesditz Normans à Dol, à Saint Briene & à Nantes & restaura ladicte cité de Nantes.



**A**PRÈS toutes les cruelles persécutions dessus dites par lesquelles Nostre Seigneur ainsi comme père débonnaire chastiant ses enfans permist gaster & tourmenter moult longuement l'eglise & le peuple de Bretagne, en la parfin icelui compaciant & ayeant mercy ainsi que s'il eust esté courroucé, se recorda de faire miséricorde, car assez tost après la défolacion desusdite reprindrent les Bretons leurs forces & ceulx qui en la region estoient demourez & les autres qui espars avoient esté par les regions estranges avoiez & accompaignez ensemble prindrent leurs armes & combattirent contre leurs ennemis, lesquelx ilz chacèrent par puissance hors de leurs contrées & le jour de la sollempnité Monsieur Saint Michel l'an de Nostre Seigneur neuf cens XXXI les Bretons qui estoient demourez occistrent touz les Normans qu'ilz porent trouvez en Bretagne, & premièrement leur duc Felascon, & de cette emprinse fut premier acteur & inventeur ung noble juvenceau comte de Rennes appellé Juhael & feurnommé Beranger, qui droittement estoit descendu de la lignée royalle des princes

de Bretagne, lequel estoit preux & vaillant combattre. Et apres que ces Normans furent ainsi occis occupa certaine porcion de la region de Bretagne, laquelle il s'efforça deffendre à l'encontre des autres Normans qui pour vengeance prendre de la mort des leurs estoient en Bretagne entrez à puissance de armes & par force guerroyent le pays. Mais d'autre part, l'an IX<sup>e</sup>XXXVI les Bretons retournant des transmarines régions reprindrent leur terre occupée par iceulx Normans, c'est assavoir Allain Barbetorte, dont il est parlé cy devant, qui pour la persécution d'eulx jadis avoit esté porté par le Comte de Pohel son père à la court du Roy d'Angleterre, où il avoit esté norry jusques à ce qu'il fut parcreu & devenu home fort, robuste & de si grant vertu que il ne deignoit les sangliers ne les ours es forests occire avecques le fer, mais avecques les bastons de fust seulement.

Cestui Allain en l'an devant dit assembla petit navire & avecques les Bretons qui encore estoient demourez & qui en la compagnie de Mathuedons son père & de lui estant encore jeune enffent avoient passé en Angleterre, retourna en Bretagne par congié du roy Alscant. Et comme premièrement il se applicast à Dol, il trouva ou monastère d'illec une tourbe de Normans qui célébroient noces, festes & esbatemens, laquelle il assaillit soudainement & en despourveu & toute la detroucza. Et d'illec en après ledit Allain ouyant que à Saint Briec y en avoit une autre compagnie, nagea jusques a ce lieu & occist tout ce qu'il peut trouver de Normans; pourquoy les autres qui estoient espenduz par toute la région, ouyans la rumeur de sa venue, presque toute la terre delaissèrent. Et adonc lesditz Normans ainsi déchaucez, les Bretons de toutes pars vindrent audit Allain, l'establirent seigneur & prince sus eulx & après ces choses entendu Allain que vers la cité de Nantes en avoit grant assemblée qui icelle cité vouloient habiter, pour quoy il assembla ses chevaliers non pas grant miliaire & chevaucha jusques a icelle cité & en trouva grant multitude de herbergez ou pré Saint Aignan & combati contre eulx, mais ilz prisèrent peu sa force & l'enchacèrent jusques en la fumitté de la montagne & ainsi que illecques il demouroit grandement lassé & souffrant très grant soiff, il commença a plorer griefvement la Sainctemere de Dieu Marie par prières songneuses invocquer que elle le deignast secourir &

une fontaine d'eau lui ouvrist dont lui & ses chevalliers peussent boire & reprendre leurs forces. Aux prières duquel la Vierge Marie ouvrit une fontaine, laquelle est encore appelée la fontaine Nostre-Dame, & d'icelle beurent suffisamment lui & ses chevalliers; par quoy ilz reprindrent leurs forces, lesquelles ainsi recouvertes, retournèrent à la bataille & empounièrent & combattirent les Normans par grant force & leur resistèrent si aigrement qu'ilz les detranscherent tous, fors ceulx qui s'enfuirent, lesquelx grandement espovantez descendans par le chanel de Laire s'enfuirent. Et adonc Allain Barbetorte, tous ceulx Normans vaincuz & de toutes ses contrées chacez, entra en la cité de Nantes qui par plusieurs ans avoit esté deserte, puis alla à l'église de Saint Pierre & Saint Paul avecques touz les siens, faisans voyes à leurs espées & transchans les espines & les ronces qui par tous lieux de la cité estoient creues; mais come il fut parvenu devant l'entrée de l'église il trouva les appoiz derompuz sans nulle couverture & lors estoient bien deffigurez & privez de leur forme & beauté, du temps que elle fut premièrement construicte par le saint evesque Felix, ainsi que saint Fortunat evesque de Poitiers la descript. Icellui Allain & ses compaignons deprierent de ung mesme accord par les suffrages les appostres & moult pleignirent la beaulté de leur eglise qu'ilz cognoissoient par ces demonstres, & ledit Allain quant il eut regardé les rues & les marchez proffitables de toute la cité, il voulut illecques faire son siege principal & manda à touz les Bretons qu'ilz se hastassent de venir à lui chargez de vin. Et quant ilz furent assemblez il leur commanda faire ung grand terrain à l'environ de l'église, comme l'euvre du premier chasteau avoit esté. Et apres l'acomplissement d'icelle chose reffist Allain la tour principale & en icelle tour establit sa maison. Adonc les comtes de Bretagne, les barons & les vicomtes encore fuictifs par plusieurs regions ouyans ceste chose & que Allain Barbetorte neveu de Allain le Grand estoit prince & duc de toute Bretagne & avoit chacé les Normans, il accoururent à luy moult joyeux de toutes pars, entre lesquelx y vint Hotron, evesque de Saint Paul, auquel Allain conceda que il gouvernast l'église de Nantes en sa vie. Car Afalardus qui evesque en avoit esté, estoit trespasé avecques touz ses clercs, exceptés seulement Letard archidiacre, Ogier, Hugues & Durant seurnomé Pabion qui entendans la rumeur de

ceste recouvrance parvinrent à la cité de Nantes & plaignans grandement la dignité de leur eglise & la noblesse de sa beauté qu'ilz avoient regardée de leurs yeulx, rapportèrent par memoire & declairèrent les cens, rentes, possessions, terres, devoirs, privilèges, libertez & franchises de par avant appartenans à ladite eglise & dont les chartes royales estoient deperies par l'oppression des Normans.

Lesquelles choses ledit Allain leur confirma & divisa en troys parties le tribut des marchandises de la mer prinfes au rivage, dont il retint la première partie pour soy, la seconde conceda aux evesques & la tierce aux vicomtes.





## Chapitre Soixante-dix-septiesme

**C** De plusieurs divisions d'entre les Bretons, les Francoys & les Normans & comme le duc Allain Barbetorte alla au secours du roy de France contre l'empereur Othes, de sa proesse & de son mariage.

**L'**AN de grace neuff cens XXXIX assemblèrent les Bretons en bataille à l'encontre des Normans en laquelle ilz demourèrent victorieux & prindrent a force aucuns chasteaux en Normandie & l'an IX<sup>c</sup>XLI allèrent lesdictz Bretons en l'aide de Loys Transmarin roy de France à l'encontre desdits Normans, en l'an IX<sup>c</sup>XLIIII au temps dudit roy Loys, fils Charles le Simple de France qui estoit mort en la prinson de comte Herbert de Vermandois, Juhael Beranger & Allain, qui estoient princes de Bretagne, car combien qu'il soit dit en la Chronique de Nantes que Allain avoit toute Bretagne, toutefois selon plusieurs autres ystoires Beranger en possidoit. . . . porcion dont le siège estoit en la cité de Rennes & sans en faire service audit Allain, meurent guerre à l'encontre du duc Guillaume & de ses Normans & se voudrent monstrier amis du royaume de France, car lors y avoit division entre les Francoys & Normans, més selon les Croniques de Normandie, ledit Guillaume passa le fleuve de Coaynon & entra en Bretagne & gasta le pays & print aucunes forteresses & tant contreigni Allain qui avoit esté cause de celle emprinse qu'il s'enfuit en Angleterre & fist paix au prince



Berangier & dempuix s'en retourna le duc Allain en Bretagne. Mais les cronicques de Nantes, qui plus amplement que nulles autres parlent dudit Allain & de ses faitz, de ce ne font mencion, ains dict qu'il chacza les Normans de toute la région de Bretagne & que tout son temps il la deffendit d'eulx moult vertueusement. En celuy temps s'enfuirent en Angleterre le roy Loys de France & la royne Algive sa femme pour la peur d'aucuns conspirateurs, mais assez tost aprez ilz retournerent en leur royaulme & l'an ensuivant, scavoir l'an IX<sup>e</sup>XLV, fut ledit roy Loys de France prins par les Normans, mais par Hugues duc, fils de Robert roy d'Angleterre, il fut restitué en son royaulme. Le duc Allain fut home puissant & grandement fort combateur à l'encontre de ses ennemis & fut duc de toute Bretagne fors de la province de Rennes, laquelle le prince Juhael lors possidoit combien qu'il soit dict par les cronicques de Nantes comme il est cy devant contenu que le duc Allain possidoit tout le pays de Rennes. Et auxi tint Allain outre le fleuve de Laire Medalgie, Tuffalges & Herbauges, desquelles il fit fin avec le comte Guillaume de Poitiers surnommé Teste d'Estoupes, ainzy comme les bournes le demonstrent : c'est assavoir le fleuve Ladion descendant en Laire, du fleuve de Irunne, de la Pierre fichée, du Tiriac & du fleuve Ledri, lequel decourt en la mer d'occident, & toutes ces choses retint paisiblement toute sa vie. En son temps, s'esmeut discord entre Lotaire roy de France, fils Loys Transmarin, lequel commença à régner l'an IX<sup>e</sup> cinquante cinq, & l'empereur Othon son oncle pour le royaume de Lothriche, lequel ledit Lothaire recouvra à force sur ledit Othes, puis retourna en France ; mais comme il y fut retourné, à l'encontre de luy esmeut Othon l'empereur grant exercite & vint jucques à la cité de Paris pour la prendre, dont ledit Lotaire fut grandement courroux & manda à ses comtes & féaux & aussi à Allain duc de Bretagne surnomé Barbetorte duquel la renommée, bonté & force estoit ja presque partout cogneue, que touz luy aidassent par puissante vertu. Et comme ils furent assemblez à deffandre la devant dite cité fut un des Saxons homme tres puissant & vaillant de corps de la partie de Othes l'empereur frère de la royne qui tout le jour les comtes & les barons francois tout seul appelloit qu'ilz esleussent le meilleur d'eulx qui avecques luy combateist & deffendeist le royaulme de France

mieulx & plus justement appartenir à Lotaire que à Othes. Quelle chose ouye touz les comtes & barons francois recongneurent dans son estature & grandeur en presumerent prendre nulle audace de ce faire, mais Allain le breton, attendant par plusieurs jours que aucun de tant de si nobles homes contre luy yffit à deffendre celui droit royal eut grant vergogne de ce que tout l'on lui prolongnoit la bataille & ung jour come icelui furieux Saxon tout seul estant ou pré à touz les Francois repprouchast grans obprobres & ledenges, print Allain secrettement ses armes &, son cheval appareillé, fist une nacelle vers le fleuve de Saine loign de la cité monter, affin que le chemin ne feust cogneu & ainsi passa ledit fleuve, puis chevaucha parmy la prée contre le Saxon, avec lequel il combattit, & voyeans touz les Francois, les Allemans & les Saxons, lui transcha la teste, laquelle il pendi à l'areçon de sa celle & la lia avecques courroyes, puis vint à la rive du fleuve où sa neff estoit appareillée, en laquelle il monta de rechief & nageant contrevail ledit fleuve print port à la cité devant ditte à l'encontre duquel yffirent les nobles & innobles de la cité & glorieusement Nostre Seigneur qui les orgueilleux humilie & exaulce les humbles, & adonc Allain vainqueur de son orgueilleux ennemy, & par celle chose fait le plus glorieux & le plus hault des habitans du royaume de France & des autres royaumes aucuns voisins, monstra au roy Lotaire la teste qu'il avoit tranchée au Saxon son ennemy. Et pour ceste chose l'empereur Othes grandement espouventé s'en retourna triste, dolent en son pays, & ainsi la cité de Paris par la main de Allain le Breton demoura franche de l'infestacion de ses ennemis. Mais la royne plaignant grandement la mort de son frère, peincza de faire occire furtivement ledit Allain ou par brevage venimeux ou par autres eschauguettes. Et comme ceste chose veneist à la cognoissance du duc Allain, il demanda congié au roy de France de s'en retourner en sa région, laquelle chose il luy accorda très débonnairement, mais anczois luy fist-il présenter plusieurs riches dons & grandement le mercia de son aide. A tant se partit le duc Allain de la court du roy de France & se mist à voye pour retourner en Bretagne, ayeant avecques luy Thebaud, comte de Blois, son dutteur, qui en chemin fist convenance de mariage entre sa seur & ledit Allain, lequel il emmena avecques luy au chasteau de Blois où il séjourna par

trois jours & espoufa la dame seur dudit comte Thebaud, laquelle il amena avecques luy jucques à fa cité de Nantes & manda à touz fes comtes, barons, vicomtes & seigneurs que ilz convenieffent touz à fes nopces, lefquelx ainfy assemblez il les celebra par ouyct jours avecques grant joye, puis apres ung chacun retourna à fa maison. En la maniere deffus-ditte racontent les cronicques nantaifes du duc Allain Barbetorte, fors qu'ils dient le veage que il fist à Paris quant il occift le Saxon avoir esté au temps du roy de France seurnommé Transmarin, filz Charle le Simple & pere Lotaire, laquelle chose scelon les ystoires francoises ne se peut accorder, car il est contenu en icelles que tout le temps du regne dudit Loys, luy & l'empereur Othes furent concors ensemble &, que si n'eust esté l'alliance d'entr'eulx, iceluy roy Loys eust souffert plusieurs contraires par les comtes & barons de France qui à l'encontre de lui avoient conspiracion faite, mais lefdittes ystoires dient apres, & cela se conferme à ce qu'est dit cy devant, que apres la mort dudit Loys, à cause du royaume de Lotheriche, pour laquelle chose vint l'empereur asseoir Paris & en ardit les forbours.





## Chapitre Soixante-dix-huitiesme.

**C**omme le duc Allain Barbetorte aconſcha malade, comment il bailla ſon filz Drogon à ſon oncle le comte de Blays, puis mourut & fut ſon corps en l'eglise de Nantes enſepulture miraculeuſement.



**E**n celui temps encore eſtoit demouré des edifices de l'eglise des apoſtres Saint Pierre & Saint Poul une tour ou milieu d'icelle eglise de Nantes, laquelle eſtoit eſlevée ſus arcs vultiez & en la ſommité d'elle ſouſtenoit une pome dorée pour la convetiſe de laquelle Othron l'eveſque moult ſouvent deceu prometoit à touz que ſ'il pouoit avoir celle pome qu'il reſtitueroit tout ce qui eſtoit deſtruit en icelle eglise & ne trouvant manière comment il y peult monter deſtruiſit toute icelle tour dempuiſ le fondement, laquelle ſubvertie il trouva entre tant de muraille derompues une pome de leton doré, mais petit d'or y trouva. Et pour ceſte ſotiſe grandement deſpriſé du duc Allain & de touz autres, delaiſſa l'eveſché de Nantes & ſ'en alla à Saint Poul, où il avoit eſté premierement ordonné, & lors le duc Allain & les Nantais eſleurent Gaultier filz Vichohenus l'archeveſque de Dol, & le ordonnèrent ou ſiège epiſcopal de la cité de Nantes. Au temps de lors cheut le duc Allain Barbetorte en grant enfermeté, pourquoy il manda au comte Thébaud de Blays qu'il le veneiſt viſiter & auxi les comtes, eveſques barons & autres prelaſ & ſeigneurs ſes ſubjets amoneſta que à grant

haste ilz accourussent à luy à Nantes, auxquelz quant ils furent touz assemblez il commanda que à un sien petit filz nomé Dregon que il avoit engendré en sa femme & à son seurourge Thebaud, oncle de son dit filz, auquel il le cometoit en garde avecques toutes ces choses feissent foy & serment que jamais de toute la region de Bretagne & de tout l'honneur d'icelle ilz ne luy feroient desloyaux; lesquelles choses ainsi parfoittes, promises, jurées, il ne vesqui guères de temps après, ains trespassa de ceste mortel vie environ l'an de l'incarnation Nostre Seigneur neuff cens cinquante & neuff & fut ensepulturé ou cymetère de Saint Donacien & Saint Rogacien par ses prelaz, comtes & barons qui après ce qu'ilz l'eurent enseveli s'en retournèrent à leurs maisons. Mais le lendemain fut son corps trouvé sus la terre tout descouvert, qui fut grant merveille à touz ceulx qui l'avoient mis en sépulture : lesqueulx s'assemblerent touz de rechieff à l'entour & affin que jamés il ne peust d'ilec resfoudre le chargèrent de grosses pierres, de gros troncs & de merrains. Et quant l'obscurté de la nuyt fut survenue, chevauchent par toutes les rues hors la cité avecques grant tumulte & grant tourbe de chevaliers ne nul des cytoyens ne se osoit par nuyt lever ne yffir hors la cité, tant estoient espouvantez. Ainsy par troys jours fut celuy corps trouvé sus la terre, & la charge qu'ilz mettoient dessus deboutée & espandue de l'une & de l'autre part, ne ne savoient les citoyens de Nantes qu'ilz devoient faire de luy, mais ainsy qu'ilz en cerchoient en plusieurs manières qu'ilz devoient ouvrir sus celle chose non accoustumée, l'un d'eulx qui grandement en sa vie avoit esté familier d'icelui duc Allain, respondist alors & dist que celui duc Allain devant touz les sains avoit tousjours amé la benoïste Vierge Marie Mère de Dieu & en toutes ses necessitez l'avoit appellée. Et les ennorta qu'ilz le portassent dans l'église d'elle, laquelle il avoit en son temps fait édifier en la cité de Nantes, & que illecques certainement il auroit repos. Adonc les Nantais, celle chose ouye, le prindrent & apportèrent à la ditte église de la benoïste Vierge, en laquelle ilz l'ensepulturèrent à grant sollempnité, & illecques repose le corps dudit duc Allain Barbetorte.

---



## Chapitre Soixante-dix-neuvième

**C** Du comte Conan de Rennes filz Juhael Berengier, come Fulco le Roux, comte d'Anjou qui avoit espousée la femme Allain Barbetorte, fist eschander Drogon filz de sa ditte femme, & des Normans qui retournèrent devant Nantes.

**L**'AN de l'Incarnation Nostre Seigneur neuf cens sixante mourut aussi le prince Juhael Beranger, comte de Rennes, lequel tant comme vesqui deffendi puissamment ses contrées à l'encontre des Normans, avecques lesquels il fist plusieurs batailles & en maintes les suppedita. Et aucunes foiz fut par eulx desconfit, ainsi que moult souvent il advient de la fortune des batailles. Auquel prince Juhael succéda Conan son filz, qui toute la monarchie de Bretagne possida avant sa mort, comme il sera dit cy-après en l'istoire. Car il estoit home de grant engin, expert en armes & fort & puissant batailleur, par quoi il chacza touz estrangers de Bretagne & restaura le pays à son premier estat ainsi qu'il avoit esté avant les persécutions des Dannois & des autres pestillences qui y seurvindrent pour pugnicion de la cruelle mort de Sallomon le saint roy & de plusieurs autres vices détestables ausquels estoient les Bretons adonnez. Après la mort du duc Alain Barbetorte, avant le deceix du prince Juhael Berangier, avoit Thebaut le comte de Blois mariée sa feur qui femme dudit Allain avoit esté avecques Fulco le

Roux, comte d'Angiers, & lui avoit laissé avoir tandis que Drogon son neveu seroit moindre d'aafge la moitié de la cité de Nantes & du territoire d'icelle & du tribut deus sus les marchandises de la mer prins au rivage avecques toutes les coustumes dont ce devoir estoit requis & aussi la moitié de tout ce que ledit Allain avoit possidé en Bretagne. Mais l'autre moitié des choses dessus nomées & l'autre part de la Bretagne avoit ledit comte Thebaud de Blois retenu en sa puissance & la avoit comise & baillée au prince Beranger dessus nommé & à Ricohon archevesque de Dol qui de lui la avoient receue, & des deniers qu'il en eust il parfist la tour de Chartres, Bloys & Coinon. Le comte Fulco Ruffus d'Angiers print sa femme & Drogon son filz en garde juczques à XLI ans & les envoia à Angiers; puis envoia ses sergens pour recueillir les rentes & possessions de la cité de Nantes qui lui avoient esté données & leur commanda que toutes ces choses lui apportassent à Angiers, & ung jour comme il jouast aux tables en sa salle, il lui apportèrent troys sacs plains de deniers & quatre vesseaux plains de grans poissons. Lequel Fulco quant il regarda ces choses, il fut grandement esmerveillé en son corage & raconta à touz les assistans que nul homme en tout le royaume de France n'estoit tant riche & tant puissant comme celui qui povait possider la cité de Nantes. Et adonc prins de tres mauvaise convetise ainsi comme il estoit desloyal, tricheur & plain de toute mauvaise vint à la nourrice qui l'enfant Drogon nourrissoit & la amonnesta qu'elle l'occist, lui prometans grans & riches dons & que si elle ne le faisoit que jamais elle n'échapperoit vive; de laquelle chose ouir fut la nourrice grandement troublée & du tout en tout engoelseuse, pensant comme elle pourroit faire si grant cruauté. Mais en la parfin icelle grandement espoventée par les menaces Fulco le mauvais tirant, elle s'enquist avecques lui en quelle maniere elle pourroit perpetrer celle desloyauté, lequel lui enseigna que quant elle attremperoit le baign de l'enfant que elle le feist froit & que elle eust une paele sur le feu plaine d'eau bouillante & d'icelle espendeist sur la teste de l'enfant, lequel acouschast premierement en l'eau froide, affin que quant la mere grandement ententive à le garder & toujours craintive qu'il ne luy seurvenist aucun empeschement oyroit ses cris & que elle accourroit celle part pour enquerir que son enfant auroit, quant

elle toucheroit le baign que elle le trouvaſt froid, & ainſi ſans eſtre accuſée d'aucune coulpe, elle pourroit parfaire celle inquiétude. A donc la nourrice ouyz ces enſeignemens fiſt comme ledit Fulco, homme diabolique, lui avoit demonſtré, & ainſi furtivement par tel engin fut mort Dregon, le noble enfant filz du tres fort Allain Barbetorte, duc de Bretagne. Et en celui temps les Normans qui entendirent la mort du duc Allain retournerent en Bretagne & la commencèrent à gaſter, ſi vindrent par le fleuve de Loire iceulx Normans jucques à la cité de Nantes & prindrent l'eveſque Gaultier avecques pluſieurs aultres chietiffs, puis tendirent les eſchauguettes affin qu'ils peuſſent prendre le chaſteau qui eſt autour de l'eglife, lequel chaſteau le duc Allain avoit fait faire pour la doubte d'eux. Pour ceſte choſe furent les Nantais grandement craitiffs & mandèrent par leurs legats à Fulcho le comte d'Anjeou qu'il les ſecouruſt, lequel quand il entendit ceſte choſe, il leur renvoya leurs legas & leur manda par eulx qu'il les ſecoureroit briefvement. Et pour mieulx le encourager de ce faire, ſa femme qui en entendit la rumeur pour ce qu'elle cognoeſſoit aſſez ſa pareſſe, luy rapporta que ung grant pal eſtoit chaiſt du ciel qui ſ'eſtoit fichée en la bouche de Loire, lequel avoit fait peur & freur aux Normans. Mais quant les Nantais eurent attendu par l'eſpace de VIII jours & qu'ilz congneurent qu'ilz n'auroient nulle aide de Fulcho, ils combatirent à l'encontre des Normans & de leur cité par grant vertu les chacèrent. Et ſ'enfuirent leſdictz Normans & avec eulx emmenerent Gaultier l'eveſque & les autres chietiffs jucques Guerande, où ilz receurent grans ſomes d'or & d'argent pour la redemption d'eulx.







## Chapitre Quatrevingtiesme

**C**omme les Nantais delaisserent le Comte Fulco d'Angiers & constituerent en son lieu Hoël filz du duc Allain Barbetorte, lequel Hoël entreprint guerre o Conan comte de Rennes qui se fist occire en traïson par un chevalier appellé Baluron.



**A**PRÈS ces choses délaïsserent les Nantais le comte Fulco & constituerent Hoel & Guerech, deux filz de Allain Barbetorte, seigneurs & princes en la cité & en toute la comté de Nantes. Car ces deux nobles juvenceaux estoient nez d'une noble dame de France appellée Judith, ains que Allain eust sa femme la sœur Thebaud comte de Bloys, & avoit Guerech l'un d'eulx esté nourri à Orléans avecques les moynnes de Saint Benoit; mais Hoel qui estoit l'ainné avoit dempuz son enfance tousjours demouré avec sa mère & ou ses parens. Et cestui print toute la principaulté & la puissance & fut vaillant & puissant comte & fist plusieurs batailles avecques Conan comte de Rennes filz Berangier qui lors tenoit celle partie de Bretaigne, laquelle le comte Thébaud de Bloys après la mort du duc Allain avoit retenu en sa main & bailla au comte Berangier deffusdit & requerroit ledit Hoël audit Conan que par le droit de son père il le recongneust à seigneur & à prince. Mais icelui Conan grandement estant né orgueilleux & de hault corage le reffusoit recevoir à seigneur; pourquoy Hoel pilloit & gastoit

par armes tout le territoire de Rennes & brusloit les maisons jucques aux murs de la cité. Et adonc Conan voieant qu'il n'avoit pas la plus grant force en armes & que riens ne lui proffitoit se rebeller envers lui, ainsi comme il estoit plain de subtilité & de fraude, parla secrètement avecques un sien chevalier appellé Galuron, lui enquist par quel convenant il pourroit parfaire ceste emprinse, & Conan l'ennorta que à celle fin que Hoel n'en feust adverti, il esmeut premierement discencion avecques aucuns de sa famille & sur ce l'eschauguetaft. quant il ystroit de la cité de Rennes & le navraft, puis s'enfuiſt à Hoel comte de Nantes & lui remontrast comme il estoit allé devers lui à garant, affin qu'il le receust ainsi comme vray disant, lesquelles choses parfaites ainsi comme il lui avoit esté commis, s'enfuiſt Galluron au comte Hoel, duquel il fut receu honorablement quant il entendit la rumeur d'icelle chose. Et Galluron luy promist qu'il luy feroit bon conducteur à faire bataille contre Conan. En celuy temps trespassa l'evesque Gaultier, & Guerech frere du comte Hoel fut esleu en son lieu par les clerics & par le peuple. Cestui Guerech donc bien instruit es lettres divines & bien pourveu en toute science, estoit assez ydone à ce mistere, pourquoy il appeilla toutes ses necessaires & se parti de Nantes pour aller à l'archevesque de Tours lui requerir qu'il le consacraft en evesque. Et en la premiere nuit se logea à Varades, une ville du territoire de Nantes; en celui mesme jour que Guerech parti de la cité de Nantes, proposa son frere le comte Hoel que il iroit aux bois prendre cerffs & autres venaisons, & se parti de la cité pour son propos mettre à execucion, & comme il aprouchast la forest & celui mesme jour arrivast, il enviea davant tous ses chevaliers pour lui preparer le logeis, excepté son chappelain seulement, qu'il retint afin que eulx deulx assemblement deissent leurs vespres. Adonc le chevalier Galluron regardant ainsi touz les gens du comte courir à prendre les logeis, pensant que lors il avoit opportunité & moien convenable de parfaire son emprinse, retourna erriere & descendant dessus son chieval feignit de mepre à point sa selle, puis remonta feignant courir apres les autres. Et en ouit le comte le bruit & le son & regarda erriere, & quant il vit Galluron, il espera que il ensuivoit ses compaignons, mais Galluron lui courut sus soubdainement & l'occist de son glaive, & ce fait laissa ses armes & son

cheval & s'enfuit es bois. Quant le chappelain qui avecques le comte disoit ses vespres vit ce merveillable fait, il s'enfuit aux chevalliers qui prenoient les herbages & leur raconta comme Galluron de Rennes avoit occis leur seigneur, dont ils furent grandement tristes & dollens & plorans à lermes amères vindrent touz au lieu où le comte gifoit mort & s'espandirent parmy les bois pour chercher Galluron, mais oncques ne le peurent trouver, car la nuyt qui estoit prouchene les aveugla. Et retournerent au corps grandement lasséz & travaillez, & l'apportèrent en sa cité de Nantes, où ilz le ensepulturèrent, puis envoierent hastivement leurs legats après son frère Guerech & lui mandèrent que tantost il retournaist, lui signiffians par eulx toute la chose comme elle estoit advenue.





## Chapitre Quatre-vingt-uniesme

**C** De Guerech qui après Hoël son frere fut comte & evesque de Nantes, & comme il appella les Angevins en son aide & fist guerre à Conan comte lequel le fist envenimer par Heroicus, abbé de Saint Sauveur de Redon.

**L**E noble comte Hoël de Nantes ainsi occis par prodicion desloyalle, les Nantois constituèrent Guerech qui ja estoit ordonné evesque, comte & prince sur eulx ou lieu de son frere Hoël. Et fut Guerech bien pourveu en conseil, expert en armes & preux & vaillant combatteur & commença à faire batailles envers Conan plus puïssamment & par plus grant force que oncques n'avoit fait Hoël son frere, car il se acompaigna de Geffroy Grisgonnelle comte d'Angeou & de ses Angevins & envay loubdainement ledit Conan en lui soustraieant toutes ses choses & en luy degastant son pays par embrasement jucques es murs de Rennes. Envers lequel s'esleva aussi Conan home fort corageux avec grant puïssance des siens & des Normans & l'ensuivit jucques à Conquereuz, une ville du territoire de Nantes, & illecques combattirent ces deux osts entr'eulx & fut forte bataille. Mais Conan y fut grievement navré au braz, par quoy il ne se peut plus combattre, ains lui convint se retraire par fuitte. Et Guerech quant il l'eut chacé s'en retourna à la cité de Nantes avecques les siens. Et touteffois perirent plusieurs de une part & d'autre en ceste bataille qui fut en la grant lande du lieu de Conquereuz

l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur neuf cens III<sup>xx</sup> & ung. D'ilec an après divisa le comte Guerech de Nantes les territoires de sa comté situez oultre le fleuve de Loire, & en paciffia avecques Guillaume de Poitiers, combien qu'ilz eussent esté occupez par les Poitevins & en furent les fins terminées es lieux dessus nomez, c'est assavoir en la manière que elles avoient esté paravant entre le duc Allain Barbetorte, père Guerech, & Guillaume surnommé Teste d'estoupes, comte de Poitiers. En cest temps demoura l'eglise de Nantes veufve de pasteur par l'espace de sept ans & fut tousjours delaissée en la puissance du comte Guerech, lequel pleignant grandement sa destrucion, despensoit en la reedification d'elle toutes les choses qu'il pouvoit avoir & lever de l'evêché, & tant que icelle destruite dempui le superface jusques au fondement reforma du tout en tout & y restitua maintes autres choses qui jusques au jour de huy y appaïrent. Et apres l'acomplissement de ces choses & de plusieurs autres, s'en alla le comte Guerech à la court du roy Lotaire de France. Et comme il en retourna par le pays d'Angeou, Geffroy Gritgonelle, comte d'Angiers, qui en toutes manieres contre lui avoit tendu ses espies, le print sans ce qu'il s'en donnât garde & l'en emmena en la cité de Angiers, lui certiffiant qu'il ne pouvoit issir de ses mains si tout premierement il ne lui rendoit la cité de Nantes & celle partie de Bretagne que Fulco le Roux son pere avoit tenue & possidée. Et fut Guerech grandement triste & doloieux quant il entendit ainsi parler ledit Geffroy comte de Angiers & craignant que jamais il ne peust eschapper de la prison, fist serment de accomplir ce que Geffroy lui requieroit. Et ainsi fut délivré le comte Guerech, lequel en s'en retournant par le pais de Medalgie trouva illecques Reinaldus surnomme Turignum, ensuivant avecques ses chiens les ours, les sangliers & les cerfs. Et le print Guerech & l'amena jusques à la cité de Nantes & en débatant le droit de son boays promist Guerech audit Reinaldus par serment que jamais il n'eschapperoit de sa prison s'il ne lui faisoit foy que nullement sans sa licence il n'entreroit en touz les boais de Medalgie pour prendre venaison. Pourquoi Reinaldus fist avecques lui tel convenant, c'est assavoir que de toute la venaison qu'il pourroit prendre en iceulx boais le comte Guerech en auroit la moitié. Et dampuis ce marché ainsi fait entreulx, Reinaldus s'en retourna franc

à sa maison. Et retourna à la court Guerech, auquel il demanda qu'il luy octroiaſt licence de faire une maison à Chaſtoceaux pour foy heberger pour le proffit de Laire, mais certainement il ne lui vout ſa requēſte octrier, ains du tout en tout la luy reffuſa. Toutefois apres la mort de Geffroy Griſgonelle fils Fulco le Roux comte d'Angiers lui en parfiſt il la conceſſion ferme & entiere. Celui temps pendant que le comte Guerech fut à la court de Lotaire roy de France fut le chaſtel d'Ancenix compoſé & édifié par Arremburgis ſa femme, qui avecques elle avoit ſon filz appellé Allain, lequel tant comme il veſqui le retint en ſon domaine. Guerech doncques ainſi retourné de la court du roy Lotaire de France plus aigrement & par plus grant force que jamais il n'avoit fait combattoit contre le comte Conan de Rennes & tellement le contreignoit que nul lieu ne lui eſtoit ſeur à deffenſe fors la cité de Rennes ſeulement. Mais Conan, qui eſtoit ſubtil & plain de toute tricherie, voyeant que riens ne lui prouffitoit contendre avec Guerech par batailles ne par aultre deffenſe, manda à Heroïcus, abbé du monaſtère de Redon, que il ſe tranſportat à lui à Rennes, lequel Heroïcus, quant il fut en ſa préſence il lui enquiſt pour quelle cauſe il l'avoit fait venir, & Conan, qui touzjours fut frauduleux, luy ſermonna en maintes manieres de langage, lui ſeſant complainte du comte Guerech qui gaſtoit ſa terre & en la parſin le promiſt enrichir de grans dons, afin que il l'envenimaſt & oceiſt, quar il eſtoit medicin & avoit de couſtume fréquenter la court dudit Guerech & de le ſeigner. Adonc Heroïcus corrompu par les promeſſes de Conan lui promiſt ces choſes acomplir & vint à la court du comte de Nantes, auquel il remonſtra qu'il vouldoit faire ung loingtain voïeage duquel il ne ſeroit retourné de longtemps, lui ennortant que il ſe ſeiſt ſeigner; & ſe appareilla le comte à celle choſe & lors print l'abbé Heroycus une lancette envenimée de laquelle il le ſeigna au braz & ce fait demanda licence de ſ'en retourner. Et aprez ſon departement commença le bras du comte à enfler continuellement, de laquelle choſe il fut moult eſmerveillé & à touz ſes hommes monſtra ce merveillable fait leur enquerant que ce ſignifioit; leſquelx cognoeffans aſſez la fraude & la mauvaiſeté de l'abbé Héroïcus le prierent qu'ilz lui tranſchaſſent le bras, car aultre remide ne povoient trouver pour ſauver ſa vie. Mais icelui comte Guerech leur deſ-

fendit ceste chose, disant que il vouloit recevoir la fin telle que Dieu la lui avoit donnée, & delaisant tout son honneur à son filz Allain qu'il avoit de Aremburgis, la femme, ainsi envenimé trespassa de ce secle & fut enseveli à Redon. Et peu de temps après son filz Allain detenu de grieve enfermeté mourut. Et ainsi fut estaincte toute la lignée de Barbetorte & n'en demoura nul fors deux enfans filz du comte Hoël appelez Judicael & Hoel qu'il avoit euz d'une concubine & lesquelx leur aieulle appellée Judith nourrissoit.





## Chapitre Quatre-vingt-deuxiesme

**C**omme Conan, le comte de Rennes, occupa toute Bretagne, à l'encontre duquel Haymon le Viconte, frere desdits Hoel & Guerech aiant en son aide le comte d'Anjou s'esleva & le descomfist & occist es plains de Conqueruz.

**A**DONC s'esleva de touz poins Conan le comte de Rennes qui lors envay & occupa toute Bretagne & la retint en sa puissance; car apres ce qu'il eut par force d'armes submises à lui toutes les contrées d'icelle, en la parfin il vint à la cité de Nantes avecques grant exercite & print le chastel où le duc Allain Barbetorte & ses deux filz, Hoel & Guerech, successivement comtes de Nantes, avoient habité. Lequel chastel Conan commist & bailla en garde à Auriscandus, l'evesque de Vennes, & fist premierement en l'anglet d'icelle cité vers la partie occidentale joust le fleuve de Laire ediffier ung autre chasteau lequel est maintenant appellé le Bouffay. Et apres ces choses se fist Conan duc sur Bretons & regenta toute Bretagne universelment & tint laditte cité de Nantes par deux ans. Mais Haymon le viconte qui frere estoit desditz Hoel & Guerech non pas d'un mesme pere, mais de leur mere Judith, grandement pleignant la mort de ses freres s'en alla à Angiers à Fulco, filz Geffroy Grisgonelle comte d'Angeou, & en foy compleignant luy racomta comment Conan, comte de Rennes, avoit occis ses freres Hoel &



Guerech & frauduleusement trayz & auffi avoit envayé & occupée la cité de Nantes lui appartenante par le droit de ses peres. Lesquelles choses ainsi raportées par le vicomte Haymon, Fulco lors juvenceau de l'age de vingt ans & puissant en armes, luy promist venger la mort de ses freres & reconquerir la cité de Nantes indeument par Conan occupée. Si assembla lors pour ce faire grant exercite d'Angeou, de Poitou, du Mainne & de toutes les provinces voisines & vint à la cité de Nantes, laquelle il assegea de toutes pars ou moys de juign & devant icelle tint son siege par l'espace de trois sepmaines. Adonc esmeut Conan tout l'exercite de Bretagne & manda à Fulco que s'il ne se departoit de la cité de Nantes que il combatroit avecques lui; à laquelle chose respondi Fulco qu'il estoit appareillé de commettre bataille contre lui en la grande lande de Conquereuz où il avoit esté navré & desconfit paravant, comme dit est. Lors Conan, cestes choses ouyes, avecques ses Bretons vint premierement en celle lande & illecques se disposa attendre le comte Fulco & sa puissance qui leva son siege de Nantes pour illecques venir; & entre ces choses les Bretons foirent ung grant, parfont & large fosse par le milieu d'icelle lande, affin que les Engevins ne peussent à eulx passer legierement & touz leurs chevaux delaissez & leurs lances retranschées par le mylieu ainsi appareillerent se deffendre. Et Fulco d'autre part quant il eut touz les siens appareillez & tres sagement ordonnez à faire bataille, il se fist presenter Judicael, l'enfant du comte Hoel, & recorda à touz, espiciallement aux Nantais qui là estoient de sa part que à luy plus justement & plus droiturierement appartenoit la cité de Nantes que à nul autre quelconque; puis print de sa main la baniere portant le signe de ses armes & la comist & bailla à Haymon le vicomte, oncle de cestui Judicael, affin qu'il la portast à la bataille pour faire la vengeance de la mort de ses freres & acquerir le droit de son neveu. Et ces choses ainsi faittes, chevaucha Fulco fiablement au lieu devantdit pour venir à ceste bataille; & entrant en la lande environna des siens le fossé que les Bretons y avoient fait & lesditz Bretons vigoreusement assaillit; mais il ne les trouva pas sans resistance, car de premiere venue ilz se deffendirent par tel hardement qu'ilz emplirent leurs fossez de leurs ennemis mors & navrez; & illecques Haymon le vicomte oncle Judicael qui portoit l'enfeigne

cheut mort avecques mains autres de la partie Fulco. Mais Conan le prince des Bretons, home bouillant, chault & peu amoderé par trop se aventurer aux dangiers de ses adversaires, fut illec navré & occis; apres la mort duquel perdirent les Bretons toute esperance de vittoire & tristes & dollens se mirent à fuir. Et le comte Fulco avecques ses gens qui de la bataille estoient eschappez s'en retourna à petit de triumphe, car lui, le vicomte de Touars & presque touz leurs gens avoient esté grièvement navrez en celle bataille qui fut és plains de Conquereuz comme dit est és quintes kalendes de juign l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur neuff cens IIII<sup>xx</sup> & doze.





## Extraits de la Seconde Rédaction

---

Le chapitre XIV, consacré au règne de Nomenoé, débute ainsi :



EN celuy temps, c'est à scavoir l'an deffusdit 819 que l'empereur Loys vint en Bretagne Armorique, y avoit deux frères germains de l'ancien lignage des rois Bretons, nommez l'un Rivuallonus & l'autre Nemenoius ; dequels l'un, c'est à entendre Ruivallonus qui estoit l'ainfné, engendra un fils nommé Salomon, & depuis ne vesquit pas Ruivallonus longuement, mais mourut delaisant ledit Salomon son fils encore enfant, lequel demoura en la garde de Nemenoius son oncle qui le nourrit & enseigna comme s'il fust à luy propre, Duquel Nemenoius dit la deffusdite Histoire de sainct Convoyon, qu'il es dit puissant aux armes, scient en conseil & que l'empereur Loys l'ordonna Juge & Gouverneur de la région de Bretagne, laquelle région, scelon la Chronicque de ladite Eglise de Redon, il regit un temps sous l'empereur ; mais après il l'occupa & gouverna comme prince à son vouloir, ainsi qu'il sera dit après, & commença régner en celuy an.

Mais les Bretons après la mort Morvannus leur roy, & que l'exercite dudit empereur se fust départy en divers lieux, se rassemblèrent derechef, & ne voulants obéir audit empereur Loys, ne au prince Nemenoius,

combien qu'il fust du lignage de leurs rois parce qu'il favorisoit la partie dudit empereur, eslevèrent d'un commun accord un autre roy appellé Guihomarius, fils ou neveu de Morvannus, duquel a esté parlé dessus, & qui avoit succédé en son lieu en la Vicomté de Leon. Contre lequel Guihomarius, ainsi qu'il est contenu au 140 chapitre du livre des faits dudit Loys empereur, les comtes qui gardoient la marche de Bretagne firent expedition après l'équinoxe d'automne, & pourtant qu'il ne vouloit obéir audit empereur luy gasterent la terre par fer & par feu. Puis dit après ladite histoire, que l'empereur Loys entreprit de grant courage luy même la seconde expedition en Bretagne contre Guihomarius; pour laquelle chose faire il ordonna envoyer à Rome Lothaire son fils ainé, lequel estoit compagnon de son empire, afin qu'usant de sa puissance il confermast les choses que necessité requeroit, avecques Eugene nouveau Pape & le peuple romain. Et pour lesdites choses exécuter alla Lothaire après la my-août en Italie. Toutefois differa l'empereur le veage qu'il avoit proposé faire en Bretagne jusques au commencement d'automne pour la famine qui lors estoit moult grande. Auquel temps il assembla de toutes parts ses multitudes, & vint premièrement devant la cité de Rennes qu'il print & la destruisit & brüla; puis après divisa son exercite en trois parties, dont il bailla les deux parts à Charles & à Loys ses fils, & la tierce retint à luy. Et ainsi entrans ces trois osts plus avant en Bretagne, la degasterent par fer & par flamme; en laquelle expedition faisant ils emplierent & despendirent quarante jours, & plus. Et après que l'empereur eut receu ostages du peuple de Bretagne il s'en retourna à Rouen es premières kalendes de décembre, & fut en l'an 824. Et dit après ladite histoire au 147 chapitre, qu'à la feste de Pasques ensuivant allèrent au Parlement que tint l'empereur Loys à Aix la Chapelle, presque tous les maires des Bretons, entre lesquels y fut Guihomarius qui avoit perverti toute Bretagne, & provocqué le courage de l'empereur y faire la dessusdite apprehension. Lequel usant de plus sain conseil ne doubta point, si comme il le disoit, aller au commandement de l'empereur & à sa foy. Mais comme l'empereur luy eust tout remis & pardonné, & après luy avoir donné plusieurs dons il luy eust permis avecques les autres plus grands de sa gent s'en retourner à sa maison, il alla contre sa promesse, &

ne cessa de guerroyer & tourmenter ses voisins qui obéissoient audit empereur, tant comme il peut, par embrasemens & par débrisemens, jusques à ce qu'il fut surprins en sa propre maison par les gens du comte Lambert, & y fut occis. Et après sa mort en choisirent les Bretons un autre en son lieu, lequel l'histoire ne nomme point. Toutefois est-il escrit au 36 chapitre du cinquiesme livre des dessusdites histoires des rois de France, qu'après la mort Guihomarius les Bretons s'esleverent derechef contre l'empereur ; mais leur commotion fut apaisée parce que ledit empereur mist son espérance en Dieu.

Ainsi affligèrent Charlemagne & Loys son fils, tous deux l'un après l'autre empereurs de Rome et rois de France, les Bretons par leurs batailles, l'espace de 43 ans : c'est à scavoir depuis l'an 786 que Charlemagne les assaillit, jusques à l'an 829 selon qu'il est trouvé ès histoires des empereurs : car celle de Bretagne Armoricane n'en font aussi comme nulle mention. Et combien que lesdits Bretons voulsissent de leur gré obéir ausdits empereurs, mais estrivassent par plusieurs batailles, ainsi qu'il est contenu dessus, à l'en exempter, & que lors ils se repentissent d'avoir eu division ensemble, & pour retourner à leur franchise s'efforcassent plusieurs fois choisir aucuns de leurs princes pour le constituer roy sur eux, afin qu'il les gardast & deffendit, toutefois ils en furent empeschez durant celuy temps : car avant que ceux qu'ils eslisoient fussent confermez en union, ils estoient assaillis & ramenez sous la puissance desdits empereurs, ausquels leurs emprises advenoient selon leurs désirs. Car non pas les Bretons seulement, mais aussi les Romains & les Lombards, avec toutes les Itales, les Espagnes, les Allemagnes, & leurs rois, les estrangers Danois, les fiers Saxons, & autres infinies nations firent par leurs puissances tributaires ; & à brief dire, suppéditerent ceux qu'ils voudrent assaillir jusques à l'an dessusdit 829 que fortune se retourna contre l'empereur Loys qui luy amena tribulations & ennuis contre son heur ancien. Si commença lors à amoindrir la puissance : car ses fils & ses barons conspirerent contre luy, lesquels il irrita plus tort pour ce qu'il les voulut punir & chastier de leur entreprinse, car il fut abandonné des siens, & enclos à faire penitence. Et celles conspirations & mutations qui longuement durèrent, rapportées par Sigebert, recite Vincent au 33 cha-

pitre du 25 livre du volume Historial. Mais adoncques veants les Bretons les choses de l'empire troublées par celles diffensions intestines, reprindrent esperance de soy exempter de sa seigneurie, quoy qu'ils fussent d'autre part oppressez par les Pyrates de Norwegue & de Dannemarche, qui en celuy temps issants de leurs regions, gasterent les provinces des Chrestiens. Dont dit Sigebert, que l'an 836 ils gasterent Bretagne, & autres terres, & que l'an ensuivant ils tourmenterent les Gaules, & firent les Frizons tributaires. Laquelle chose Vincent recit au dessusdit chapitre, où il dit que ces Norwegiens issirent des Danois, & qu'ils sont appellez en langue estrange aussi comme hommes de North, pource que premierement ils vindrent de celles parties.

Contre lesquels Norwégiens ainsi qu'ils dégastaient Bretagne, le duc Nemenius, qui encores lors par la permission de l'empereur Loys la gouvernoit, assembla les Bretons & se combatit à eux près la cité de Lexovienne qu'ils avoient prinse & destruite. Si fut en celle bataille occise multitude d'hommes tant des Bretons que des Norwégiens, sans ce que nulle des parties eust victoire. Mais après ils firent paction ensemble que le duc Nemenius bailleroit argent & vivres aux Norwégiens pour ravitailler leurs nefes & par ce moyen ils se départiroient de la région, sans ce que de là en après ils y retourneroient pour la destruire, & ainsi fut fait.

Et quand les Bretons cogneurent la proesse du duc Nemenius, & comme il avoit debouté les peans de celle terre, tous ceux qui demouroient en la region d'Occident, c'est à entendre la mer Occéane & le fleuve de Villaigne se submirent à luy, & le servirent de bon gré, esperans qu'il deffendroit leur liberté contre l'empereur. Et rapportèrent les escrits de ladite eglise de Redon, que dès le temps dudit empereur Loys ledit Nemenius regnant en Bretagne fut derechef discordé entre les François & les Bretons : car les François vouloient par force occuper toute Bretagne, ainsi qu'ils avoient de coustume de faire par avant : mais que le fort prince Nemenius, en tant qu'il pouvoit, leur contrarioit. Et advint celle division par un comte nommé Gonfroy, qui esperoit posséder la province de Vannes par l'ordonnance de l'empereur, mais il en fut debouté. En l'an de Nostre-Seigneur 840 selon Sigebert, mourut ledit empereur

Loys. Et adonc Lothaire son fils, auquel l'an précédent il avoit donné la dignité & la couronne du royaume de France, usurpa l'empire ; pour laquelle cause Charles & Loys ses frères dolents d'estre privez de leur porcion du règne s'appareillerent eslever contre luy : & ainsi le dit Vincent au 35 chapitre du 25 livre historial.

Et dit l'histoire de saint Convoyon dessus alleguée que quand ledit empereur Loys fut translaté au ciel, Nemenoius desprisa les Gaulois, & réduisit Bretagne en sa juridiction. Aussi rapporte celle des rois bretons Armoricaïns, que Nemenoius debouta tous les tyrans & leurs hoirs du royaume de Bretagne, & occist aucuns d'eux, c'est à scavoir les comtes & Gouverneurs particuliers des citez & des provinces qui y avoient esté ordonnez par les empereurs Charles & Loys. Et quand il eust ainsi voidé le royaume de Bretagne de ses occupans jusques au fleuve de Villaigne, il alla à la cité de Rennes que l'empereur Loys avoit démolie, laquelle il referma & reedifia les murs ; & ce faisant trouva une masse d'or qui de long temps y avoit esté mucée, laquelle chose luy creut son esperance de meilleure & plus prospère aventure pour le temps d'après. Et par celle cité de Rennes recouvra Nemenoius tout le territoire des Rennois jusques aux fleuves de Mayenne & de Coaynon ; & apres assaillit les Nantois & gasta leur territoire : mais il ne print pas adonc leur cité pour la résistance que fist contre luy Ricowinus que l'empereur Loys y avoit constitué, contre lequel favorisant aux enfans dudit Loys la deffendit vertueusement.

Ici se place le récit, emprunté à la *Chronique de Nantes*, de la rivalité de Rainaldus et de Lambert, « qui avoit occis Guihomarius », puis Le Baud reprend :

Et dit Sigebert que l'an 842 ces trois frères discordants de la partition du règne firent bataille entr'eux au pais d'Auxerre en la ville de Fontenay, où il fut faite d'une part & d'autre si grand occision, qu'il n'est mémoire en avoir esté nulle si grand en la gent des François, & que leurs forces en furent si affoiblies qu'ils ne peurent après deffendre leurs termes de l'invasion des estrangers ; touteffoiz advint la victoire à Charles & à Loys.

Après avoir raconté d'après la *Chronique de Nantes* les batailles de Messac et de Blain, Le Baud ajoute :

Et de ceste bataille rapportée par l'auteur des Chronicques de l'Eglise de Nantes, dient aussi les Chronicques annaux des rois, que Rainaldus très-grand duc du roy Charles de France, du lignage d'Acquitaine, & comte de la cité de Nantes, assembla grand puissance de ses prochains & de ses amis contre les Bretons, & combatit contre eux en un lieu qui est dict Meczac, sur le fleuve de Villaigne; & en la première assemblée les Bretons tournèrent le dos. Mais en après par le mean de Lambert qui leur fist aide, résistèrent si aigrement à ceux qui les perfecutoient, que ceux qui premier fuïssent compellèrent après fuir ceux qui les suivoient. Et se forcennèrent les Bretons en si grande occision d'eux, que très-grand multitude avec leur duc occise ils en reportèrent à leurs maisons abondances des despouilles, & en garderent grand tourbe pour en avoir loyer. Et que de celle bataille fut prefect Heruspogius le fils Nemenoius, parce que le dict Nemenoius son père estoit detenu de très-griefve langueur & avoit Eruspogius avec luy le dessusdit Lambert transfuge, qui desirant avoir la comté de Nantes fut duc & persuadeur de celle occision.

Vient ensuite le récit de la prise de Nantes par les Northmans, d'après la *Chronique de Nantes*.

Et selon lesdits Annaux trante jours passez après la bataille dessusdite au mois de juin, entrerent au fleuve de Loire, qui entre ladite neufve Bretagne & les dernieres fins d'Acquitaine se plonge en l'Occéan, & vindrent à ladite cité de Nantes par avant assez cogneuë par Lambert leur explorateur. Et sans demeure ils issirent des nefes, & environnèrent ladite cité : laquelle pource qu'elle estoit sans deffense, ils prindrent, gastèrent, & desrompirent. Là occirent les Norvvegiens l'evesque appellé Gohardus, ses clerics, & les moines d'un moustier voisin situé en une isle de Loire, avecques grande multitude de peuple qui là estoit assemblé pour la peur des ennemis, ou pour la solamnité de la feste sainct Jean Baptiste, dont la Nativité estoit celuy jour celebrée; & les autres garderent pour en avoir rançon, lesquels ils menerent la nuict avecques leurs autres proyes en leurs nefes. Puis après le jour sainct Pierre & sainct Paul brûlerent ledit moustier de l'isle. Et denotent lesdits annaux, que ce fut en l'an de Nostre Seigneur 843, combien que Sigebert rapportant ladite prise de Nantes,



dit qu'elle fut l'an 853, en la veille de Pasques, & que de là en après ils occuperent Angers & Tours deffrompans toutes choses comme tempeste : & Vincent le recite au 36<sup>e</sup> chapitre du cinquiesme livre.

En l'an 844 felon Sigebert, convindrent Lothaire, Charles & Loys les fils de l'empereur Loys en la cité de Verdun, & là partirent la succession dudit Loys leur père en trois parties : & eut Lothaire l'Empire, Loys Germanie, & Charles les royaumes occidentels, depuis la Bretagne qui sépare l'isle de Bretagne, c'est Angleterre, de Neufrie, jusques ou fleuve de Meuse, à laquelle partie depuis lors jusques à maintenant est demouré le nom de France. Lequel Charles, quand il entendit que Nemenois, Lambert & les Bretons avoient assailly & occupé les citez & les territoires de Rennes & de Nantes que Charlemagne & Loys son ayeul & son père par leur force avoient acquis, & ne luy en vouloient obeir, mais appareilloient leurs armes contre luy, il assambla innumérable exercite, & l'envoya en Bretagne contre eux : contre lequel Nemenois ne craignit point combattre; mais considérant que servitude imposée par violence de bataille se doit oster & descharger par resistance d'armes, leur alla à l'encontre. Et adonc les Bretons se confians en la proesse de leur duc, & esperants meilleure fortune qu'ils n'avoient eue és temps passez, ouvrèrent tellement par leurs proesses que jaçoit ce qu'ils eussent esté plusieurs foiz vaincus par avant, ils furent celle fois vainqueurs & firent merueilleuse occision de leurs ennemis. De laquelle bataille qui advint l'an dessusdit 844 dit Matthieu Palmier en sa Chronicque que les Bretons en celuy an prosperement combattans contre les François furent tellement animez qu'après celle bataille ils en recommencèrent souventes fois d'autres.

Après avoir emprunté à la *Chronique de Nantes* le récit des exploits de Lambert contre les successeurs de Renaud et celui des victoires de Nomenoé jusqu'à cette phrase : « Et tout premier assaillit celuy Nemenois le monastère de Glonna, qu'on dit à présent saint Fleurent le viel & le destruisit », Le Baud ajoute :

Dont dient les Chronicques de celuy moustier que comme les Bretons paravant eussent servy aux rois de France, s'eleva premièrement Nemenois le breton contre Charles le Chauve, lequel quant il eut joint les Rennois avecques les Nantois, dédaigna leur obéir, & que le

monastère de Glonna, doté par Loys père dudit Charles & construit par Charlemagne son ayeul, fut adonc assailly par celuy Nemenoius, & par luy fut embrasé & degasté cruellement, mais qu'il fut lors par le sainct, auquel ce lieu avoit esté divinement concédé, invisiblement féru en une cuisse, pourquoy il donna après audit moustier grand pécune, & en tant qu'il peust amenda le dommage. Toutefois porta-il touzjours avecques luy le signe de sa percussion, car il demeura clop tant qu'il vesquit.

Pourtant ne laissa pas Nemenoius à persécuter les autres lieux des François, ains procéda plus avant contre les Angevins. & s'efforça dépopuler le pais par fer & par flamme. Allencontre duquel vint le roy Charles avecques merueilleux exercite pour lui obvier : & fut faite bataille entr'eux, en laquelle ledit Charles fut surmonté & furent occis maints milliers des siens, l'an de grâce 847 dont dit Sigebert, qu'en celuy an ledit Charles combattit malheureusement contre les Bretons.

Si se rapatria Nemenoius après celle victoire : mais l'an 849 il rentra à grant puissance au pais du Maine : & selon les Chroniques Annaux de l'église Sainct Sauveur de Redon, combattit derechef contre ledit Charles venant sur lui en une ville qui est appelée Ballon.

La déposition des évêques est racontée d'après la *Chronique de Nantes* et la *Vie de saint Convoion* :

Dont dient les Annaux de ladite église de Redon, que regnans Lothaire empereur, Charles en France, Loys en Germanie & Nemenoius en Bretagne qui avoit dejetté le tiran Ratuils & Sufan estant evesque de Vennes fut fait un Senne en Bretagne contre les evesques en la falle qui est appelée Coitlouh.

En cette manière doncques raconte ledit Acteur des Chronicques de l'église de Nantes, l'expulsion des evesques de Bretagne avoir esté faite par le duc Nemenoius, laquelle manière n'est pas consonante, ne aussi la cause, à ce qu'en rapportent celles de l'église de Redon, & la légende sainct Convoion. Mais fortune dominante en toute chose, si comme dit Crispe Saluste, souventes fois ainsi célèbre, ou obscurist les choses plus par volonté que par vérité.

Et dit l'Acteur de la Chronicque des roys Bretons armoricains, que Nemenius debouta lefdits evesques pour deux causes : l'une pour recouvrer ses droicts qui luy avoient esté troublez par les empereurs Charles & Loys en instituant lefdits evesques : l'autre pour l'hérésie symoniacque, dont il a esté parlé dessus, qui avoit contagié l'Eglise, & que celuy Nemenius ensuiveur de Jesus Christ, qui jetta hors du Temple les vendeurs & achetans, mist hors lefdits evesques simoniaux de son royaume.

Et quant à la création de trois nouveaux évesques, qui selon ledit acteur des Chronicques de Nantes fut lors faite, est à scavoir que saint Sanson, qui selon Sigebert dès l'an 566 passa de l'isle en cette Bretagne Armoricane, peu de temps après, selon Vincent, fut ordonné évesque de Dol, ainsi qu'il a esté dit devant : auquel Sanson succéda audit siège saint Magloire son cousin, & après Magloire Budoc fils du comte de Goetlo & d'Azenor, fille du prince de Legionense. Et de ces trois archevesques succédans l'un à l'autre au siège de Dol traite ledit Vincent au 106 & au 122 chapitre du 22 livre du Miroir historial. Après lequel Budoc fut aussi archevesque de Dol saint Geneveus, & luy succéda Restoaldus au temps du pape Severin, qui luy donna l'usage du pallium, & après luy saint Thurianus : les vertus, les miracles & la vie desquels sont commandées en pages, legendes, & histoire de ladite Eglise de Dol.

Au temps doncques des dessusdits, & d'autres succédans en l'évesché de Dol, demoura celuy siège sans quelconque colonne par l'espace de 140 ans, & jusques au temps de Festinian, qui fut le quinzième ; auquel Nicolas differa l'usage du pallium jusques à certain temps : pourtant que le roy qui lors régnoit en Bretagne avoit ignorantement proposé son nom au nom du pape, au commencement de ses lettres, & les luy avoit envoyées sans l'impression de son seel, & par legats non idoines.

Et au regard de ce que ladite Chronicque de Nantes rapporte, que Nemenius fist l'évesque de Dol métropolle des autres evesques de Bretagne, selon l'archevesque Baldric en l'histoire dudit saint Sanson, le prince Iudual, ainsi qu'il a esté dit devant, lui submit toute Donnonense, & ordonna que ledit Sanson y fust archevesque ainsi qu'il avoit esté à Eboracense, & semblablement les autres qui luy succédoient audit siège de Dol.

Aussi, selon le catalogue des evesques de Lexovienne, dès ce que la foy de Jésus-Christ fust receue en Armorique, c'est à sçavoir dès le temps que saint Cler envoyé par les apostres vint à Nantes la prescher, fut ordonné siège episcopal à Lexovienne, dont Drennalus fut premier evesque, Tongualus le second, Hofbertus le tiers, & y furent successivement le nombre de 68 evesques jusques à saint Tugdual, patron de l'église de Trecorense : & depuis ledit saint Tugdual y furent huit jusques à la destruction de ladite cité faite par Hastan duc des Danois, après laquelle le siège vacca sans aucun evesque jusques au temps de Nemenoius, qui restitua celuy siège à Trecorense, pourtant que Lexovienne estoit destruite, comme dit est, & y ordonna evesque un nommé Gracian, auquel succéda Paulus.

L'expulsion d'Actard est racontée d'après la *Chronique de Nantes*, après quoi Le Baud continue ainsi :

Celuy roy Nomenoius doncques ainsi couronné à Dol, métropolle cité de Bretons, quand il considéra son chef aourné du diadème & sa dextre annoblie de son sceptre royal & que son royaume estoit vuide de ses occupants, & remis à son premier estat, il ne se tint à tant, mais par convoitise qui lors creut plus grande en son courage ja par avant pour ses victoires grandement élevé, il proposa passer les termes de ses pères, & comme vengeur de leurs injures, raffaillir & molester par les armes les François ses ennemis. Si rassembla pour ce faire merveilleuse multitude de ses Bretons, & au second an de son couronnement, qui estoit de l'Incarnation 857, entra au royaume de France, qu'il s'efforça de toute sa puissance degaster & destruire. Car les citez & les villes qu'il print à force, lesquelles lui refusèrent obéir, brisa & desrompit & les villages & maisons champestres brusla & mis en flamme & en cendre. Dont dit Mathieu Palmier en sa Chronicque, que en celuy an les Bretons entrez es Gaules depredèrent & pollèrent presque toutes choses ; & ne leur secourut point le roy Charles : car les François divisez machinerent lors rebellion contre luy. De quoy dit Sigebert que l'an ensuivant, qui fut de l'Incarnation 858, lesdits François, ne pouvant porter la cruauté dudit Charles, inviterent

Loys son frère, roi de Germanie, à régner sur eux. Et que l'an 859 par ce que les princes dudit roy Charles discordaient entr'eux, les Bretons assaillirent la terre qui estoit destituée d'aides, & allèrent gastant toutes choses jusques à Poitiers, Mais ainsi qu'ils retournoient, le roy Charles les poursuivit, entra en Bretagne & pres grand estrif de bataille les François furent vaincus, & les Bretons se vengèrent cruellement en l'occasion d'eux.

Après lesquelles victoires acquises par Nemenoius, il demoura en paix & ne l'osèrent nuls molester ne assaillir. Lequel Nemenoius, combien qu'il fut cruel à ses ennemis, si aima-il l'Eglise et ses Ministres. Dont dit la Chronicque de Sainct Sauveur de Redon, ainsi qu'il est noté cy devant, & qu'il avoit amour à Dieu, combien qu'il n'en eust pas la science. Mesmes rapporte l'histoire sainct Convoyon qu'il alloit souvent à celuy benoist Convoyon & se delectoit en ses sermons, par lesquels il fut instruit à mieux vivre, & quand il eut probation de la pureté de sa vie, il luy donna plusieurs dons à relever l'indigence de son moustier, en se recommandant à ses oraisons.

Aussi fonda ce roy Nemenoius un autre monastère nommé Lehon, situé près un ancien chastel appellé par ce mesme nom sur le fleuve de Rance près la ville de Dinan, & envoya en l'isle de Sargie querir le corps de sainct Magloire, jadis archevesque de Dol, qui y avoit esté ensevely.

Et rapporte l'histoire de celle translation, qu'en celuy temps que le renommé roy appellé Nemenoius, resplendissant par dignité d'empire & de noblesse, apres ce que non content des sieges de ses ayeulx il eut subjugué à son empire maintes provinces, & qu'annobly de royalle souveraineté il gouvernoit en paix Bretagne opulente & abondante de tous biens, un jour ainsi comme il alloit à la chasse trouva six moines moult devots & religieux à la raix d'une montagne sur la rive du fleuve de Rance, ausquels quand il les vit maigres & pâles il demanda quelle vie ils menaient, & pour quoy ils habitoient ces lieux sauvages : & iceux cognoessants par la multitude des chevaliers dont il estoit environné ou par ses ornemens royaux que c'estoit le roy, le saluèrent humblement, l'appelans pere du pais, & embrassèrent ses genoux, disans que leur propos estoit mener vie monasticque, & demorer au service divin, en priant Dieu incessamment pour luy & ses feaulx, & luy supplierent que

par sa puissance royale il luy pleust leur donner terre convenable pour eux substanter & nourrir. Et adonc le roy en leur octroyant leur demande s'enquist quelles reliques de saincts ils avoient avec eux, afin que quand il leur auroit donné terre il se recommandast à leurs prieres en oeseuse & en ses affaires. Mais quand il connut qu'ils n'en avoient nulles, il leur donna de la pecune, & leur dist que si Dieu regardant leur labeur & devotion leur concordoit avoir aucun du nombre des saincts qui honoraist ce lieu de patronage, & qu'ils retournassent en sa presence & il leur donneroit largement terres & possessions.

Et quand il s'en fut retourné, lesdits moines prindrent conseil d'envoyer l'un d'eux appellé Condanus à la dite isle de Sargie, lequel quand il y fut salua les custodes du corps de saint Magloire, & leur exposa sa legation de par le roy en ceste manière : Nostre roy, dist il, jusques à maintenant, ainsi que vous avez bien cogneu, a esté belliqueux, terrible à ses ennemis, presomptueux de ses forces, desirant esprendre sang humain & digne d'estre hay de Dieu : car non content du siege paternel, il est allé en lointaines terres, lesquelles il a embrasées, & les a jointes à son empire, les citez qu'il a princes les aucunes a confederées à luy, & les autres faites tributaires; & si a bruslé les lieux des saincts par feu, & souventes fois fait & exercé innumerables proyes & rapines. Mais au temps de present, apres que nulle gent n'ose contredire à sa puissance, il est calomnié par le regard divin, & a disposé se tenir pacifiquement, corriger les vices passez, vivre du propre, hair rapines, amander sa vie : & afin que je conclue briefvement, ramener toutes choses mauvaises & indirectes, en directes & en bonnes. Et a esleu en son royaume un lieu entre plusieurs, lequel il a ordonné en tant qu'il pourra honorer de dons royaux, de reliques de saincts, & de moines esleus afin de prier pour l'âme de luy; & pour ce qu'il a devotion à saint Magloire, vous mande luy envoyer son corps entier, & prenez le lieu perpetuellement sous votre puissance.

Et pourchassa ledit Condanus tellement que le corps du benoist Magloire fust de l'isle de Sargie par la volonté de Dieu apporté en Bretagne au monastère de Lehon, que le roy Nemeniois pour l'honneur de Dieu & de saint Magloire, fonda & dota de grands possessions.

Et ceste chose de Nemenoius est icy, selon ladite histoire, rapportée afin de mieux cognoistre les mœurs & la conversion de luy.

Touttefois, après la bataille dessus touchée faite par les Bretons contre Charles le Chauve, voulant Nemenoius encores procéder à la destruction des François & de leur royaume : car une victoire acquise esmeut toujours le courage du vainqueur à faire & entreprendre autre nouvelle pour adjouster à la première, s'efforça en l'an d'après, qui fut de l'Incarnation 860, leur ingérer plus grands & plus griefs assauts, pour laquelle chose faire il ne retourna pas en Aquitaine, que l'an précédent il avoit gastée, mais passa le fleuve de Mayenne avecques son exercite. Et comme il trouva la cité d'Angers presque toute deserte & vidée de ses habitans, parceque les Norwégiens l'avoient paravant prise & destruite, il l'assaillit de toutes parts & entra par force dedans. Et adonc fist violer les temples de ladite cité où le demourant des citoyens estoient fuis & entrez à refuge ; dont les uns furent occis & les autres prins & emmenez captifs misérablement. Laquelle chose moult dépleut à Dieu, si comme manifestement il apparut après : car quand il eut ainsi degastée celle cité, il s'en départit & conduisit son exercite selon les rives du fleuve du Loir, qui se plonge en Mayenne au dessus de ladite cité & brulant & destruisant les territoires d'Anjou, du Maine & de Neustrie depuis Loire jusque à Neustrie, parvint à Vendosme, où il s'arresta attendant y recueillir ses osts qui estoient esendus par lesdits territoires afin d'assaillir le pais de Chartres ; mais comme ja partie de son exercite commençait à gaster celle grand plaine qu'on appelle la Beausse, il devint soudainement enferme, & par gravité de douleur finit dedans brieves jours sa vie.

Et la manière de sa mort rapporte Sigebert & dit que comme Nemenoius roy des Bretons s'efforçast depopuler & gaster le royaume des François il luy sembla qu'il vit assister près de luy saint Maurille, jadis evesque de la cité d'Angers, duquel il fut feru en la teste d'un baston & sentit l'ire de Dieu par sa mort. Et ainsi le récite Vincent de Beauvais au 38 chapitre du 25 livre du Miroir historial.

Le chapitre XV, consacré au règne d'Irispoé, débute ainsi :

Après la mort dudit Nemenoius roy de Bretagne, lequel selon la Chronicque du monastère de Sainct Meen, puiffamment deffendit Bretagne, & que ainsi que dit celle Chronicque, ne combattit pas seulement contre les Norwégiens, mais aussi contre Charles le Chauve empereur & roy de France, luy succéda Herispogius son fils, qui ne luy fut dissemblable en vertu, car il retint en sa domination & seigneurie la cité d'Angers & les territoires d'Anjou, du Maine & de Thouraine que le roy Nemenoius son père avoit conquis. Et furent en son temps les termes de son royaume jusques à Vendosme, selon qu'il est trouvé en l'histoire de la translation du corps sainct Briec, que celuy roy Herispogius porta au monastère de Sainct Sorge les Angers, qui lors estoit sa propre chapelle.

Et quand Charles le Chauve entendit la mort dudit Nemenoius apres petite intervalle, si comme rapportent les Annaux de l'eglise Sainct Sauveur de Redon, il esmeut tout son exercite a venir en Bretagne contre Erispogius : car il cuidoit selon lefdits Annaux, qu'il peust prendre par armes toute Bretagne & faire occisions & destructions d'hommes & amener toute la province a sa domination. Mais adonc Herispogius, qui lors gouvernoit Bretagne, quand il entendit l'entreprise dudit Charles, il commanda préparer son exercite & manda que tous fussent appareillez & le precedassent outre le fleuve de Villaigne. Et lors tous les Bretons se leverent de leurs lieux, & se logerent en la ville qui est appellée Jeniglina, pres l'eglise Sainct Pierre l'Apostre, & fut en l'an 859, dont dit Sigebert, qu'en celuy an, Herispogius fils Nemenoius roy des Bretons, se confedera & allia audit Charles : & dit aussi que par les dons que luy fist le dit Charles, il se soubmist à sa domination ; mais les Chronicques Annaux de Baldrigue archevesque de Dol rapportent le contraire : c'est à sçavoir que le roy Herispogius s'exempta du tout de la juridiction dudit Charles & qu'en son temps les évesques des Bretons avec leurs princes obeissoient à l'archevesque de Dol, & estoient exempts de la juridiction de l'évesque de Tours.



Ici se place, d'après la *Chronique de Nantes*, le récit de la réconciliation d'Erispoé et d'Actard.

Mesmes, dit la *Chronicque* du monastère de Sainct Sauveur de Redon, que le vénérable Convoyon abbé dudit monastère, lequel avecques l'aide & consentement du père Herispogius roy de Bretagne, c'est à scavoir de Nomenoius & des autres nobles de Bretagne il avoit edifié, alla à la présence dudit Herispogius au moustier de Gael, & luy requist devant plusieurs feaulx de Bretagne, tant evesques que lays, que selon que l'Ordre de Sainct Benoist ordonnoit, il concédast à luy & à ses moines habitans au moustier dessusdit tant aux vivans qu'à ceux qui viendroient après leur election, c'est à scavoir qu'ils n'eussent nul abbé estranger, sinon celuy que par unanime congregation & par commun conseil & contentement avecques la crainte de Dieu ils esliroient. Laquelle chose celuy Herispogius scavant estre raisonnable, consentit avecques le commun conseil de Salomon son cousin, du fils dudit Herispogius nommé Conan, & des evesques là assistans, c'est à scavoir Conoantguen de Vennes, Ananwelen de Cornouaille & Rethuvalard d'Alethenfe, et ce mesme Nomenoius père dudit Herispogius avoit concédé, c'est à scavoir qu'ils n'auroient point d'abbé sinon celuy qu'ils esliroient d'eux mesmes, selon la reigle sainct Benoist : & donna Herispogius audit abbé de Sainct Sauveur la moitié de Brin, dont son père Nomenoius leur avoit ja donné l'autre.

Au temps de celuy Herispogius roy de Bretagne, retournèrent les Norwegiens es Gaules à gaster les régions prochaines de la mer : & dit Sigebert, qu'ils vindrent à la my juillet de l'an 865, partie desquels Norwegiens que conduisoit un duc danois appellé Sideric, cousin de Bier fils de Lotry roy de Dannemarche, avecques lequel le roy Nemenoius en son temps avoit fait paix, vindrent aux rivages de la mer de Bretagne pour gaster les terres prochaines. Mais quand Sidéric entendit que Herispogius fils dudit Nemenoius régnoit en celle province, & la convention qui avoit esté faite entre les dessusdits Bier Nemenoius, il accorda celle mesme convention au roy Herispogius qui avoit assemblé son exercite & estoit venu audit rivage prohiber la descente ausdits Norwégiens, lesquels adonc rafraischirent leur navire de vivres & d'autres choses nécessaires & se départirent de là pour aller aux autres régions.

Mais après le départ d'eux survint derechef une autre multitude des dits Norwegiens, qui selon Sigebert en l'an 866 degastèrent les termes de Nantes, d'Angers, de Poitiers & de Tours. A l'encontre desquels s'assemblerent Rannulfus duc d'Acquitaine, & Robert le fort marquis, lesquels incautamente combattans furent occis comme brebis par loups. Et quand Sideric qui nageoit par la mer Océane, entendit qu'ils avoient gasté le pais de Nantes qui appartenoit au roy Herispogius son allié, il vint selon la Chronicque de l'église Sainct Sauveur de Redon, avecques cent cinq nefes occuper le fleuve de Loire, & environna les tentes des autres Peans qui avoient despeulée la cité de Nantes, & avoient gasté toutes les regions près & loin destruisant toutes choses par embrasement; & si avoient mis leurs chasteaux en l'isle qui est appelée Biece : & comme il les eut enceints par navire tout à l'environ en maniere qu'ils ne pouvoient issir, ne entrer, mais estoient assiegez, incontinent Sideric envoya ses messalgés à Herispogius le roy de Bretagne, qu'il veneist courir sus avecques son exercite à ses adversaires qui avoient destruit ses regions, & fussent Herispogius & Sideric d'un courage & d'une volonté, afin qu'ils les effaçassent du superficie de la terre. Et quand Herispogius l'entendit il envoya hastivement ses messaigez par tout son royaume aux Bretons qu'ils venissent avecques leurs armes faire aide au duc des Normans à dechasser les ennemis Peans qui ja par longtemps avoient irrité les regions & les provinces des Chrestiens. Adonc les Bretons se leverent ignellement de leurs sièges, c'est à dire de leurs lieux, & coururent sus avecques Sideric & son exercite aux dessusdits Norwegiens, qu'ils commencerent à combattre & à froesser leurs chasteaux, & occirent d'eux très-grand multitude : mais Sideric duc des Norwegiens fut navré en celle bataille, laquelle dura du matin jusques à la nuict, qui departit leur estrif, après lequel s'en retournèrent un chacun d'eux à leurs tentes : & le lendemain les Peans qui estoient assiegez firent paix & baillerent les mains à Sideric duc des Normans, & luy offrirent très-grand nombre d'or & d'argent, & ainzy furent celuy jour alliez. Si s'en retourna Sideric & entra au fleuve de Senne où il fut occis avecques son peuple. par Charles roy de France.

Mais quand les Bretons s'en furent retournez à leurs tabernacles, les Norwegiens qui avoient esté assiegez refirent leurs nefes, & se preparèrent

afin de venir avec ire & indignation rendre aux Bretons le mal qu'ils leur avoient fait en ladite bataille. Si monterent adonc les barbares en leurs nef, & iffants du fleuve de Loire nagerent par la grand mer jufques à tant qu'ils entrèrent au fleuve de Villaigne, & avec cent & trois nef occupèrent fes rives & fe logerent environ deux mil pas pres du mouftier de Redon.

Quand les moines dudit mouftier les apperceurent, ils furent moult épouvantez, & prièrent Dieu tout puiffant qu'il les daignaft delivrer, & garder fon faint lieu de la pollution des Peans & qu'il ne fust demoly par embrasement, & incontinent s'en allerent du lieu : entre lesquels l'un qui estoit prestre de vie honorable appellé Conan, commença à dire devant fes frères : Sauveur du monde, maintenant apparoiſtra comment tu faveras le lieu de ta confecration, afin qu'il ne foit destruiſt par les peans, monſtre nous ta puiffance & nous ferons favez. Et ainſy que le moine Conan proferoit celles paroles, les vents, ainſi que s'ils ſe fuſſent aſſemblez, ſoufflèrent les terres de tourbillons & ſi grands tonnerres & foudres reſplendirent du ciel, qu'il ſembloit aux peans que la mort leur fuſt preſente. Et comme entre ces choſes le ciel avecques grand murmure d'en haut & les foudres & chorufcations tres-vehementement continuaffent, commencerent leſdits peans à ſ'aſtrindre par vœu que s'ils évadoient la mort ils ne violeroient nullement le ſaint lieu de Noſtre Seigneur, mais mettroient dons & preſens ſur ſon ſaint autel, & ainſi fut fait, car le lendemain tranſmirent or, argent & chandelles innombrables & les commandèrent allumer par le circuit du monaſtère, & ainſi ceſſa celle playe entre eux, & iceluy jour mirent gardes au circuit du ſaint lieu, afin que nul d'eux ne fuſt oſé affaillir ceux qui estoient dedans. Toutefois en entra-il ſeize en la ſacriſtie qui beurent du vin qui estoit ordonne à la célébration des meſſes, mais incontinent qu'ils l'eurent gouſté ils tournèrent en rage, & après qu'ils furent remenez à leurs tentes moururent tous enſemble celuy meſme jour.

Mais neanmoins de là en après les peans procédans outre en la province faiſoient proyes & captivoient hommes & femmes, embrasans les maiſons & edifices : pluſieurs toutefois des captifs evadèrent leurs mains fuiſſant par nuit en ce ſaint lieu, qui par jour ſe rapifſoient es

maisons d'iceluy. Et quand ces peans furent ainsi espendus, Herispogius qui cependant avoit rassemblé son exercite les assaillit, & en occist grand partie, & les autres s'entrèrent en leurs nefes qui se departirent de la région.

Après quelques mots empruntés à la *Chronique de Nantes* sur les nouvelles plaintes d'Actard Le Baud termine ainsi son chapitre :

Puis après le dict acteur de la *Chronicque de Nantes*, dit qu'un tiers an de l'ordination dudit Herard archevesque de Tours qui fut l'an dessus dit 866, Salomon neveu du roy Nemenoius, meü de grand convoitise, assaillit furtivement le roy Herispogius son cousin & comme desloal l'occist, & luy arracha sa coronne, laquelle il imposa a sa teste. Aussi dit Baldric es *Chronicques annaux de l'église de Dol*, que le roy Herispogius regnant, un jouvenceau né du royal lignage des Bretons nommé Salomon, disant le royaume de Bretagne lui appartenir par le droict de ses pères s'esleva contre luy & le perfecuta ; si l'occist en bataille, puis par le consentement & volonté du peuple, imposa à son chief la couronne du royaume. Et dit aussi Sigebert que le roy Herispogius fut occis par ses propres fujets, & denote que ce fut au dit an 866. Et l'auteur des *Chronicques des roys de France*, au 90 chapitre du 5<sup>e</sup> livre, dit que Salomon occist Herispogius fuissant la perfecution en l'église dessus l'autier appellant Nostre Seigneur.

Le chapitre XVI, consacré au règne de Salomon, débute ainsi :

Celuy Salomon doncques ainsi fait roy de Bretagne après la mort de Herispogius son cousin, fut très-débonnaire au peuple breton, & plusieurs choses violentes, que Nemenoius son oncle avoit faites en son temps, ramena à leur premier & deu estat. Entre lesquelles il rappella à leurs sièges aucuns des evesques expulsez, & en demourèrent aussi aucuns sans pouvoir recouvrer leurs lieux : & selon Sigebert se confédéra & allia ce roy Salomon de Bretagne à Charles le Chauve roy de France venant contre luy.

Après quoi vient le récit du synode de Soissons, emprunté à la *Chronique de Nantes*, puis Le Baud reprend :

Et dit ledit acteur en cest endroit plusieurs ledenges du roy Salomon & des Bretons, lesquels quant aux Bretons je ne vueil excuser, pourceque je n'ay nulle probation de leurs meurs & de leurs conditions d'iceluy temps. Mais quand est dudit Salomon, il a esté par les souverains evesques, & mesme par ceux de l'Eglise gallicane, approuvé très-sainct & glorieux. Et dit de luy ledit Nicolas pape au commencement de ladite epistolle, que Nostre Seigneur Jesus-Christ par la grâce de sa miséricorde daigna en tant illuminer le cœur de la sublimité du roy Salomon qu'à bon droit pour la resplendeur de sa sapience le pais où il habitoit ne ressembloit pas Occident, mais Orient, car le soleil de justice y estoit nasqui & y estoient deffaillies les ténèbres d'infidélité. Et dit de luy sa légende qu'il est certain qu'il estoit de la royalle dignité, c'est-à-dire extrait du tres-clair & tres-noble lignage royal des Bretons, & que par devoir accoustumé de sa génération luy succedoit & appartenoit qu'il fust roy de celle gent. Dit aussi celle légende qu'en son temps y eut si grande abondance de tous biens en son royaume que nulle chose n'y deffaillit, car selon les saintes ordonnances des anciens, il gouverna si loablement la cure qui par la grâce de Dieu luy estoit commise, selon raison, justice & equité, qu'il fut réputé père des bons, & bénin rétributeur de leurs bienfaits, & au contraire juste juge & punisseur des mauvais.

Celuy roy Salomon, selon qu'il est contenu en ses chartres, dont l'exemplaire est au monastère de Saint Sauveur de Redon, eut une maison royalle en Plelen, en laquelle saint Convoyon abbé s'en fuit par deux fois avec ses moines pour la persecution des Norwegiens, qui en celuy temps retournerent pour par mer degaster la province, laquelle maison royalle il donna au dessusdit Convoyon & à ses moines de Saint Sauveur à leur requeste, & par l'intercession de la roine Guenwerch sa femme : & non pas seulement leur bailla la dite maison, mais aussi y fit moines, afin qu'ils priaissent pour la redemption des ames de luy & de la roine, pour la prosperité de leur lignée, & pour la tranquillité & stabilité de son royaume & de ses sujets : lequel il voulut estre appellé le Monastère

Salomon, & y furent en apres ledit saint Convoyon & la roine Guenwerch honorablement ensevelis. Aussi ordonna Salomon que son corps y fut mis apres sa mort par le conseil du clergé & des nobles de Bretagne, & à l'augmentation de la félicité & de la paix de son royaume, y fist colloquer le corps de saint Maxence qui pour grand don luy fut envoyé d'Aquitaine. Et en celuy lieu, selon ladite chartre, le jour de la Resurrection Nostre Seigneur, qui fut es 15 kalendes de may l'an 869, ainsi qu'il le visitoit & honnoroit, offrit à saint Sauveur & à saint Maxence plusieurs riches, grands & précieux dons : c'est à sçavoir un calice de pur or, forgé de merveilleux ouvrage, ayant 313 gemmes pesant 10 livres & demie; un texte d'évangiles avecques la couverture d'or merveilleusement ouvrée, pesante 8 livres, & garnie de 120 pierres precieuses; une grand croix d'or aussi de merveilleux ouvrage, pesante 23 livres, enrichie de 370 gemmes, & une casse d'yvere d'Inde faite subtilement pleine de tres-nobles reliques de saints; une precieuse chasuble sacerdotale couverte d'or que son compere le roy Charles de France pour grand don, ainsi comme il estoit, luy avoit transmis avec un paille de merveilleuse grandeur à couvrir par dessus le corps de saint Maxence, & son evangile de pareille yviere & d'or honorablement enrichy, qui par son aide par la providence divine avoit esté au dit saint, couvert par dessus d'yviere d'Inde; un autre livre orné par dehors & par dedans d'or & d'argent, contenant la vie d'iceluy saint Maxence composée en prose & en metre; & un autre livre contenant la vie saint Legier martyr; sans les autres dons que paravant il avoit fait audit monastere, c'est à sçavoir un aultier paré d'or & d'argent, à une croix d'argent d'une part, & de l'autre l'image de Nostre Sauveur faite de tres-bon or, couverte de riches & precieuses pierres; une autre moindre croix d'or garnie de gemmes, & deux vestemens sacerdotaux & précieux poulpres, & trois cloches de merveilleuse grandeur. Et conferma en celuy jour le roy Salomon à Rutandus abbé de Redon, qui avoit succédé à saint Convoyon tout ce que ses predecesseurs Nemenius & Herispogius rois & les autres nobles avoient donné & donneroient en l'avenir selon mesure esdits moustiers, & aux moines servants à Dieu sous la regle de saint Benoist, & les print en sa deffense & protection royalle, selon ladite chartre où il s'intitule roy de toute Bretagne, & prince de grand

partie des Gaules, presents Rivallon & Guegon fils dudit Salomon, Ratuuls evesque d'Alethense, Pacuethan & Brannus fils Nemenoius.

Celuy roy Salomon en après, selon l'exemplaire d'une epistole par luy transmise à Adrian pape, fit vœu d'aller à Rome pour cause d'oraïson visiter les apostres saint Pierre & saint Paul, & les autres reliques: mais comme il vouloit sur ce prouver la volonté de toute Bretagne, tous le refuserent, pourtant que les peans avironnoient de toutes parts les termes de sa puissance. Et pour ce considerant ledit roy Salomon la gravité de ses pechez; & recordant la volonté de Dieu & la sainte puissance dudit Adrian pape, luy envoya de ses dons par Jeremie evesque de Vennes, par Felix archidiacre dudit lieu, & par autres ses feaulx, luy priant qu'il daignast regarder, prendre & recevoir en la personne desdits apostres: c'est à sçavoir une statuë d'or de sa grandeur, tant en hauteur qu'en largeur, avec pierres de diverses manieres; une mulle ayant la selle, le frein & le collier d'or; une couronne d'or aornée de pierres precieuses, trante chasubles, trante draps de laine taints de diverses couleurs, & plusieurs autres dons & presents d'or & d'argent; le priant aussi que combien que les dites choses fussent petites & viles au regard de sa dignité, qu'il remembrast la pauvre vefve offrante deux querluis au Temple par devote pensée, & sçavoir par ses lettres & par ses messages, qu'il avoit edifié un monastere, lequel il n'avoit encore dédié en l'honneur d'aucun saint; & luy pleust luy envoyer des reliques qu'il possedoit approuvée de luy & des autres papes ses predecesseurs, par lesquelles son isle peust mieux estre illuminée de la grace de Dieu. Lequel Adrian pape selon la teneur de son epistolle par luy envoyée audit roy Salomon, quand il eut oy ses legats prit induces de sept jours pour leur respondre. Durant lesquels luy & tous les Romains prierent & jeusnerent, & après les sept jours passez luy fut revelé & à trois de ses cardinaux par le Saint Esprit qu'il luy envoyast du corps de saint Leon pape; pour ce transmit Adrian à Salomon le bras du dessusdit Leon à l'illumination, aide & defense de sa région, lequel il avoit certainement prouvé avoir fait plusieurs miracles. Et afin que la foy de Salomon de plus en plus accreust en luy, luy certiffia par ladite epistole que c'estoit du très-saint pape Léon, qui par l'envie des Romains avoit esté privé des yeux & de la langue: mais par la grâce de Dieu ouvrant miraculeusement fut restauré tellement,

que de ceux mesmes yeux il vit sept fois plus clairement, & de celle mesme langue prescha la parole de Dieu plus eloquemment. Et voulut l'autorité romaine que les habitans depuis le fleuve de Loire jusques à la région occidentale, que l'âge, le sexe ou la personne empeschoit, visitant trois fois en un an lesdites sainctes reliques, accomplissent le voeu qu'ils avoient voué d'aller à Rome. Aussi dit Baldric es Chronicques annaux de l'église Sainct Sanson de Dol, que celuy pape Adrian envoya par les dessusdits legats à Festinian archevesque de Dol, le pallium avecques son privilège.

En après selon les Annaux, les Norwegiens, qui par long-temps avoient nagé par l'Océan, oppressans les régions prochaines, entrèrent en Loire & prindrent terre en Bretagne. Contre lesquels Salomon assambla tous les Bretons au pais & territoire nantois en un lieu appelé Clavizac en appareil de bataille, & en occist plusieurs. Et selon l'auteur des Chronicques des rois de France au 58. chapitre du 5. livre, fist ledit Salomon paix avecques les autres, & fist cueillir à ses Bretons tout le vin de sa partie d'Anjou.

Mais assez peu de temps après il les assiegea en la cité d'Angers, auquel assiégement vint aussi le roy Charles le Chauve de France, lequel selon le dessusdit auteur des Chronicques françoises au 82. chapitre du 5. livre, dénonça son exercite venir en Bretagne, afin que les Norwegiens ne doutassent qu'il venist contre eux, & finissent en autres lieux où il ne les peust si bien contraindre. Et dit aussi ledit auteur, que le roy Salomon de Bretagne qui estoit venu en son aide, residoit avecques son ost sur le fleuve de Mayenne, & qu'il envoya audit Charles son fils Gueguon avecques les principaux des Bretons, par lesquels il se recommanda à luy, & luy promist fidélité. Et de cest assiegement rapportent les Chronicques annaux de l'Eglise d'Angers, que en celuy temps, c'est à sçavoir l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur 873, le roy Charles assiégea la cité d'Angers; car après que les Norwegiens eurent occis Robert comte des Angevins, Rannoul comte des Poictevins, & maints autres hommes de noble lignée, qui par armes deffendoient les termes du pais, Nostre Seigneur adverfant aux habitans de la terre, comme nul homme ne fust trouvé qui resistast à leur violence, sollicitez par la diruption du peu de citez ou de



regions, & considérants en leur courage par la proye d'aucunes combien grandes estoient les richesses de toutes, entrerent en ladite cité d'Angiers qu'ils trouverent vuide, parce que les citoyens s'estoient dispergez par fuite, & comme ils la vissent très-garnie, & par sa situation du lieu inexpugnable, ils furent moult joyeux, & ordonnerent qu'elle feroit à eux & à leurs multitudes tres-seur receptacle contre les gens qu'ils avoient irrités par leurs batailles. Pourquoy ils amenèrent par le fleuve de Mayenne leurs navires avecques leurs femmes & leurs enfants & entrèrent dedans aussi comme à y demourer. Si reparèrent les fosses, & renouvelèrent leurs clostures & saillants souventefois de celle cité par hastifs assaulx degasterent les régions prochaines. Et comme celle pernicieuse peste enclose es entrailles du royaume fust noncée au roy Charles, il cueillit incontinent exercite de tous les royaumes qui obeissoient à sa jurisdiction, ainsi comme à esteindre un commun embrasement, & mettant ses chasteaux au circuit d'elle la ceignit par siege. Et pourceque le fleuve de Mayenne, par devers les parties de Bretagne arrousoit le mur de ladite cité, il manda à Salomon roy des Bretons qu'il assemblast ses aides & venist hastivement, afin que l'ennemy commun fust débouté par communes forces. Lequel roy Salomon prenant avecques luy maints milliers des Bretons ficha ses tentes sur les rives du fleuve de Mayenne. Et lorsque la cité fut de toutes les parts avironnée par siege, fut estrivé d'une part & d'autre par merveilleuse vertu, & furent appliquées diverses & exquises manieres de machines ; mais les efforts du roy Charles n'obtindrent pas prospères effets ; car la force du lieu ne donnoit pas facile entrée, & la vallable puissance des peans, pource que la chose estoit pour leur vie, resistoit par souveraine force. Mais comme celuy exercite d'innombrable multitude fust epouvanté par ennuy de long siége & par maladie de grieve pestilence, les Bretons regardans la cité estre inexpugnable, s'efforcèrent desvoyer le fleuve de son chanel ; afin qu'après qu'il seroit deseiché de son cours naturel, ils peussent assaillir les nefes des Norwegiens. Si commencerent adonc à ouvrir une fosse de merveilleuse grandeur, & aussi de largeur, laquelle chose donna si grand crainte aux Norwegiens que sans nulle dilation ils promirent grand pecune au roy Charles, s'il leur ostoit le siege & leur donnoit liberale issue à aller hors de son royaume. Lequel Charles surmonté de laide con-

voitife receut la pecune, & departant son siege fist voye aux ennemis, qui montans en leurs nefes se mirent en Loire, & ne se despartirent pas pourtant ainsi qu'ils avoient promis, mais demourants en ce lieu firent pis qu'ils n'avoient fait par avant.

Et en celuy an inestimable multitude de langoustes degasta presque toute la Gaule, dont dit Sigebert, qu'elles parvindrent jusques à la mer de Bretagne, où elles furent enfin par le soufflement des vents submergées au parfont de la mer; mais elles furent rejettées au rivage par les ondes, & fut par leur pourriture l'air corrompu, dont plusieurs hommes périrent. Et dit aussi celui auteur Sigebert, que ces deux rois Charles & Salomon assiegerent par long-temps les dits Norwegiens en ladite cité d'Angers. Mais comme ils fussent amenez à desesperance, ledit Charles contre le vouloir de son exercite print argent d'eux, & les en laissa aller: & par ce convenant leur donna occasion de pis faire. Et Vincent le recorde ainsi au 41 chapitre du 25 livre du Miroir Historial & denotent ces acteurs, que ce fut en l'an 875. Et selon Baldric es Chronicques Annaux de l'Eglise de Dol, pour la cause que le roy Salomon fut à celuy siege d'Angers avecques le roy Charles de France contre les Norwégiens, & luy aida à les expeller de la cité, ledit Charles luy quitta pour luy & ses succeffeurs rois de Bretagne, la calumpne de ses predecesseurs empereurs & rois de France, luy permettant porter couronne royale, poulpre & avoir siége archiepiscopal, faire forger monnoye d'or & d'argent, & généralement toutes autres choses convenables à roy, que lesdits empereurs & roys de France, & mesmes ledit Charles, s'estoient efforcez empêcher aux predecesseurs dudit Salomon, & à luy.

Et assez tost après celuy Salomon roy de Bretagne, qui estoit tres-devot & tres-religieux, selon que rapporte sa legende, pourtant que luy sembla qu'en se adherent aux choses temporelles, il delaissoit à enfuir les spirituelles, manda tous les princes de son royaume, tant d'église que séculiers & en leur présence se demist de son autorité royale, voulant, si comme aucuns dient, faire coronner son fils Guegon, & le constituer en son lieu. Et adonc aucuns particuliers qui l'avoient en haine, les uns pour cause de la mort de son cousin le roy Herispogius qu'il avoit occis en bataille, si comme il est dit devant: les autres pource qu'il les avoit

reprins & corrigez de leurs deffaux, conspirerent contre luy, penfants, parce qu'il avoit ainfi depofé fa puiffance, de f'en venger. Et eft trouvé es Annaux qu'aucuns faux evesques lesquels celuy roy Salomon, jouxte l'infination du pape Nicolas, avoit redargué & reprins de leur mauvaife entrée en l'églife, procurerent celle chofe; car celuy Nicolas pape luy avoit efcrit, comme il a efté dit devant, une grande & longue epiftole, en laquelle il decerna que les evesques que Nemenoius avoit mis hors de leurs fiéges avoient efté mauvaifement & injuftement deboutez, & contre la forme de droict; mandant celuy Nicolas pape audit Salomon, qu'il refituafit en leurs lieux ceux qui eftoient dejettez, & rejettafit ceux qui eftoient mauvaifement intrus. De laquelle epiftole, fi comme il a efté dit devant, eft prins le chapitre Hoec quippe, lequel eft mis par Gracian au texte des décrets en la tierce caufe, & en la 6. queftion. Lesquels faux & intrus evesques parce qu'ils eftoient foustenus par plufieurs comtes & barons de Bretagne, ne peurent par nulle vertu ne fpirituelle ne temporelle, c'eft à fçavoir pour le roy, ne pour le pape, eftre oftez des fiéges qu'ils avoient occupez : mais ainçois, comme il eft dit, procurerent la mort au debonnaire roy Salomon qui avoit voulu proceder à les expeller jouxte les mandemens du fiege apoftolique.

Auffi dit fadite legende, que l'ennemy du genre humain excita les cœurs de fes féaux es aiguillons de difcorde dont il fut fait que la déception des fraudeurs luy ofta ceux que le facrement de foy promise luy avoit adjoints, & que de toute la multitude de fes familiers ne demoura que deux evesques & deux comtes feulement obéiffans à fes services imperiaux, & admoneftoit jour & nuict la mauvaife impulfion, les penfées des autres; tellement qu'ils ne queroient que lieu & temps par lesquels ils peuffent mener leur defir à effet : car ils l'avoient cogneu eftre deftitué de tout confort, & eftre tellement aggravé d'enfermeté corporelle qu'ils ne douterent point l'affaillir.

Et adonc felon les Annaux de l'Eglife de Redon Pacuethan fils Nemenoius & Curwant deux comtes fes coufins, le chafferent & perfecuterent, & en fin l'occirent. Et la manière de fa mort rapporte fadite legende, qui dit que la nuict de la Nativité faint Jean Baptifte, allerent grand caterve avironner le lieu où il f'étoit retraict; mais que par la

justice divine, leur contrariété, & les merites du benoist saint Jean Baptiste ils s'en retournerent sans rien faire; & le lendemain se fist ledit roy Salomon porter en un monastere, où semblablement la vertu de Nostre Seigneur le deffendit. Car comme les conspirateurs vinssent avec grand compagnie de fatellites l'environner, & que ledit Salomon n'eut suffisant nombre de gens pour se garnir, nulle des entrées n'apparut aux assaillants, lesquels espouvantez de ce miracle, ne se repentirent pas pourtant, ains disposerent par autre voye accomplir leur emprise; car ils feignirent faire accord avecques luy, & luy manderent paix par un eveſque, auquel il adjouta foy & confiance parce qu'il portoit image de prestre. Si s'octroya de parler à eux, & apres qu'il eut prins le Sacrement de Nostre Redemption se presenta à ses ennemis qui avoient decreté entr'eux avant qu'il parlast à eux, luy crever les yeux: & de celle execution faire print l'office celuy mesme que ledit Salomon avoit levé des saints fonds. Et ainsy Salomon esperant paix se bailla à ses ennemis, desquels il souffrit si grievves injures que d'estre privé de la lumiere des yeux & finalement afin que plus longuement il ne fust affligé par longueur de tourmens, il rendit l'esprit le 25. jour de juin en l'an de l'Incarnation 876.

Et de celle mort dudit Salomon, dit aussi l'acteur des Chronicques des rois de France au 90. chapitre du 5 livre, qu'au roy Charles le Chauve séjournant à Compiègne furent en celuy temps rapportées diverses nouvelles du dit Salomon; car les uns disoient qu'il estoit mort, & les autres qu'il estoit malade, mais que les plus vrayes furent de sa mort en la maniere qui ensuit: c'est à sçavoir que ledit Salomon avoit esté assailly par persécution Gurwant & Wigon fils de Riulli, & aucuns hommes François, lesquels il avoit affligez, parquoy ils le heioient & prendrent Guegon fils dudit Salomon, lequel ils mirent en chartre; mais Salomon eschappa par fuite, & s'en alla en un lieu appellé Pancheron, & entra en un monastere afin qu'il se peust sauver; mais qu'il fut circonvenu & environné par ses sujets & prins par eux. Et comme il ne deust souffrir aucune injure par les Bretons, ils le baillerent à Fuldradus & autres François, par lesquels il fust aveuglé, & le lendemain fut trouvé mort, recevant, selon ledit acteur, digne punition de ce qu'il avoit occis Herispogius

son seigneur & père de sa femme sur l'autier fuissant en l'église pour eschiver sa perfection, & appellant l'aide de Nostre Seigneur.

Si celuy roy Salomon, selon les chartres & Chronicques annaux de l'église Sainct Sauveur de Redon, après sa mort ensepulturé au moustier de Pleban, qui estoit appellé le monastere Salomon, pource qu'il l'avoit fondé, auquel estoient inhumez la roine Guenwerch sa femme, & sainct Convoyon premier abbé de Redon, comme il a esté dit dessus, combien qu'il n'y mourut pas. Mais selon plusieurs autres Chronicques annaux, fut occis à Brest en un lieu qui jusques aujourdhuy est appellé Merzer Salami, c'est à dire le Martyre Salomon. Parquoy il est veu estre vérité de luy, ce que Merlin en sa prophécie jadis escrivit de la moindre Bretagne. Après, dit-il, succedera Salomon, qui par felonnie sera aveugle, & illec sera un mont de terre qu'on nommera Merzer Salami. Et ceste chose attribuerent aucuns au premier roy Salomon, qui semblablement fut occis à Brest, mais elle ne se peut concorder : car celuy premier Salomon fut longtemps avant que ledit Merlin les prophéciait.

Aussi rapportent plusieurs annaux la translation du corps sainct Mathieu avoit esté faite en Bretagne durant le regne de ce dernier Salomon, laquelle fut au temps du premier, regnant l'empereur Valentinian, selon que dit Paulinus evesque de Leonense en celle histoire. Mais celle controverfité, ainsi qu'il est à croire, est procedée pour l'équivocation de leur nom, & qu'ils furent occis en un mesme lieu, pourquoy les acteurs ont aucunes fois pris l'un pour l'autre.

Et de ce dernier Salomon dient les Annaux, qu'il fut nommé entre les martyrs ; aussi le dit sa legende, & qu'au propre lieu où il souffrit mort fut veu par les hommes de saincte vie si grand clarté de feu resplendissant, qu'elle sembloit toucher au ciel ; parquoy l'un d'eux y edifia une eglise à honorer la mémoire du dit Salomon.

Et dit aussi ladite legende, que celuy Salomon s'apparut par trois fois en esprit à un homme devot, lequel il admonesta qu'il edifiast une autre eglise en son nom & luy donna expriment que là où ficheroit premier son rasteau pour ce faire, il en découvroit une fontaine d'eau claire. Laquelle chose ainsi advenuë, & lescrites eglises parfaites, y furent par le

divin aide faits tant de miracles, que tous ceux qui là venoient détenus de maladie estoient reffituez à fanté.

Le chapitre XVII débute ainsi :

Selon les deffusnommées chartres & Chronicques annaux de l'Eglise de Redon, les comtes Pascuethan & Gurwant cousins Salomon, après ce qu'ils l'eurent occis, obtindrent son royaume qu'ils divisèrent entreeux. Et dient autres Annaux que ledit Salomon mort s'esleva très grieve controverse sur le royaume entre les comtes & les barons du pais qui estoient procédés de la lignée royale des Bretons. Car Salomon le comte de Rennes & Allain comte de Vennes, très puissants princes qui estoient neveux dudit Salomon, affectèrent la monarchie de Bretagne. Auquel au contraire les comtes de Léonense & de Goetlo Pascuethan & Gurwant qui l'avaient saisie & departie s'efforcèrent de leurs puissances contrarier & résister. Si fut lors la principauté divisée tellement que chacun en sa province s'appelloit roy des Bretons; pourquoy il est à conjecturer que les deux fils Salomon Ruivallon & Guegon desquels il a esté fait mention dessus furent occis comme leur père, car il ne se trouve point qu'ils le survequissent ne qu'ils luy succédassent en aucune partie; Aussi, comme il a esté dit devant, les deffusdits conspirateurs persécuteurs Salomon prindrent Guégon & l'emprisonnèrent.

Et en après se nourrit discorde entre Pascuethan & Gurwant, par laquelle le pais fut longuement désolé & destruit. Et de ces divisions dit Sigebert que les Bretons après la mort du roy Salomon, pour la contention de régner s'entr'affligèrent par batailles intestines; & ainsi contrains cessèrent à destruire Gaule. Lesquelles choses dit Sigebert récite Vincent de Beauvais au 42. chapitre du 25 livre du Miroir Historial.

Aussi furent adonc selon les Annaux, ajoutées à celles grandes & intestines batailles autres adversitez non pas moins contraires aux Bretons, car la barbare nation des Norwégiens qui pour la crainte Salomon pendant qu'il vesquit, s'estoient tenus quois en se cachant & tapissant, oyans sa mort & considerans la miserable contension & division des princes & tout le royaume divisé en soy repererent & renouvelerent leurs armes; &

pourtant que nul efficacement ne leur résista, le dépopulerent & gastèrent.

Et en dit l'acteur de l'Histoire de la Translation saint Gildas, qu'après que celui religieux roy Salomon fut occis cruellement par les mauvais, les Bretons entr'eux mesmes discordans firent batailles intestines, & par dehors les pirates danois dégasterent Bretagne, qui fut adonc tant des siens que des estrangers en cruelle maniere destruite : car les citez, chasteaux, maisons & monastères furent bruslez & mis en cendre ; tant qu'en solitude, en gast & en desert fut celle région par le jugement de Dieu presque toute réduite.

Et en celui temps, selon ladite histoire, Alain & Pascuethenus son frère, neveux du roi Salomon, c'est à savoir fils de sa sœur appelée Profelon & de Pascuethenus, prince de Vennes, le fils de Widon fils Rorigonis comtes gouvernoient ladite province de Vennes qui est dite Broguerech du nom dudit Guerech qui occist Bepolenus duc de Chilpéric roi de France & chassa l'exercite françois comme il a esté dit devant.

Mais Pascuethenus frère Allain combatant contre les péans fut prins par eux & d'eux racheté & finalement il fut occis par leurs aguets. Pourquoi Allain avec ses fils nommés Judicael, Colledoc & Guerech, demoura au gouvernement d'icelle province qu'il deffendit au mieux qu'il peut : toutefois furent les corps saints de Bretagne sous celle persécution dispersés par maintes provinces : car selon la Chronicque du monastère de Gaël, les évesques, les abbés, les moines & les clers s'en fuirent aux estranges régions, & les emportèrent avec leurs chartres, leurs livres & autres précieuses choses. Et rapportent les histoires des neuf saints & de saint Goueznou, mesmement plusieurs translations & légendes des anciennes églises de Bretagne, que saint Melainne & saint Cler sont à Bourges, saint Patern & saint Corentin au Mairemouftier près Tours, saint Paul & saint Méen à Saint Fleurent sus Loire, saint Tugdual à Chartres en l'église Nostre Dame, saint Briec à Angers à Saint Serge, saint Maclou à Xaintes, saint Sanfon à Orléans en un mouftier dédié en son nom, avecques saint Tremoray & saint Melaire, saint Magloire à Paris en une abbaye appelée de son nom, saint Thurianus aussi à Paris au mouftier Saint Germain, saint Judichael à Saint Jouyu de Marne,

sainct Maxent que ledit Salomon avoit fait colloquer en son monastère de Plelen, à Poictiers, & maints autres desquels les noms sont escrits au ciel, furent lors & par autres fois transportez de Bretagne, en l'honneur desquels sont plusieurs vénérables églises construites par France, où ils ont esté retenus sous couleur de dévotion. Mais combien qu'ils soient absents de corps, ils se montrent estre presens en esprit par miracles, par lesquels ils ne cessent chacun jour d'enluminer les lieux où ils furent vivans, plus que ceux où à présent sont leurs corps. Laquelle chose ils font afin qu'ils montrent qu'ils aiment lefdits lieux & qu'ils ferment mieux la foy en nos cœurs quand nous les voyons fréquenter par miracles les lieux où ils ne sont pas, c'est à sçavoir que nous ne doutons de leur puissance aussi comme s'ils ne la peussent exercer fors és lieux esquels ils sont corporellement.

Et dient encores les dessusdites Chronicques de l'Abbaye de Gaël, que celuy bon deffenseur Salomon fortraict aux Bretons, les Norwégiens commencèrent à gaster Bretagne, & que leur malice creut tellement pour l'iniquité & offense du mauvais peuple que en après es jours de Charles le Simple roy de France, ils degastèrent non pas seulement les contrées des François mais aussi la moindre Bretagne & bruslerent les habitans d'elle. Et rapportent celles de l'Eglise de Nantes, qu'après que Salomon roy de Bretagne fut occis par ses Bretons, les dessusdits Norwégiens oyans sa mort commencèrent à retourner par le fleuve de Loire jusques à la cité de Nantes, degastants toutes choses. Pour la crainte desquels Landranus qui avoit esté ordonné evesque de ladite cité de Nantes, après ce qu'Actardus fut fait archevesque de Tours, s'enfuit à refuge au roy Charles de France, qui luy donna lieu & mansion en la cité d'Angers, & commanda que ses despens lui fussent administrez & aussi à ses clerics des proprietéz royales qu'il avoit en ladite cité. Et en celuy temps, sçavoir l'an 878, selon que dit le dessus nommé acteur des Chronicques des rois de France, un nommé Gozfridus tourna partie des Bretons à la fidélité dudit roy Charles ; mais enfin ils firent comme Bretons, qui est à entendre qu'ils se retournèrent & ne luy obéirent pas longuement.

Ainsi fut Bretagne en celuy temps oppressée & gastée ; car après que les princes du pais s'entrefurent occis en plusieurs batailles par leurs



divisions, les autres furent destruits par les estrangiers. De quoy dit Vincent de Beauvais au 45. chapitre du 25. livre Historial, que Rabanus duc des Danois vainquit en celuy temps les Bretons & les Flamans & ardit leurs citez, & que Rollo print le Mans. Mais Allain, comte de Broguerech, c'est à favoir de Vennes & de Porhoët, entre les comtes du pais le plus noble, comme celui qui était neveu du roy Salomon, & aussi le plus preux & vertueux, après ce qu'il eut vaincu Pascuethen & Gurwant avec leurs séquaces & alliés & qu'en vengeance en eux la mort dudit Salomon son oncle, il les eut tous occis ou contrains issir hors de Bretagne, reprint son espérance en Dieu, car il assambla les plus forts & robustes des Bretons ce qu'il en put trouver & commença à résister auxdits Danois, l'une fois manifestement, l'autre occultement & par embûche mises es chemins & es voies, se print à diminuer leur puissance & leur multitude en telle manière que peu à peu ils les occist ou chassa hors par ses batailles dont il fist l'une en Broguerech près un lieu nommé Keintembert où il fist si grand destruction desdits Danois qu'elle donna terreur aux autres qui délaisserent la région. Semblablement desconfist, occist, debouta ou submist ledit Allain tous les autres comtes, princes & barons de Bretagne ses contraires. Et après maintes misérables batailles intestines obtint celle monarchie au tiers an après la mort de son oncle, c'est à sçavoir en l'an 879 auquel par la voix de tout l'exercite il fut fait duc de toute Bretagne, selon les Chronicques Annaux & fut par les Bretons surnommé le Grand pour la proesse de luy & pour la grandeur de ses faits victorieux & magnifiques.

Et audit Allain, selon que rapportent aucuns Annaux, commencèrent premierement les princes de la monarchie de Bretagne a estre appelez ducs. Car depuis Conan premier roy des Bretons Armoriciens jusques audit Allain ils usoient de nom royal. Mais Allain, selon lesdits Annaux, print ce nom de duc, duquel peu de princes en celuy temps usoient. Toutefois trouve l'on en plusieurs lieux qu'il s'intituloit roy, si comme il fera dit ci-après.

Le récit des rapports du roi Alain et de l'évêque Foucher est emprunté à la *Chronique de Nantes*.

Au temps du règne d'Allain retournèrent les dessusdits Norwegiens ou Normans es Gaules, desquels dit Guillaume de Malberienſe historien Anglois, que longue chose feroit racompter par quants ans, & par quelle audace ils travaillèrent toutes choses depuis la mer de Bretagne jusques à la mer Tyrienne, & maintenant Hastan, puis après Rollo. Et dit d'eux Vincent de Beauvais au 45. chapitre du 25. livre du Miroir Historial, que celuy Hastan passa la mer avecques sa gent & print Paris & Tours, & moult d'autres citez sus Saine & sus Loire & les vuida de ses citoyens jusques à la mer Tyrienne. A l'encontre desquels Loys le Baube roy de France, qui avoit succédé à Charles le Chauve son père, que Sedechias un medecin juif avoit evenimé à Mantoue & Allain le Grand prince de Bretagne, s'armèrent, dont dit l'auteur des Chronicques Françoises au 5. livre que celuy roy Loys vint à Tours pour recevoir les princes des Bretons à combattre contre lesdits Normans mais qu'il mourut : & selon Sigebert il laissa sa femme enceinte & les François coronnerent Loys & Carlomans ses fils, combien qu'ils ne fussent pas légitimes, lesquels regnèrent cinq ans en France.

En l'an 882, selon ledit Sigebert, les dessusdits Norwegiens, adjoints avec eux les Danois courants par France & par Lorraine, gastèrent par feu & par fer Amiens, Arras, Corbie, Cambray, Therouënne, & les regions de Therouënnois, des Menapiers, à present dits Guerlois, & des Brochocensiens, & toute la terre jusques au fleuve de Lescaut, avecques les monastères de saint Regnier & de saint Walery, puis après entrèrent au fleuve de Wal, & prindrent toute la terre, & embrasèrent les palais de Neomagus. Et Godefroy & Sigefroy rois dessusdits Norwégiens assemblèrent juxte Meuse en un lieu nommé Haffon & ardirent le Liege, le Trecht, Tongres, Couloigne Agripine & Hunc, avec les chasteaux d'entour, & establerent leurs chevaux au palais d'Aix où Charlemagne avoit habité, lequel ils bruslèrent avecques le chasteau, & s'enfuirent les gens d'eglise avecques leurs corps, où ils peurent : Lesquelles choses rapportées par ledit auteur Sigebert, Vincent récite au 47. chapitre du 25. livre Historial. Et dit encores Sigebert, que l'an ensuivant, lesdits Normans embrasèrent la cité de Trèves, & vindrent à Mets dont ils occirent l'evesque nommé Galléas, & vainquirent les chrestiens : & l'an 884 exi-

gèrent de Charlomans seul roy de France (car son frère Loys estoit mort l'an devant) douze mil unces de pur argent de tribut. Et l'an ensuivant 885 celuy roy Charlomans mort felon lefdits acteurs Sigebert & Vincent, ils retournerent en France, disans avoir seulement fait paix au roy, & non pas aux François, & recommencèrent à gaster le pais. Et adonc lefdits François contrains manderent l'empereur Charles à leur aide, & luy submirent France. Si regna sur eux ledit Charles cinq ans, & envoya par deux fois exercite contre lefdits Normans à Louvain : mais il ne fist rien digne de loenge.

En après vindrent ces Normans jusques à Laon, & gasterent le pais de Reims, de Soissons, & de Noyon : felon lefdits acteurs, lefdits Normans issants de Louvain l'an 887, vindrent assiéger Paris, contre lesquels le duc Henry mena son exercite, qui cheust en une fosse, & fut occis par eux, mais ils ne peurent vaincre Paris; pourquoy ils assaillirent Bourgogne & assiegerent Sens, puis l'an 892, ils retournèrent à Paris, dont ils furent chaffez. Si s'en allèrent par le fleuve de Marne, & assiegerent la cité de Troye & gasterent les pais jusques à Toul & à Verdun. Mais selon Sigebert le roy Odon [fils du duc Robert qu'ils avoient occis, lequel Odon les François desprisans Charles le fils de Loys Baube, enfant de l'âge de dix ans, avoient fait leur roy, les vainquit par bataille sur le fleuve d'Affe.

Et adonc s'en vindrent lefdits Normans destruisants France jusques en Bretagne Armoricaïne, oppressèrent au commencement par leur subite venue le peuple breton, parce que les princes du pais n'estoient pas assez appareillez à leur resister : mais après s'assemblèrent partie des dits Bretons sous le vicomte Berenger de Rennes, fils du comte Salomon neveu & filleul du roy Salomon dessus nomme, fils de sa sœur & de Moderand comte de Rennes. Lequel Berenger & Allain comte de Dol qui deffendoient la région par devers Neustrie, se joignirent ensemble & firent bataille près le fleuve Croynon contre une multitude desdits Normans qu'ils occirent. Et Allain le Grand avec l'autre partie qu'il cueillit assaillit une autre partie desdits Normans au territoire Nantois assez près du fleuve de Loire dont il occist la plupart & les autres s'enfuirent : & ainsi chassèrent les Bretons lefdits Normans de leur région. Et en celuy

an felon ledit Sigebert, l'empereur Arnoul, fils de Charlomans, courant fus à une autre assemblée des dits Normans qui avoient occis l'evesque de Magunce & les chrestiens près de Liège & sur le fleuve du Tail, en fist très-grand destruction, pourquoy le demourant passa Meuse, & l'en alla ardant tout le Rin & l'Ardenois passer la mer. Et de ces desconfitures, dit le souvent nommé acteur Sigebert, que les Normans reboutez de Paris retournèrent es contrées des Bretons, & au commencement furent vainqueurs : mais en après ils [furent vaincus par lesdits Bretons & furent occis douze mil d'eux en deux batailles, & fut en l'an 893. Et Guillaume de Malberienfe dit en sa *Chronicque*, que les Normans tourmentèrent les François par l'espace de douze ans & jusques à ce qu'ils l'en retournerent vaincus par plusieurs batailles, que firent l'empereur Arnoul & les Bretons, & Vincent de Beauvais le récite au 45. chapitre du 25. livre du *Miroir historial*.

Le chapitre XVIII, consacré au règne d'Alain Barbetorte, débute ainsi :

Ainsi chassèrent ce duc Allain & ses princes les Normans de la région de Bretagne, après le département desquels Normans, ledit Allain regna longuement en paix & en prospérité : c'est à sçavoir jusques en l'an de Nostre Seigneur 907 auquel an il mourut, felon aucuns *Annaux*.

Ici se place le récit, emprunté à la *Chronique de Nantes*, de la conquête de la Bretagne par les Northmans, et celui de leur échec devant Guérande, emprunté à la *Légende de saint Aubin* ; puis Le Baud reprend :

Et donc l'en allèrent les dits Normans ainsi chassés par les Guerrandois par Seine & par la Soïne jusques en Auvergne & en la haute Bourgogne & gastèrent celles contrées jusques à Clairmont, puis retournèrent par Sens à Saint Benoist de Fleurigny dont ils occirent les moines.

Et en après alla Rollo leur duc à Estampes & à Chartres, & assiegea la cité, contre lequel l'evesque Gaultier appella en son aide Richard duc de Bourgogne, & Eboldus comte de Poictou, & portant entre ses mains la chemise Nostre Dame chassa Rollo, & delivra ladite cité, felon Sigebert, & Vincent le repete au 46. & au 53. chapitre du 25. livre *Historial* ; &

advindrent ces choses en l'an de Nostre Seigneur 908. Mais en après Rollo forcenné pour ses compagnons perdus en celle bataille enhorta les gens à se venger, & comme les loups affamez se fièrent es troupeaux des aigneaux, aussi faisoient les peans contre les François, & ardoient eglises & maisons, & captivoient les hommes & les femmes; si que partout estoient ois cris, pleurs, lamentations & gemiffemens. Pour lesquelles pestillences cesser à la complainte des François, & par le pourchas de Francque archevesque de Rouën, le roy Charles le Simple fist alliance à Rollo, & selon Vincent es 53 & 54. chap. du 25. livre historial, luy donna en mariage sa fille nommée Gille, avec la terre de Neustrie, à present d'eux nommée Normandie : & fut Rollo baptisé par Francque archevesque de Rouën, & nommé Robert par Robert comte de Paris en l'an 912, selon Sigebert qui rapporte aussi que ladite Gille mourut sans enfans, & que Rollo reprint Pompa la fille Berenger comte de Bayeux, en laquelle il avoit par-avant engendré Guillaume longue-espée qui luy succeda, & une fille nommée Gerloch, qui fut femme de Guillaume duc d'Acquitaine. Et de ceste persécution faite par les Normans en Bretagne, qui fut selon les Annaux l'an 912, rapportent iceux Annaux, qu'ils gastèrent la moindre Bretagne & qu'ils chassèrent ou occirent les Bretons : car ils aimoient plus cher mourir, ou s'exiler d'eux mesmes que de venir en la servitude des Normans.

La fuite d'Alain en Angleterre est empruntée à la *Chronique de Nantes*.

Et ainsi demourèrent les populaires cultivans les terres en la puissance des Normans sans recteur & sans deffenseur fors des comtes dessus nommez Berenger & Allain qui tenoient la marche prochaine de Normandie. Car Judichael, Colledoch et Guerech les fils du roy Allain le Grand duc de Bretagne, duquel il a esté traicté, ou s'ils estoient vivans, ils ne s'esvertuoient aucunement à leur résister & s'adonnoient à repos, & celles grands négoes mises arriere vacquoient à œufvre & n'ai trouvé en nulle histoire qu'ils firent ne qu'ils devinrent, fors que dit l'acteur de la *Chronicque de Nantes* rapporte qu'ils furent faillis ainsi qu'il a esté dict devant, & quand aucuns nobles qui estoient demourez au pais remem-

brans leur ancienne gloire & noblesse essayoient à résister, ils en estoient empeschez par la multitude de leurs ennemis, & par deffaut de leurs compagnons : ou si par aventure, ils s'estoient aucuns peu ressours, ils recheoient par fortune adverse.

Mais cependant croissoit & enforçoit en vertu le dessusdit nommé Allain Barbetorte, fils de la fille Allain le Grand, en Angleterre où son père Mathuedous l'avoit porté, lequel Allain Barbetorte, combien que ledit acteur de la Chronicque de Nantes dit qu'il passa en Angleterre sous la première persécution faite par Rollo, toutefois semble-il mieux que ce ne fut jusques au temps de Guillaume Longue Espée, car le roy Adelstane son parrain qui le nourrit & au temps duquel dit ledit acteur qu'il passa en Angleterre, ne commença régner, selon Guillaume de Malberiense & Sigebert, jusques à l'an de l'Incarnation 923.

Cestes furent les dernières pestilences des Bretons faites par les Normans, car fortune qui depuis la mort de Salomon tiers de ce nom leur roy qui mourut en l'an 876 si comme il a esté dit devant, leur avoit esté adverse, leur tourna adonc prospère. Et selon qu'il est contenu en l'histoire de la translation saint Gildas, comme il pleut à Dieu le tout puissant, en la main duquel sont les puissances & les droits de tous les royaumes, que les eglises fussent restaurées en Bretagne, & que la gent de Bretons qui en misérable manière estoit exilée es estranges régions retourna à ses propres sièges reprindrent les Bretons leurs forces. Et adonc ceux qui en la region estoient demourez, & les autres qui avoient esté dispersez s'assemblèrent & armèrent & leurs occupeurs assaillis chassèrent par terre & par mer. Pourquoy il est à scavoir, que Juhael le comte de Rennes, fils de Berenger, duquel a esté parlé devant, veant la liberté de ses pères troublées par les molestations des Normans, assembla exercite des Bretons, & entreprint les débouter du país. Si les assaillit à Kan par bataille, & premier Flestan leur duc qui avecques grand puissance desdits Normans vint fierement contre les Bretons espérant les vaincre comme es temps de devant ; mais ledit Flestan fut navré dès le commencement de l'estrif & cheut mort entre les siens. Lesquels adonc par celle advanture, destituez d'espérance de victoire cognoissants l'inimitié de leurs adversaires furent moult angoesseux & cuidans se retraire en Neustrie à leurs compagnons

fuirent au rivage de la mer, où ils avoient plusieurs nefes ancrées ; mais avant qu'ils peussent entrer dedans ils furent rattains par les Bretons qui s'en vengèrent cruellement : car les uns navrez de plusieurs playes mortelles se précipitèrent dedans la mer sallée & les autres detranchèrent sur les bords de leurdits navires ; & tant que de merveilleuse multitude desdits Normans qui s'estoient assemblez contre Juhael Berenger, n'en demoura que peu en vie, que les Bretons garderent pour en avoir rançon. Et de ce dit l'histoire saint Gildas, qu'au temps de Juhael Berenger les Normans furent chaffez de Bretagne. Et de ceste victoire survint autre misère aux autres Normans qui au pais estoient demourez : car les Bretons qui avoient vaincu Flestan prindrent audace d'envahir le demourant, & s'espandirent par la région : & selon les Chronicques Annaux, le jour Saint Michel, en l'an de Nostre Seigneur 931, occirent tous les Normans qu'ils peurent trouver en Bretagne après Flestan leur duc. Après laquelle occision le surplus desdits Normans qui eschapperent effrayez par le péril de leurs 'compagnons se retirèrent es forts qu'ils tenoient & par l'aide d'autres Normans qu'ils mandèrent quérir en Neuftrie les deffendirent contre les Bretons jusques à l'an 936 qu'ils en furent mis hors & deboutez & aussi de toute Bretagne selon les Chronicques Annaux, qui rapportent qu'en celuy an les Bretons retournans des regions d'outre mer par l'aide du roy Adelstane d'Angleterre reprindrent leur terre occupée par les Normans.

C'est d'après la *Chronique de Nantes* que Le Baud raconte le retour d'Alain. Puis il ajoute :

Et de l'expulsion desdits Normans de la région de Rennes, dient aucunes autres Chronicques Annaux que Bretagne demoura depopulée & fut en solitude jusques à ce que la gent des Bretons en chacun lieu dispersée après aucuns ans fut de toutes parts rassemblée par le très noble comte de Rennes, qui avec l'aide des comtes voisins, c'est à sçavoir Allain de Nantes & Hugon du Mans, surmonta en publique bataille celle gent barbare des Normans & l'extermina du tout le jour des Kalendes du mois d'aoust : lequel jour en après pour celle cause ils décrétèrent estre solennel à la gent de Bretagne Armoricanne par toutes générations : & que de

là en après commença Bretagne derechief estre habitée par les natifs & user des loix de leurs ayeulx. Ainsy le faisoit celuy comte & les autres qui adonc regnoient en Bretagne, & alloient tout d'un pied, qui est à entendre qu'ils estoient concords & unis ensemble. Aussi dient autres Annaux, qu'en celuy temps, sçavoir l'an 939, les Bretons combattans contre les Normans eurent victoire & prindrent aucuns de leurs chasteaux.

Et ainsi furent, selonc lesdites Chronicques, les Bretons en celuy temps contraires aux Normans, combien qu'en celles desdits Normans soit dit qu'ils obéirent à Guillaume longue espée, & à Richard son fils, & que Berenger comte de Rennes, & Allain comte de Dol estoient à Picquigny quand le duc Guillaume y fut occis en l'an 942 & es expéditions de Richard & d'Algrode roy de Dannemarche contre Loys transmarin roy de France, qui ne se peut accorder : car le comte Berenger n'estoit pas lors vivant, mais regnoit pour luy Juhael son fils. Aussi que selonc les Annaux, les Bretons avecques leurs princes allèrent à Roüen en l'aide dudit roy Loys contre lesdits Normans l'an 943.

Pourquoy il est à sçavoir qu'en celuy temps y eut plusieurs guerres & divisions entre ledit Loys roy de France & les Normans. Et dit Sigebert que celuy roy Loys deceu par ses ducs fut prins par eux & par le conseil de Hugues comte de Paris fut envoyé à Lan en garde publique, & Charles son aîné fils mené à Roüen où il mourut. Mais l'empereur Othon duquel ledit Loys avoit espousée sa sœur appellée Gerberge avec trante deux légions vint en France à délivrer Loys, qui pour la crainte de luy fut relasché en prison. Et adonc print Othon Lan & Reims & enclouyt Hugues dedans Paris, & après vint puïssamment à Roüen & les citez & chasteaux qu'il eut prins rendit audit Loys puis s'en retourna en Saxonne : mais après ledit Loys fut prins par Algrode roy de Danemarche que les Normans avoient mandé contre luy & bailla son fils Lothaire & les deux evesques de Beauvais & de Soissons pleges pour luy à Roüen.

Le récit des exploits d'Alain au siège de Paris a été emprunté à la *Chronique de Nantes*.

Adonc se départit Allain qui eut conducteur en son chemin Thibault



le comte de Blois & de Chartres fils de Gellon, cousin & compagnon Rollo : auquel Gellon felon Vincent au 53. chap. du 25. livre, Charles le Simple avoit baillé la comté de Blois, & il avoit acheté celle de Chartres de Hastan, un autre duc danois qui l'avoit exigée dudit Charles le Simple. Lequel Thibauld comte de Blois fit convention avecques Allain du mariage de sa sœur, & la mena au chasteau de Blois où Allain demoura par trois jours, & l'épousa.

La fin du chapitre XVIII, relative à la mort d'Alain Barbetorte, et le début du chapitre XIX, où est raconté l'assassinat de son fils Drogon, sont empruntés à la *Chronique de Nantes*.

Quand aussi Conan de Rennes fils du comte Juhael Berenger eut entendu la mort de Drogo le fils d'Allain Barbetorte, il s'éleva en armes pour occuper Bretagne, pourtant que la generation légitime du roy Salomon en la ligne d'Allain le Grand estoit deffailie audit Drogo. Car combien que felon l'auteur de la Chronique de l'Eglise de Nantes, de celuy duc Allain demourassent deux autres fils appelez Hoel & Guerech, desquels il fera traité cy après, & que ledit acteur ne die pas expressement qu'ils fussent bastards, toutefois appert-il assez, parcequ'ils mesmes en rapporte qu'ils l'estoient : car felon ledit acteur, Judith leur mère, de Allain les engendra, vivoit encores au temps qu'il print à femme la sœur du comte de Blois, laquelle il n'eust pas espousée, ainsi qu'il est à croire, contre le droit des premieres nopces. Aussi que si lesdits Hoel & Guerech eussent esté legitimes, Allain ne les eust pas deboutez de luy succeder en Bretagne pour y preferer Drogo encore enfant allaitant sa nourrisse, auquel il fist faire, luy vivant, foy & hommage par tous les prélats, comtes & barons du pais, comme dit a esté.

Et maintenant ledit Conan Bretagne luy appartenir, comme celuy qui estoit seul demouré extraict en ligne masculine & légitime de la génération des rois & princes qui au temps de devant l'avoient régie & gouvernée, mesmement en la lignée du roy Salomon, car Moderand comte de Rennes espousa l'une des filles d'iceluy roy Salomon, en laquelle il engendra un fils qui fut aussi appelé Salomon comme son ayeul, & celuy Salomon fils Moderand engendra Berenger, Bérenger Juhaël & Juhael ledit

Conan. Et de ces trois, Bérenger, Juhael & Conan & de Conan fils Gefroy qui lui succéda, traicte l'auteur de l'Histoire de la translation saint Gildas. Et de celuy Conan comte de Rennes dient aucunes Chronicques Annaux que de la semence du comte de Rennes qui comme il est dit dessus, combattit & occist les Normans barbares à Tran, nasquit un noble & vaillant jouvenceau nommé Conan, dont le pere estoit Juhael Berenger, certainement comte, mais plein d'empire, de puissance & de noblesse, lequel premierement retira son père & sa mère avecques leur petite famille de la table Wicohenus, archevesque de Dol, où ils estoient, ainsi qu'il est à croire, contrains par les persécutions des Normans. Et de là en après vendicant vertueusement leurs patrimoines & les siens, remist ledit archevesque à son propre siège. Et non pas content de ces choses, combattit tous les comtes de la région, qui lors par la division des barons occupoient aucunes portions de Bretagne & mist le pais en sa juridiction, excepté la comté de Nantes que les dessusdits Hoel & Guerech fils d'Alain Barbetorte deffendirent, par raison de laquelle comté y eut plusieurs batailles entr'eux. Mais en après Conan les surmonta avecques leurs aides, les uns vaincus & pris par bataille, & les autres occis par art, & obtint la monarchie de tout le royaume.

Les paragraphes suivans, relatifs aux démêlés de Conan avec Hoël et Guerec jusqu'à leur mort, sont empruntés à la *Chronique de Nantes*.

Adonc Conan s'eslevant print & saisit toute Bretagne sans que nul la deffendist, & la tint en sa puissance, puis vint à la cité de Nantes, avecques grand exercite, & print le chasteau où Allain Barbetorte & ses fils Hoel & Guerech avoient habité, lequel il commist en la garde d'Auriscandus évesque de Vennes, & en l'anglet de celle cité en la partie occidentale près Loire, en edifia premierement un autre, qui maintenant est appellé le Bouffay, & tint ladite cité deux ans : & selon l'auteur de la Chronicque des comtes d'Anjou, se fist coronner roy de Bretagne.

Le récit de la bataille de Concruz est emprunté à la *Chronique de Nantes*.

Mais celuy des Chronicques des comtes d'Anjou dit que Foulques le fist en sa propre querelle, & qu'il y eut plusieurs guerres & divisions

entre ledit Conan comte de Rennes & Geffroy Grifegone père dudit Foulcques & mesmement entre lefdits Conan & Foulcques pour les termes de leurs feigneuries : car Conan prétendoit le territoire d'Anjou luy appartenir jusqu'au fleuve de Mayenne qui decourt par la cité d'Angers : c'est à sçavoir jusques à un pont de pierre qui sied dessus celuy fleuve & lefdits comtes le luy voulaient empescher. Si y eut durant celles diffensions diverses aventures de batailles : dont dit ledit acteur, que comme Conan eut envoyé quatre fils qu'il avoit courir jusques aux portes d'Angers avecques exercite, Foulcques faillit de la cité qui en occist partie & les autres emprisonna : mais qu'en après ils furent delivrez par le mean des evesques & du duc Richard de Normandie qui avoit la fille d'iceluy Conan à femme, combien que felon Guillaume de Jumege, le mariage dudit Richard & de la fille Conan ne fut jusques après la mort dudit Conan.

Et dit aussi ledit acteur des Chronicques d'Angers, qu'en celle bataille de Conquereuz les Bretons par subtilités mirent à mort plusieurs gens du comte d'Anjou, & qu'ils firent secrettement un fossé au lieu où devoit estre la bataille, lequel ils couvrirent de branchetes & après se départirent de là sans le sceu des Angevins : puis quand vint le jour de la bataille les Bretons feignirent fuir, & les Angevins cuydant les chasser tresbuchèrent en celle fosse. Si retournèrent les Bretons qui en occirent grand multitude. Mais Foulcques réconforta les siens & contraignit lefdits Bretons à fuir. Et dit celuy acteur que Conan y fut pris ; à quoy est contraire celuy des Chronicques de Nantes, qui rapporte qu'il y mourut & semblablement font les Chronicques Annaux.

Et de celuy Foulcques comte d'Angers, dit la Chronicque de l'Eglise Sainct Fleurent, qu'il fut homme subtil, & fort debellateur de ses ennemis, trop cruel, & dillatant ses termes & sa renommée par ses adventures prosperes. Lequel après la mort d'Elisabeth sa premiere femme qu'il brusla pour cause d'adultere, espousa une noble pucelle appellée Hildegarde, dont le fils premier né fut nommé Geffroy, qui pour cause qu'il fut nourry par la femme d'un orfevre, print ce surnom de Martel. Et que ces deux, le père & le fils, ainsi que leur nature s'adonnoit à ferocité furent plus cruels que nuls autres, submarchans leurs ennemis, infistans

aux expositions sans avoir nulle misericorde de quelconque estat ne ordre. Dit aussi ledit acteur, qu'il sourdit guerre entre Conan de Rennes & ledit Fulco, & qu'après grand occision d'hommes d'une part & d'autre, & mesmement dudit Conan, Fulco eut la victoire : de laquelle aventure, selon celui mesme auteur de ladite Chronicque de Saint Fleurent, fut divulgué un proverbe qu'on disoit communement quand il venoit à propos : c'est la bataille de Conqueruz, où le tort surmonta le droit : car jaçoit que ledit Conan y mourust, toutefois avoit-il droit de vendiquer les dessusdits territoire d'Anjou & cité de Nantes.







## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
EXTRAITS DE LA SECONDE RÉDACTION .....	I
Géographie ancienne de l'Armorique, page 1. — Conan Mériadec, page 28. — Grallon, page 42. — Salomon I, page 45. — Audroan, p. 47. — Budic, page 48. — Hoël I, page 50. — Hoël II, page 53. — Alain I, Chonober et Judual, page 56. — Hoël III, page 72. — Salomon II et Judicaël, page 74. — Alain II, page 79.	

### LIVRE TROISIÈME DE LA PREMIÈRE RÉDACTION (suite).

#### CHAPITRE CINQUANTE-SEPTIÈME

Comme Neomenon s'esleva en armes & par puissance fist à luy obéir les autres princes de Bretagne; des guerres qui lors estoient entre les roys de France & de Lambert, ung chevalier nantays.....	88
---	----

#### CHAPITRE CINQUANTE-HUITIÈME

Comme Reinaldus delcomfist à Meczac partie de l'exercite des Bretons & comme Lambert, conestable Neomenon, le suivit jucques à Bleign, où il le occist avec ses Poitevins & Nantays.....	91
--	----

## CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIÈSME

	PAGE.
Comme les Normans par l'enortement de Lambert vindrent par le fleuve de Layre à la cité de Nantes, laquelle ilz destruisirent & comme ilz occistrent l'évesque Gunhardus & persécutèrent le peuple de ladite cité.....	93

## CHAPITRE SOIXANTIÈSME

Comme Neomenon bailla la cité de Nantes en garde à Lambert & comme Gomsfroy nepveu dudit Lambert occist Begon duc d'Acquitaine & fes Acquitains & aussi comme ledit Lambert pour les menaces Neomenon s'enfuit à Crohan.....	97
--	----

## CHAPITRE SOIXANTE ET UNIÈSME

Comme Neomenon envoya Conoveus abbé de Redon par devers pape Léon demander licence de renouveler la dignité royale de Bretagne & la depposicion des évêques, quelle chote le pape luy refusa & néanmoins desposa il lesdits évêques.....	100
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIÈSME

Comme Neomenon se fist à Dol coronner roy de Bretagne & comme il despota Attardus evesque de Nantes pour ce qu'il ne vout aller à la feste de son coronnement & de la complainte que celuy Attardus & son oncle Amauri archevesque de Tours firent au roy de France dudit Neomenon.....	105
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-TROISIÈSME

Du roy Erispogius, fils Neomenon qui combati les Normans & les chacza de Nantes & se exenta du roy Charles le Chauve & comme le comte Even descomfist en Léon une autre assemblée de Normans.....	107
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-QUATRIÈSME

Du duc Sallomon qui meut guerre contre le roy Herispogius, lequel il descomfilst en bataille & l'occist, puis se fist roy de Bretagne & comme en son temps le corps sainct Mathé fut apporté en Bretagne.....	111
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIÈSME

Comme le roy Sallomon alla au rivage de la mer recevoir le corps sainct Mathé & de la mauvaise coustume qu'il osta en Bretagne & comme ledit Sallomon emmena celuy glorieux corps à sa cité royale en l'onneur duquel il fist une église édifier.....	116
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-SIXIÈME

	PAGES
Coment les eveſques de France & ceulx de Bretagne qui de leurs ſièges avoient eſté degittez par Neomenon firent grant complainte des Bretons au pape, de l'ambaffade que le roy Sallomon envoya à Rome & du pardon que le pape donna en ſon royaume, & comme il chacza les Normans de ces contrées.....	118

## CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIÈME

Comme le roy Sallomon aſſegea les Normans en la cité d'Angiers en l'aide duquel vint le roy Charles le Chauve de France & comme après qu'ils eurent mis hors leſdits Normans ces II roys firent paix & alliance enſemble.....	121
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-HUITIÈME

Comme le roy Sallomon fonda & fiſt édifier pluſieurs monaſtères & comme il le deſmiſt de preſque toute la charge de ſon royaume afin que il peult vaquer à oraifon & de la conſpiration que les Bretons ſes ſubgitz firent contre luy.....	124
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-NEUVIÈME

Comme le roy Sallomon fut cruellement murdri par les mains de ſes conſpirateurs qui luy arrachièrent les yeulx & tellement le tourmenterent que il rendit ſon eſprit.....	127
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DIXIÈME

Des peſtillences qui ſeurvindrent en Bretagne pour pugnicion de la mort du roy Sallomon & comme le corps ſainct Mathé en fut ſortrait & la cité de Legionance deſtruite, ſelon Paulinus eveſque de Léon.....	130
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE ET UNZIÈME

Comme les corps ſaincts & autres relicques en furent portez de Bretagne pour la crainte des deſſufdits & des Norvégiens & ung raifonnement contre la cité de Legionence, autrement nommée Occiſme.....	132
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DOUZIÈME

Comme par divin amonneſtement pluſieurs églifes furent conſtruites en l'onneur du roy Sallomon, ès quelles il fiſt pluſieurs miracles par leſqueulx il apert eſtre o les autres martirs en gloire.....	136
--	-----



## CHAPITRE SOIXANTE-TREIZIESME

	PAGES
Du duc Allain surnommé le Grant & de Pascuethenus, son frere, nepveux du roy Sallomon & comme ledit Allain en son temps deffendi son païs des Normans & rendi à l'église de Nantes son droit, & de sa mort.....	138

## CHAPITRE SOIXANTE-QUATORZIESME

Comme les Normans gastèrent Neuftrie, Bretagne, Anjou, Touraine, & plusieurs autres contrées & prindrent la cité de Nantes, & comme les Bretons s'enfuirent en estranges terres.....	141
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-QUINZIESME

Encore des grans persécutions que les Dannoys firent en France & en Bretagne, & comme le roy Charle le Simple donna Gille, sa fille, en mariage à Rollo, leur prince, qui se fist baptiser & leur quitta Neuftrie qu'ilz nommèrent Normandie.....	147
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-SEIZIESME

Comme les Bretons reprindrent leurs forces & occistrent touz les Normans qu'ilz trouvèrent en Bretagne, & comme Allain Barbetorte retourna d'Angleterre, & comme il occist lesditz Normans à Dol, à Saint-Brieuc & à Nantes & restaura laditte cité de Nantes.....	149
--	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DIX-SEPTIESME

De plusieurs divisions d'entre les Bretons, les François & les Normans & comme le duc Allain Barbetorte alla au secours du roy de France contre l'empereur Othes, de sa proesse & de son mariage.....	153
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DIX-HUITIESME

Comme le duc Allain Barbetorte acouscha malade, comment il bailla son filz Drogon à son oncle le comte de Blays, puis mourut & fut son corps en l'église de Nantes ensepulturé miraculeusement.....	157
---	-----

## CHAPITRE SOIXANTE-DIX-NEUVIESME

Du comte Conan de Rennes filz Juhael Berengier, come Fulco le Roux, comte d'Anjou qui avoit espousée la femme Allain Barbetorte, fist eschauder Drogon filz de sa ditte femme, & des Normans qui retournèrent devant Nantes.....	159
--	-----

## CHAPITRE QUATRE-VINGTIESME

	PAGES
Comme les Nantais délaissèrent le comte Fulco d'Angiers & constituèrent en son lieu Hoël filz du duc Allain Barbetorte, lequel Hoël entreprint guerre o Conan comte de Rennes qui le fist occire en traïson par un chevallier appellé Galuron.....	162

## CHAPITRE QUATRE-VINGT-UNIESME

De Guerech qui après Hoël son frère fut comte & evesque de Nantes & comme il appella les Angevins en son aide & fist guerre à Conan comte, lequel il fist envenimer par Heroicus, abbé de Saint-Sauveur de Redon.....	165
---	-----

## CHAPITRE QUATRE-VINGT-DEUXIESME

Comme Conan, le comte de Rennes, occupa toute Bretagne, à l'encontre duquel Haymon le vicomte, frere desdits Hoël & Guerech, aiant en son aide le comte d'Anjou, l'esleva & le descomfist & occist es plains de Conqueruz.....	169
--	-----

EXTRAITS DE LA SECONDE RÉDACTION.....	172
---------------------------------------	-----

Nomenoé, page 172. — Erispoé, page 185. — Salomon, page 189. — Alain le Grand, page 199. — Alain Barbe-Torte, page 205. — Conan, page 210.



*ACHEVÉ D'IMPRIMER*

A RENNES

PAR FRANCIS SIMON

POUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

LE XXII<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET

MCMXI

CRONICQUES & YSTOIRES

DES BRETONS